



L' **ARCHICUBE**

21 • DÉCEMBRE 2016

*Le fabuleux destin
du boulevard Jourdan*

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure

SOMMAIRE

Éditorial , Marianne Laigneau	7
LE DOSSIER : LE FABULEUX DESTIN DU BOULEVARD JOURDAN	
La mémoire du lieu, <i>Christian Baudelot et Florence Weber</i>	11
De Sèvres à la construction de Jourdan	17
L'esprit de Sèvres et les temps fondateurs (1881-1896) : M ^{me} Julie Velten, veuve Jules Favre, <i>Françoise Mayeur</i>	17
Les sévriennes, 1938-1945 : la marche vers l'égalité malgré la guerre, <i>textes choisis par Florence Weber</i>	22
L'entre-deux gîtes (souvenirs sur les années 1945-1949), <i>Simone Reissier-Bertièrre et Lucette Vidal</i>	29
Quelques fragments de Lucy Prenant, <i>Frédérique Matonti</i>	34
Jourdan avant et avec Montrouge, la marche vers la fusion (1956-1988)	41
Marie-Jeanne Durry, boulevard Jourdan, <i>Marie-Christine Cavigneaux</i>	41
Souvenirs d'un intérim, <i>Béatrice Didier</i>	48
Josiane Serre et l'ENSJF, <i>Claude Imbert</i>	51
École normale supérieure, ma madeleine de Proust, <i>Suzy Halimi</i>	53
Être secrétaire générale à Jourdan, <i>Édith Lounès</i>	56
L'ouverture internationale de l'ENS(JF), <i>Édith Lounès</i>	62
Anecdotes sévriennes, <i>Martine Courtois et alii</i>	65
Les mutations de la chimie lors de la fusion ENSJF et ENS-Ulm, <i>Gilberte Chambaud</i>	73
Enseignement et recherche en géographie à la veille de la fusion Jourdan-Ulm, <i>Jacques Brun</i>	76
Quelques souvenirs des sévriennes, <i>Daniel Perrin</i>	79
<hr/> <i>L'Archicube</i> n° 21, décembre 2016	3



Une génération sacrifiée (1993), <i>Jacqueline Ferrand</i>	83
Montrouge, 1976, <i>Karine Chemla</i>	86
<i>Insula dulcamara</i> , <i>Sylvie Bach</i>	89
Quelques mots sur la fusion Sèvres-Ulm vue du côté des littéraires..., <i>Monique Trédé</i>	93
La mixité, <i>Jean-Pierre Lefebvre</i>	95
La bibliothèque de Jourdan et sa lente marche vers la fusion, <i>Isabelle Pantin</i>	99
Un nouveau bâtiment, de nouveaux projets	110
L'économie à Jourdan, <i>François Bourguignon</i>	110
Les années 1990 : menaces sur Jourdan, <i>Étienne Guyon</i>	114
Le site de Montsouris, ou quand l'histoire du vide a un sens, <i>Marc Viré</i>	115
Novembre 2005-décembre 2006 : un moment clé de la vie du campus Jourdan, ou la fabrique d'une communauté de destin ENS-EEP, <i>Monique Canto-Sperber</i>	117
Le campus du 48 boulevard Jourdan..., <i>Guy Lecuyot</i>	119
Jourdan au carrefour des sciences sociales, <i>Florence Weber</i>	121
Le droit, une nouvelle science sociale à Jourdan, <i>Jean-Louis Halpérin</i>	124
Étudier les inégalités à Jourdan : les synergies entre économistes et sociologues, <i>Pierre-Yves Geoffard et Serge Paugam</i>	128
Horizons interdisciplinaires de la recherche sur le risque, <i>James Peter Burgess et Emmanuelle Cunningham-Sabot</i>	131
La bibliothèque de Jourdan : et maintenant ?, <i>Emmanuelle Sordet</i>	134
La base de données ArchEthno : archiver la documentation ethnographique, <i>Florence Weber</i>	141
Jourdan, un campus pour les sciences sociales, <i>Thomas Piketty</i>	148

LA VIE DE L'ÉCOLE

Discours de Marc Mézard à l'occasion de la journée de lancement des <i>Cours de l'École normale de l'an III</i>	153
--	-----

CARRIÈRES ET VIE DES CLUBS

Les « rendez-vous Carrières »	159
Le club Diplomatie	160

LES NORMALIENS PUBLIENT

<i>Wladimir Mercoureff</i>	163
<i>Étienne Guyon</i>	164



<i>Guy Lecuyot</i>	165
<i>Daniel Treille</i>	169
<i>Patrick Cauderlier</i>	170
<i>Olivier Szerwiniack</i>	176
<i>Michel Morel</i>	184
<i>Lucie Marignac</i>	187
ULMI & ORBI	197
Le courrier, <i>Guy Lecuyot</i>	199

ÉDITORIAL



Marianne Laigneau (1984 S)
*Présidente de l'a-Ulm, Association des anciens élèves,
élèves et amis de l'École normale supérieure*

Être présidente de l'a-Ulm en 2016, c'est constater avec plaisir que les dichotomies impératives qui nous occupaient dans les années 1970 et 1980, ENS *versus* ENSJF, rue d'Ulm *versus* boulevard Jourdan et, en élargissant, ENS *versus* « Saint-Cloud-Fontenay, Cachan » comme on disait à l'époque, ne sont désormais plus de mise et que chaque partie travaille avec ses faibles moyens et son enthousiasme réel au rayonnement de la communauté normalienne qui est tout sauf communautariste. Ces oppositions étaient pourtant très vivaces lorsque je suis entrée à Sèvres en 1984, dernière année des concours séparés, et en même temps à l'internat du boulevard Jourdan où j'ai vécu plusieurs périodes : de 1984 à 1986 avec les seules sévriennes littéraires, de 1986 à 1988 avec les mêmes plus quelques ulmiens égarés pour la plupart scientifiques, la « cinquième année sans traitement » à Montrouge avec des élèves que l'on appelait à l'époque étrangers et non internationaux. En ajoutant les trois années de prépa effectuées au foyer public de la rue du Docteur Blanche à Paris, je passai ainsi huit années en internat de jeunes filles de 17 à 25 ans, ce qui me permet de revendiquer une certaine expertise en la matière.

Comme mes camarades en témoignent dans ces pages, évoquer les « bâtiments conventuels » du boulevard Jourdan, son atmosphère paisible et un brin désuète mais aussi les amitiés qui s'y nouèrent pour la vie, c'est d'abord faire remonter à la surface une foule de souvenirs nostalgiques : le thé que nous buvions à tour de rôle chez l'une ou l'autre durant la journée, la tisane le soir, la cuisine improbable du bout du couloir, le 110 volts, le médecin de l'hôpital Montsouris chargé de la visite médicale d'entrée en première année qui s'étonnait de la peinture dans les cheveux de ces jeunes filles dont la première occupation était de repeindre leur chambre, l'énergie que nous mettions à fréquenter tous les bals des grandes écoles avant l'agrégation, le bruit du parquet du grand salon où nous prenions des cours de dactylo payés



par l'École pour nous préparer à taper notre thèse, nos déambulations en robe de chambre pour aller écouter religieusement au foyer de télévision les émissions sur le cinéma de Frédéric Mitterrand, vite abandonnées quand, en 1986, les premiers garçons construisirent un bar au milieu du foyer ; mais aussi et surtout l'émulation intellectuelle entre camarades nourries de toutes les disciplines représentées, les discussions politiques sans fin, la musique toujours présente, les cours d'agrégation que personne n'envisageait de ne pas passer, la proximité presque familiale avec le corps professoral, les relations un peu décalées avec l'administration de l'époque, les heures en bibliothèque mais aussi les bus 38 et 68 pour le Quartier latin, les vellétés de jogging au parc Montsouris où trônait encore, mais très délabrée, la réplique du palais du Bardo, héritée de l'Exposition universelle de 1867.

Et, plus que tout, l'extraordinaire impression de liberté physique et intellectuelle où tout semblait possible dans ce lieu pourtant clos et austère. Vers la fin de ma scolarité, j'aurais pu demander une chambre rue d'Ulm, je ne l'ai pas fait, officiellement parce qu'il y avait moins de douches qu'à Jourdan mais surtout parce que j'appréciais sans me le dire vraiment cette atmosphère paisible, chaleureuse, intime et studieuse du boulevard Jourdan dont ce numéro s'attache de manière brillante, rigoureuse et souvent drôle à retracer le style et le souvenir, ces relations profondes entre un lieu si singulier devenu presque un « lieu de mémoire » et ses différentes populations tout au long de sa riche histoire. Je préside l'a-Ulm mais je me définis toujours comme sévrienne.

La mémoire de chacune n'a gardé que le meilleur de ces années d'apprentissage car « tout cela, c'était notre jeunesse, le matin profond que nous ne retrouverons jamais plus », comme l'écrit Patrick Modiano dans *La Place de l'Étoile*.

Mais la nostalgie ne doit pas l'emporter sur la vision optimiste de l'avenir, fondée sur l'extraordinaire capacité d'évolution du lieu, aujourd'hui dédié aux sciences sociales dans une approche pluridisciplinaire qui a toujours été l'alpha et l'oméga de l'École et qui dans quelques semaines sera doté d'un nouveau bâtiment exceptionnel dans son architecture, bordé de quelques survivances du passé ; le Jourdan de demain sera de nouveau un lieu d'excellence et de rencontres, comme « de notre temps ».

LE DOSSIER

LE FABULEUX DESTIN
DU BOULEVARD
JOURDAN

La mémoire du lieu, *Christian Baudelot et Florence Weber*

DE SÈVRES À LA CONSTRUCTION DE JOURDAN

L'esprit de Sèvres et les temps fondateurs (1881-1896) :

M^{me} Julie Velten, veuve Jules Fabre, *Françoise Mayeur*

Les sévriennes, 1938-1945 : la marche vers l'égalité malgré la guerre,
textes choisis par Florence Weber

L'entre-deux gîtes (souvenirs sur les années 1945-1949),

Simone Reissier-Bertièrre et Lucette Vidal

Quelques fragments de Lucy Prenant, *Frédérique Matonti*

JOURDAN AVANT ET AVEC MONTROUGE, LA MARCHÉ VERS LA FUSION
(1956-1988)

Marie-Jeanne Durry, boulevard Jourdan, *Marie-Christine Cavigneaux*

Souvenirs d'un intérim, *Béatrice Didier*

Josiane Serre et l'ENSJF, *Claude Imbert*

École normale supérieure, ma madeleine de Proust, *Suzy Halimi*

Être secrétaire générale à Jourdan, *Édith Lounès*

L'ouverture internationale de l'ENS(JF), *Édith Lounès*

Anecdotes sévriennes, *Martine Courtois et alii*



Les mutations de la chimie lors de la fusion ENSJF et ENS-Ulm,

Gilberte Chambaud

Enseignement et recherche en géographie à la veille de la fusion

Jourdan-Ulm, *Jacques Brun*

Quelques souvenirs des sévriennes, *Daniel Perrin*

Une génération sacrifiée (1993), *Jacqueline Ferrand*

Montrouge, 1976..., *Karine Chemla*

Insula Dulcamara, Sylvie Bach

Quelques mots sur la fusion Sèvres-Ulm vue du côté des littéraires...,

Monique Trédé

La mixité, *Jean-Pierre Lefebvre*

La bibliothèque de Jourdan et sa lente marche vers la fusion,

Isabelle Pantin

UN NOUVEAU BÂTIMENT, DE NOUVEAUX PROJETS

L'économie à Jourdan, *François Bourguignon*

Les années 1990 : menaces sur Jourdan, *Étienne Guyon*

Le site de Montsouris, ou quand l'histoire du vide a un sens, *Marc Viré*

Novembre 2005-décembre 2006 : un moment clé de la vie du campus

Jourdan, ou la fabrique d'une communauté de destin ENS-EEP,

Monique Canto-Sperber

Le campus du 48 boulevard Jourdan, *Guy Lecuyot*

Jourdan au carrefour des sciences sociales, *Florence Weber*

Le droit, une nouvelle science sociale à Jourdan, *Jean-Louis Halpérin*

Étudier les inégalités à Jourdan : les synergies entre économistes

et sociologues, *Pierre-Yves Geoffard et Serge Paugam*

Horizons interdisciplinaires de la recherche sur le risque,

James Peter Burgess et Emmanuelle Cunningham-Sabot

La bibliothèque de Jourdan : et maintenant ? *Emmanuelle Sordet*

La base de données ArchEthno : archiver la documentation ethnographique,

Florence Weber

Jourdan, un campus pour les sciences sociales, *Thomas Piketty*



Christian Baudelot (1960 l)

Sociologue, il a fondé et dirigé le département de Sciences sociales de l'ENS de 1990 à 2002.



Florence Weber (1977 L)

Département de Sciences sociales de l'ENS.

LA MÉMOIRE DU LIEU

Un nouveau bâtiment vient d'être inauguré, 48 boulevard Jourdan. Il abritera désormais, autour d'une bibliothèque et d'un amphithéâtre communs, les trois départements de l'École normale supérieure consacrés aux sciences des sociétés contemporaines – le département de Sciences sociales avec le Centre Maurice-Halbwachs et le Centre d'analyse et théorie du droit, le département de Géographie doté de nouveaux moyens, le département d'Économie au centre d'un riche partenariat, et l'École d'économie de Paris. Cette construction confirme le rôle du campus Jourdan comme carrefour des sciences sociales franciliennes et permet de regrouper les chercheurs, les enseignants-chercheurs et les étudiants de plusieurs institutions qui partagent une conception empirique et ouverte des sciences sociales, alliant la pluralité des méthodes les plus rigoureuses de l'enquête et du traitement des données, et le dialogue entre différentes disciplines – science économique, histoire économique et sociale, sociologie, anthropologie, science politique, droit, géographie – pour comprendre et agir sur les transformations du monde contemporain.

Sa construction a obligé à raser l'un des bâtiments historiques édifiés en 1949, le long de la rue de la Tombe-Issoire, celui qui abritait la direction, l'administration, la bibliothèque de l'École normale supérieure de jeunes filles (ENSJF) et sa grande salle de conférence, en attendant que les autres bâtiments de 1949 retrouvent leur fonction d'internat pour les normaliennes et normaliens, après avoir servi d'internat pour les sévriennes de 1949 à 1968 puis, jusqu'en 1985, pour les seules littéraires.



À l'heure où s'ouvre un nouvel avenir pour le site de Jourdan, l'occasion nous est donnée de nous livrer à un exercice de mémoire collective, qui puisse en évoquer les grandes et les petites heures, les personnes qui ont œuvré à définir ses grandes orientations au fil du temps, et qui l'ont fait vivre, les souvenirs qu'en conservent les anciennes élèves, ainsi que toutes celles et tous ceux qui l'ont fréquenté à des titres divers au cours de ses soixante-dix années d'existence. Le passé de ce lieu est assez riche et varié pour ne pas être, comme ses murs, rasé de nos mémoires. D'où ce numéro spécial de *L'Archicube*.

Si importante que soit, à partir du milieu des années 1980, l'orientation du site Jourdan vers les sciences économiques et sociales, l'essentiel de son histoire est bien celle de l'ENSJF, qui obtint la dévolution de la parcelle et la construction des bâtiments et s'y installa pendant près de quarante ans, depuis son arrivée au printemps 1949 jusqu'à sa fusion en février 1988 avec l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, dans une nouvelle école alors dirigée par Georges Poitou. La réalité de cette école ne coïncida jamais avec l'image du couvent de jeunes filles que lui accolèrent souvent des stéréotypes colportés depuis la rue d'Ulm dans la lignée des textes fondateurs de l'École de Sèvres, des années 1880 : « il importe autant, pour le moins, de former leur caractère et de les habituer à une vie sévère et recueillie ». Le rapporteur au Sénat évoquait même le modèle d'un « noviciat laïque ».

Les grandes figures qui présidèrent à ses destinées, Lucy Prenant, Marie-Jeanne Durry, Josiane Serre, réussirent au contraire à assurer aux sévriennes un enseignement de très haut niveau, adossé à des recherches dans des domaines novateurs, tant en lettres qu'en sciences, leur ouvrant progressivement de brillantes perspectives de carrière internationale dans l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi dans les entreprises et la haute fonction publique, malgré des préjugés particulièrement forts dans le monde académique français.

Elles poursuivirent ainsi l'œuvre de M^{me} Jules Favre, la première directrice de Sèvres de 1881 à 1896, qui arracha l'enseignement féminin aux adeptes de « l'égalité dans la différence » pour imposer en toute discrétion l'ambition de l'égalité intellectuelle. Elles prirent le relais d'Eugénie Cotton, nommée en 1936 par le Front populaire à la tête d'une école désormais rattachée à l'enseignement supérieur, offrant la même qualité d'enseignement qu'aux ulmiens, après deux décennies où le destin des sévriennes était strictement limité à l'enseignement secondaire, tandis qu'une quarantaine de jeunes femmes brillantes était passée par l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, accréditant l'idée que l'excellence féminine ne pouvait être qu'exceptionnelle.

Dès 1944, Lucy Prenant, philosophe et résistante, ancienne professeur de khâgne au lycée Fénelon, reprit le flambeau, non sans rencontrer l'hostilité croissante des



milieux conservateurs jusqu'à son départ en 1956. Lucy Prenant avait dû batailler pour construire les bâtiments nécessaires à cette ambition, notamment une bibliothèque dont fut chargée Suzanne Dognon, épouse de Lucien Febvre, fondateur des *Annales*, nommée à ce poste dès 1936 et restée jusqu'à sa retraite en 1963. Elle avait obtenu une quatrième année pour les sévriennes s'orientant vers la recherche, elle les encouragea à entrer au CNRS et dans les universités, elle fut particulièrement attentive à la dimension internationale de leurs études et réussit à implanter durablement l'idée que « Sèvres », c'était désormais « Jourdan », et que les ambitions intellectuelles et professionnelles des sévriennes étaient pleinement légitimes.

En 1956, la nomination d'un professeur de la Sorbonne, Marie-Jeanne Durry, témoignait de la poursuite du même objectif avec d'autres moyens. Cette brillante universitaire mit au service de l'École son exigence, son ambition, son entregent littéraire, et battilla de nouveau, mais de nouveau en vain, pour obtenir la réunification des locaux utilisés par les sévriennes : « *Que notre Maison ait enfin sa maison !* » fut son leitmotiv. L'ENSJF était en effet coupée en deux, l'ENS-Ulm hébergeant rue Lhomond les laboratoires mixtes. Marie-Jeanne Durry obtint un terrain à Montrouge et y fit commencer les travaux, la rentrée du mois d'octobre 1968 devait délaisser Jourdan et se faire à Montrouge, « quand survinrent les événements de mai-juin et le rapt », selon ses propres mots rapportés par M^{me} Cavigneaux : les bâtiments de Montrouge considérés comme inoccupés furent d'abord entièrement dévolus à une autre institution avant d'être partiellement rendus à l'ENSJF.

Il fallut la nomination de Josiane Serre, en 1974, pour retrouver l'élan originel. Cette chimiste de haut niveau avait construit à Montrouge les laboratoires dont les sévriennes avaient besoin, en chimie, en informatique, en télédétection. Elle mit toute son énergie au service des élèves, poussant les littéraires comme les scientifiques à avoir davantage d'ambition et leur donnant les moyens de ces ambitions. Ouverture internationale, efficacité pédagogique, soutien aux recherches les plus innovantes : les témoignages de cette période montrent à l'envi à quel point les femmes devaient toujours en faire davantage pour être les égales des hommes. La fusion dans une école unifiée était projetée de longue date. Elle mit longtemps à se faire, sans doute autant parce que certaines femmes craignaient que la fusion n'exacerbe la concurrence jusqu'à l'éviction, que du fait de la condescendance tenace de certains milieux masculins.

Pour restructurer et diriger le nouveau département de Mathématiques et d'Informatique de la rue d'Ulm, après la fusion, Georges Poitou fit appel dans l'équipe des matheux de Montrouge à Michel Broué. Montrouge abrita également un laboratoire pionnier de géomorphologie littorale et de télédétection fondé par Fernand Verger, professeur de géographie à l'ENSJF. Grâce à lui les sévriennes eurent immédiatement accès aux découvertes les plus récentes de cette discipline.



La fusion des deux ENS, d'Ulm et de Sèvres, en 1988, mit un terme aux errances des sévriennes condamnées depuis 1940 à vivre « entre deux gîtes ». Les sites d'Ulm, de Jourdan et de Montrouge, assez vastes pour accueillir tout le monde, ne faisaient désormais plus qu'un. Bénéfique aux deux institutions d'origine sous beaucoup d'aspects, cette fusion porta pourtant un coup fatal au recrutement de mathématiciennes et de physiciennes à l'ENS. Tant que les concours étaient séparés, l'ENSJF accueillait chaque année de quinze à vingt mathématiciennes dont les carrières ultérieures n'ont jamais terni la réputation d'excellence des ENS dans ce domaine. L'attribution de la médaille d'or 2016 à la mathématicienne Claire Voisin l'atteste clairement. Mais, depuis la fusion des concours, les effectifs de filles reçues au concours maths oscillent selon les années entre zéro et quatre, pour environ quarante garçons. Des proportions voisines s'observent en physique. Anticipé par beaucoup d'enseignantes et d'enseignants scientifiques exerçant à Montrouge, ce résultat porte gravement atteinte au recrutement de femmes dans les carrières scientifiques, par absence croissante de modèles forts auxquelles pourraient s'identifier les jeunes filles au moment de s'orienter dans l'enseignement supérieur¹. La fusion eut aussi pour effet d'amputer lourdement les activités de recherche en chimie qui s'étaient développées sur le site de Montrouge.

En fait, la fusion des deux ENS consista surtout en une absorption de l'ENSJF par l'ENS de garçons. Les sévriennes sont devenues des normaliennes, ce vocable n'ayant jamais qualifié celles qui les avaient précédées. Et si ces normaliennes furent bien immédiatement les égales des normaliens, ce ne fut pas le cas des anciennes sévriennes, admises en 2000 seulement dans la communauté des archicubes et non reconnues comme « archicubesses ». Elles n'avaient notamment pas le droit au prêt à la bibliothèque littéraire de la rue d'Ulm, sauf par permission exceptionnelle ; et même lorsqu'elles exerçaient des fonctions d'enseignement à plein-temps à l'École, elles devaient renouveler chaque année leur inscription à la bibliothèque. Cette anomalie s'explique par l'incertitude sur le destin de la bibliothèque de Jourdan, comme on le verra, mais elle fut vécue par toutes les « anciennes » comme une immense vexation. De même, l'Association des anciens élèves est devenue, cette année seulement, l'Association des anciennes et anciens élèves...

Loin d'être un long fleuve tranquille, l'histoire de Jourdan est traversée d'inflexions et de moments critiques qui mirent plusieurs fois en cause son existence même. À l'origine, un pis-aller provisoire mais déjà heureux : des bâtiments en « préfabriqué » construits pour abriter l'ENSJF, expulsée de Sèvres dès le début de la guerre par les Allemands, son cadre originel, et de nouveau chassée en 1947 de l'abri américain, rue de Chevreuse, que lui avait prêté Columbia University dès 1942. Tandis que Lucy Prenant s'était immédiatement réjouie de trouver des locaux enfin convenables, après l'errance dans le froid et l'inconfort, pour Marie-Jeanne Durry



qui dirigea l'école, de 1956 à 1974, ni le site, ni les bâtiments n'étaient à la hauteur de l'institution : « Sèvres végétait sur un lopin de terre prêté par la Cité universitaire », d'ailleurs pressée de retrouver son terrain. Les murs des pavillons « construits pour durer cinq ans ne tenaient plus que par les couches de peinture superposées dont ils étaient enduits chaque année ». La recherche d'une implantation définitive dans un lieu plus approprié a longtemps mobilisé son énergie. Après plusieurs tentatives infructueuses au Quartier latin (la Maison des sourds-muets, rue de l'Abbé-de-l'Épée, en particulier), un nouveau site fut trouvé à Montrouge qui pouvait accueillir l'ENSJF dans toutes ses composantes, littéraires et scientifiques, enseignement et laboratoires. Dix ans de travaux (1958-1968) furent nécessaires pour la construction, les petites cours intérieures se voulaient des copies miniatures de la cour aux Ernests. En octobre 1968, moment choisi pour y emménager et accueillir la nouvelle promotion de sévriennes, le ministre changea d'avis et affecta les locaux, *in extremis*, et sous la pression des étudiants en médecine de Mai 68, à l'UER d'odontologie de Paris 5 et au Centre préparatoire aux études médicales de Paris 7 qui allèrent à leur tour les retransformer à grands frais. Marie-Jeanne Durry obtint finalement d'Edgar Faure, le 13 novembre 1968, un engagement écrit de restitution, qui ne fut que partiellement exécuté : sur les 25 000 m² initialement prévus, l'ENSJF n'en récupéra que 9 380, surface notoirement insuffisante pour y loger tout le monde. L'École perdait de nouveau son unité comme au début de la guerre, après vingt années de répit. Les sévriennes littéraires restèrent à Jourdan tandis que la directrice adjointe, Josiane Serre, dirigea le déménagement d'une partie des laboratoires de physique et chimie de la rue Lhomond à Montrouge qui devint le centre d'enseignement, de recherche et, pour beaucoup, de résidence des sévriennes scientifiques. Aujourd'hui encore la préparation à l'agrégation de sciences physiques se fait partiellement à Montrouge. Le génie du lieu, caractéristique de la « vieille maison », marqué par un fort attachement aux bâtiments, s'était transformé : les souvenirs de Montrouge sont souvent heureux, ceux de Jourdan plus mitigés, mais surtout la communauté des élèves scientifiques et littéraires s'était défaite.

Vingt-cinq ans plus tard, le site de Jourdan faillit bien faire les frais d'une même opération ministérielle. Une fois réalisée la fusion d'Ulm et de Sèvres, en 1988, Jourdan cessa d'être le foyer intellectuel et le lieu d'enseignements littéraires qu'il fut pour se réduire à une bibliothèque, un pot et un internat, de plus en plus délaissés par les filles au profit des thurnes et des salles de cours de la rue d'Ulm. Cet abandon partiel du site n'échappa pas au ministère. Un projet prévoyait que les 35 000 m² constructibles à Jourdan reviendraient à l'Inalco (Institut national des langues orientales), l'ENS se voyant attribuer en échange le terrain vague de la partie nord. Un concours d'architecte sélectionna Christian de Portzamparc, lequel conçut les plans d'un projet d'un campus mixte Inalco-ENS avec un partage raisonnable de



locaux. Le projet échoua pour deux raisons. La première est honteuse : la levée de boucliers des habitants des petits pavillons voisins, vivement soutenus par le maire du 14^e arrondissement, qui multiplièrent les recours contre le permis de construire en raison des craintes que suscitait pour leur confort l'installation d'un campus de l'Inalco et de ses étudiants étrangers ! La seconde est plus avouable : l'implantation d'un laboratoire d'économie, le Delta, en 1987-1988, suivie, dix ans après, de l'installation du département de Sciences sociales (1998), puis d'un laboratoire de sociologie, le Centre Maurice-Halbwachs (2002). Ces implantations successives réussirent à conjurer la menace en montrant aux autorités de tutelle que ce site de l'ENS était redevenu un lieu actif d'enseignement et de recherche, réunissant sur son campus des unités relevant de nombreuses institutions d'excellence : CNRS, EHESS, Ponts-et-Chaussées, Cepremap, Inra.

L'histoire est-elle terminée ? La Fondation de l'École d'économie de Paris (2005-2006), issue de la fusion du Delta avec d'autres laboratoires d'économie, et l'obtention par elle de crédits importants pour construire un nouveau bâtiment sur le site de Jourdan, faillirent à deux reprises tourner au drame. Lorsque Monique Canto-Sperber fut nommée directrice de l'ENS, en 2005, il était question que l'ENS renonce à la parcelle Jourdan, ce à quoi elle se refusa. En 2008, l'École d'économie de Paris vota une résolution pour quitter Jourdan ; un an plus tard, la mobilisation de tous en assura le maintien sur place. Le bâtiment enfin construit, et à Jourdan, sera partagé par les deux institutions. Il permet d'agrandir considérablement la capacité d'accueil, d'enseignement et de recherche du campus Jourdan, sans empiéter d'un centimètre sur le jardin, qui constitue depuis l'origine son trésor le plus précieux. Mais la dévolution de fait d'une partie du territoire de l'ENS à une fondation ne va pas non plus de soi. Google Maps n'identifie que l'« École d'économie de Paris » sur le site de Jourdan, avant même la prise en compte du nouveau bâtiment !

Note

1. Une étude récente a bien analysé les raisons d'un tel état de fait. Voir Marianne Blanchard, Sophie Orange et Arnaud Pierrel, *Filles + Sciences = une équation insoluble ?*, Paris, Rue d'Ulm, « Collection du Cepremap », 2016.

DE SÈVRES À LA CONSTRUCTION DE JOURDAN

L'ESPRIT DE SÈVRES ET LES TEMPS FONDATEURS (1881-1896) :
M^{me} JULIE VELTEN, VEUVE JULES FAVRE¹

Françoise Mayeur (1954 L)

Décédée en 2006, ce fut une pionnière de l'histoire des femmes. Son livre *L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, paru en 1977, est un travail fondateur.

Durant soixante années, l'École destinée à former les futurs professeurs de l'enseignement secondaire des jeunes filles, création originale de la Troisième République, fut installée à Sèvres. Elle en a gardé, tant qu'elle a vécu, le nom ; ses anciennes élèves continuent de s'appeler sévriennes. À partir de 1986, date où eut lieu le premier concours de l'École normale supérieure mixte, les élèves en cours de scolarité, comme celles qui furent alors admises, prirent le nom de normaliennes. Ce vocable ne qualifia jamais celles qui les avaient précédées : manifestation entre beaucoup d'autres d'une radicale différence entre l'École féminine à ses origines et l'École normale de la rue d'Ulm.

Le collège Sévigné, institution privée récemment fondée, et certaines des réflexions menées par la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire, soucieuse d'une pédagogie adaptée à la personnalité de l'élève, et désireuse de lui imprimer une direction morale, inspirèrent le promoteur de la loi, Camille Sée. Persuadé comme la plupart de ses contemporains que la vocation féminine n'est pas de combattre comme les hommes dans l'arène professionnelle et politique, le juriste qu'il était voulut donner au nouvel enseignement « la majesté de la loi ». Elle fut votée par « discipline républicaine » plus que par enthousiasme, le 21 décembre 1880.

La définition de la durée, du contenu exact et de la structure de l'enseignement nouveau, laissée au Conseil supérieur de l'Instruction publique et à l'administration



universitaire, imita beaucoup de l'usage des pensionnats. Cette élaboration n'était pas achevée que Camille Sée déposait en mars 1881 une nouvelle proposition de loi, texte de deux articles qui passa sans difficulté, dans la hâte d'une fin de session parlementaire, et fut promulgué le 26 juillet 1881 : était fondée une École normale de jeunes filles, destinée à fournir directrices et professeurs au nouvel enseignement. Là encore, existait un consensus pour que la direction et, si possible, les fonctions de professeurs soient confiées à des femmes. Le modèle de l'internat s'impose, comme dans toute école normale. Outre l'instruction à donner aux jeunes filles, « il importe autant, pour le moins, de former leur caractère et de les habituer à une vie sévère et recueillie ». Le modèle des écoles-internats pour former les futurs maîtres – le rapporteur au Sénat évoque même des « noviciats laïques » – l'a donc définitivement emporté sur les cours normaux qui, dans l'enseignement primaire, avec des fortunes diverses, ont pourvu dans beaucoup de départements à la formation des institutrices laïques. Au Sénat, un unique orateur de droite, Gavardie, essaie de tourner l'idée d'école normale en dérision : « Un séminaire laïque de jeunes filles, qu'on appelle professeurs femmes ; je ne connais pas ce monstre », sans rencontrer d'autre écho que les rires de ses rares collègues présents.

Chargé de mettre en œuvre la loi, le Conseil supérieur resta fidèle aux grandes lignes indiquées par le rapport. Les futurs professeurs seraient recrutés par concours et les élèves, une fois reçues, seraient entretenues gratuitement à l'École. Celle-ci ne bénéficiait pas pour autant d'un monopole : d'autres voies pourraient conduire au professorat, la concurrence était considérée comme désirable. Chemin faisant, un premier décret donnait aux établissements nouveaux le nom de lycées et collèges de jeunes filles, le lycée de Montpellier allait ouvrir au mois d'octobre, d'autres établissements à brève échéance. Il fallait donc se hâter d'ouvrir l'École normale. On envisagea, un court moment, de l'installer au château de Compiègne, puis à Écouen ou à Saint-Denis, à Fontenay, enfin, avec les futurs professeurs d'écoles normales primaires. Il fallait, disait-on, du « recueillement » aux élèves, mais une maison cependant accessible aux professeurs qui viendraient de Paris dispenser leurs cours, car on désirait les meilleurs maîtres. La direction de l'enseignement secondaire et le recteur Gréard tenaient à une distinction nette avec l'enseignement primaire. Les bâtiments en déshérence de l'ancienne Manufacture de porcelaines de Sèvres, parurent enfin répondre aux exigences. L'architecte Charles Le Cœur reçut la charge d'approprier rapidement la maison à sa nouvelle destination. Encombrés de châles et de chaufferettes, les souvenirs des premières sévriennes se rencontrent sur la nudité des lieux, le froid qui y régnait l'hiver, la jungle du parc, les décombres de bâtiments adventices, les tessons de vases, le dortoir commun qui fut le lot de la première année². Les travaux durèrent plusieurs années.



Le pavillon dit de « Lully » à Sèvres
(construit vers 1700).

Désormais, sous les auspices du directeur de l'enseignement secondaire Zévort et du vice-recteur de Paris Gréard allait se constituer l'établissement : direction, recrutement des élèves, d'un corps enseignant, adaptation au nouvel enseignement, puis à ses transformations. Trois dates jalonnent l'histoire de l'établissement jusqu'en 1940 : la première, 1924, est marquée par le décret de Léon Bérard qui décide de l'assimilation de l'enseignement secondaire féminin à son homologue masculin, la deuxième, 1936, voit le rattachement de l'École non plus à l'enseignement secondaire, mais à l'enseignement supérieur, la troisième, 1940, montre les sévriennes évacuées d'une maison bientôt occupée par les Allemands et vouées ensuite à l'errance.

Il fallait recruter pour l'École un personnel, alors qu'il n'en existait pas de tout prêt. Le ministre Jules Ferry aidé de l'administration nomma les premiers éléments du personnel en octobre 1881, tout d'abord la directrice, Julie Charlotte Velten, M^{me} Jules Favre. Veuve depuis janvier 1880 d'une figure de la République, elle était désireuse de se « rendre utile ». Hippolyte Maze, député de la Seine-et-Oise, la présenta à Jules Ferry, qui la choisit sans doute plus pour le nom qu'elle portait que pour sa longue et intéressante expérience pédagogique : il souhaitait le tact et la discrétion à la tête d'une institution controversée dans l'opinion. Née en 1834 à Wissembourg, fille d'un pasteur inspecteur ecclésiastique de l'Église luthérienne, M^{me} Jules Favre³ était arrivée très jeune à Paris. Elle était devenue sous-maîtresse au pensionnat évangélique de M^{me} Frèrejean, dans un quartier très retiré, puis à Versailles. À la mort de la maîtresse de pension, en 1860, elle en avait pris, entourée



de ses sœurs, la succession. M^{me} Frèrejean, fervente disciple de Jacotot, faisait régner une discipline « libérale », fondée non sur la contrainte, mais sur le sentiment que les élèves devaient avoir de leur responsabilité personnelle. Le rôle attribué à la volonté, les méthodes pédagogiques étaient calquées sur Jacotot au point qu'en 1856, le seul texte étudié au pensionnat était le *Télémaque* : « Sachez une chose et rapportez-y tout le reste. » Mais l'esprit de Julie Velten avait puisé à d'autres sources : Épictète, son livre de chevet, et Plutarque, mais aussi la Bible et *l'Imitation de Jésus-Christ*. Musicienne, elle avait également acquis une vaste culture en langue allemande.

L'empreinte de M^{me} Jules Favre allait marquer profondément les débuts de l'École, jusqu'au-delà de sa mort en janvier 1896. Il serait inexact de voir seulement là une influence protestante de plus dans l'Instruction publique d'alors, tant la personnalité de la directrice se révèle complexe dans sa droiture. Il lui fallut de l'héroïsme, semble-t-il, pour rester à son poste, car sa vie administrative fut « souvent douloureuse ». On avait cru devoir placer en même temps qu'elle une autre caution pour l'École : Ernest Legouvé. Cet homme de lettres aimable, âgé de 74 ans, avait un nom qui restait attaché à *l'Histoire morale des femmes*. Il reçut le titre d'inspecteur général, directeur des études. Ernest Legouvé avait mission de rassurer. Il voyait l'égalité des femmes avec les hommes comme « l'égalité dans la différence ». À l'École, il professa sous forme de vivantes causeries, tant que l'âge le lui permit : une femme devait avoir « des clartés de tout ». Mais il se sentit « dépassé dans ses prévisions » par la création des lycées féminins, estimait surchargés les programmes féminins et exerça son influence pour leur allègement. La réforme décidée en 1897 alla dans ce sens. La mésentente pédagogique entre Ernest Legouvé et M^{me} Jules Favre fut cependant complète, encore que discrète.

Tout autre était le dissentiment qui s'instaura entre la directrice et Octave Gréard, sous l'autorité de qui était placée l'École. M^{me} Jules Favre assistait souvent aux cours, faisait part de ses commentaires aux professeurs, travaillait avec eux à définir les concours auxquels il fallait préparer les élèves. Par deux fois, en 1885, au sujet de la discipline intérieure de l'École, en 1891, à la suite d'un grave désaccord avec le jury d'agrégation, elle offrit sa démission qui ne fut pas acceptée. Les raisons profondes de la discorde sont en fait de deux ordres. Son esprit d'indépendance ne pouvait se plier à la discipline du courrier administratif. Mais, plus profondément, il apparaît que M^{me} Jules Favre ne partageait pas toutes les prudences de l'universitaire Gréard et que ses directives lui parurent parfois tatillonnes. Attaché au modèle masculin de l'enseignement secondaire, il entendait transposer chez les jeunes filles la pédagogie et la discipline, mais craignait des études trop développées, d'autant qu'il voulait rassurer l'opinion publique. « Plus indépendants, nous étions plus hardis », disait Henri Lemonnier cinquante ans plus tard. La discipline extérieure n'était pas seule en cause : M^{me} Jules Favre « ne voyait de limites à imposer au développement intellectuel



de la femme que celles que ses devoirs l'amènent à s'imposer à elle-même⁴ ». Elle n'a donc jamais conçu, comme avait essayé de le faire le Conseil supérieur, d'études « *ad usum puellarum* ». L'audace de la pensée ne s'accompagnait cependant pas des moyens de la communiquer et de l'imposer hors de l'établissement. Non contente de refuser pour elle-même toute distinction ou décoration, elle maintint l'effacement extérieur de l'École.

M^{me} Jules Favre eut un rôle fondamental, en revanche, dans la formation de ce que les anciennes élèves appelèrent, très longtemps, « l'esprit de Sèvres ». Elle aurait voulu moins austère la discipline et ferma les yeux, en dépit du règlement, devant ce qui devint une coutume, le goûter, et organisa le fameux « bonsoir » qui laissa une telle trace dans le souvenir des premières promotions. Après une sorte de récréation, durant laquelle les élèves allaient danser au son du piano dans la salle de réunion, ou converser au long des couloirs, les élèves se rendaient à tour de rôle chez la directrice, qui les recevait à partir de huit heures et demie, et leur donnait une poignée de main par-dessus la table : « C'était, écrit Jeanne Crouzet Ben Aben, [...] quelque chose comme une sorte d'examen de conscience, chaque soir, de toute l'École, où était dressé, élève par élève, le bilan de la journée : à celle qui avait fait une leçon remarquée, un devoir intéressant, un sourire et une bonne parole ; à celle qui avait manifesté de fâcheuses tendances, un regard froid, quelquefois un reproche court, mais cinglant, à l'emporte-pièce ; à la seule façon dont était prononcé le traditionnel "Bonsoir, mon enfant", on sentait percer la satisfaction ou le mécontentement. Aussi, quel moment vaguement redouté que l'heure du bonsoir !⁵ » La directrice resta fidèle à cette coutume jusqu'au jour même qui précéda sa mort.

[...] Le buste en marbre de la « fondatrice » au chignon plat, à la petite pèlerine, eut une place d'honneur dans l'École tant que vécut celle-ci. À force de réserve, de dignité, dans une austérité qui n'excluait pas toute sensibilité, M^{me} Jules Favre avait réussi à faire de Sèvres, en peu d'années, une école d'âmes.

Notes

1. Cet article est extrait du *Bulletin de la Société des amis de l'École normale supérieure*, n° 201, juin-juillet 1996 (p. 3 sq.) intitulé : « Sèvres, une institution originale pour l'éducation féminine (1881-1940) » que nous avons renommé tout en supprimant l'essentiel de l'appareil critique. On trouvera l'article original sur le site de l'a-Ulm : <http://www.archicubes.ens.fr>. Pour en savoir plus sur Françoise Mayeur, voir Jean-Noël Luc, « Françoise Mayeur (1933-2006). Les territoires d'une historienne », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 115-116 | 2007, mis en ligne le 1^{er} janvier 2012, consulté le 1^{er} octobre 2016. URL : <http://histoire-education.revues.org/1418> ; DOI : 10.4000/histoire-education.1418
2. Un petit miracle de grâce demeurerait qui devint rapidement le symbole de l'École et sert encore d'emblème au CIEP qui lui a succédé : le pavillon Lully.



3. Elle aurait fait la connaissance de Jules Favre, qu'elle admirait, durant la guerre. Catholique d'origine, il fut éclaboussé par le scandale : une campagne de Millière en 1871, dans *Le Vengeur*, révéla le caractère irrégulier de sa première union. Sa compagne était morte en juin 1870 (cf. Maurice Reclus, *Jules Favre 1809-1880. Essai de biographie historique et morale*, 1912). Il fut hanté le reste de sa vie par le souvenir de Ferrières (l'entrevue de Ferrières, entre Jules Favre et Bismarck, 1870). Julie Velten commença à faire des traductions de l'allemand pour lui en 1871. Elle l'épousa civilement et religieusement, devant un pasteur, le 6 août 1874. Les amis de Jules Favre semblent avoir peu apprécié l'influence qu'exerçait sa femme sur lui : on fit courir le bruit de sa conversion au protestantisme.
4. L. Belugou, *Le Cinquantenaire de l'École de Sèvres 1881-1931*, Sèvres, hors commerce, 1932, p. 335.
5. J. Crouzet Ben Aben (1888 Lettres), *Grande Revue*, 25 mai 1907. Louise Belugou, Marguerite Aron, et même la romancière Gabrielle Réval (Gabrielle Logerot, 1890 Lettres), cette dernière dans un registre péjoratif, ont laissé des descriptions analogues qui montrent, formant la queue à la porte directoriale, « les élèves qui le désiraient (et c'était presque toute l'École), pour un bonsoir intime et respectueux » (L. Belugou, loc. cit., p. 337).

LES SÉVRIENNES, 1938-1945 : LA MARCHÉ VERS L'ÉGALITÉ MALGRÉ LA GUERRE

Nous avons choisi de reproduire ici quelques extraits de la plaquette parue en mars 1995 – *À l'École de Sèvres, 1938-1945* –, que vous pourrez trouver dans son intégralité sur le site de l'a-Ulm (<http://www.archicubes.ens.fr/>)

[...]

C'est au cours des années 1938 à 1945 que l'École normale supérieure de Sèvres est sortie de son état de pensionnat pour jeunes filles instruites, maintenues dans les conventions et traditions du début du siècle. En 1945, elle avait obtenu la quasi-égalité avec les garçons, dans les études, le choix des professions et les libertés individuelles.

C'est cette évolution – rapide, en dépit d'une interruption pendant la période rétrograde du Régime de Vichy et de l'occupation allemande – que quelques camarades sévriennes ont souhaité faire connaître. Ce sont des souvenirs personnels, rédigés avec un souci d'objectivité qui pourra peut-être intéresser les historiens.

Cette plaquette n'a pu être réalisée que grâce à l'Association des anciennes élèves et particulièrement à Françoise Mayeur, sa présidente, qui ont accepté d'en assurer le financement. Qu'elles en soient très vivement remerciées. Nous devons aussi un grand merci à Jacqueline Ferrand qui a résolument encouragé cette entreprise. Témoin et acteur privilégié, elle a stimulé nos mémoires et relu certains textes avec amitié et efficacité.



Promotion 1938

Françoise Dupont, 58^e Sciences physiques

Toujours, j'ai été guidée par des idées simples, voire simplistes :

- quand un pays est occupé, avili, pillé, aux citoyens de tout faire pour le libérer ;
- quand on est prisonnier, on s'évade ;
- on ne travaille pas pour l'ennemi.

Tout faire ? Longtemps, je dus me borner à lacérer les affiches de l'occupant, à sectionner sur les routes ses fils télégraphiques, à ignorer la presse et le cinéma vendus, à accumuler les pièces de monnaie...

Certes j'avais pensé à rejoindre l'Angleterre, prête à me lancer à la nage du Cap Gris-Nez, mais j'admis que j'y serais plus encombrante qu'utile – en supposant que j'y arrive. Plusieurs de mes amies avaient en France Libre leur père et/ou leurs frères, mais semblaient s'en contenter : Suzanne Siauve (59^e L) par exemple, dont j'appris seulement après la guerre qu'avec Suzanne Duchemin (61^e L) et Micheline Lechat (62^e L) elle avait convoyé des enfants juifs, que la famille Siauve hébergeait à Lille, avant de pouvoir les conduire à Trélon. Et c'est seulement en août 1943 qu'Odette Marie (58^e S), qui travaillait depuis un an dans le Réseau Vélites-Thermopyles, me dit qu'enfin on voulait bien m'y engager.

Bien sûr, je n'hésitai pas. Mais j'étais peu douée pour le Renseignement : je vois mal, je parle peu et bien des choses m'échappent. Au total, mon rôle y fut essentiellement de faire écran entre Madeleine – l'agent de liaison qui nous livra, suivie puis séduite par un Français de la Gestapo – et Marina, extraordinaire source d'informations sur le port de Dunkerque où les Allemands s'activaient.

L'évasion ? Impossible d'une prison (Loos-lez-Lille, puis Bruxelles-Saint-Gilles) si l'on n'a pas de complices. Mais je sentis mes narines s'ouvrir lorsqu'on vint m'appeler dans la cellule de Saint-Gilles pour me déporter.

Encore impossible entre la prison et le train : quelques évasions avaient réussi les semaines précédentes lorsque ce trajet se faisait à pied, de sorte que cette fois on nous boucla dans des cars, sous haute surveillance.

Par contre, dans le train, si les hommes étaient enfermés comme des bestiaux, les quarante-neuf femmes jouirent d'un wagon de voyageurs ; il s'avéra que les gardiens, au lieu de surveiller chacun un compartiment, s'étaient groupés avec quelques femmes de mauvaise vie et qu'il était possible d'aller dans les compartiments voisins, d'aller aux toilettes sans attirer leur attention. Aux toilettes, fenêtre étroite garnie de barbelés. Je pouvais toujours la casser – non sans crainte, bien sûr – mais ensuite... comment y passer ? Au moins fallait-il attendre qu'il fit noir et alors nous étions en Allemagne. Comment ai-je fait ? Probablement face au train, passant d'abord les



jambes mais où les mains s'accrochaient-elles ? De sorte que le bord de la vitre cassée releva mes vêtements et m'entailla profondément la cuisse, puis me repoussant pour tomber sur le ballast au grand dam de mes arcades sourcilières et de mon crâne, d'où l'inconscience prolongée – départ le 9 août 1944, réveil le 16 – qui explique le flou de mon récit.

Pas de souvenirs précis de cette première évasion, réussie puisqu'elle remplaça le Konzlag de Ravensbrück par l'hôpital de Hamm.

J'y étais depuis plus de deux mois (26 octobre 44) lorsque je tentai la seconde évasion. Il le fallait puisque, pour quelques jours seulement, j'avais dans ma chambre une Allemande bon teint et que la porte n'était plus fermée à clef. Je le pouvais puisque la compresse plaquée sur l'énorme blessure de la cuisse, récemment réduite par une application de nitrate d'argent, avait fait place à un bandage solide avec lequel la marche était possible. Il fallait d'abord sortir de la chambre avec manteau et chaussures, traverser l'hôpital, trouver la sortie, puis marcher vers l'Ouest. Tout cela sans mal, les ampoules aux talons me gênant plus que la blessure.

Le second jour, ayant passé la nuit dans une meule de foin, j'arrivai à l'hôpital de Dortmund, recherchai, pour m'installer, le Bunker : à Hamm, dans cet abri de béton, les civils se réfugiaient pendant les alertes ; ceux qui n'avaient plus de logement y vivaient en famille. À Dortmund, le Bunker n'étant pas public, le gardien me remit aux infirmières à qui je demandai asile pour la nuit, trop mal en point, expliquai-je, pour rentrer au logis. Le lendemain, ma température dépassant 40°, l'infirmière m'interdit de repartir. Mais la deuxième évasion me faisait passer de la condition de déportée résistante – Terrorist ! – à celle de « travailleuse libre ». Évidemment, le séjour fut plein d'émotions, car on pouvait découvrir mes mensonges et me mettre en prison ou dans un camp. C'est la veille de Noël que j'aurais dû partir comme beaucoup d'autres, mais cette annonce imprévue m'avait tant effrayée que fièvre et diarrhée me rendirent incapable de sortir. La semaine suivante, j'étais d'attaque... mais il n'y eut pas à livrer de bataille et c'est très officiellement que je quittai l'hôpital de Dortmund, munie d'un certificat attestant que je n'avais pas de tickets de ravitaillement, d'un autre signalant que ma blessure était améliorée mais pas guérie.

Départ sans évasion, mais j'ai bien amélioré ma situation : je sais quelles villes il faut atteindre – Essen, Duisburg, Mors... – j'ai deux bandes de gaze pour protéger mes talons, j'ai un peu d'argent – d'un prisonnier français logé à l'hôpital – et, par ces vents favorables, une confiance nouvelle. Je commence à pied, puis m'enhardis et emprunte un tramway, puis un train inopinément bloqué à Duisburg. Nuit dans la gare, matinée dans les rues où des coups de feu chassent la dure année 44. Pleine d'espoir, je me souhaite une bonne année 45 et repars à pied vers le Rhin et le front.



Le Rhin se traverse sans mal : une demi-heure d'attente pendant laquelle je ne cherchai pas à attendrir la sentinelle, mais à trouver une idée : un signe de la main me donne la solution.

Quelques kilomètres dans une voiture de la Wehrmacht, beaucoup plus à pied pour arriver à Geldem. Cette nuit dans un camp de Polonaises très accueillantes, la suivante dans une étable, et à Bergen c'est le front. J'y suis reçue gentiment (café, biscuits) puisque je prétends, après un séjour à l'hôpital, devoir rentrer à la ferme où je travaillais avant d'être blessée. Mais, bien sûr, je suis refoulée, emmenée de poste en poste car on ne sait que faire de moi. Deux jours dans la Salle de Police d'Uedem, deux heures horribles à Düsseldorf où certains rugissent dans leur cage de béton, trois semaines dans la charmante petite prison du village de Ratingen où j'attends qu'on ait « vérifié » mes affirmations. C'est aux Canadiens qu'il faudrait poser la question puisqu'ils occupent les lieux où j'étais censée travailler ! Conclusion : on m'envoie comme aide de cuisine dans un restaurant de Düsseldorf. J'en file après quelques jours, munie de chaussures prêtées par le cordonnier qui répare les miennes, d'un pansement fraîchement refait par une infirmière, de la connaissance des villes proches du front, du carton qui m'envoyait au restaurant, plus crayon et gomme qui me permettront d'y inscrire successivement les noms des villages à traverser.

Le 6 février, j'atteins de nouveau le front, à Rürich. Impossible de passer car tout est inondé, dit l'officier qui me fait conduire au village voisin, Baal, où logent deux femmes de la « Flak ».

Renvoyée vers Essen, je crois bon d'attendre le soir pour reprendre la route de Rürich, mais elle est gardée. Au bruit de mes pas, la sentinelle s'inquiète, alerte son camarade, mais ils n'osent s'approcher et, par les champs, je regagne mon abri. Au matin, la route est libre... mais la pancarte « Minnenfelder » m'explique la crainte des soldats. Invulnérable, je continue vers les régions inondées, et c'est dans l'eau jusqu'au cou qu'on me repêche.

Je repasse de poste en poste – quel ballot encombrant ! – et aboutis dans un « Arbeitserziehungslag » où l'on entend les obus émis d'un côté éclater de l'autre : si je ne passe pas le front, il finira bien par me passer dessus. Mais non, je suis ramenée vers Düsseldorf par un vieux gardien auquel je fausse compagnie à Munchen-Gladbach : il prendra le train tout seul !

Nouvelle marche dans la campagne, nouvel arrêt à l'entrée de la zone des armées, mais cette fois le gars qui m'interroge ne veut pas me croire. Après l'habituelle obstination, il me faut bien reconnaître que le carton a été gommé progressivement, les autres papiers du porte-cartes établissent alors ma perfidie et la crédulité de tous ceux qui m'ont laissé passer. Abandonnant son poste – quelle imprudence ! – le soldat me conduit à quelques kilomètres dans un camp de travailleuses russes. Comme



les précédentes (Polonaises de Geldern, Russes de Rath) celles-ci m'accueillent avec joie et fierté : une Française ! Le commandant du camp dit et répète qu'il est un bon père. Je suis décidée à attendre là les Américains tout proches. Mais le lendemain le « bon père » prétend me faire travailler (travail de guerre, qui plus est) et je reprends la route le surlendemain. Que faire ? Essayer la Suisse, le front russe ? Heureusement, il faudrait un laissez-passer pour rentrer dans l'Allemagne civile alors que je suis dans la zone militaire.

Alors, je me terre dans l'église du village de Bracht et n'ai qu'une petite semaine à attendre l'arrivée des Américains, le 1^{er} mars 1945.

Jeanne Laurent-Jacques, 59^e Lettres, philosophie

S'il se trouva, dans la promotion littéraire de 1939, cinq « philosophes », ce ne fut nullement par hasard, mais ce fut rendu possible par la transformation des études et des examens des normaliennes : nous pourrions désormais préparer en Sorbonne licence, diplôme, agrégation. Dans cette perspective, et avec l'appui pleinement efficace de M^{me} Cotton, de rares pionnières nous avaient précédées et nous accueillait pour constituer avec nous un groupe déjà important, pour nos va-et-vient entre les cours à Sèvres et les cours à Paris : nous avions la chance d'intégrer au moment favorable... ?

Mais cet automne de notre arrivée à l'École était aussi, malheureusement, celui d'un autre commencement : de la guerre, qui devait faire de notre existence de normaliennes une période étrange et difficile, d'abord pendant la « drôle de guerre », où toute préparation paraissait comme conditionnelle, puis pendant les trois années d'occupation : alors que nous ne pouvions pas ne pas nous poser de questions sur nos « privilèges », acceptés en pleine tourmente.

À la fois se réalisait pour nous un grand désir, appuyé de gros efforts : mener dans les meilleures conditions les études dont nous avions rêvé, et nous former à l'enseignement de notre choix : la philosophie. Mais le fascisme, le nazisme étaient en marche, et notre petit cercle de « cogiteuses » se trouvait, brusquement, resserré par une angoisse commune : que ce déferlement saccage nos convictions, nos valeurs, notre engagement dans la pensée et dans l'enseignement. Et, dans le déroulement de la défaite, de l'institution de l'État de Vichy, les choses allaient survenir pour nous de manière fort ambiguë, et qui peut nous laisser encore un amer malaise : tout serait, dans le monde, encore plus tragique que ce que nous avions redouté (bombardements massifs sur les villes, exode, camps de concentration et d'extermination) tandis que nous serions, d'une maison à l'autre, de Sèvres à Chevreuse, extrêmement protégées et favorisées dans notre travail et nos examens.



Cette sorte de confinement en serre, si souvent décrit dans l'ancienne « Sèvres » féminine, s'était-il donc, malgré la réforme des études et l'irruption de la guerre, maintenu et prolongé, en raison, justement, des risques vécus dans la vie quotidienne ? Pendant notre première année, jusqu'en juin 1940, la vigilante attention que M^{me} Cotton portait à notre sécurité et à notre santé pouvait être reçue comme venant d'une instance maternelle, et adressée à chacune d'entre nous également, selon ses problèmes, ses hésitations et ses aspirations. Avec l'occupation de l'École, la migration à Paris, les conflits surgis jusque dans notre communauté, les sollicitudes de la nouvelle administration pouvaient nous apparaître comme plus sélectives, plus autoritaires aussi : on nous installait, avec le moins d'inconfort et d'inconvénients possibles, dans notre « bulle » élitiste, nous coupant parfois de nos solidarités naturelles. De même que le Maréchal s'était donné pour mission de sauver la nation française, ne fallait-il pas sauver l'École, une promotion après l'autre, des dangers physiques et intellectuels qui la menaçaient ? « Pour éviter toute répression », sur l'École, les élèves juives seront rayées du contingent. N'apparurent-elles pas, pour finir, comme « admises à titre étranger », ne pouvant prétendre au statut de fonctionnaires de l'Éducation nationale ? À chacune de trouver son salut...

Mais peut-être faut-il attribuer aussi cette sorte de « coconisation » où nous nous sentions bien, il faut le dire, à la continuité sans défaut de l'enseignement philosophique dispensé encore par la Faculté, dont le contenu nous venait tout droit, pour l'essentiel, de la grande école spiritualiste française, et qui se prévalait d'opposer, comme une résistance à tous les affronts, la pensée des Renouvier, Lachelier, Hamelin, avec Brunschvicg toujours présent. Nos professeurs d'histoire de la philosophie, avec Émile Brehier, nous initiaient minutieusement aux classiques, de Platon à Kant, mais n'apparaissaient pas au programme ni Hegel, ni Marx, ou Nietzsche. La philosophie allemande contemporaine : Husserl, Jaspers, Heidegger, ne semblait pas encore exister.

Il y avait, cependant, le côtoiement journalier de nos condisciples en licence et en agrégation, en Sorbonne. Là, nous trouvions aggravées d'année en année, les mêmes difficultés qu'eux : dans des amphithéâtres glacés l'hiver, avec l'obstacle de la peur de communiquer sur les questions les plus vitales, avec le manque de moyens de diffusion des cours. Mais nous avions l'immense avantage de disposer de nos propres bibliothèques d'École, de pouvoir toujours nous procurer immédiatement les ouvrages nécessaires à nos travaux, de faire, généralement, accepter nos exposés. Nous pouvons évoquer cet alibi de toujours, à la demande, communiquer nos notes mises à jour à des camarades moins réguliers ou plus perdus que nous. Toutefois, nos amitiés restaient « internes » : on n'avait guère le loisir de flâner pour se connaître dans une Sorbonne de guerre. De plus, nos débats d'idées se faisaient, plutôt, autour des cours que nous offraient, à l'École même, M. Le Senne et M. Laporte, et même



au jardin, avec l'agrément d'un échange épicurien... Et c'était là un « huis-clos » qui n'avait plus rien de l'enfer, de l'enfermement que Sartre montrait alors sur une scène parisienne, un lieu d'incommunicabilité, que la guerre engendrait ailleurs.

Le dialogue, vital pour nous, se faisait donc au cœur même de notre existence à l'École : entre les cinq, ou plutôt sept, philosophes, et avec quelques physiciennes qui, par affinité (Jeanne Marintabouret le dit dans son texte) se joignaient très volontiers à notre groupe, dans nos soirées, nos loisirs, nos promenades, nos sorties. Le débat entre nous n'avait plus rien d'académique : il y avait mari, fiancé, frère, amis, parfois famille, menacés, comme soldats, comme prisonniers, comme évacués, ou vivant dans le Nord ou dans l'Est, dans des zones devenues presque, ou tout à fait allemandes. Le partage, mais aussi le choc des idées se faisait en même temps que le partage du ravitaillement reçu par certaines, occasion de pique-niques dans les « turnes »...

Ces affinités étaient manifestées, sans doute, à partir d'origines communes entre provinciales, de Bretagne, d'Auvergne ou du Midi ; entre filles de familles modestes, d'instituteurs, de postiers : des « boursières ». Adolescentes, nous avons connu le temps du Front populaire, nous sortions en auberge de jeunesse, et avons détesté l'après-Munich, et le saccage de nos convictions les plus profondes, de non-violence. Au cœur de nos débats, aussi tendus qu'amicaux, la question : comment, sans toutes les compromissions, rester fidèle à ce refus de l'inhumanité guerrière ? Rester responsables ?

Que pouvions-nous faire ? Quelques-unes ont opté pour la Résistance : la force peut n'être pas la violence. Moins nombreuses celles qui estimaient pouvoir ruser avec l'ennemi : dans la mesure, au début au moins, où il se présentait comme... européen et socialiste (choix de Marcel Déat). Pour la plupart d'entre nous, ce furent des épisodes d'aide clandestine aux victimes civiles, aux Juifs, à des enfants menacés dont nous accompagnions la fuite, d'un métro à l'autre, par tout petits groupes, d'un accueil à l'autre, par des associations informelles, souvent chrétiennes. C'était là pour nous, qui rencontrions souvent le pasteur Roser et connaissions l'asile du Chambon-sur-Lignon, une sorte d'évidence pour un engagement juste. En même temps nous avions conscience que ce choix était plus facile et, parce que moins destructif dans l'ordre des valeurs, encore fort sécurisant.

Lorsque aujourd'hui, cinquante ans après, ayant traversé dans tous les aspects de notre existence, privée et publique, de femmes et d'enseignantes, les fantastiques mutations que l'on sait, et vu ressurgir, un peu partout et à tout moment, toutes les formes de mépris humain : les formes sauvages de la torture, du viol, des crimes racistes, de la purification ethnique et les formes hautement techniques, « évoluées », des manipulations de masse, de l'aliénation par les médias, et des « lois économiques »,



L'entre-deux gîtes (souvenirs sur les années 1945-1949)

comment donc maintenant, pourrions-nous regretter qu'à vingt-cinq ans nous ayons pu affirmer, comme seule réponse évidente à la guerre, la relation respectueuse de l'être humain à l'être humain ?

Ce qui fait comprendre aussi pourquoi scientifiques et philosophes se rejoignaient plus volontiers dans leurs disciplines. Ne disons pas que les « littéraires purs » ou les « mathématiciens purs » se sentent moins responsables que ceux qui font profession de signifier les valeurs et de marquer les repères en les recréant, ou que ceux qui régissent la production scientifique de toutes les puissances de l'Homme sur la nature : peut-être était-ce là, du moins, consacrées à l'étude en pleine barbarie, ce à quoi nous nous sentions vouées, les physiciennes et les philosophes, nous qui allions faire de l'enseignement, de la recherche, notre principale raison d'être dans un monde en reconstruction et, combien encore, conflictuel.

[...]

L'ENTRE-DEUX GÎTES (SOUVENIRS SUR LES ANNÉES 1945-1949)

Simone Reissier-Bertière (1945 L)

Agrégée de lettres classiques en 1948, elle fut professeur de classes préparatoires à Bordeaux de 1952 à 1964, puis maître-assistant de littérature générale et comparée jusqu'à sa retraite en 1986. Passée ensuite à l'histoire et devenue écrivain, elle est l'auteur de nombreuses biographies historiques (xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles).



Lucette Vidal (1945 L)

Agrégée de grammaire en 1949, puis licenciée en russe, elle choisit de faire, dans divers lycées, une carrière qu'elle interrompit pendant deux ans pour des fonctions de lectrice à l'Université de Leningrad. Son dernier poste : le lycée Marie-Curie à Sceaux. À la retraite depuis 1985, elle en a profité pour passer une licence de grec moderne.

Notre promotion – celle de 1945 – vécut matériellement sous le signe de la précarité. Chassées de Sèvres par la guerre, les élèves de l'École avaient trouvé un refuge temporaire à Paris, au cœur du quartier Montparnasse, dans une maison appartenant à des Américaines. Désormais celles-ci réclamaient leur bien. Il n'était plus question de nous faire réintégrer nos anciens pénates puisque nos études nous imposaient désormais de fréquenter la Sorbonne. Que faire de nous ? Nous eûmes rue de Chevreuse deux ans de sursis, suivis de dix-huit mois de purgatoire, avant de pouvoir emménager à Jourdan au printemps de 1949.



C'est donc à Reid Hall que nous débarquâmes à la rentrée de 1945. L'espace habitable étant réduit, nous fûmes informés qu'il convenait de « coturner ». À la différence de la rue d'Ulm – où les garçons couchaient en dortoir et disposaient d'une salle de travail, dite « turne », réunissant quatre à cinq d'entre eux –, nous avions en tout et pour tout une seule pièce, assez vaste, mais qu'il fallait partager avec une compagne. Ce régime, qui peut sembler rude, fonctionna sans trop de frictions. Des liens s'étaient noués en khâgne, facilitant la répartition. L'unique Lyonnaise trouva une âme sœur auprès de l'unique Bordelaise : se noua entre elles une amitié qui a traversé les années intacte : les voici cosignataires de quelques souvenirs.

Disons-le d'emblée, l'immeuble de la rue de Chevreuse, où nous n'étions pas chez nous et où nous ne devons pas rester, avait été entretenu à moindres frais par notre administration. Confort spartiate. Notre cabinet de toilette commun n'était desservi que par de l'eau froide, avec possibilité d'en faire chauffer dans un broc sur le gaz au rez-de-chaussée. La plupart des salles de bains avaient été désaffectées et les seules accessibles ne fournissaient pas d'eau chaude. Mais notre génération était aguerrie et l'hygiène n'en souffrit pas. En juin 1947, lorsque grimpa la température, la douche rafraîchissante du troisième étage fonctionna à plein régime avec force éclaboussures. J'ai encore dans l'oreille le hurlement de l'intendante ouvrant la porte des étages inférieurs : dans les baignoires, qui lui servaient de silo pour ses réserves de féculents, haricots secs et pois chiches avaient germé sur fond de pourriture et s'apprêtaient à fleurir. Que de méfaits n'avons-nous pas commis pour lutter contre l'adversité ! Le chauffage central atteignait mal certains locaux, notamment les ateliers d'artistes, à grands vitrages orientés au nord. Nos radiateurs électriques faisaient fondre les plombs et nous les remplaçons par des épingles à cheveux qui transféraient les disjonctions de courant aux bureaux, douillettement chauffés, de l'intendance. La malheureuse Melle Chauveau ne nous en voulut pas trop. Elle n'y pouvait rien. Mais dans les domaines de son ressort, elle ne faisait pas les choses à moitié. Elle accomplit des prodiges pour nous nourrir, bien mieux que nous ne l'avions jamais été depuis des années. Justice lui soit rendue pour cela ! Grâce à elle, les lieux gardaient quelque chose de familial. Nous avons colonisé le jardin et apprivoisé une chatte blanche, que nous baptisâmes Sémiramis, sous l'œil amusé de Joseph, le gardien, qui l'adopta bientôt en lui restituant son identité sous le nom de Tonton.

Trève d'anecdotes, l'essentiel est ailleurs. Difficile d'imaginer aujourd'hui ce que put être l'entrée à l'École, à l'automne de 1945, pour les vingt-trois littéraires sorties victorieuses des épreuves du concours. La paix était enfin revenue et l'avenir s'annonçait plein de promesses. L'École fut d'abord, surtout pour les provinciales, une fabuleuse bouffée d'oxygène. Après tant d'années grises, voici que s'offraient à foison chemins d'évasion et de découverte. Nous étions en plein Paris. Sur le chemin de la Sorbonne, la traversée du Luxembourg était prétexte à détours buissonniers



au rythme des saisons. Que les professeurs dont nous y suivions les cours nous pardonnent : peu d'entre eux nous ont laissé des souvenirs. Non point que ces cours fussent dépourvus d'intérêt. Mais ils n'avaient pas le mérite de la nouveauté. La reconstruction du pays était à l'ordre du jour. L'actualité politique et culturelle nous passionnait. Nous préférons enrichir l'étude des classiques de rencontres avec des écrivains vivants, philosophes ou poètes, que l'École invitait à notre demande. Avec des journalistes aussi. Aucune pression ne pesait sur nous. Bien que membre dirigeant du Parti communiste, notre directrice, M^{me} Prenant, s'en tenait à une stricte neutralité et l'influence de notre condisciple Annie Becker (plus tard Kriegel), alors marxiste militante, était contrebalancée par un groupe tala très actif. Solides, mais courtois, les débats d'idées autour de quelques invités de marque – militants du PC contre tenants de la démocratie chrétienne – ne viraient pas à la polémique.

Tout nous semblait possible. Des activités annexes nous étaient proposées, de tous ordres et pour tous les goûts. Nous pouvions, sur place, faire du piano ou du violon, apprendre une nouvelle langue vivante, ou bien suivre à l'extérieur les enseignements de notre choix. L'une de nous deux fréquenta assidûment pendant trois ans ceux de l'École du Louvre et s'initia à l'allemand pour pouvoir exploiter la bibliographie sur les vases grecs auxquels elle consacra son mémoire. L'autre, plus extravertie, était fascinée par le monde extérieur, prête à toutes les excursions, visite de l'imprimerie d'un grand journal ou promenade en barque dans les hortillonnages d'Amiens. Et nous glanions au jour le jour dans l'immense moisson offerte par Paris. Monuments et musées revivaient dans la lumière retrouvée. Théâtres, concerts étaient alors abordables pour nos budgets pourtant réduits à la portion congrue du « pécule¹ ». Quelques-uns ont fait date : le *Caligula* de Camus, avec Gérard Philipe dans le rôle-titre, Jovet dans *L'École des femmes*, Lawrence Oliver dans *Le Roi Lear*. Pour la musique : *Orphée et Eurydice* de Glück, les quatuors de Beethoven au Théâtre des Champs-Élysées, un concert de George Enesco... Et nous allions danser, parfois, dans les bals d'étudiants qui refleurissaient. Le plus célèbre était celui de la rue d'Ulm, dont Sèvres s'efforça vainement d'offrir l'équivalent : il lui manquait la tradition et les locaux.

Comment parvenions-nous à travailler, dira-t-on ? En fait, encadrées par des horaires de sortie nocturnes fort restrictifs, nous passions tout de même le plus clair de notre temps à bûcher sur place, en vue de diplômes que nous tenions à décrocher. Pour les littéraires, qui constituaient le gros de la promotion, le certificat de grammaire et philologie faisait figure d'épouvantail et l'obtention de la mention très bien fut pour l'une de nous un exploit célébré. Nous ne visions pas l'enseignement supérieur. L'agrégation, d'ailleurs fort difficile², devait nous ouvrir, dans le secondaire, des carrières qui nous permettraient de transmettre ce que nous avions reçu. Faut-il parler de vocation ? Ayant aimé la littérature ou la philosophie, l'histoire



ou les langues comme élèves, nous continuerions tout naturellement à les pratiquer comme professeurs. Le passage ultérieur d'une moitié d'entre nous à l'université dut moins à un plan de carrière, comme pour les garçons, qu'à l'appel d'air créé par l'arrivée dans le supérieur des enfants du babyboom.

Nous étions bien acclimatées rue de Chevreuse. Mais à la rentrée de 1947, il fallut restituer les lieux à leurs légitimes propriétaires. Les littéraires trouvèrent à la Maison des étudiantes, boulevard Raspail, une hospitalité austère, tandis que les scientifiques emménageaient au foyer Concordia, proche des irremplaçables laboratoires de la rue d'Ulm. La rupture heureusement n'était pas totale. Les repas nous réunissaient à mi-chemin, au lycée Montaigne, dont l'intendant avait accueilli sans joie – c'est un euphémisme – ce surplus de bouches à nourrir. Le contraste était rude avec l'année précédente ! Une purée de pois cassés particulièrement infâme, qu'on nous resservait jusqu'à épuisement, déclencha une révolte qui nous valut quelque amélioration. Pour l'hébergement, en revanche, nous avions gagné un peu d'espace : les agrégatives avaient une chambre individuelle. Mais l'inconfort était analogue. Au cœur de l'hiver, lors d'une panne de chauffage prolongée, l'eau gela au fond de nos lavabos. Quelques-unes prirent froid, durent s'aliter : impossible d'aller à Montaigne. Les plus dévouées de leurs camarades se firent nourricières et gardes-malades à la satisfaction générale. Cependant leur dévouement n'empêcha pas la vie collective de s'étioler, faute d'un cadre approprié. L'envie de sorties nous passa. Nous nous concentrâmes sur notre travail, qui s'en trouva bien. Mais cette année reste pour nous marquée d'une pierre noire.

1948 fractura la promotion : quelques-unes quittèrent l'École, agrégation en poche. D'autres, qui avaient choisi d'étaler leur cursus sur quatre ans, s'attelèrent à la préparer. À l'une d'elles de prendre la parole ici, pour conter l'ultime épisode qui mit fin à l'errance de cette promotion sans domicile fixe.

La mixité du cursus universitaire interdisait le retour à Sèvres, trop éloigné de la Sorbonne. La fusion avec la rue d'Ulm paraissant alors inimaginable, il nous fallait un gîte. Dès que fut fixé le départ de Reid Hall, l'administration s'était mise en quête. Il ne manquait pas de locaux détournés de leur destination pendant la guerre et se trouvant libérés. Mais la concurrence était rude. Diverses suggestions furent lancées, des rumeurs coururent, sans fondement. De quel droit délogerait-on les sourds-muets à notre profit ? Comment laisserait-on transformer le prestigieux Hôtel Lutetia en pensionnat pour jeunes filles, si douées fussent-elles ? Une solution s'imposait : construire une maison qui nous fût spécifiquement destinée, une vraie école qui nous fût propre. Mais, pour en édifier une qui fût digne de ce nom, il fallait du temps et de l'argent. On n'avait ni l'un ni l'autre. On s'orienta donc vers une solution transitoire : des bâtiments préfabriqués nous hébergeraient en attendant qu'on



nous construisie notre École. Un vaste terrain s'y prêtait, au 48 boulevard Jourdan, à l'angle de la rue de la Tombe-Issoire, tout près de la Cité universitaire, bien desservi par le métro et les bus. On dressa des plans conçus de façon fonctionnelle. L'espace permettait de disséminer divers pavillons de modeste hauteur. Le plus vaste d'entre eux abriterait l'administration et les activités communes, les autres étant destinés au logement des élèves.

Préfabriqué ou pas, la mise en place de ce jeu de cubes prit plus de temps que prévu. Nous ne pûmes y emménager qu'aux vacances de Pâques de 1949. Cette date, si proche des épreuves du concours, n'était assurément pas celle que nous aurions choisie. C'était notre dernière année, pour un enjeu décisif. Les ultimes révisions nous accaparaient. Mes souvenirs sont donc limités. Le premier contact fut favorable. Les locaux flambant neufs me parurent pimpants, accueillants, lumineux. Fini le coturnage imposé. Je pris possession avec plaisir de ma chambre individuelle, confortable, bien agencée, avec un cabinet de toilette correct pour l'époque. Dans le jardin, agréablement dessiné, les arbres étaient tout jeunes, les massifs de fleurs et les pelouses pointaient à peine hors du sol. Mais c'était une promesse de repos, de calme et de détente. Sans le bruit de la circulation sur le boulevard, on aurait pu se croire à la campagne.

Les conditions de travail étaient excellentes. Nous avons retrouvé avec plaisir la bibliothèque (où était-elle donc passée, du temps de Raspail ?). Certes elle n'offrait pas le même luxe que celle de Chevreuse, avec ses lambris patinés et sa haute galerie courant autour du saint des saints où officiait naguère M^{me} Febvre (1916 L), épouse de l'éminent historien co-fondateur des *Annales*. Mais elle avait pris un coup de jeune, mieux éclairée, mieux rangée et plus facile à consulter. Nous étions bien encadrées. Les agrégées répétitrices logeaient sur place ou y disposaient d'un bureau. L'immeuble d'en face, au 95, était entièrement peuplé d'universitaires de haut grade, qui n'avaient que la rue à traverser pour venir chez nous. J'ai gardé un souvenir très vif du professeur Séchan, éminent helléniste – le grand-père du chanteur actuel Renaud – qui avait malicieusement placé son cours très tôt, à 8 heures du matin si je me souviens bien. Et il souriait *in petto* de voir une escouade de lève-tôt mobilisée pour noter ses moindres propos à l'intention des paresseuses traînant au lit.

Matinale, je l'ai toujours été et j'ai eu plaisir à reprendre à Jourdan les cours de gymnastique de M^{me} Cury, qui ne manquait pas de nous rappeler qu'il n'y a de *mens sana* que *in corpore sano*. C'est sans doute à elle que je dois, pour une large part, d'être encore en bonne forme. Il m'est arrivé, au fil des ans, de revisiter avec le même plaisir et la même reconnaissance ce logis prétendument « provisoire », qui, narguant la dégradation affectant désormais tant de choses, survit depuis plus de soixante ans et continue d'offrir ses services à l'École mixte issue de la fusion. Quant à moi, dit en



écho la coturne envolée la première, si j'ai raté l'installation à Jourdan, j'y suis venue plus tard comme chargée de cours complémentaires et il me suffit d'apercevoir de la rue les pavillons familiaux pour me sentir solidaire de ceux ou celles qui y vivent aujourd'hui.

Notes

1. Le statut de fonctionnaire, assorti d'un traitement, ne fut accordé que plus tard aux élèves des écoles normales.
2. Il y eut une année où, les promotions se chevauchant, l'École présenta trois candidates à l'agrégation de philosophie pour un seul poste mis au concours.

QUELQUES FRAGMENTS DE LUCY PRENANT

Frédérique Matonti (1978 L)

Professeure de science politique (Université Paris I-Panthéon-Sorbonne), elle a consacré sa thèse aux intellectuels communistes. Elle travaille aujourd'hui sur le « moment structuraliste » et sur l'histoire sociale des idées. Une autre partie de ses travaux porte sur les représentations des corps politiques ainsi que sur le genre. Son ouvrage sur *Le Genre présidentiel*, paraîtra aux éditions de La Découverte en 2017.



A l'exception de quelques grandes figures, les intellectuelles françaises sont restées dans l'ombre. Même si les études de genre ont permis un début de rattrapage, leurs sujets de recherche, leurs pratiques – comment concilient-elles travail domestique et travail intellectuel ? quels sont les effets du passage par des institutions scolaires non mixtes et aux programmes pour partie distincts ? –, leurs réseaux de sociabilité sont méconnus. Ce portrait de Lucy Prenant, dont peu de traces subsistent, reste donc à compléter¹.

Formation

Lucy Prenant fut nommée à la tête de l'ENSJF par un arrêté du 30 août 1944, signé du secrétaire général à l'Éducation nationale « délégué par le Gouvernement provisoire de la République », le psychologue Henri Wallon. Le texte mérite attention. Lucy Prenant est désignée comme « agrégée de l'Université, professeur au lycée Fénelon ». Elle vient remplacer Eugénie Cotton-Feytis, « non acceptante² ». En réalité, en vertu du statut des juifs de 1940, Lucy Prenant fut mise à la retraite d'office tandis qu'Eugénie Cotton, nommée directrice par le ministre de l'Éducation nationale du Front populaire, Jean Zay, fut remplacée par Edmée Hatinguais, nommée par Jérôme Carcopino, secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse, par un arrêté



du 31 juillet 1941³. En enjambant Vichy, l'arrêté de 1944 s'inscrit dans la droite ligne de l'ordonnance du 9 août 1944 qui précise que la République « n'a pas cessé d'exister [et que] sont en conséquence, nuls et de nul effet tous les actes constitutionnels, législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution, sous quelque dénomination que ce soit, promulgués sur le territoire continental postérieurement au 16 juin 1940 et jusqu'au rétablissement du Gouvernement provisoire de la République française ». Dans les quelques semaines où Wallon occupa le poste, il rétablit également le recteur de Paris, Gustave Roussy, démis de ses fonctions après les manifestations patriotiques des étudiants le 11 novembre 1940, nomma Frédéric Joliot-Curie à la tête du CNRS – Vichy avait remplacé Henri Laugier par Charles Jacob – ainsi que le linguiste Marcel Cohen à son secrétariat général.

Même si l'on ne connaît pas les raisons du choix de Lucy Prenant, on peut faire quelques hypothèses. La première tient à sa formation. Née Soto, elle emprunta des filières « masculines », c'est-à-dire fréquentées quasi uniquement par les hommes. Éduquée par un précepteur, elle n'alla ni à l'école, ni au lycée (au moins en début de scolarité). Elle fut « élevée comme un garçon » et, par exemple, « sait nager »⁴. Dans son roman autobiographique, sa fille Jeannette Colombel⁵, raconte que petite, elle faisait pipi debout avec ses cousins. Bachelière (latin, langues, philosophie) en 1908 – cette année-là, 76 filles et 6 598 garçons furent reçus⁶ – elle fit en parallèle des études de sciences et de philosophie, domaine et discipline choisis de manière encore plus écrasante par les hommes, et double cursus souvent suivi par les philosophes même si son premier choix semble avoir été la médecine⁷. Elle obtint son PCN (certificat nécessaire pour entrer en médecine) en 1909, sa licence de philosophie et un certificat d'embryologie en 1910, une licence ès zoologie, géologie, botanique et son diplôme d'études supérieures de philosophie en 1912, avant de faire un stage pédagogique au lycée Condorcet (un lycée de garçons) en 1913. Après la guerre de 1914-1918, pendant laquelle elle s'engagea comme infirmière en compagnie de sa mère – son dossier de retraite mentionne la validation de trois ans, dix mois et seize jours de services militaires effectifs – et enseigna au collège d'Étampes d'octobre 1916 à mars 1917, elle fut reçue deuxième à l'agrégation de philosophie en 1920, dans le premier concours ouvert aux femmes. Jusque-là, et on mesure de nouveau l'exceptionnalité de son parcours, il existait des agrégations masculines et féminines, mais certaines filières comme les mathématiques, la grammaire et la philosophie n'avaient pas de pendants féminins. Si des femmes réussissaient parfois avant-guerre les concours, c'était avec de grandes difficultés ne serait-ce que pour accéder à l'agrégation masculine, il fallait passer par la Faculté, ce qui nécessitait un baccalauréat et donc du latin, discipline très rarement enseignée aux filles⁸.

Lucy Prenant arriva à Fénelon à la rentrée 1925, non sans difficultés. Elle souhaitait une chaire de philosophie, mais la classe fut supprimée à Beauvais où on la



nomma en juillet 1922. Elle alla ensuite à Avranches en avril 1925, ce contre quoi elle protesta, invoquant le poste d'agrégé-préparateur de son mari à l'ENS. Elle enchaîna donc trois années de congé (dont deux comme boursière de doctorat) pour préparer sa thèse, choix rare. Quelques jugements à son endroit – « abstraite », voire « pédante » – lors de ses inspections, à l'exception notable de ceux de Dominique Parodi, sont révélateurs de la transgression que constitue son parcours dans un milieu exclusivement masculin où toute femme à fortiori dans des disciplines masculines risque de passer pour un « bas-bleu ». Très diplômée, compétente à la fois en philosophie et en sciences naturelles, elle était en revanche bien ajustée au choix de Wallon qui mit en place au même moment une partie des cadres de la recherche et à une école qui regroupait littéraires et scientifiques.

Sa formation fut sans doute facilitée par ses origines familiales. Ses deux parents sont juifs, issus d'une génération marquée par l'Affaire Dreyfus, mais aussi pour sa mère, Malvina Bloch, par la Commune, puisqu'elle alla, petite, implorer à Versailles la grâce d'un père ou d'un oncle communard, selon les souvenirs de Françoise Glucksmann, la petite-fille de Lucy. Malvina épousa un homme veuf avant que la mort de ce dernier ne réduise leur train de vie. Il est probable que ce veuvage ait conduit sa fille à souhaiter avoir un métier. Lors de sa première demande en mariage en octobre 1913, M. Prenant qui la rencontre à l'occasion de séjours d'études de biologie essuie un refus : « Lucy parut surprise et contrariée. Elle m'expliqua qu'elle avait beaucoup d'affection pour moi, mais d'ordre exclusivement amical, et que d'ailleurs rien ne pressait puisque je n'aurais pas de situation avant plusieurs années⁹. »

La deuxième logique de sa nomination fut politique. Comme Eugénie Cotton qui aurait décliné l'offre (parce qu'elle était née en 1881 ?), Lucy Prenant appartient au groupe des universitaires engagés dans la lutte antifasciste des années 1930. Elle accueille des réfugiés juifs et continua tout au long du conflit à en cacher et à participer aux réseaux d'entraide. Elle fut liée avant-guerre (avant tout par son mari ?) au Cercle de la Russie neuve destiné à rassembler les intellectuels. Rebaptisé « Association pour l'étude de la culture soviétique » en 1936, son comité directeur comprenait Prenant, Wallon et René Maublanc (chef de cabinet de Wallon en 1944)¹⁰. Toute la famille fut résistante : son mari, chef d'état-major des FTP, fut arrêté en janvier 1944 et déporté à Neuengamme – il en revint en juin 1945 –, le futur géographe André Prenant, son fils, ne dut qu'à son jeune âge d'avoir échappé à l'arrestation de son groupe fusillé dans la forêt de Fontainebleau¹¹ : « Les autres, raconte sa nièce, sachant qu'ils étaient encerclés, lui ont demandé de porter un courrier à bicyclette dans Paris. » Jeannette, très active, participa notamment aux mobilisations des « ménagères », organisées par la résistance communiste. Amicalement liée à un réseau d'intellectuels, souvent scientifiques, communistes ou proches du PCF, mais n'en étant pas membre elle-même – sa fille et sa petite-fille firent état de ses doutes voire de ses réticences – résistante et d'une



famille profondément engagée au Front national universitaire et dans les FTP, elle apparaissait donc comme une candidate politiquement idéale.

Philosophe

Sa pratique philosophique mériterait une analyse approfondie. Elle la situe dans un pôle cohérent avec ses positions politiques et ses pratiques antifascistes. Lucy Prenant fut avant tout une dix-septième. Sa fille et sa petite-fille évoquent une thèse sur Spinoza, à laquelle elle travaillait pendant la guerre, durant laquelle elle se retira à Achères-la-Forêt. Selon Françoise Glucksmann, les Allemands brûlèrent le manuscrit alors qu'elle s'était enfuie en compagnie de sa mère, après l'arrestation de M. Prenant – des soldats en déroute occupèrent et pillèrent la maison, raconte Jeannette Colombel. Suzanne Bachelard, fille du philosophe qui fut un ami de Lucy, agrégée-répétitrice de philosophie à l'ENSJF après-guerre, évoque une thèse presque achevée sur la nature de l'évidence centrée sur Leibniz et Descartes : « votre manuscrit disparut », dit-elle pendant la cérémonie d'hommage du 30 novembre 1956 lors de son départ en retraite¹². Un article d'hommage à Geneviève Rodis-Lewis, mentionne que cette dernière découvrit Descartes à Fénelon dans la classe de Lucy Prenant qui « travaillait sur la psychologie de l'intelligence chez Descartes et Spinoza¹³ ». Par la suite, c'est sur Leibniz qu'elle semble avoir principalement travaillé, commençant même une nouvelle thèse, selon Françoise Glucksmann. Elle lui avait déjà consacré une édition d'œuvres choisies, préfacées et annotées, parue le 1^{er} mai 1940, aux Éditions Garnier. Outre des articles sur Descartes et Leibniz, elle publia, au moment où elle préparait l'agrégation, deux textes sur Cournot et Renouvier¹⁴ et participa en 1955 au Colloque de Royaumont sur Descartes, jugé comme « le moment fondateur pour les études cartésiennes en France »¹⁵. Si l'on excepte le choix de Spinoza, « son grand homme » selon sa petite-fille, et si l'on ajoute son intérêt pour Comte, évoqué par Françoise Glucksmann toujours, et dont on découvre une trace dans le recueil *À la lumière du marxisme* de 1937¹⁶, ses inclinations la rapprochent de deux des tendances de la philosophie française de son temps : l'intérêt pour des philosophes qui ont reçu une « formation scientifique de haut niveau¹⁷ » et « l'occupation du terrain rationaliste par les marxistes » dans l'entre-deux-guerres¹⁸. Ses choix furent cohérents avec sa fréquentation du Cercle de la Russie neuve ou avec la naissance au sein de ce même réseau de *La Pensée* en 1939, ce dont témoigne aussi sa publication d'un article sur Descartes dans la revue *Europe*, créée par Romain Rolland, et proche du PCF, à l'occasion du Tricentenaire du *Discours de la méthode*, en 1937.

Mais son goût pour Spinoza, très peu étudié jusqu'aux années 1950 voire 1960 et 1970, vient compliquer ce portrait philosophique. Est-ce le Spinoza *more geometrico* qui, comme Althusser plus tard et dans la logique de son appétit pour la rationalité



et la science, la fascinait ? Est-ce le philosophe juif et paria qui, en pleine guerre, lui apportait consolation ? Lucy Prenant s'était déclarée avec sa mère comme juive en 1940 au commissariat du 5^e arrondissement – et pour cette raison fut révoquée avec une pension près de quatre fois inférieure à son traitement¹⁹ – ce qui la contraignit à se retirer à Achères-la-Forêt, peut-être avec des faux papiers à son nom, mais ne portant pas la mention « juif », si l'on en croit une allusion des *Amants de l'ombre*. Par solidarité avec les juifs persécutés, elle alla ensuite chercher « son » étoile jaune et celle de sa mère, qu'elles ne portèrent pas – sa fille et sa petite-fille racontent qu'à son retour du commissariat, son mari la gifla, seule fois de sa vie où il porta la main sur elle.

De Reid Hall au boulevard Jourdan

L'arrivée de Lucy Prenant à la tête de l'ENSJF ne se fit pas sans péripéties. É. Hatinguais²⁰, la directrice nommée en octobre 1941, suspendue par un arrêté du 20 août 1944 signé par Wallon, suscita de nombreux témoignages en sa faveur de personnalités souvent prestigieuses et des pétitions de soutien, avant de passer devant une sous-commission du Conseil supérieur d'enquête du ministère de l'Éducation nationale. À l'issue de sa séance du 28 novembre 1944, celle-ci demanda que « la mesure soit rapportée », l'interprétation des faits de l'ancienne directrice à l'occasion de son témoignage étant globalement retenue. Un arrêté du 24 janvier 1945, signé René Capitant, la rétablit donc dans ses fonctions de direction de l'ENSJF. Une note du 7 février 1945 prévoit parallèlement de la réintégrer à Fénelon, et l'arrêté correspondant fut même préparé, signé, avant d'être barré en bleu avec la mention « ajourné »²¹.

Son départ de l'ENS fut, comme son arrivée, mouvementée. Dès l'été 1955, Lucy Prenant demanda à être prolongée jusqu'à 70 ans, comme son homologue de la rue d'Ulm, ce qui lui fut refusé. Une note à l'intention d'un conseiller technique fit même valoir qu'elle n'avait jamais été nommée directrice, mais qu'elle fut simplement « chargée de fonction ». Enfin, en septembre 1957, elle protesta contre le montant de sa pension, puisqu'alors qu'elle était payée comme directrice, sa retraite était celle d'une agrégée. Son arrivée comme son départ mouvementés sont-ils le résultat d'une simple application des règles bureaucratiques ? Les concurrences politiques entre communistes – même si, formellement, Lucy Prenant ne l'était pas mais elle fut sans doute assimilée à son mari – et gaullistes jouèrent-elles un rôle ? Si le poids du PCF peut expliquer qu'elle fut maintenue début 1945, à son départ en 1956, alors que son mari fut exclu du Comité central à la suite de son refus d'admettre les thèses lyssenkistes, il n'offrait plus de protection.

C'est Eugénie Cotton, première femme agrégée de physique en 1904 et « maîtresse préparatrice » à Sèvres²², qui rapprocha de manière décisive Sèvres et Ulm²³. Selon les témoignages des sévriennes, Lucy Prenant poursuivit ce travail, les poussant à



entrer au CNRS – elle négocia que des postes y soient ouverts pour elles – ou à l’Université plutôt que de se cantonner au secondaire, et obtint une quatrième année pour celles qui étaient agrégées en trois ans. Persuadée que « la vie universitaire devait rester en prise avec les problèmes du présent », elle encouragea des trajectoires originales, des reconversions, valorisa les langues vivantes et les séjours à l’étranger de deux années pour les linguistes, introduisit des enseignements d’hébreu, de russe et d’italien²⁴, tandis que l’École accueillit de nombreux débats et conférences restés dans les mémoires. À son arrivée à l’ENSJF, elle réintégra les élèves juives reçues « en bis » pendant la guerre, c’est-à-dire traitées comme des élèves étrangères²⁵.

L’une de ses priorités fut de trouver un lieu. En vain, comme Marie-Jeanne Durry après elle, elle tenta d’obtenir des locaux rue de l’Abbé-de-l’Épée, ce qui aurait situé l’ENSJF à une centaine de mètres de la rue d’Ulm, et près de la Sorbonne, et dut même se battre pour financer la construction de Jourdan, localisation qui aurait dû être provisoire. De juillet 1947 (date du départ de Reid Hall, où les littéraires s’étaient installées pendant la guerre) à Pâques 1949 (où les élèves entrèrent à Jourdan), Lucy Prenant géra une école dont les élèves étaient logées entre le 214 boulevard Raspail, où se trouvaient les scientifiques dès la guerre, et le foyer Concordia, rue Tournefort²⁶. Comme Eugénie Cotton qui permettait aux maris permissionnaires de visiter leurs épouses ou les laissait sortir (assez) librement, Lucy Prenant fut une directrice libérale. Trop pour les autorités qui y auraient vu matière à se débarrasser d’elle, estime sa petite-fille. Les chambres sont dorénavant individuelles et comportent un lit. « Dans la journée, ce n’est pas un lit mais un divan », aurait jugé Lucy Prenant, autorisant par là même la visite d’un fiancé « aux heures honnêtes²⁷ ». De nombreuses élèves évoquent le bal – une année, ouvert par Maurice Thorez, remplaçant Vincent Auriol indisponible²⁸ – et la revue : « Il y avait des fêtes mauresques où les filles étaient déguisées en danseuse du ventre et moi-même, on me déguisait en mauresque », s’est souvenue Françoise Glusckmann, alors toute petite-fille.

Lucy Prenant était enfin définitivement marquée par les deux guerres. Elle visitait avec ses petits-enfants tous les gazés de 1914 qu’elle avait soignés, et avait embauché comme secrétaire à l’ENSJF, Marie Pauli, sœur d’un jeune homme fusillé dans la forêt de Fontainebleau, compagnon de résistance de son fils. Elle comptait parmi ses amis de nombreux rescapés de l’extermination des juifs d’Europe²⁹. Son humanisme, dont témoignent ses choix philosophiques comme sa modernisation de l’École, puisait aussi à cette source.

Notes

1. Je remercie Yann Potin, Pierre Albertini, Guillaume Le Quintrec, Hélène Combes ainsi que Françoise Glusckmann pour son témoignage décisif.
2. Sauf mention contraire, les données sur la carrière sont extraites du dossier de Lucy Prenant aux Archives nationales, AN F/17/26592.



3. Dossier Edmée Hatinguais AN F/17/28705.
4. Entretien avec Françoise Glucksmann, le 19 septembre 2016.
5. *Les Amants de l'ombre*, Paris, Flammarion, 1982.
6. Jean-Claude Chesnais, « La population des bacheliers en France. Estimation et projection jusqu'en 1995 », *Population*, 1975-3, p. 527-550. Entre 1905 et 1937, la mention par sexe n'est donnée que tous les cinq ans, il s'agit ici d'une estimation.
7. Entretien avec Françoise Glucksmann.
8. Loukia Efthymiou, « Le genre des concours », <https://clio.revues.org/613>, et Françoise Mayeur, *L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la troisième République*, Paris PFNSP, 1977.
9. Marcel Prenant, *Toute une vie à gauche*, Paris, Éditions Encre, 1980, p. 38.
10. Sophie Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique*, Paris, Le Seuil, 1999.
11. <http://www.fontainebleau-photo.com/2014/07/morts-pour-la-france-les-fusilles-de-la.html>
12. *Sévriennes d'hier et d'aujourd'hui*, n° 6, décembre 1956.
13. Annie Bitbol-Hespériès, « Geneviève Rodis-Lewis, in memoriam », *Archives de philosophie*, n° 1, 2005, p. 137-140.
14. In R. Lenoir (dir.), *La Tradition philosophique et la pensée française*, Paris, Alcan, 1922.
15. Jean-Marie Beyssade, « Les "Descartes" de Geneviève Rodis-Lewis et la pensée du développement », *Revue philosophique*, n° 3, 2007, p. 289-306.
16. Henri Wallon (dir.), *À la lumière du marxisme*, t. 2. « Karl Marx et la pensée moderne », Paris, Éditions sociales internationales, 1937.
17. Jean-Louis Fabiani, *Qu'est-ce qu'un philosophe français ?*, Paris, EHESS, 2010, p. 96.
18. *Ibid.*, p. 148-149.
19. Sa pension est de 16 933 francs contre 48 000 francs de traitement.
20. Dossier d'épuration E. Hatinguais AN F/17/16812.
21. Dossier E. Hatinguais AN F/17/28705.
22. Michel Dreyfus (dir.), « Eugénie Cotton », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996.
23. Françoise Mayeur, « Une école sœur ? Sèvres », in Jean-François Sirinelli (dir.), *École normale supérieure. Le livre du Bicentenaire*, Paris, Puf, 1994.
24. Valéria Tasca, « Témoignages sur la vie à l'École (1931-1986) », *Sévriennes d'hier et d'aujourd'hui*, n° 148, déc. 1993-mars 1994.
25. Andrée Lantz-Margolin (62^e Sciences), in *À l'école de Sèvres, 1938-1945*, s. l., s. e., 1995.
26. Paulette Putois-Pinard, « M^{me} Lucien Febvre née Suzanne Dognon, 1897-1985 », *Sévriennes d'hier et d'aujourd'hui*, n° 124, juin 1986.
27. Michelle Loi-Beurton, « L'École de liberté », *Sévriennes d'hier et d'aujourd'hui*, n° 145, juin-septembre 1992.
28. Jacqueline Poulain-Poudens Maroselli, « Témoignages sur la vie à l'École (1931-1986) », loc. cit.
29. Entretien avec Françoise Glucksmann.

JOURDAN AVANT ET AVEC MONTROUGE, LA MARCHE VERS LA FUSION (1956-1988)

MARIE-JEANNE DURRY, BOULEVARD JOURDAN

Marie-Christine Cavigneaux (1966 L)

Professeur d'histoire honoraire en première supérieure et lettres supérieures au lycée de Sèvres.

Directrice de l'ENSJF du boulevard Jourdan pendant dix-huit ans, de 1956 à 1974, Marie-Jeanne Durry-Walter (1901-1980) marqua de manière indélébile l'École, de son action et de sa personnalité. Reçue première à l'agrégation de lettres classiques en 1923 (alors que l'enseignement secondaire féminin ne comprenait pas de grec), élue dix ans plus tard professeur à l'université de Caen (mai 1933) après avoir soutenu sa thèse sur *La Vieillesse de Chateaubriand*, première femme professeur à la Sorbonne dans la section de littérature française depuis le 23 novembre 1946, elle présidait cette section, lorsque le philosophe Gaston Berger (l'inventeur de la prospective) la persuada, en 1956, d'accepter la direction de l'ENSJF.

Sans être sévrienne, Marie-Jeanne Durry devenait ainsi la première directrice de l'École professeur d'Université. Par ce choix, le ministre de l'Éducation nationale, René Billères, manifestait que l'ENS féminine, administrée par un professeur de la Sorbonne, tendait à devenir l'égale de l'École de la rue d'Ulm. À partir de 1956 en tout cas, les directrice et sous-directrice de l'ENSJF relevaient désormais de l'enseignement supérieur, l'alternance dans ces postes d'une scientifique et d'une littéraire devant être pratiquée comme c'était l'usage rue d'Ulm. Le nombre des femmes enseignant dans les facultés ne cessant alors de croître permettait de faire un choix.

Marie-Jeanne Durry avait fréquenté dans l'entre-deux-guerres les Décades de Pontigny, qui réunissaient, à l'initiative de Paul Desjardins, des personnalités marquantes



et des étudiant(e)s, quelques brillantes sévriennes comprises. Dans cet ancien monastère cistercien de l'Yonne, on rencontrait notamment André Gide, François Mauriac, André Malraux, Antoine de Saint-Exupéry, Paul Valéry, Roger Martin-du-Gard et Gaston Bachelard. Le maître principal de Marie-Jeanne Durry fut cependant l'historien et essayiste Paul Hazard, l'auteur de *La Crise de la conscience européenne de 1680 à 1715*, à qui elle dédia sa thèse. Elle avait entretemps épousé Marcel Durry en 1922, de six ans plus âgé qu'elle, normalien de la promotion étoilée (reçu par concours spécial réservé en 1919 aux démobilisés), latiniste et historien, bientôt membre de l'École française de Rome, qui préparait sa thèse sur les Cohortes prétoriennes.

Marie-Jeanne Durry apporta donc à l'École son entre-gent, ses relations multiples dans le monde des lettres et l'enseignement supérieur, son expérience pédagogique, courte, dans l'enseignement secondaire (trois lycées : Chateaubriand à Rome, Stendhal à Grenoble, Amiens), exceptionnellement longue et brillante face aux étudiants. S'ajoutait à cela une humanité véritable, notamment façonnée par les épreuves de la Seconde Guerre mondiale : sa révocation des cadres de l'enseignement supérieur en juin 1941, celle de son époux au printemps 1942, l'abandon forcé de sa mère repliée à Figeac et mourante, le refuge en Corse avec leurs deux fils, Georges et Jean, l'un, né en 1930, plus tard éminent professeur de droit à l'université Panthéon-Assas, l'autre, né en 1936, futur journaliste et créateur du musée national du Sport.



Marie-Jeanne Durry

Quand la Corse fut libérée de l'occupation italienne au mois de septembre 1943, les Durry gagnèrent Alger, entrant en contact avec un microcosme politique et littéraire foisonnant, exceptionnel en ces mois décisifs de 1943-1944. Ils y côtoyèrent René Capitant, l'organisateur du mouvement *Combat* d'outre-mer, René Brouillet qui les introduisit auprès du général de Gaulle, Vincent Auriol, Henri Queuille, Edgar Faure, Gaston Palewski, Jean Amrouche, Saint-John Perse, Jean Cassou... Dans la revue *Fontaine*, fondée par Max-Pol Fouchet à Alger dès 1939, Marie-Jeanne Durry se joignit aux intellectuels résistants comme Louis Aragon et Paul Éluard, qui venait de faire paraître en 1942, pour la première fois dans ce périodique, son poème *Liberté*. Elle lisait publiquement ces poètes au théâtre ou dans des salles de cinéma, les faisant connaître, montrant qu'il ne s'agissait pas seulement d'œuvres de circonstance, parlant elle-même de la poésie moderne ou bien invitant des conférenciers à le faire, méthode qu'elle appliqua toujours, à Caen comme à Paris, à la Sorbonne et boulevard Jourdan.

Après la guerre, le physiologiste Henri Laugier, ancien directeur du CNRS sous le Front populaire et plus tard secrétaire général adjoint de l'ONU, appela



Marie-Jeanne Durry de la Faculté des lettres de Caen au ministère des Affaires étrangères, à la Direction générale des relations culturelles, Service du livre, des publications et des expositions. Le poète atypique et « fou de livres » Jean-Marc Minotte, dit Jean L'Anselme (1919-2011), a conservé et transmis le souvenir impérissable laissé par Marie-Jeanne Durry dans ce service dont elle créa la structure administrative « à partir d'un embryon dont Giraudoux avait, disait-on, couvé les balbutiements sous l'occupant ». Elle lança le *Bulletin critique du livre français*, les *Pages de France* (florilège des meilleurs articles de la presse et de l'édition périodique). Elle eut l'idée d'une collection de classiques populaires réalisée à bas prix pour une diffusion internationale. Elle institua un *Bulletin hebdomadaire d'informations culturelles*. « C'était l'époque où les grands esprits et les plus beaux écrivains et artistes venaient, comme les Rois mages, lui apporter le fruit de leur création », écrit encore Jean L'Anselme. « Je me souviens de Sartre et de Simone de Beauvoir avec leurs œuvres sous le bras, de Gracq et de son *Beau Ténébreux*, de Barrault, de beaucoup d'autres. »

Marie-Jeanne Durry dirigea le Service du livre aux Affaires étrangères jusqu'au remplacement de Henri Laugier par Louis Joxe en 1946. Elle venait d'être nommée professeur à la Sorbonne. Quoique femme, elle parvint à se tailler une place de premier ordre dans cette université, y exerçant ensuite un véritable pouvoir avec son époux, le doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines, Marcel Durry. Traitant d'auteurs d'avant-garde pour l'époque (Guillaume Apollinaire, Jules Laforgue, Paul Claudel, Jules Supervielle...), ses cours radiodiffusés la rendaient célèbre, lui valant un abondant courrier. Elle dirigeait de multiples thèses, faisant la carrière de ses élèves, pour certain(e)s futurs maîtres de la critique littéraire et de la diffusion internationale de la culture française. Admirée, redoutée, elle suscitait des inimitiés autour d'elle.

« Une chose faite, il faut se répéter inlassablement que tout reste à faire. Mon slogan intérieur personnel a toujours été qu'il importait de tirer de soi, chaque jour, plus qu'on n'en peut tirer », disait-elle. Patrick Griolet, spécialiste de la Louisiane et adepte, comme elle, de la francophonie, a relevé « cette stupéfiante volonté qu'on pouvait lire dans son regard ». Rien de facile ni dans l'œuvre, ni dans la personne, mais des efforts constants, de la peine. Ceux qui l'ont bien connue rapprochent sa personnalité de celle d'Étiemble, qu'elle fit d'ailleurs élire à la Sorbonne. Terriblement exigeante vis-à-vis d'elle-même et de ses collaborateurs, qu'elle savait choisir, dont elle tirait le meilleur, elle montrait une solennité orgueilleuse prêtant à la critique.

Jeanne Lods, éminente spécialiste de la littérature du Moyen Âge et très proche collaboratrice de celle que l'on appelait avec déférence et familiarité *Marie-Jeanne*, a souligné l'indiscutable autorité de cette directrice, mais aussi l'attention analogue qu'elle prêtait aux échecs comme aux succès, « [...] avec un souci peut-être plus grand de réparer les dommages matériels et les blessures intimes causées par l'échec



que d'encourager la réussite qu'il fallait dépasser aussitôt. Chacun de nous pourrait évoquer ses propres souvenirs – souvent cachés – car tout se passait dans la plus grande discrétion. »

« Que notre Maison ait enfin sa maison ! », tel fut le premier objectif de Marie-Jeanne Durry, qui reprit le dossier établi par M^{me} Prenant. L'installation boulevard Jourdan, jugée provisoire, remontait à 1949 et l'ENSJF était coupée en deux, l'ENS de la rue d'Ulm hébergeant rue Lhomond les laboratoires « sévriens ». Pour reprendre les termes volontiers exagérés qu'aimait à répéter la directrice, Sèvres végétait sur « un lopin de terre » prêté par la Cité universitaire, d'ailleurs pressée de retrouver son terrain. Les murs des « pavillons charmants », mais construits pour durer cinq ans, depuis longtemps « ne tenaient plus que par les couches de peinture superposées dont ils étaient enduits chaque année ». Marie-Jeanne Durry rêva un moment d'une installation définitive dans le Quartier latin et reprit un vieux dossier, tâchant vainement de faire attribuer à l'ENSJF les locaux des sourds-muets. Elle fit construire boulevard Jourdan un pavillon supplémentaire qui fournît trente-six chambres. Finalement, un terrain, appartenant en majeure partie à l'Université, fut trouvé sur la commune de Montrouge, à la limite de Paris.



Le bâtiment du réfectoire du boulevard Jourdan (photo Annie Riquet).

Dix ans (1958-1968) furent nécessaires pour modifier et compléter, à Montrouge, les bâtiments existants. Le travail intense de toute l'équipe administrative (Madeleine Chenot, Josiane Serre, Maryvonne Maillard, l'intendante Melle Renaud...) tendit à



Marie-Jeanne Durry, boulevard Jourdan

améliorer les projets des architectes Roger Dhuit et Jean-Claude Dondel. Le permis de construire fut donné en 1964, suivi par l'enquête d'utilité publique et parcellaire, les quelques expropriations nécessaires et le rapport favorable du mois de décembre 1964. L'Élysée, Matignon, tous les ministres de l'Éducation nationale, de René Billères à Christian Fouchet, en passant par Lucien Paye, aidèrent à l'entreprise. Le 15 février 1965, Christian Fouchet signait l'arrêté « portant déclaration d'utilité publique du transfert et de l'implantation de l'ENSJF à l'emplacement de deux ensembles immobiliers sis à Montrouge... à acquérir par l'État ». Malgré la campagne de presse nationale déclenchée par le maire de Montrouge Henri Ginoux, très hostile au projet, les travaux furent accélérés. Au printemps 1968 l'essentiel de la nouvelle maison était achevé. La rentrée du mois d'octobre 1968 devait délaissier Jourdan et se faire à Montrouge, quand survinrent les événements de mai-juin et le *rapt*.



1964 (photo Michèle Gendréa-Massaloux).

En effet, pour répondre aux réclamations qui l'assaillaient de toutes parts, Edgar Faure, nouveau ministre de l'Éducation nationale, fit dresser pendant l'été la liste des « locaux inoccupés », y incluant Montrouge, qu'il attribuait à l'UER d'odontologie de Paris 5 ainsi qu'au CPEM (Centre préparatoire aux études médicales) de



Paris 7. Dentistes et médecins prenaient donc la place des sévriennes, dans des locaux pour eux inadaptés, qu'ils allaient progressivement et à grands frais transformer. Très tôt avertie, Marie-Jeanne Durry dénonça, dans une lettre du 5 août 1968, ces manœuvres usurpatrices : « Je suis en face d'un ministère affolé à l'idée de la rentrée et qui fait main basse sur tous les bâtiments. » Elle écrivit plus tard : « Recommencer la lutte au moment où elle était gagnée ? Il y avait de quoi se pendre ! » Trois épais dossiers d'archives témoignent de cet absurde combat (conversations téléphoniques, lettres virulentes, audiences, commissions, démarches multipliées auprès des instances compétentes). Marie-Jeanne Durry obtint finalement d'Edgar Faure, le 13 novembre 1968, un engagement écrit de restitution, confirmé un an plus tard par le nouveau ministre de l'Éducation nationale Olivier Guichard. Mais, dans les faits, la restitution fut partielle. Seule la dissolution du CPEM libéra une petite moitié des bâtiments (9 380 m² sur 25 000 m² initialement prévus). Les médecins partirent, les dentistes restèrent. La directrice adjointe, Josiane Serre, put diriger le déménagement des laboratoires « sévriens » de physique et chimie depuis la rue Lhomond jusqu'à Montrouge. Mais l'École ne retrouvait pas son unité, Marie-Jeanne Durry n'ayant pu régler avant son départ, malgré une intervention en juillet 1973 auprès de Georges Pompidou, la récupération entière de Montrouge.

Quant aux cadres de l'ENSJF, Marie-Jeanne Durry fit en sorte que les professeurs aient accès aux maîtrises de conférences (ancien titre) puis au professorat sans chaire, ce qui les intégrait pleinement dans l'enseignement supérieur. Rien ne comptant davantage pour les élèves et leurs professeurs que la bibliothèque du boulevard Jourdan, gérée par Lucien Febvre puis Paulette Putois, Marie-Jeanne Durry la fit doter de crédits importants pour les achats de livres et l'agrandissement des locaux. Présidant le jury littéraire du concours d'entrée à l'ENSJF depuis 1959, elle prépara l'ouverture des options, augmenta le nombre des interrogateurs (en 1968-1969, ils étaient vingt-neuf au lieu de seize), renouvelant ce jury, l'ouvrant à davantage de maîtres réputés : les professeurs Jean Bousquet, François Chamoux, Jacques Tréheux en grec ; Jacques Droz, Roland Mousnier en histoire ; Jean Fourquet en allemand ; Jean Brun et Pierre Aubenque en philosophie ; Marcel Durry en latin.

S'il existait un esprit Jourdan à cette époque, sans doute s'exprimerait-il par la formule « Premier honneur aux Lettres », que l'on entendait lors des déjeuners avec la Directrice, auxquels six par six nous étions conviées, au moins une fois, lors de notre cursus universitaire. Peut-être pourrait-on parler d'un esprit de Sèvres quelque peu modernisé, transporté près de la porte d'Orléans, toujours fait d'exigence intellectuelle, d'ouverture au monde et de respect mutuel, d'un certain féminisme aussi. L'attachement aux bâtiments, si caractéristique de la « vieille maison », avait disparu. On regardait vers le Quartier latin où l'on travaillait. Ce qui primait en tout cas était la symétrie grandissante avec la rue d'Ulm, la marche à l'égalité entre les deux



ENS, tandis qu'une discipline sans contrainte, déjà très assouplie, explosait sans trop de heurts en mai-juin 1968 (réfectoire ouvert aux normaliens, internat de moins en moins obligatoire). En fait, il me semble que, bien avant la fusion entre Ulm et Sèvres en 1986, les sévriennes, reçues à un concours de plus en plus difficile en raison du nombre croissant des candidates, s'estimaient déjà, sans aucun complexe, normaliennes.



Une chambre et son mobilier tel que jusqu'au milieu des années 1980.

Il existait boulevard Jourdan une très vivante Association des élèves et anciennes élèves, qui faisait le lien avec « le vieux Sèvres », dont les générations nouvelles s'éloignaient forcément. Tout en soutenant cette société des anciennes, à l'exemple de ce qui existait dans la plupart des grands établissements, Marie-Jeanne Durry lança deux nouvelles associations, celle des Amis de l'ENSJF (dans le but, notamment, d'accorder des subventions à des thèses ou mémoires et d'aider le personnel en difficulté) et celle de Recherches sur la poésie française moderne et contemporaine, publiant, depuis l'École, des ouvrages imprimés de première qualité, dont la revue *Création* fondée, boulevard Jourdan, en 1971.

La poésie fut en effet la véritable patrie de cette directrice, qui dialogua avec presque tous les écrivains marquants de son époque (Jacques Prévert, Henri Michaux, René Char...), fréquenta le salon de la princesse Bibesco quai Bourbon, ouvrit son propre salon quai de Béthune aux parents d'écrivains disparus, à des artistes et



gens de lettres. En plus des analyses historico-littéraires des textes et vies de grands auteurs passés (M^{me} de La Fayette, Marivaux, Beaumarchais, Chateaubriand, Stendhal, Nerval, Flaubert, Apollinaire, Laforgue) ou de contemporains (Jean Giraudoux, Raymond Schwab) Marie-Jeanne Durry laissa neuf recueils de poèmes. Jean Onimus, spécialiste de Charles Péguy, a noté que « son être profond s’y exprimait. Ailleurs, elle se contentait de faire, là, elle créait et se créait elle-même ». Pierre Seghers a parlé de ses poèmes « acharnés, jusqu’à l’os », comme des cris, évoquant souvent la mort et renvoyant à « certains Giacometti, défi de l’artiste devant la fin, arbres ébranchés mais si vivants qu’ils strient à jamais le ciel, signaux de l’honneur de l’homme, admirables, essentiels », écrits « en graveur ». Marie-Jeanne Durry reçut d’ailleurs en 1977, trois ans après avoir quitté le boulevard Jourdan, le grand prix de poésie de l’Académie française et le prix Pharaon l’année de sa mort en 1980.

Les récompenses comblaient ainsi cette femme d’influence et d’action, promu Grand Officier de la Légion d’honneur. Quel contraste avec son insatisfaction première et sa recherche d’un ailleurs ! Nul doute en tout cas qu’elle devint, quoique controversée, finalement minée par l’âge et la maladie, l’image éclatante du boulevard Jourdan, qu’elle servait en l’attachant à son œuvre. Elle le fit connaître soit en y conviant des personnalités du monde des lettres (Nathalie Sarraute...), de la musique (France Clidat...), soit par ses propres conférences à l’étranger (au Canada par exemple), comme un établissement d’enseignement supérieur à part entière, avec lequel il fallait compter.

SOUVENIRS D’UN INTÉRIM

Béatrice Didier

Professeur à l’Université Paris 8, puis à l’ENS où elle a été responsable du département Lila de 1993 à 2005, elle est l’auteur de nombreux essais et articles. Spécialiste de la littérature française des XVIII^e et XIX^e siècles, elle dirige l’édition des œuvres complètes de George Sand, et celle des œuvres de Chateaubriand chez Champion.



J’ai été directrice adjointe par intérim de l’ENSJF du boulevard Jourdan en 1974-1975, entre des directrices avec de fortes personnalités et je voudrais ici leur rendre hommage.

Marie-Jeanne Durry a donné un rayonnement nouveau à cette École normale de jeunes filles. Professeur à la Sorbonne, auteur d’ouvrages qui restent fondamentaux – ainsi sa thèse sur *La Vieillesse de Chateaubriand* –, elle a également fondé une revue de poésie, *Création*, et a été en relation avec nombre d’écrivains, ce qui me semble important si l’on ne veut pas enfermer la littérature française dans le passé. Elle



avait fait figure de « mandarin » en 1968, mais elle n'en a pas moins eu des audaces novatrices : ainsi en luttant, à la Sorbonne, pour l'élection d'Étienne qui bataillait pour une littérature comparée ne se limitant pas à l'Europe occidentale. À l'École, elle déploya une grande activité, y compris dans le domaine architectural, en faisant édifier les locaux de Montrouge dont elle était fière.

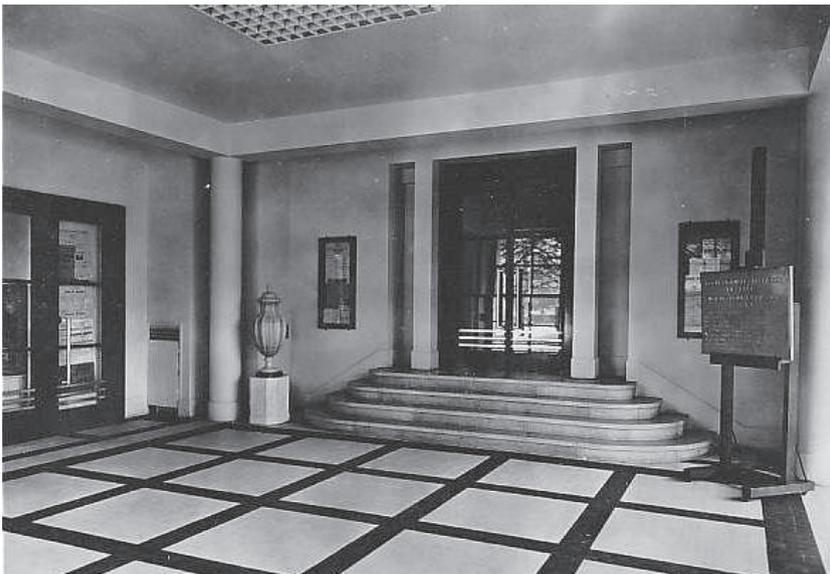
Josiane Serre était chimiste et je suis mal placée pour parler de son œuvre scientifique, mais je sais qu'elle créa à Jourdan une école de chimie réputée. Je sais aussi son dévouement sans borne pour les élèves et son désir de moderniser les structures de l'École. Elle joua un grand rôle dans la fusion entre Jourdan et Ulm. Non sans avoir à triompher de nombreuses difficultés – elle me disait que l'on aurait pu constituer un amusant bêtisier de toutes les boutades sexistes dont l'École des filles fut la victime ; en dehors de cet aspect tristement pittoresque, il est vrai que la fusion des deux concours n'alla pas sans poser de problèmes, et que, du moins au début, elle fut, d'une façon difficile à expliquer, défavorable aux filles dans le domaine scientifique, mais non dans le domaine littéraire.

Me voici donc entre deux directrices impressionnantes. Marie-Jeanne Durry avait songé à moi pour lui succéder parce que j'avais fait ma thèse (*L'Imaginaire chez Senancour*) sous sa direction et gardait de l'estime pour moi, bien qu'elle ait regretté mon passage à Paris 8. J'ai assez vite senti que les plus anciennes de l'École acceptaient mal ma présence : il est toujours dangereux d'être le successeur désigné, qui plus est, quand on n'est pas normalienne, et en provenance d'une université considérée comme dangereusement gauchiste. D'où l'opposition de certaines. Ainsi je n'ai pu assurer qu'un intérim dont je conserve, malgré tout, un excellent souvenir.

D'abord l'amitié nouée avec certaines collègues, ainsi Arlette Albert-Birot, si au fait de la poésie contemporaine, ou la jeune et brillante philosophe Claude Imbert (nous partagions le même enthousiasme pour *Le Ravissement de Lol.V. Stein* de Marguerite Duras), et d'autres encore qui ont permis le développement des secteurs de musique, de géographie et m'ont indéfectiblement soutenue. J'ai ouvert un séminaire sur la nouvelle critique suivi, parmi d'autres, par Odile Bombarde que j'ai recommandée à Georges Blin comme assistante au Collège de France. J'ai tenté de trouver des solutions à une question angoissante : les débouchés des élèves littéraires. Je me rappelle avoir reçu une élève, en larmes, me faisant part de la violence à laquelle elle était confrontée, déjà à cette époque, dans le collège où elle enseignait : l'École préparait si peu à ce genre de situations. C'est dans le souci d'offrir de nouveaux débouchés aux littéraires que j'ai organisé, avec l'aide de Pierre Racine alors directeur de l'ENA, une série de conférences boulevard Jourdan : initiative saluée par certaines, très mal perçue par d'autres qui m'accusèrent de vouloir soustraire les normaliennes à l'étude des langues anciennes – bien injustement, je crois, car j'ai toujours adoré le grec !



L'École normale du boulevard Jourdan présentait des aspects conventuels qui avaient du charme, mais qui nous feraient sourire aujourd'hui – ainsi le jour où la surveillante générale est venue en personne me demander une autorisation pour une élève qui voulait laisser entrer un camarade dans sa chambre. Les normaliennes d'alors me semblaient bien sages, comparées au public sympathique mais fort tumultueux et perpétuellement en contestation, auquel j'étais habituée à Vincennes. Ce havre apparemment tranquille était très favorable au travail intellectuel et les résultats étaient brillants. La bibliothèque fort bien gérée était un lieu agréable et très utile. Il n'y avait aucun cours magistraux (mais il n'y en avait pas non plus à Paris 8), plutôt des séminaires, des groupes de recherche animés par des caïmanes de grande valeur – ainsi Monique Trédé, notre future académicienne – et totalement dévouées à leurs élèves. Je garde de bons souvenirs du boulevard Jourdan et, quand je passais en tramway devant le chantier ces dernières années, j'y jetais un regard attendri. On jouissait en ces lieux de conditions matérielles et intellectuelles excellentes. Ce paradis m'apparaît aujourd'hui bien lointain et j'ai un peu tendance à l'idéaliser, mais c'est toujours un bonheur pour moi de revoir des « anciennes » de Jourdan.



Le hall d'entrée.



JOSIANE SERRE ET L'ENSJF

Claude Imbert (1955 L)

Elle est philosophe.

Évoquer l'action de Josiane Serre, c'est parcourir les vingt dernières années d'existence de l'École normale supérieure de jeunes filles avant la fusion. Plutôt que de parler de sa carrière de chimiste, c'est à ses vues alors audacieuses et décisives que je m'attacherai, quand lui furent confiées la direction scientifique, puis la direction générale de l'ENSJF.

Organiser simultanément la préparation aux concours et à la recherche, d'abord pour la section de chimie-physique, puis pour les études scientifiques en général, cette décision fut à l'origine de toutes celles qui suivirent. Conformément à ce qu'elle avait elle-même appris de la chimie moléculaire, une discipline qu'elle contribua à développer en France, elle associa, dans son service puis dans le champ des études scientifiques, une préparation efficace aux concours à l'immersion dans la recherche. Ce ne fut alors ni facile ni évident. Elle le fit en invitant des enseignants étrangers, en incitant les normaliennes à participer à des stages ou à des écoles d'été aux États-Unis, qui lui étaient depuis longtemps familiers, et en Europe. On s'étonne encore qu'il ait fallu inventer ce qui est maintenant chose commune. On lui doit d'avoir su lier deux sortes d'actualité en portant son attention tant sur la chimie fondamentale que sur la chimie organique et particulièrement la chimie du carbone alors aux moments inventifs de l'industrie du pétrole et ses dérivés. Des contacts et des échanges durables lièrent son laboratoire et ses étudiantes aux centres les plus actifs de l'Italie du Sud et de la Sicile. C'était aussi développer les liens entre chimie et physique au niveau de la recherche fondamentale. En témoigne sa participation aux *Lecture Notes in Chemistry* (1980), numéro spécial dédié aux méthodes d'expérimentation et de mesure fondées sur les *Electronic States of Molecular Atom Clusters*.

Cette option impliquait d'avoir un regard d'ensemble sur les études scientifiques et de revoir les relations entre mathématiques et sciences dites expérimentales. L'enseignement des mathématiques et l'ouverture sur la recherche ont connu le même élan par le recrutement de jeunes enseignants devenus des chercheurs éminents. Des cours de mathématiques furent organisées pour l'ensemble des étudiantes, bientôt accompagnés d'une initiation aux mathématiques de l'information, ouverte à tous. Dit en passant, j'ai eu l'occasion d'y écrire un programme, certes élémentaire, mais qui suffit pour décider d'un intérêt jamais tari depuis.

Josiane Serre agit de même quand elle eut la responsabilité entière de l'École du boulevard Jourdan, comme on appelait alors l'ENSJF bien improprement, puisqu'il



s'agissait d'un site bicéphale Jourdan-Montrouge. Auparavant, elle avait assuré l'organisation des locaux de Montrouge où les activités scientifiques trouvèrent de meilleures dimensions quant à l'espace mais bien peu de confort et d'adéquation à leurs divers besoins. Les pavillons de Jourdan, construits avec de petits moyens, avaient et ont gardé leur charme. Les locaux de Montrouge ne laisseront ni gloire ni souvenir dans l'histoire de l'architecture publique de la France. Ni l'inconfort d'une localisation en bordure du boulevard périphérique, ni la pauvreté des matériaux ne se laissent oublier, particulièrement à un moment où l'ENS inaugure les nouvelles constructions du campus Jourdan. Mais Montrouge fut mis en état de marche, envers et contre tout, et accommodé aux besoins scientifiques sans rien céder.

Nommée à la direction générale de l'ENS de Jourdan – ce choix s'était imposé – Josiane Serre communiqua à toutes les disciplines l'élan qui avait marqué sa direction scientifique. Chaque section – on ne parlait pas encore de départements – put en bénéficier, en particulier l'histoire, la philosophie, les langues dont l'allemand qu'elle pratiqua, langue et littérature, après qu'une brève retraite lui en ait donné le loisir. Attention que je souhaite particulièrement relever, Josiane Serre a encouragé les vocations pour les études asiatiques, alors centrées sur le Japon et la Chine. Elle a soutenu une jeune mathématicienne, Karine Chemla, dans son souhait d'apprendre le chinois et de contribuer à l'histoire des mathématiques chinoises (voir *infra*, p. 86). Elle est aujourd'hui une historienne des mathématiques asiatiques



Josiane Serre

internationalement reconnue pour avoir identifié et analysé des méthodes arithmétiques étrangères à la tradition européenne, et publié des textes chinois classiques en collaboration avec des universitaires chinois. C'est un exemple entre autres, il montre comment Josiane Serre soutint l'intérêt, alors renouvelé dans les dernières décennies du XX^e siècle, pour l'histoire des sciences. Enfin, quand Jourdan accueillit le département de Sociologie étendu à l'anthropologie, quand Jourdan se trouva être un haut lieu des études en sciences économiques, c'est encore à Josiane Serre que l'on doit d'avoir, avant la réunion des deux écoles, voulu et soutenu l'ébauche d'un département de Sciences sociales commun à Ulm et à Jourdan.

Sous sa direction la bibliothèque fut enrichie. Une section de musicologie, alors encore expérimentale, fut créée en relation avec l'Ircam. Les séjours à l'étranger et l'invitation de professeurs étrangers, dans des champs transversaux, c'est-à-dire non



soumis aux filières disciplinaires françaises furent favorisés. Tout cela se fit dans une même foulée – le terme n'est pas mal venu pour qualifier l'envergure et la continuité d'action d'une personne qui pratiqua, sa vie durant, la randonnée et les sports de montagne quand l'occasion s'en présentait.

Josiane Serre fut plus qu'attentive, personnellement engagée dans la solidarité des savoirs, soucieuse d'en créer le milieu le plus favorable. Elle savait, pour les éprouver sur elle-même, les propriétés « osmotiques » de toute spécialité, chacune offrant le meilleur seuil qui se puisse concevoir pour accéder à ce qui n'est pas elle. C'est du même pas que Josiane Serre, après Lucy Prenant, ouvrit définitivement Jourdan à la recherche et à de nouvelles disciplines. Elle répondit à des demandes évidentes, encore fallait-il les entendre, les orienter, ouvrir les moyens et l'esprit de la recherche, favoriser l'internationalité et soutenir les initiatives des normaliennes, ce qui fut aussi une prise de risque. Les mêmes raisons, les mêmes vues d'avenir l'ont engagée dans la fusion des deux écoles.

Rien ne fut facile, c'était prévisible. Tout se fit grâce à une pleine entente avec le mathématicien qui dirigeait alors Ulm. Il est notable, ne l'oublions pas, que ce projet ait été porté et mené à bien par des têtes scientifiques.

Josiane Serre engagea ses dernières forces dans les aspects administratifs les plus nécessaires et les moins gratifiants de la fusion Ulm-Jourdan. S'il m'est permis d'y apporter le souvenir de l'amitié, elle y garda cette intelligence matinale qui éclatait dans son regard comme dans ses actes.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, MA MADELEINE DE PROUST

Suzy Halimi (1958 L)

Son champ de recherche : la civilisation et la littérature de l'Angleterre des Lumières. Elle est présidente honoraire de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3, vice-présidente de la Commission française pour l'Unesco et présidente de son comité « éducation ». Elle a été directrice adjointe de l'ENSJF.



Mon histoire à l'École commence sous les odieuses lois de Vichy. C'est une cousine qui m'apprend à lire et à écrire. Grâce à elle, je surmonte vite ce handicap de départ et je fais une belle scolarité au lycée Laveran de Constantine (Algérie), ma ville natale – prix d'excellence tous les ans, présentation au Concours général, baccalauréat avec mention très bien. C'est grâce à ce brillant parcours que l'École entre dans ma vie, car – bienfait de la Providence – il se trouve que la directrice de notre lycée, M^{lle} Guiscafré, est une ancienne sévrienne ; elle convoque mes parents et leur conseille de me faire préparer le concours de l'École normale



supérieure : perspective prestigieuse, mais bien vague pour ma famille. De plus, il n'y a pas de classes préparatoires à Constantine, mais seulement à Alger et, à l'époque, de l'autre côté de la Méditerranée, « on ne lâche pas ainsi une fille loin de la maison ». . . Autre bienfait de la Providence, un oncle propose de m'accueillir chez lui durant les années de préparation. On est en 1956, la guerre d'Algérie a commencé depuis deux ans.

Découverte du lycée Bugeaud, de son hypokhâgne puis de la khâgne, avec d'excellents professeurs qui nous rappellent, honneur insigne, que nous sommes assis sur les bancs utilisés par Camus avant nous ! Leurs enseignements de grande qualité me permettent d'entrer en carré à l'École. Mais n'anticipons pas ; pendant quatre ans, mon histoire va côtoyer de nouveau l'Histoire de mon pays. 13 mai 1958, c'est le début des épreuves écrites ; Alger est sens dessus dessous et on met deux heures pour nous apporter les sujets ! Quelques semaines plus tard, un télégramme m'annonce que je suis admissible et que je dois me présenter sans tarder à l'École pour l'oral ! Je ne sais comment mon père s'est arrangé, mais il réussit à obtenir, en urgence, deux places d'avion sur un vol de nuit – mon baptême de l'air ! Je me revois ensuite, très intimidée, sur les marches du 48 boulevard Jourdan, par un matin gris et frais de juillet, accueillie par une surveillante générale toute bienveillante, M^{lle} Barat. L'oral commence par l'épreuve d'histoire ancienne, sur les mosaïques de Pompéi ; avec mon père, mon professeur de khâgne de philosophie, M. Lebrun, m'accompagne et assiste aux épreuves. Tout se passe bien et je suis reçue.

Ma première année à l'École n'est pas heureuse. D'abord, je me sens isolée, car mes camarades se connaissent ; elles viennent des mêmes khâgnes ; ensuite, elles sont presque toutes de ferventes adeptes de l'indépendance de l'Algérie et cela s'entend dans le couloir du bâtiment où sont regroupées les bizuthes ; je suis seule à souhaiter, au fond de mon cœur, qu'elle reste dans le giron de la France, mais l'Histoire en a décidé autrement. Enfin, je culpabilise, car je me sens en sécurité à l'École, alors que ma famille et mon frère, qui a commencé des études de médecine, sont là-bas, dans la gueule du loup ; j'envisage même de démissionner pour les rejoindre, et c'est un professeur, Louis Landré qui me soutient, me reconforte et me réconcilie avec ma chance d'être sévrienne. Ma famille ne quittera la fournaise que plus tard, quelques semaines avant les Accords d'Évian. Scolarité normale à l'École : licence, maîtrise, agrégation d'anglais (1961) et, cadeau rare à l'époque, une quatrième année pour commencer une thèse !

Après deux années d'enseignement secondaire au beau lycée François-Couperin de Fontainebleau, j'arrive à la Sorbonne en 1964 comme assistante, puis maître-assistante. C'est là que mon chemin passe de nouveau par le boulevard Jourdan, où Louis Landré me demande de faire des cours et des colles de version et de civilisation sur le programme d'agrégation, et d'intervenir à l'oral du concours. Je ferai ainsi la connaissance de plusieurs des élèves qui viennent en même temps s'inscrire à mes cours en Sorbonne et que j'accompagnerai tout au long de leur parcours, jusqu'au



doctorat et à l'HDR ! Guyonne Leduc, actuellement professeur à l'université de Lille 3, est du nombre. Les années passent ; je poursuis mes cours à l'École ; entre-temps, ayant achevé ma thèse d'État, je suis élue professeur à la Sorbonne Nouvelle, où j'assume, comme il se doit, en plus de mon service d'enseignement et de mes activités de recherche, des tâches administratives de plus en plus variées. C'est sans doute ce qui me prépare, en un sens, aux fonctions que je vais exercer à l'École.

Début des années 1980, en effet, ma relation avec l'École s'enrichit quand la directrice de l'époque, Josiane Serre, me propose de devenir sa directrice adjointe pour les Lettres. Un grand projet se prépare : la fusion des deux ENS ! Deux personnalités dominent cette phase importante de l'histoire des deux institutions : Josiane Serre, à Jourdan, et Georges Poitou, rue d'Ulm. Scientifique renommée, Josiane Serre me frappe par l'attention qu'elle porte aux élèves, qu'elle connaît individuellement, qu'elle reçoit régulièrement. Par ailleurs, elle a compris très tôt l'importance de l'ouverture internationale. Multipliant les accords et les partenariats avec de prestigieuses universités étrangères, elle entreprend d'y envoyer tous les élèves et pas seulement les linguistes, et pas seulement les sévriennes ! Georges Poitou est aussi un scientifique de haut rang et, en même temps, un grand mélomane et un fin musicien. Tous deux nous ont quittés, mais je conserve une profonde estime et une grande admiration pour ces deux personnalités d'exception qui ont orienté l'histoire de leurs établissements et qui m'ont accordé le rare privilège de les accompagner dans leur entreprise.

Ce sont de belles années où je fréquente davantage le 45 rue d'Ulm pour les réunions de travail. Lors de ces nombreuses visites, j'apprécie le jardin et le bassin aux Ernest, le « pot » de l'École et la magnifique bibliothèque qui accueille l'enseignante et la chercheuse que je n'ai pas cessé d'être durant ces moments. Années de travail intense aussi, car il faut imaginer la fusion, puis la mettre en place, organiser les transferts d'activités, la répartition des locaux, etc. Dans un premier temps, les agrégations de lettres restent boulevard Jourdan et, à terme, ce sont les sciences sociales qui s'y installeront... Boulevard Jourdan, la plupart des enseignantes rêvent d'avoir leur bureau rue d'Ulm le plus vite possible ; mais, de l'autre côté, tous leurs collègues ne voient pas d'un très bon œil cette « invasion » annoncée. Oppositions idéologiques, politiques ? Elles sont sous-jacentes peut-être, mais je ne les ai jamais perçues comme telles ; plutôt réserves professionnelles, certains craignant la concurrence prévisible, selon les disciplines, et n'entendant pas céder leur place. Mais je me garderai bien ici de généraliser ; il y a aussi ceux qui nous accueillent avec beaucoup de gentillesse, en mettant davantage en valeur les bénéfices de la révolution qui est en marche, la conjugaison des talents. Au total, et avec le recul du temps, je conserve surtout le souvenir des bonnes volontés qui ont fait que, dans ma mémoire, la fusion s'est faite sans heurts. Quant aux élèves, filles et garçons sont ravis de l'émergence de cette nouvelle École normale supérieure. Pendant deux ou trois ans, il m'échoit le soin de présider



le jury des premiers concours Lettres communs, avec, je m'en souviens, de savants calculs pour savoir si les filles sont avantagées ou défavorisées par le changement... En fait, il n'y eut aucun cataclysme, ni dans un sens ni dans l'autre !

Quand vient la mise en place des instances de gouvernance de la nouvelle École unifiée, Jean Sirinelli, dont je salue la mémoire, souhaite que je me porte candidate à un poste de direction, et promet de soutenir une telle candidature. Finalement, les choses ne se passent pas ainsi ; pas de candidature de ma part, Marianne Bastid-Bruguière est nommée directrice adjointe et ma propre université, la Sorbonne Nouvelle, m'élit à sa présidence. Une nouvelle étape de ma vie universitaire commence. Mais, en souvenir du chemin parcouru ensemble, des projets et des tâches partagés, le boulevard Jourdan accueillera encore pendant plusieurs années, avec générosité et gentillesse, le colloque annuel de mon centre de recherche : mes invités, français et étrangers, auront tout loisir d'apprécier la grande salle avec son piano, le jardin, les pauses café, le réfectoire, la cuisine et les desserts du chef !

Ainsi s'achève ma participation à l'histoire de l'École, mais je conserve bien sûr des ex-sévriennes et des ex-ulmiens parmi mes étudiants et mes doctorants à la Sorbonne, des amis aussi parmi les membres enseignants et administratifs des deux anciennes écoles. Le sort des locaux du 48 boulevard Jourdan, annoncés comme temporaires depuis des années, a fini par être scellé. En juin 2013, nous y sommes retournées, Guyonne Leduc et moi-même, petit pèlerinage sentimental, qui nous a permis de passer un moment dans le jardin, avec les élèves, filles et garçons, qui y prenaient le soleil, de revoir les locaux administratifs, de prendre des photos... Depuis, les bulldozers sont arrivés... Je ne passe jamais désormais boulevard Jourdan, sans ressentir une bouffée de nostalgie heureuse, quand reviennent à ma mémoire tant de merveilleux souvenirs de mon adolescence d'abord, puis d'une étape inoubliable de ma carrière universitaire !

ÊTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE À JOURDAN

Édith Lounès (1973 L)

Agrégée de lettres classiques et docteur en grec ancien, après un temps dans l'enseignement secondaire (de 1978 à 1980), elle part pour l'université de Yale en 1980. Elle devient ensuite secrétaire générale et caïmane à l'ENSJF puis à l'ENS de Paris où elle restera jusqu'en 1989. Professeure de classe préparatoire au lycée Louis-le-Grand de 1989 à 2013, elle est maintenant retraitée.



Surprise

J'ai cru à un canular lorsque, en poste au département de Français de Yale, j'ai reçu une lettre de Simone Follet me proposant la fonction de secrétaire générale de l'ENSJF pour la rentrée 1981. Agrégée de lettres avec une thèse en cours sur la



rhétorique grecque, je ne connaissais rien à l'administration. Et, à la différence de la rue d'Ulm, l'ENSJF n'avait quasiment aucun poste administratif, même pas de directrice adjointe. Nous « faisons fonction de »... tout. Sauf l'intendance et l'internat (confié à une CPE), toute la gestion de l'ENSJF Lettres reposait sur la directrice littéraire et la secrétaire générale, flanquées de deux secrétaires et demie.

Heureusement, le travail s'est révélé très peu administratif et l'administration bien plus intéressante que je ne l'aurais cru, une vraie découverte, et qui s'apprend, comme le reste.

Deux moitiés de secrétaire générale

Josiane Serre tenait absolument à avoir « sa moitié » de secrétaire générale, je passais donc tous mes après-midi à Montrouge, mais la structure en laboratoires de la moitié scientifique et mon incompetence totale dans les disciplines concernées rendaient inutiles là-bas les neuf dixièmes de mes activités jourdanques. Les enseignants scientifiques, avec lesquels je suis allée faire connaissance à mon arrivée, m'ont d'ailleurs aussitôt demandé : « Mais à quoi ça nous sert, une secrétaire générale ? » Je rédigeais divers rapports, sur les relations internationales ou les débouchés de l'École, mais profitais bien du calme de mon bureau de Montrouge pour faire tout ce que le va-et-vient permanent de Jourdan m'empêchait de mener à bien. J'y étais tranquille pour les tâches délicates ou confidentielles (comme la vérification des sujets du concours).

Seconder les directrices

Il s'agissait tout d'abord de seconder la directrice et la directrice adjointe à chaque fois qu'elles le souhaitent. Simone Follet n'arrivait boulevard Jourdan qu'en début d'après-midi et y restait jusqu'à 1 ou 2 heures du matin. De mon côté, j'étais dans mon bureau tôt le matin et jusqu'à 12 heures 30 environ. J'assurais donc la « permanence » jusqu'à l'arrivée de Simone Follet : elle me laissait chaque soir une pile de petits papiers, écrits tout petit et dans tous les sens, avec les coups de fil qu'il fallait donner pour finaliser tel accord, recruter tel « conférencier », voir telle élève, envoyer telle circulaire, appeler tel membre du jury, tel responsable universitaire... Pendant ce temps, je recevais en son nom visiteurs ou appels téléphoniques, réglais ce que je pouvais régler à mon niveau et lui laissais un message ou l'appelais (elle ou Josiane Serre si besoin) s'il se présentait un problème grave et urgent dont elles devaient être informées. À mon tour, je laissais en partant une pile de papiers, avec tous les problèmes en attente dont il nous fallait parler : nous pratiquions ainsi des « chants amoébées » épistolaires. Avec Suzy Halimi et ses horaires plus standards, la coordination est devenue plus simple (frapper à la porte du bureau voisin), et les petits papiers ont été mis au rebut. Cela dit, les inconvénients d'horaires décalés avaient une



contrepartie : les élèves et les enseignants avaient toujours sous la main une responsable ou une autre, de 8 heures du matin jusqu'à la nuit noire. Il faut témoigner ici de la disponibilité extrême des deux directrices adjointes successives qui suivaient chaque élève, la recevaient plusieurs fois par an. Mes relations avec les deux directrices littéraires successives ont été inoubliables : d'amitié, de confiance et de respect, de collaboration comme entre un pilote et son copilote, bien plus que de subordination hiérarchique. Ici encore un esprit unique, que je n'ai jamais vu ailleurs.

À quoi donc pouvait servir une secrétaire générale ? De « bonne à tout faire ».

La liste de mes activités était longue et ne cessait de s'allonger. En voici quelques-unes, sans exhaustivité : chaque jour apportait un nouveau problème, jamais le même.

L'administration à proprement parler consistait par exemple à écrire de multiples rapports, demandes de subventions, à faire le compte des vacances des conférenciers ou des membres du jury, à gérer des autorisations de cumul, faire remplir et collecter les dossiers d'inscription à l'agrégation, contacter les responsables de bureaux du ministère ou du rectorat pour régler des problèmes en cours.

La scolarité des élèves et des étudiants étrangers et les relations avec les anciennes. Je m'occupais de suivre la scolarité des élèves, normalien(e)s ou étrangers, que je recevais individuellement au moins deux fois par an, de remplir leurs fiches, avec les diplômes obtenus, les projets, de les conseiller sur le choix d'une université ou d'un domaine de thèse. À chaque rentrée j'établissais les listes (les congés, les séjours à l'étranger). Je prenais mon téléphone pour tenter de débloquer toutes les pannes : une inscription trop tardive par ici, un transfert en panne en province par là... Je m'occupais beaucoup aussi des anciennes : de multiples lettres circulaires les informaient de divers sujets comme les postes disponibles à l'étranger (voir *infra*, p. 63), leur demandaient les informations sur leurs affectations, l'avancement de leurs recherches, etc. Pour les raisons évoquées plus bas, j'avais absolument besoin de savoir qui, même plusieurs années après la sortie de l'École, finissait une thèse de littérature médiévale ou travaillait aux Charbonnages de France. J'ai eu grâce à cela l'occasion de connaître et de côtoyer personnellement, soit comme condisciples soit comme élèves, puis anciennes, toutes les générations de normaliennes littéraires des promotions 1969 à 1989 à peu près, plus naturellement de nombreuses « anciennes » encore en relation avec l'École. Un privilège inestimable. Et comme la plupart des enseignants et du personnel restaient en poste longtemps, tout le monde, du professeur d'université à l'agent d'entretien, à la lingère ou au cuisinier se connaissait, c'était une force exceptionnelle. En cas de problème à l'internat, nous savions sur qui compter et c'était sympathique : j'ai assisté comme secrétaire générale au pot de retraite d'agents que j'avais connus étant élève.



L'attribution des salles de cours aux enseignants et conférenciers me revenait aussi, ainsi que toute l'information (affichage, circulaires...).

Les relations avec le public, préparateurs, futures candidates, journalistes qui venaient se renseigner sur l'École, le concours, ses options. Le téléphone ne cessait pas plus que les visites.

La collaboration permanente de tous : le paradoxe Jourdan

Ce qu'il faut bien comprendre concernant le boulevard Jourdan, c'est que tout fonctionnait dans une collégialité permanente, dans un va-et-vient constant entre professeurs, directrice adjointe et moi, sans exclusive : par exemple, si un professeur d'histoire avait appris que tel organisme cherchait une historienne pour tel travail de recherche sur tel sujet, soit elle me suggérait des noms, soit pas ; je consultais alors les fiches de toutes les quatrième et cinquième années, de toutes les anciennes sorties depuis quelques années, pour chercher des profils compatibles. La « mémoire de l'École » était un atout précieux, impossible pour des « caïmans roulants » renouvelés tous les quatre ans. Je laissais les fiches avec un petit mot d'explication pour la directrice adjointe. Celle-ci réfléchissait, appelait les élèves concernées, me laissait le soir (dans le cas de Simone Follet) un petit mot avec la liste de celles qu'elle n'avait pas pu joindre et à rappeler le lendemain matin ; je contactais ensuite la collègue à l'origine du projet, elle passait voir dans l'après-midi la directrice adjointe.

Ce qui pourrait passer de l'extérieur pour une désorganisation était en fait d'une prodigieuse efficacité, surtout vu le petit nombre de personnes disponibles : quel que soit le problème, il y avait toujours sous la main une personne au courant. Je gérais l'attribution des salles de cours, la conseillère d'éducation, Régine Hérault puis Liliane Bellina, celle des chambres, mais les élèves parlaient de leurs difficultés personnelles à l'une ou à l'autre, et nous échangeions constamment nos informations et nos questions. Les chagrins d'amour faisaient aussi partie de nos responsabilités.

Le paradoxe Jourdan est que les attributions se recoupaient souvent : la directrice suivait la scolarité, moi aussi, la conseillère d'éducation encadrait les élèves, moi aussi du point de vue universitaire, les échanges internationaux étaient négociés par Josiane Serre ou par la directrice adjointe, je m'occupais de les organiser et tous les enseignants étaient conviés à choisir entre les candidates lors d'une réunion. Nous formions une équipe, et cela marchait très bien ainsi, sans doute parce que nous avions tous, quelle que soit notre position hiérarchique, le sentiment d'être à part égale membre d'une communauté de vie qui nous concernait tous. Comment expliquer cela à la délégation japonaise, venue dans mon bureau étudier « l'efficacité de l'administration française » [*sic*] ?



La gestion des « conférenciers » et des cours spéciaux

En fonction des programmes d'agrégation, les enseignants de l'École faisaient appel à des compléments assurés par de grands spécialistes universitaires. Certains, qui nous faisaient l'amitié d'enseigner quasi bénévolement depuis des années, faisaient partie de la maison. Ce sont naturellement les professeurs qui, chacun dans sa discipline, choisissaient qui devait intervenir sur tel ou tel sujet. Je m'occupais de la gestion : faire remplir et collecter la paperasserie nécessaire, trouver une salle, diffuser l'information, relever les heures faites, demander leur maigre paiement... Ou, encore, je devais trouver des conférenciers dans les disciplines pour lesquelles nous n'avions pas de spécialiste sur place : un jour trois élèves venaient frapper pour des cours de serbo-croate, le lendemain il s'agissait d'organiser un cours de dactylo (trouver un professeur, des fonds, louer des machines). Donc, il fallait téléphoner à qui pouvait connaître quelqu'un qui..., tout mettre en place.

L'organisation du concours d'entrée Lettres

Je servais de secrétaire du concours Lettres (puis du A quand le B fut ajouté), d'adjointe de la présidente et d'examinatrice de grec du groupe B. Le concours A représentait une organisation très complexe, qui commençait en octobre pour se terminer mi-juillet. Je m'occupais de toute la correspondance administrative avec le jury, de la collecte des sujets, qu'il fallait souvent réclamer instamment pour tenir les délais, j'aidais éventuellement la présidente à choisir entre les deux propositions du jury, je les vérifiais : tous les textes dans toutes les disciplines auxquelles je pouvais entendre quelque chose (donc à l'exception évidente du chinois, du japonais, de l'arabe) étaient vérifiés lettre à lettre, pour éviter la moindre coquille. En cas de doute (un signe dont j'ignorais le sens dans un sujet d'harmonie, un mot qui me semblait mal orthographié en portugais), j'appelais le membre du jury responsable. La confidentialité était jalousement gardée, sous clé au coffre. Je relisais ensuite les premières épreuves, avant de les rapporter à l'Imprimerie nationale.

J'organisais au départ tout le concours, écrit et oral, quand il se passait dans nos murs, puis juste l'oral quand Arcueil a pris la main : grâce à l'aide de M^{me} Vinh puis de M. Valino il fallait faire le planning des tirages en fonction des desiderata souvent compliqués des examinateurs, tiraillés entre toutes leurs obligations de fin d'année et tentés de nous laisser des plages insuffisantes. Un vrai Rubik's cube, compte tenu de la multiplicité des options (toujours plus nombreuses : musique, japonais...) et des règles imposées sur l'espacement des épreuves. Il fallait gérer aussi les relations avec le ministère et le rectorat (listes et nominations à faire signer dans les délais, levée d'anonymat à aller chercher...), recruter les appariteurs et organiser leur travail, aller parfois en catastrophe acheter un pot de café pour abreuver le jury assoiffé. L'oral du



concours et les jours précédents représentaient trois semaines de vraie folie, avec des épreuves ou tirages sans arrêt de 7 heures du matin à 21 heures, sept jours sur sept. Et beaucoup d'incompatibilités : comment faire passer une épreuve de violoncelle pendant que les philosophes planchaient dans la salle d'à côté ? C'était pour moi la période idéale pour retrouver la ligne. À la rentrée, il fallait collecter et publier le rapport, organiser la réunion annuelle entre le jury et les préparateurs.

L'accueil

Mon bureau se trouvant à un endroit stratégique, dans le couloir, tout le monde y passait à longueur de matinée, pour régler un problème ou juste pour dire bonjour. J'ai adoré cette fonction d'accueil. Elle m'a permis de rencontrer beaucoup de personnalités passionnantes, élèves, universitaires, chercheurs français ou étrangers, thésards venus du monde entier et spécialistes des sujets les plus variés. Bien sûr, cela rendait difficile tout travail suivi et j'ai dû demander l'installation d'un interphone, pour cesser d'être interrompue en plein entretien : un jour, par exemple, un monsieur est entré sans frapper dans mon bureau, et, sans un mot, m'a mis sous le nez une carte de visite : « M. X, membre de l'Académie française »... J'ai dû prier fort respectueusement l'Académie de revenir plus tard (il s'agissait en fait d'essayer au culot de me soutirer des informations sur les résultats – encore secrets à ce stade – du concours Lettres)... et d'avoir l'amabilité de frapper. Mais, le plus souvent, les relations étaient extrêmement amicales, comme on en a peu l'idée : la majorité des « conférenciers » ne venaient jamais faire cours sans passer dire bonjour ; je connaissais donc déjà très bien Suzy Halimi avant son installation comme directrice adjointe. Cette ambiance du boulevard Jourdan, je ne l'ai jamais vue nulle part ailleurs.

SOS n'importe quoi

Ce rôle d'accueil m'amenait à jouer, comme aussi la conseillère d'éducation, le rôle de « SOS n'importe quoi » : un chat trouvé, des bagages perdus ou, hélas, un problème à l'internat : malaise, tentative de suicide... et ce à n'importe quelle heure. Mon bureau ne désemplassait pas. Je ne pouvais pas passer dans le couloir, soir ou week-end, sans être arrêtée pour un dossier ou une salle à trouver. C'était harassant et intrusif, mais aussi passionnant et intense.

La fusion progressive et ses difficultés

Dans un premier temps, la fusion a changé peu de choses à notre travail quotidien : la population étudiante est devenue mixte, mais nos responsabilités restaient les mêmes. Le plus gros problème, surtout pour les femmes, a été celui des biblio-



thèques : même si je comprenais parfaitement les difficultés des collègues, devoir, comme toutes les caïmanes, solliciter chaque année une autorisation spéciale pour pénétrer dans la bibliothèque de l'institution où j'étais officiellement nommée et où j'enseignais à part entière m'a toujours révoltée. Et jetons un voile pudique sur les innombrables vexations quotidiennes : refus de carte de parking, réflexions misogynes à peine croyables, railleries des chansons du « club opérette »... La fusion côté femmes n'a pas été une partie de plaisir. Mais, peu à peu, les messieurs se sont habitués, les tensions apaisées, l'École est devenue une et indivisible. Il était temps.

Au bout d'un an ou deux de transition, le poste de « secrétaire général » étant devenu un vrai poste administratif, la Direction de l'École me laissa le choix : à un travail de type direction des études j'ai préféré revenir à mes premières amours et enseigner comme caïmane à plein temps (je l'avais fait en complément auparavant) jusqu'à mon départ en 1989. Bref : une époque !

L'OUVERTURE INTERNATIONALE DE L'ENS(JF)

Édith Lounès (1973 L)

Lever de rideau : présentation du décor et des personnages

Nous parlerons maintenant des relations internationales de l'ENS qui s'appelait alors JF, avant de perdre quelques années plus tard cet « appendice caudal ». Elle était dirigée par Josiane Serre, assistée pour la partie littéraire de Simone Follet puis de Suzy Halimi, avant que la direction générale de l'École fusionnée ne soit assumée au début par Georges Poitou, puis Étienne Guyon. Mais ces quelques lignes sont écrites d'après mes seuls souvenirs, que l'on me pardonne donc les éventuelles erreurs ou omissions.

L'ouverture internationale était pour toute l'équipe de direction, et notamment pour Josiane Serre, une vraie obsession, égalée seulement chez elle par le souci des débouchés littéraires : elle se transformait en véritable commis-voyageur pour trouver de nouveaux partenariats, vantant inlassablement à qui voulait l'entendre les mérites de « ses » littéraires.

Je m'occupais surtout en effet des échanges internationaux des littéraires, les scientifiques ayant, eux, le relais de leurs divers labos qui fonctionnaient chacun de façon autonome. Nous ne parlerons donc ici que des échanges de la partie littéraire de l'École.

Les échanges institutionnalisés réguliers négociés directement par l'École

L'École avait tout un réseau d'échanges réguliers avec de grandes institutions étrangères. Chaque année, je collectais et faisais envoyer à tou(te)s les élèves et ancien(ne)s



sorti(e)s depuis quelques années la liste des postes disponibles. Il y en avait de deux sortes.

Les postes non rémunérés, pour les élèves en cours de scolarité, bénéficiant de leur traitement normalien ou en congé d'études avec assez d'économies. C'était le cas dans plusieurs grandes universités américaines (par exemple, si ma mémoire ne m'abuse, Harvard, Princeton...) ou du Royaume-Uni (Oxford, Cambridge, Trinity College...)

Nous fournissions aussi des lecteurs ou assistants rémunérés à un grand nombre d'universités, notamment aux États-Unis (Yale, Columbia, Stanford, etc.). Je ne saurais les citer toutes. Ces postes ont souvent « sauvé » d'anciennes élèves en perdition dans un obscur collège, et qui trouvaient là les conditions favorables à la reprise de leur thèse. Nous recevions en échange les thésards de ces universités. L'échange était inégal car nous n'avions pas de poste payé à offrir, ni de cadeau directement comparable aux frais d'inscription facturés à leurs nationaux par ces universités et dont nos élèves étaient dispensés. C'est là qu'intervenaient les talents de diplomate et de « commis-voyageur » de Josiane Serre ou l'art de nouer de solides relations personnelles des directrices littéraires. Mais nos partenaires appréciaient la qualité des gens que nous envoyions (à qui par exemple on n'hésitait pas, s'ils étaient agrégés, à confier des cours de quatrième année d'université) et celle de l'accueil proposé chez nous aux étudiants étrangers qui, hormis pour le salaire, étaient traités et suivis absolument comme nos élèves, avaient une chambre à l'internat, l'accès à la bibliothèque, etc. Nous avions aussi, entre autres, un jumelage permanent avec l'ENS de Pise, en Italie. Je collectais les candidatures (nombreuses) au départ, puis les présentais lors d'une réunion de tous les enseignants de l'École, sous la présidence de la directrice adjointe. Suivant le fonctionnement démocratique habituel à l'École, un vote décidait de chaque attribution et je m'occupais alors de la mise en œuvre de l'échange (courriers et formalités divers).

Les étudiants étrangers boursiers du gouvernement français

Choisis comme boursiers par les Affaires étrangères, ils venaient du monde entier, Europe, Asie, Afrique, et donnaient à l'internat un petit côté tour de Babel assez sympathique. Je sens encore les effluves de riz bouilli qui remplissaient à longueur de journée certains couloirs du boulevard Jourdan où résidaient nos étudiantes japonaises, soucieuses de faire durer plusieurs années leur bourse d'un an et de travailler le plus possible à l'avancement de leur thèse, avant leur retour au pays. Les souvenirs se bousculent : dramatiques parfois (oh ! Peter, Peter), souvent cocasses : les réveils en fanfare le samedi matin parce que des bagages venus du bout du monde restaient en souffrance pour quelques centimes de taxes impayées. Ou, encore, cette thésarde



canadienne, abusée sans doute par mon titre, et fort dépitée, vexée presque, qu'une « secrétaire » en France connaisse ainsi la littérature médiévale... Les conseillères d'éducation, Régine Hérault puis Liliane Bellina, suivaient de très près le séjour de ces étudiant(e)s pour leur faciliter l'adaptation.

Ces étudiants étrangers (une bonne trentaine à vue de nez) étaient en effet traités et suivis exactement comme nos élèves, et la richesse de ces échanges humains, dont bénéficiaient au premier chef nos normalien(ne)s, n'a jamais pu entrer dans aucun des innombrables rapports ou demandes de subvention que je rédigeais.

Les chercheurs étrangers accueillis

Il n'y avait pas que les laboratoires scientifiques à recevoir un grand nombre de chercheurs et de professeurs étrangers « invités ». Ils étaient permanents, à demeure, dans le département de Musicologie (codirigé par un professeur étranger) et dans celui de Sciences sociales. Dans toutes les autres disciplines aussi, ils venaient au cas par cas, pour un à trois mois, sur proposition de l'un ou l'autre des enseignants. Par exemple, je me rappelle, à mon retour de Yale, avoir fait inviter un collègue helléniste féru de l'informatisation des langues anciennes. Une autre fois c'était un(e) médiéviste ou un spécialiste de Rilke... Ils logeaient souvent à Montrouge, où un étage leur était réservé, et donnaient à l'École des conférences dans leur spécialité.

Les séjours à l'étranger personnalisés pour nos élèves

Il arrivait parfois à tel ou telle de nos élèves de décider de se mettre au serbo-croate, au polonais, au chinois (voir, dans le n° 17 de *L'Archicube*, l'article de Laurence Frabolot consacré à ces échanges)... Il fallait alors organiser de toute pièce un séjour à l'étranger. J'ai encore des sueurs froides au souvenir de l'arrivée de notre première intégrée de Japonais ! Organiser l'accueil et l'hébergement de notre (unique) élève au Japon a été une aventure. Heureusement que nous pouvions compter sur les Affaires étrangères, sur le « réseau » normalien et, pour les langues plus courantes, sur l'aide des « conférenciers », appuyés sur leur propre réseau universitaire. Parfois, pour les langues non représentées dans notre corps enseignant élargi (enseignants de l'École + conférenciers), comme le japonais ou le portugais, il nous est arrivé de solliciter le concours bienveillant d'un membre du jury. Boulevard Jourdan, nous n'avions par exemple (à la différence de la rue d'Ulm) aucun enseignant titulaire en langues vivantes, seulement des lectrices (étudiantes de très haut niveau, généralement en fin de thèse, et à qui nous pouvions confier toutes sortes de vrais cours) et des « conférencier(e)s » attirés et fidèles, qui encadraient nos élèves anglicistes et germanistes. C'était plus compliqué pour les autres langues.



La fusion

Le lecteur attentif (comme certainement vous l'êtes !) n'aura pas manqué de remarquer les terminaisons bisexuées de pas mal de mots de ce modeste article : c'est que, du point de vue des échanges internationaux, la fusion des deux écoles n'a, les premières années, fait qu'ajouter et développer les ressources des deux partenaires sans en changer l'esprit. Les étudiants étrangers reçus comme les élèves envoyés par nous ont été désormais des deux sexes, mais la tour de Babel normalienne a continué à parler toutes les langues et à rayonner bien au-delà de nos frontières. Nous écrivons « les premières années de la fusion » non pas parce que cela aurait changé par la suite, je ne le crois pas, mais parce que c'est à d'autres que moi qu'il appartient désormais d'en écrire l'histoire.



Le réfectoire.

ANECDOTES SÉVRIENNES

Anne Lewis-Loubignac (1965 L), Martine Courtois (1965 L), Violaine Anger (1983 L) et Véronique Caron (1981 L) ont noté quelques souvenirs de la vie ordinaire au 48 boulevard Jourdan.

Leçon de modestie

Quand la promo de 1965 fut accueillie (mais peut-être était-ce à la proclamation des résultats ? en tout cas cela se passait dans le hall d'entrée), l'oratrice (dont j'ai oublié



le nom) nous dit qu'il ne fallait pas se laisser griser par le succès parce que, dans quelque société que ce soit, il y a toujours 90 % d'imbéciles... (M. C.)

Quant à nous, en 1983, lorsque la directrice nous accueillit dans la grande salle parquetée du boulevard Jourdan, là où se trouvait le piano à queue, nous fûmes d'abord appelées à nous lever à notre nom, l'une après l'autre, par ordre de mérite. Puis elle nous dit textuellement : « Ce n'est pas le moment de rêver au clair de lune, sinon vous finirez au collège. » (V. A.)

Madame la directrice

La nôtre avait dit, lors de l'accueil de notre promotion, que « dans cette école, rien ne tenait que grâce à la peinture ». Alors le lendemain, il y eut une exposition de portraits d'elle, fardée et peinturlurée, où, en quelque sorte, elle ne tenait que par la peinture... (A. L.)

Vers 1984-1985, nous avons une directrice adjointe qui était absente à chaque rentrée parce que c'était le moment où elle partait faire des fouilles en Grèce. Et notre enseignante d'ancien français s'étonnait chaque année que l'École fût le seul lieu où un chef d'établissement puisse être absent à la rentrée. (V. A.)

M^{me} Durry avait encore des principes sur la tenue des jeunes filles. Elle dirigeait mon mémoire de maîtrise, en 1967, et me faisait suivre par son assistante. Celle-ci me recevait chez elle. J'y suis allée un jour avec mon très beau pantalon vert à « pattes d'éph », que je croyais élégant. Elle ne me dit rien, mais la directrice me convoqua ensuite dans son bureau pour me sermonner : une jeune fille bien ne fait pas de visites en pantalon. On nous avait d'ailleurs prévenues quand nous passions le concours : il fallait porter des bas, bien que ce fût l'été, pour se présenter à l'oral. Je lui suis néanmoins reconnaissante de sa bienveillante tutelle, qu'elle ne relâcha pas malgré des frasques bien plus graves. (M. C.)

Mai 68 : la directrice a courageusement disparu pendant plusieurs semaines ; on s'est demandé si le général de Gaulle ne l'avait pas oubliée à Baden-Baden... le concierge en a profité pour déclarer l'École « maison ouverte ». (A. L.)

Quelqu'un me rappelait récemment une anecdote sans doute apocryphe, mais savoureuse. Marie-Jeanne Durry aurait dit au directeur de la rue d'Ulm que son école était un bordel dirigé par un moine ; à quoi il aurait répondu que la sienne était un couvent dirigé par une pute. (A. L.)

Madame l'intendante

Silhouette raide en robe à col montant, qui arpentait régulièrement les couloirs. (V. A.)



Le concierge

Nous avons un concierge remplaçant qui ne connaissait pas l'ordre alphabétique. Or, au début de chaque année, il fallait réorganiser les boîtes aux lettres, pour enlever celles des sortantes et intégrer celles de la nouvelle promo. Le concierge avait trouvé la solution : organiser les boîtes aux lettres par bloc. Il y avait le bloc des A, le bloc des B, etc. Mais, à l'intérieur, c'était le fouillis. Complètement dépassé, il finit par se mettre en congé de maladie et, durant au moins trois mois, on le vit en train de prendre tranquillement l'air dans le jardin, pendant qu'une auxiliaire de la cantine distribuait le courrier... (V. A.)

Dans les années 1980 passaient, parfois, boulevard Jourdan deux jumeaux, normaliens, qui se ressemblaient terriblement à cela près que l'un portait la barbe et l'autre pas. Il arrivait de temps à autre que le concierge manque la sortie du premier et l'entrée du second. Voir sortir alors le jeune barbu qu'il avait vu entrer imberbe le plongeait toujours dans la même perplexité. (V. C.)



Le jardin, juin 1964 (photo Annie Riquet).

Le prix de vertu

Il existait un « prix de vertu », qui ne portait pas ce nom et dont ne se vantait jamais la fille qui en était l'heureuse récipiendaire. La rumeur courait que pour l'avoir il fallait être « sage », c'est-à-dire ne pas avoir eu maille à partir avec l'administration,



être, de préférence, fiancée à un jeune homme « bien sous tous rapports ». Qui l'attribuait ? La directrice que l'on ne voyait jamais ? En quoi consistait-il ? Après tant d'années, qui se dénoncera ? (A. L.)

Philologie

Des cours du professeur Larthomas, j'ai retenu cette anecdote. Il assiste à un dialogue entre un client grossier et son garagiste. Le client parti, le garagiste dit à M. Larthomas : « Y en a des qui, j'vous jure, comment qu'y causent ! » (M. C.)

Il se dit que Pierre Larthomas raconta ainsi une soirée : « Nous fûmes au théâtre et nous nous emmerdâmes. » (A. L.)

Les chambres

Et le parquet que l'on cirait de temps en temps.

Et le transformateur d'électricité à 110 volts qu'il fallait encore se procurer, en 1983...

Et les survivances d'un mobilier d'antan, notamment le bidet recouvert qui devenait petite table d'appoint... (V. A.)

Dans ma chambre, je fabriquais des bougies en faisant fondre de la paraffine avec de la teinture, dans une casserole, sur le petit réchaud qui me servait aussi à faire chauffer de l'eau pour le café ou à manger. (M. C.)

Petite annonce

Qui a hérité, après mon départ, de la plaque de métro Sèvres-Babylone ? ou bien l'École l'a-t-elle enlevée ? D'aimables philosophes de la rue d'Ulm s'étaient habillés en ouvriers pour la déboulonner en plein jour et me l'offrir afin d'en orner ma chambre. (M. C.)

Réponse d'A. L. : « La plaque Sèvres-Babylone, qui fut aussi dans ma chambre, fut discrètement rapportée à la RATP par un intermédiaire bienveillant. »

Au bout du couloir

Il y avait un coin cuisine au bout du couloir. La première fois que j'ai fait bouillir de l'eau, je l'ai jetée croyant qu'elle était sale. Il m'a fallu du temps pour comprendre que c'était normal : du calcaire en suspension. (V. A.)

Le téléphone, unique pour tout un étage, se trouvait au bout du couloir. Celle dont la chambre était à côté en avait souvent assez de se dévouer pour aller décrocher et prévenir l'intéressée. Alors, parfois, le téléphone sonnait, sonnait, sonnait... (V. A.)



Au bout du couloir, il y avait aussi le précieux aspirateur et son cordon électrique de près de 20 mètres, pour permettre de nettoyer également la chambre la plus éloignée de la seule prise en 220 volts, celle des cuisines. Car, à la différence de la rue d'Ulm, où les femmes de ménage donnaient de mauvaises habitudes à ces messieurs en faisant leurs chambres, les filles du boulevard Jourdan se chargeaient elles-mêmes de leur ménage. (V. C.)



Garden-party à Jourdan (photo Luce Abouaf-Marguin).

Les repas

Certaines s'étaient battues pour avoir le droit de venir en robe de chambre au petit déjeuner et avaient fini par avoir gain de cause. Alors, parfois, nous étions habillées, mais nous mettions quand même une robe de chambre par-dessus, pour avoir l'air d'être en tenue de nuit.

Certaines ne supportaient pas l'ambiance du petit déjeuner. Et, justement, la présence de camarades en robe de chambre les faisait fuir... (V. A.)

Ah la mousse au chocolat ! Nous avons été jusqu'à faire monter spécialement le chef pour lui en demander la recette. (V. C.)



Les repas d'agreg : les agrégatives de retour d'épreuves avaient droit à des repas spéciaux. (A. L.)

Le rituel de la salade : de grands saladiers en acier inoxydable étaient posés sur les tables de huit, surmontés par un petit plateau de fromage. Il fallait que l'un des huit convives se dévoue pour remuer la salade, et, évidemment, le faire convenablement, c'est-à-dire sans rien laisser déborder. Donc, au moment fatidique, il y avait toujours des échanges courtois à la table pour savoir qui allait officier. (V. A.)

Les statues dans le parc

Un jour, avec la complicité de certains ulmiens, on a couvert d'un drap les statues qui exhibaient leur nudité dans le parc. Une pancarte disait : « DRAP OFFERT PAR UN ULMIEN CHOQUÉ DE L'INDÉCENCE DE CES STATUES. » L'administration les a vite déshabillées. (A. L. et M. C.)



Le grillage

Les garçons n'avaient pas le droit d'entrer en dehors de certaines heures ouvrables et le concierge était intraitable. Mais il leur disait : « Là-bas, derrière, près de l'hôpital, il y a un grillage sur lequel on peut passer. » Les audacieux acceptaient de grimper par-dessus le grillage. (A. L.)

Celles qui avaient la chance d'habiter au rez-de-chaussée, avec des fenêtres donnant à l'arrière du bâtiment, recevaient plus facilement ce qu'elles voulaient. Ou facilitaient le passage au profit d'autres filles. (M. C.)

En 1968, le concierge ouvrit toutes grandes les portes, en disant : « Je ne peux plus faire face à la situation. » Mais, à partir d'un certain moment, il y eut même des garçons logeant à Jourdan – et venant au petit déjeuner. Tout s'est effondré ! (A. L.)



Nous allions aux bals des autres grandes écoles et, comme nous rentrions bien après l'heure de Cendrillon, nous faisons le mur, ou plutôt le grillage, avec nos talons hauts et nos robes longues. Et quand c'était à cinq heures du matin, nous restions dans nos chambres, bavardant et tricotant pour passer le temps, jusqu'à l'heure du petit déjeuner. (M. C.)

La soutane

Un soir, suite à un pari, un normalien vint à Jourdan déguisé en curé, car il avait acheté une soutane au marché aux puces. Il fit le mur et, frappant aux portes des chambres, tenta de persuader le plus grand nombre de sévriennes de le rejoindre pour un « carrefour » sur un thème alors à la mode chez les talas. Plusieurs acceptèrent, certaines se rhabillant pour assister à une réunion à plus de neuf heures du soir ! Il fut démasqué par un autre normalien caché dans l'une des chambres et la soirée s'acheva, avec les « victimes », autour d'un bon verre de Fleurie que la mère de l'une d'entre nous expédiait de sa maison en Beaujolais. (A. L. et M. C.)

Après avoir choqué les passagers du métro en dialoguant avec son prétendu bedeau, – son cothurne ulmien –, dans un français peu châtié, le « curé » claquait la main sur les cuisses de son compagnon en lui disant : « Bon, alors, on se le tape ce bréviaire ? », puis il finissait par sortir une bouteille de vin de sa sacoche. On vit même ce faux curé, à Jourdan, tirer de son cartable une bouteille de whisky (A. L. et M. C.)

Les relations avec les ulmiens

Un jour, c'était en 1984 ou 1985, une réunion importante eut lieu sur des orientations professionnelles, d'abord à Jourdan, puis à Ulm. Ayant raté celle de Jourdan, j'allai à Ulm pour « rattraper ». Nous étions deux filles à avoir eu la même idée. On nous demanda ce que l'on faisait là. Et j'ai eu besoin d'aller aux toilettes : elles étaient à la turque... (V. A.)

Dans les années 1980 encore, mieux valait ne pas avoir à fréquenter trop souvent le pot car l'on ne s'y sentait vraiment pas bienvenue. Sur les longues tables de huit, on devait « boucher les trous » et on se retrouvait généralement exilée contre le mur, loin du point stratégique de l'arrivée des plats, livrés sans délicatesse par les agents. Lesdits plats étaient alors pris d'assaut par les six ou sept affamés avec qui on partageait ce moment « convivial », qui n'avaient pas même pris la peine de nous saluer, et l'on pouvait s'estimer heureuse s'il restait l'équivalent d'une petite cuillère dans le plat qu'il fallait réclamer, en bout de course, car on « oubliait » bien sûr également de nous le passer. Le summum du raffinement arrivait à la fin du repas où, faute



d'assiette à dessert, il fallait retourner son assiette plate pour ne pas manger son dessert dans la sauce du plat principal... Ces jours-là, le repas du soir à Jourdan avec les tables rondes à six, la salle lumineuse, et où l'une d'entre nous proposait toujours de faire le service, semblait idyllique. (V. C.)

Lointaine Sorbonne

Pour faire un peu d'exercice, certaines allaient à la Sorbonne à pied. Mais il y avait bien des tentations en chemin, et si on passait par le jardin du Luxembourg, on avait envie d'y traîner. On arrivait finalement après les cours du matin et on déjeunait dans une crêperie ou un restaurant chinois du Quartier latin.

Ah, le 38... (M. C.)



Premiers beaux jours, 1964 (photo Michèle Gendréa-Massaloux).



LES MUTATIONS DE LA CHIMIE LORS DE LA FUSION ENSJF ET ENS-ULM

Gilberte Chambaud (1968 L)

Professeur émérite de l'Université Paris Est-Marne-la-Vallée, elle a été agrégée-préparatrice (1972-1977), maître-assistante (1977-1985) puis maître de conférences (1985-1987) à l'ENS et a assuré la sous-direction du département de Chimie de 1987 à 1992.



En 1985, la fusion des écoles normales supérieures, Sèvres et Ulm, entraîna deux grands changements qui marquèrent la vie de la chimie à l'ENS en ce qui concerne l'enseignement, avec le démarrage des magistères, comme dans la structure des laboratoires et l'organisation de la recherche.

Jusqu'à cette date, la chimie à l'ENS était scindée en deux grands ensembles ; à l'ENS-Ulm, le département de Chimie de la rue Lhomond sous la direction de Marc Julia, et à l'ENSJF de Sèvres, celui de Montrouge, plus petit, sous la direction de Josiane Serre. Chacun de ces deux départements gérait, sur son propre site, à la fois des laboratoires de recherche et la formation des élèves normaliens.

Pour ce qui est de la recherche, sur le site de la rue Lhomond se trouvait la chimie moléculaire déclinée de multiples façons : la chimie organique, et notamment la synthèse totale des molécules à propriétés biologiques, chez Marc Julia ; la chimie des composés soufrés chez Sylvestre Julia ; celle des sucres chez Pierre Sinay ; celle des fullerènes chez André Rassat ; mais aussi l'électrochimie comme précurseur d'activation moléculaire chez Christian Amatore, Jean-Noël Verpeaux et Anny Jutand ; la spectrométrie de masse chez Christian Rolando et Hélène Mestdagh ; et la RMN chez Jean-Yves Lallemand. La chimie bio-inorganique avec l'étude des métalloenzymes venait juste de migrer (en 1984) vers les laboratoires de la rue des Saint-Pères (université Paris-Descartes).

À Montrouge, l'équipe de chimie théorique, regroupée autour de Josiane Serre, Michèle Suard, Gaston Berthier, Bernard Lévy et Philippe Millié, s'était installée dans les années 1970 au quatrième étage du bâtiment de la rue Maurice-Arnoux, après avoir quitté le sous-sol de la rue Lhomond.

Ces deux départements de recherche offraient aux élèves un large spectre de formations par la recherche qui était évidemment complété par toute la richesse de la chimie francilienne. Les enseignants-chercheurs « École », agrégés-préparateurs, maîtres de conférences et professeurs se répartissaient sur les deux sites en fonction de leur spécialité qui n'était pas obligatoirement celle de leur rattachement administratif : c'est ainsi que Philippe Millié, sous-directeur du département de Chimie de la rue Lhomond, et moi-même, maître de conférences à l'époque de la



fusion, tous deux personnels ENS, menions notre recherche en chimie théorique à Montrouge.

Cette situation évolua avec la fusion suite à la volonté de regrouper et de resserrer les thématiques de recherche, ce qui n'était pas réalisable entre le gros laboratoire de chimie organique de la rue d'Ulm, dédié à la réactivité et à la synthèse de molécules complexes, et le petit groupe de théoriciens de Montrouge attachés à des études de plus en plus fines mais sur des systèmes toujours très petits. Le groupe de Montrouge rejoignit alors en grande partie le Laboratoire de chimie-physique de l'université Paris 11 à Orsay, une autre partie fut rattachée pour quelque temps au département de Physique de l'ENS tandis qu'un petit groupe restait avec Michèle Suard à Montrouge. La principale conséquence de la fusion fut d'amputer lourdement la recherche du site de Montrouge de l'ENS et cela pour une longue période.

En ce qui concerne la formation, avant 1985, les élèves chimistes, filles à Sèvres (boulevard Jourdan) et garçons à Ulm, une fois passé le concours, vivaient leur vie chacun de leur côté comme leurs camarades des autres disciplines. Ils s'éloignaient pendant deux ou trois ans de l'École pour suivre leur formation de chimiste à l'université. Quelques enseignements complémentaires à l'École et des entrevues régulières avec les sous-directeurs pour Ulm et la directrice, Josiane Serre, pour Sèvres, permettaient de garder le contact et, surtout, de faire régulièrement un bilan et d'examiner les projets d'études. Presque tous les chimistes revenaient ensuite à l'École pour préparer l'agrégation de chimie. Les deux départements de chimie rassemblaient alors dans une même promotion les normaliens et les normaliennes de troisième et quatrième années auxquels venaient se joindre des agrégatifs extérieurs, les auditeurs libres, recrutés sur dossier, pour la plupart en provenance d'universités parisiennes. Dans le laboratoire d'enseignement du rez-de-chaussée de la rue Lhomond (à l'angle du couloir, face à la salle de conférences) on trouvait la chimie organique – TP, préparations de « leçons » et de « montages » d'agrégation, ces derniers étant corrigés par un binôme d'enseignants des deux écoles. Dans les locaux de Montrouge se préparaient les TP, « leçons » et « montages » de chimie-physique et de chimie inorganique, corrigés, eux aussi, par un binôme d'enseignants. Ces corrections sur les deux sites permettaient des échanges constants entre les équipes d'enseignement : Michèle Suard, Arlette Masson et Pierre Vermeulin à Montrouge, Hélène Mestdagh, Jean-Maurice Mallet, Jean-Noël Verpeaux et moi-même, rue Lhomond et les plus jeunes, fraîchement agrégés ex-normalien(ne)s ou non, et qui préparaient leur thèse sur des postes de caïmans. Après la fusion, la préparation à l'agrégation se fit tout d'abord dans des conditions quasi identiques, puis celle-ci fut transférée à Montrouge. Cette année de préparation était une période propice à l'établissement de relations fortes entre tous les acteurs, enseignants et étudiants. Des escapades



furent même organisées : nous partîmes ainsi tous ensemble à plusieurs reprises en « classes de neige » à Vars.

La mise en place de la fusion ENSJF et ENS fut une opération lourde et complexe que Josiane Serre et Georges Poitou menèrent de concert. Avant la fusion, les épreuves du concours d'entrée étaient évidemment identiques pour les deux écoles mais les classements distincts. Un essai à blanc de concours commun fut organisé l'année précédant la fusion, lors du dernier concours séparé en 1985, et je me souviens de l'extrême curiosité, mêlée d'anxiété, de Josiane Serre durant le jury de concours d'entrée au moment de la levée de l'anonymat : y aurait-il suffisamment de filles chimistes parmi les admissibles ? Elle faisait confiance à « ses » filles chimistes mais le moment était délicat. Les résultats montrèrent que celles-ci étaient au rendez-vous et, qui plus est, en très bonne position, si ce n'est en toute première place. Le symbole était fort mais il y eut globalement, malgré tout, un « défaut » de filles par rapport aux deux concours séparés, ce qui se confirma l'année suivante, pour le vrai premier concours commun, qui fournit quatre filles au nouveau département de Chimie mixte. Pour la chimie, l'opération était réussie !

Le magistère de chimie fut mis en place de manière concomitante à la fusion. Durant les premières années, les normaliens de la nouvelle ENS de Paris furent rejoints par ceux de la nouvelle ENS de Saint-Cloud (résultat de la fusion des ENS de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud) avant leur déménagement à Lyon. D'autres étudiants sélectionnés sur dossier complétèrent ces premières promotions. Les deux premières années d'École s'en trouvèrent modifiées avec tous les enseignements de licence et de maîtrise dans les locaux de la rue Lhomond. Pour les accueillir, une salle fut rénovée dans le sous-sol donnant sur le jardin, là où est maintenant installé le centre de RMN. Ce n'étaient plus les élèves qui se déplaçaient à l'université mais les enseignants des universités partenaires (UPMC, Orsay, Paris 7 et Paris 13) qui venaient donner des cours et les prenaient en stage dans leurs laboratoires. La troisième année du magistère, qui comportait un long stage, comprenait alors un DEA pour lequel les étudiants, comme auparavant, se dispersaient dans les laboratoires de la région parisienne – sans aller trop loin, toutefois, afin de conserver l'avantage d'un logement au cœur du Quartier latin. Cette nouvelle mixité des premières années donna sans doute une plus large ouverture aux parcours de formation des filles.

Durant ces années, les bonnes relations entre les départements de chimie et de physique des deux écoles permirent de partager l'expérience de cette mise en commun et de toutes ces mutations qui s'accompagnèrent d'une concentration forte des activités sur le site de la rue Lhomond.

La fusion des deux écoles fut sans nul doute un bouleversement dans la vie des chimistes, surtout en ce qui concerne la recherche sur le site de Montrouge. Mais



d'autres changements étaient en préparation : dans les années 2000, la création des masters apportera de nouvelles modifications structurelles, auxquelles l'École s'est parfaitement adaptée.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE À LA VEILLE DE LA FUSION JOURDAN-ULM

Jacques Brun (1957 l)

Il enseigne la géographie comme assistant à la Sorbonne (1963-1965), puis est caïman à l'ENS (1965-1995) et professeur à Paris 1 (1995-2004). Ses principaux thèmes de recherche : la ségrégation sociale et la mobilité dans les villes.



Je fus tout d'abord tenté d'écrire qu'il n'y avait presque rien de commun entre nos deux écoles à la veille de leur fusion. En réalité, mon souvenir de cette période est un peu faussé du fait que, bénéficiant de 1982 à 1984 d'un échange provisoire de postes avec Hervé Théry (1973 l), chargé de recherche au CNRS, j'étais alors assez loin de ce qui se passait rue d'Ulm. Or, anticipant sur la fusion, Fernand Verger, professeur à Jourdan, et Marcel Roncayolo, directeur adjoint de la rue d'Ulm, avaient conjointement demandé en 1982-1983 un poste supplémentaire de caïman(e) de géographie. Pour marquer symboliquement et concrètement la gémination, ils avaient proposé au ministère de l'affecter à Jourdan si la commission choisissait un ancien élève d'Ulm et à Ulm si ce choix se portait sur une sévrienne. Ce qui fut le cas, avec la nomination, à la rentrée 1984, d'Isabelle Lefort (1978 l). Toutefois, jusqu'alors, les liens et les ressemblances entre les deux écoles étaient effectivement restés très limités. Le principal élément commun était le très faible nombre d'élèves géographes, même après la création d'une option de géographie au concours d'admission. Leur effectif ne devint un peu plus important et plus régulier qu'après la fusion.

Les différences, considérables, tiennent avant tout, me semble-t-il, au cursus et au statut des enseignants. À Jourdan, en 1984, un professeur, Fernand Verger, et un maître de conférences, Claude Bardinnet, sont en poste. Le premier, après avoir été brièvement assistant à Poitiers, à une proximité relative de son terrain de thèse sur les zones de marais et de polders du littoral atlantique, poursuit à Jourdan toutes les étapes d'une brillante carrière. Il est l'auteur d'une thèse d'État remarquée sur ces zones littorales humides (thèse qui comporte d'ailleurs d'intéressantes analyses sur le rôle de l'homme dans l'évolution des milieux). Il préside bientôt la section de géographie du CNRS et, par la suite, la 23^e section du CNU.

Utilisant les ressources informatiques de l'ENSJF à Montrouge, exceptionnelles pour l'époque, il crée et développe un laboratoire de télédétection appliquée à la



géographie, rapidement très en pointe. Son séminaire de recherche est peu suivi par les élèves de l'École, mais attire de nombreux étudiants avancés et chercheurs des universités et du CNRS. Claude Bardinet, après un cursus de chercheur et d'enseignant en Afrique subsaharienne, est nommé à l'ENSJF, précisément en raison de son orientation vers les usages de la télédétection.

La préparation aux épreuves de géographie des agrégations ne tient qu'une place restreinte à Jourdan. C'est ainsi que certaines élèves suivent les enseignements de l'ENS de Saint-Cloud et de Fontenay, où elles bénéficient d'un encadrement fort étoffé. À Ulm, au contraire, c'est l'agrégation d'histoire qui focalise le travail en géographie. Beaucoup d'historiens, en effet, n'ont pas fait de géographie en khâgne et n'en ont eu à l'université qu'une expérience limitée, difficile, parfois douloureuse, avec notamment, en licence, le commentaire de carte et sa fameuse « coupe géologique ». Succédant à Marcel Roncayolo en 1965, à son départ pour la future EHES, je n'ai eu longtemps que de très rares élèves géographes. Leur flux ne s'est un peu étoffé que dans les années 1980. J'en ai éprouvé paradoxalement un allègement de ma tâche, dans la mesure où la vieille crainte de l'agrégation laissait plus de place à un intérêt pour des problématiques nouvelles.

La recherche en géographie est cependant restée marginale, affaire essentiellement personnelle, privée si j'ose dire. C'est en liaison avec des centres de recherche et des laboratoires sans relations institutionnelles avec l'École que les géographes mènent leur travail de recherche, dans le cadre de leur maîtrise puis pendant leur année « supplémentaire ».

Je voudrais néanmoins évoquer l'existence de conférences et de séminaires dits « d'initiation à la recherche », dispensés majoritairement par des enseignants et des chercheurs invités. Bien que leur statut dans les activités officielles de l'École demeure discret jusqu'aux années 1980, certains de ces séminaires eurent un rôle non négligeable dans l'orientation de futurs chercheurs. Il s'agit en particulier de séminaires interdisciplinaires. C'est le cas de celui animé par Jean-Pierre Raison (1957 l), géographe, et Daniel Nordman (1961 l), caïman d'histoire, et qui a débouché sur un colloque, en 1977, intitulé « Élaboration et applications politiques des sciences humaines en Afrique au XIX^e siècle »¹.

Mais, avant la fusion, c'est surtout dans deux séminaires, dans lesquels le rôle de Roncayolo fut décisif, qu'a été impliquée la géographie.

Après son élection à la future EHES, son séminaire, principalement orienté sur la ville et la géographie sociale, fut hébergé rue d'Ulm dans les premières années. L'ouverture à l'interdisciplinarité entre les sciences sociales en était déjà un trait essentiel. Marcel Roncayolo se définit comme historien et comme géographe. De fait, il demandera un peu plus tard à Louis Bergeron (1947 l), ancien caïman d'histoire,



devenu directeur d'études, de l'animer avec lui. Dès le départ, ce séminaire attire des normaliens et des archicubes, dont beaucoup d'historiens. Rapidement, de jeunes chercheurs d'appartenances diverses s'y retrouvent : c'est là, par exemple, que seront préparées les interventions d'un groupe de géographes assistants à la Sorbonne, présentées en 1967 avec celle de Roncayolo au colloque d'Amsterdam et intitulé « Urban core and inner city ». Ce séminaire explorait de multiples questions de géographie sociale, y compris dans le domaine rural. Les sujets les plus étudiés touchaient à l'histoire de l'urbanisme et de l'aménagement, des Saint-Simoniens et Haussmann à Le Corbusier et à Delouvrier... Pionnier dans l'étude de l'école de Chicago, il lança une réflexion critique sur l'intérêt et les limites du recours aux mathématiques, à l'informatique et à la modélisation dans la recherche urbaine. Un peu oublié, sinon ignoré par la géographie universitaire, ce travail eut un large écho auprès de nombreux historiens, architectes et urbanistes. Il est vrai que sa notoriété s'étendit surtout à partir des années 1970, alors que le séminaire ne se tenait plus rue d'Ulm...

La géographie fut également partie prenante dans ce qui, à mes yeux, fut un autre grand moment des efforts de réflexion interdisciplinaire en sciences sociales. À la fin des années 1970, quelques enseignants de la section des Lettres, autour de Jean-Claude Chamboredon entre autres, prirent l'habitude de rencontres informelles, baptisées par plaisanterie « Centre de recherche spatiale ». Il s'agissait évidemment de l'espace terrestre : frontières, cultures régionales, perception de l'espace dans la littérature, etc. En 1981, Roncayolo venait de publier un gros article, « Territorio », dans l'*Encyclopédie* italienne Einaudi. On lui demanda d'animer un séminaire intitulé « Territoires »².

De façon paradoxale, de cette période antérieure à la fusion des deux écoles, je garde le sentiment que les recherches géographiques sur la ville et l'urbanisation engagées rue d'Ulm sont demeurées longtemps cloisonnées, voire isolées. Ainsi, malgré mes liens avec divers collègues, malgré ce que je dois à Chamboredon – je pense notamment à son article écrit avec Madeleine Lemaire sur « Proximité spatiale et distance sociale » – mon travail fut, pour l'essentiel, affaire de relations directes avec Roncayolo et quelques autres géographes, sociologues, historiens, normaliens ou non, mais hors de l'École. Ce fut également sans grands liens avec l'École qu'Isabelle Lefort prépara sa thèse, même si elle nous demanda à Nordman et à moi-même d'être membres de son jury à Paris 1.

Dans la recherche sur les frontières et la notion de territorialité, la collaboration amorcée entre géographes et historiens dans le séminaire « Territoires » eut – mais aussi dans une large mesure hors de l'École – une importante postérité sous la houlette de Daniel Nordman et Marie-Vic Ozouf. À la fin des années 1990, Celle-ci prit la tête du laboratoire fondé par Roncayolo à l'EHESS.



J'ai le sentiment que le domaine où l'esprit de nos rencontres du tournant des années 1970-1980 soutint le plus fortement et avec le plus de continuité l'apprentissage de la recherche dans nos écoles, fut celui de la sociologie et de l'anthropologie. Sans oublier le legs de Roncayolo (rappelons, au-delà de nos écoles, sa contribution à la mise en œuvre d'une agrégation de sciences sociales), je tiens à souligner ici le rôle de Jean-Claude Chamboredon et des caïmans dont il sut s'entourer, avec quelques autres intervenants. Pour finir, un regret toutefois : la ténuité des connexions entre leurs recherches et celles des géographes, étrange si l'on songe aux interférences thématiques. N'y eut-il pas là quelque chose comme une occasion manquée ?

Notes

1. Publié aux PENS en 1980.
2. On trouvera des précisions dans la préface de Marie-Vic Ozouf à l'ouvrage publié sous ce titre aux Presses de l'ENS/Éditions Rue d'Ulm en 2016.

QUELQUES SOUVENIRS DES SÉVRIENNES

Daniel Perrin (1965 s)

Après avoir enseigné quelques années à l'Université Paris 7, il est nommé à l'ENSJF de 1976 à 1986, puis à l'ENS Ulm durant cinq ans. Il est ensuite professeur à l'IUFM de Versailles et à l'Université Paris-Sud (Orsay) où il est notamment responsable de la préparation au CAPES de mathématiques.



Monique Trédé, Florence Weber et Christian Baudelot m'ont demandé d'évoquer mes souvenirs des sévriennes dans le cadre de ce dossier sur la mémoire de Jourdan, mais, en ce qui me concerne, ce sont plutôt des souvenirs de Montrouge, puisque c'est sur ce site que j'ai travaillé avec les sévriennes, de 1976 à 1986, jusqu'à la fusion avec la rue d'Ulm. J'avais alors entre 30 et 40 ans, j'étais maître de conférences en mathématiques et j'ai connu successivement la direction d'Yvette Amice, de Marie-France Vignéras puis de Michel Broué.

L'agrégation

Durant ces dix années, mon travail consista en grande partie à préparer les sévriennes à l'agrégation de mathématiques. C'était alors une tâche difficile et on doit rappeler quelques chiffres. L'agrégation est devenue mixte en 1975 dans une période de baisse drastique des postes, passant d'environ 250 en 1977 à 82 en 1980. En 1980, il y avait 170 candidats pour les cinq ENS (Ulm, Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay et Cachan), de



sorte que plus d'un normalien sur deux était obligatoirement collé, ce qui donne une idée de la difficulté du concours. C'est d'ailleurs la seule année où il y eut, à Sèvres, plus de collées que de reçues (14 contre 13). Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, les postes augmentèrent un peu (128 en 1981 et 1982), mais le concours resta très difficile et, à cette époque, nombre de sévriennes sortaient de l'École sans avoir obtenu l'agrégation (elles l'eurent souvent en interne un peu plus tard, mais pas toujours : Élisabeth Jacob, qui devint ma collègue à l'IUFM de Versailles, fut ainsi collée deux fois avec le rang de 130^e, qui serait excellent aujourd'hui, et ne voulut plus jamais entendre parler de l'agrégation). Cette question des postes fut à l'origine de nombreuses luttes syndicales où élèves et professeurs s'associèrent, avec le soutien sans faille de Josiane Serre, alors directrice de Sèvres. Ce combat commun des professeurs et des élèves renforça beaucoup leur solidarité.

Dans la préparation, j'intervenais à la fois pour l'écrit et pour l'oral. Je garde le souvenir d'énormes paquets de copies d'écrit, notamment les devoirs en temps libre, avec des longueurs gigantesques (le record étant un devoir de 48 copies doubles !). Plus amusant, telle sévrienne dont l'orthographe était si désastreuse que je commençais toujours par corriger les fautes avant de lire les mathématiques, telle autre, fraîchement mariée et fière de l'être, qui n'avait porté sur sa copie que le nom de son mari, sans même indiquer son prénom. Comme dit la chanson : « Être une femme libérée, ce n'est pas si facile ! »

L'oral permettait à quelques fortes personnalités de se faire remarquer, certaines ayant d'ailleurs du mal à jouer le jeu un peu convenu de l'épreuve. Je reparlerai plus loin de Claire Voisin, mais ses planches d'oral n'étaient vraiment pas ordinaires et pas toujours du goût de ses camarades ! En ce qui me concerne, j'essayai non seulement de préparer les sévriennes à réussir le concours, mais aussi de leur donner des éléments plus culturels pour leur futur enseignement (notamment quelques aperçus sur l'histoire et l'épistémologie des mathématiques ; de ce côté, j'ai la satisfaction d'avoir fait quelques émules...).

J'ai tiré un livre du cours d'algèbre que j'enseignais alors, rédigé avec l'aide de Martine Duchesne (une sévrienne) et Marc Cabanes (un auditeur libre), publié d'abord artisanalement aux presses de l'ENSJF, puis chez Ellipses, qui est encore aujourd'hui un best-seller pour les agrégatifs. Le succès de cet ouvrage est largement dû aux sévriennes, à leurs réactions, leurs questions, leurs propositions. Quarante ans plus tard, je leur en suis toujours reconnaissant.

Par parenthèse, il faut rappeler qu'il y avait aussi, à côté des sévriennes, des auditeurs ou auditrices libres, certains officiels, d'autres pirates, dont un certain nombre de normaliens de la rue d'Ulm ou de Saint-Cloud, ce qui était plutôt inhabituel, et montre l'attraction qu'exerçait l'ENSJF à cette époque.



La recherche

L'une des caractéristiques de la direction de Josiane Serre fut l'importance accordée à la recherche, notamment en sciences. Dans son discours de rentrée pour les premières années, elle évoquait sa propre expérience de jeune chercheuse avec beaucoup de sincérité et de conviction, expliquant notamment les affres de la première intervention dans un colloque, en anglais qui plus est. Je me souviens toutefois qu'elle disait toujours que la charge d'une famille nombreuse était incompatible avec le métier de chercheuse. Le lecteur trouvera un peu plus loin un magnifique contre-exemple à cette assertion !

Il n'y avait pas de véritable laboratoire pour les mathématiques, mais des enseignants-chercheurs très actifs. Au moment de la fusion, ce sont d'ailleurs les enseignants de Sèvres (M. Broué et C. Puech, notamment) qui organisèrent la refonte complète du département de Mathématiques et d'Informatique) de la rue d'Ulm et mirent en place le magistère associé, donnant un coup de jeune à la vénérable institution de la Montagne Saint-Genève.

La fusion

La fusion des écoles normales supérieures de garçons et de filles eut lieu en 1986, mais elle fut décidée, dès 1981, sous le ministère Savary, la cheville ouvrière en ayant été Thérèse Delpach, paix à son âme. Sévrienne littéraire, sans doute déçue de n'avoir pas été elle-même élève de la prestigieuse école de la rue d'Ulm, elle ne sut pas prendre en compte le problème des scientifiques et notamment des mathématiciennes. L'équation était pourtant simple et connue : la mixité entreprise peu avant, pour Fontenay et Saint-Cloud, avait eu pour résultat implacable de passer, en mathématiques, de quinze garçons à Saint-Cloud et vingt filles à Fontenay à quinze garçons à Saint-Cloud et quinze garçons et cinq filles à Fontenay !

Je me suis battu, pour ma part, bec et ongles, largement soutenu par les sévriennes, contre cette mesure, faussement féministe. Mon principal argument était que la disparition des ENS féminines allait dissuader plus encore les filles à s'engager dans les classes préparatoires scientifiques, faute du débouché un peu protégé des ENS féminines. La suite a montré que j'avais raison sur ce point. En vérité, j'étais même trop optimiste car je pensais que les choses s'arrangeraient avec le temps, ce qui ne fut pas le cas : le nombre de filles en mathématiques, rue d'Ulm, reste désespérément proche de zéro (de un à cinq environ selon les années).

En lettres ou en biologie, où les filles ont pris une place importante, la situation est différente, mais, en ce qui concerne les mathématiques, cette mesure soi-disant féministe fut une vraie régression. Sur ce plan, les choses sont complexes et deux mesures proches en apparence peuvent dans la réalité se révéler opposées : ainsi la



mixité de l'École polytechnique fut une grande avancée pour les femmes, tandis que celle des ENS constitua un recul.

Les sévriennes

Je garde un excellent souvenir des sévriennes pour de multiples raisons : leur qualité mathématique, leur sérieux, mais aussi leur modestie. Mais cette qualité pouvait parfois devenir un handicap et une partie de mon travail consistait à leur donner confiance en elles, ce qui n'était pas toujours chose facile. Je me souviens encore de Jocelyne Bion qui terminait de passer l'oral du concours d'entrée. J'en assurais le secrétariat, à ce titre je connaissais donc les résultats de l'écrit et Jocelyne était classée première. Je lui demandai : « Que voulez-vous faire si vous intégrez l'École ? » Elle me répondit : « Je ne sais pas, je ne pensais pas être admissible ! » Deux ans plus tard, elle me fit une réponse analogue s'agissant de l'agrégation. Alors que je lui demandai si elle avait réussi l'oral, elle me dit : « Je crois, mais il fallait bien ça, car je devais être mal classée à l'écrit. » Or, elle était dixième (sur quelques centaines de candidats) !

Pour avoir enseigné cinq ans rue d'Ulm après mon passage à Sèvres, je peux attester que la modestie n'est en revanche pas la principale qualité des ulmiens : beaucoup se croyaient plus forts qu'ils ne l'étaient en réalité. Certains diront que cette suffisance est justifiée par leur grande qualité. Voire ! J'eus de très bons élèves rue d'Ulm (notamment trois médailles Fields – Lafforgue, Werner et Ngo). Pourtant le meilleur fut une fille – Claire Voisin, actuellement académicienne et professeur au collège de France, médaille d'or du CNRS en 2016. Certes elle n'a pas reçu la médaille Fields, mais c'est peut-être à cause de la règle un peu stupide qui veut que cette distinction soit décernée à un mathématicien de moins de 40 ans et parce que Claire est aussi la mère de cinq enfants ! J'eus également la satisfaction, durant mes années rue d'Ulm, de voir une fille reçue première à l'agrégation (Mireille Bousquet-Mélou). Bref, il faut résolument tordre le cou aux préjugés sexistes concernant les femmes et les mathématiques.

Les aléas de la vie et des carrières professionnelles ne m'ont pas permis de conserver des relations avec toutes les sévriennes, mais avec un bon nombre cependant : certaines sont mes collègues dans l'enseignement supérieur, à Orsay (Marie-Claude David, Bernadette Perrin-Riou, Dominique Hulin, Marie-Claude Arnaud ou... la nouvelle doyenne de la faculté Christine Paulin) ou ailleurs (Michèle Audin, Catherine Goldstein, Karine Chemla, Catherine Doz, Claudine Picaronny, Brigitte Chauvin, Anne-Marie Aubert, Frédérique Petit, etc.), d'autres sont professeurs dans l'enseignement secondaire et je les rencontre *via* l'APMEP, les IREM ou les hasards de la vie (Martine Buhler, Marianne Campagnolle, Anne Konlein, Hélène Cerf, Catherine Jeanneret, Anne Rehfeld et bien d'autres, je ne peux évidemment toutes les citer). Mais, chaque fois que nous avons l'occasion de nous rencontrer, je m'aperçois que nous avons gardé d'excellents souvenirs de ces dernières années à Sèvres.



Conclusion

Ces années passées à Sèvres furent parmi les plus belles de ma vie professionnelle, sans doute en raison de la conjonction de trois facteurs : l'adéquation de ce que j'apportais sur le plan mathématique avec ce que les sévriennes attendaient, la confiance que je leur accordais et qu'elles me rendaient au centuple, enfin, une connivence intellectuelle exceptionnelle, qui ne s'est jamais démentie depuis.

En vérité, si je devais résumer mon sentiment sur cette période, alors même que ma carrière a été riche et bien remplie par la suite, je dirais volontiers que, sans cette fusion avec la rue d'Ulm, je serais sans doute encore maître de conférences à Sèvres, heureux et fier de l'être.

UNE GÉNÉRATION SACRIFIÉE (1993)¹

Jacqueline Ferrand (1936 s)

Née à Alès en 1918, après des débuts comme agrégée-préparatrice de mathématiques à l'ENSJF et une thèse remarquée, elle a été professeur à Caen, à Lille puis à Paris. Elle est décédée en 2014.

Jacqueline Ferrand est bachelière en 1934. En 1936, elle entre à l'ENS de la rue d'Ulm, où elle passe l'agrégation (masculine) en 1939. Elle prend immédiatement des fonctions d'agrégée-préparatrice à l'École normale supérieure de jeunes filles. La directrice, M^{me} Cotton, convaincue que les filles devaient nourrir les mêmes ambitions intellectuelles que les garçons, comptait sur cette jeune mathématicienne d'exception pour amener l'enseignement des mathématiques à Sèvres au niveau de celui de la rue d'Ulm. Nous avons de nombreux témoignages de l'énergie avec laquelle Jacqueline Ferrand s'acquitte de cette tâche, dans les conditions matérielles difficiles de l'époque. Avec la même énergie, elle se lance dans la recherche sous la direction lointaine d'Arnaud Denjoy. Elle soutient une thèse, le 12 juin 1942, qui lui vaudra d'être distinguée par l'Institut (prix Girbal-Barral en 1943) et la Fondation Peccot en 1946. Sa carrière universitaire sera ensuite très rapide : chargée de cours à Bordeaux en 1943, elle est professeur à Caen en 1945, à Lille en 1948 puis à Paris, de 1956 jusqu'à sa retraite en 1984.



With permission of Henri Lelong



J'ai sous les yeux la liste des sévriennes de la promotion scientifique 1963, une promotion parmi d'autres, dont la réussite n'a rien d'exceptionnel dans les années 1945 à 1985. Sur trente-quatre anciennes élèves, il y a :

- six professeurs d'université ou assimilées,
- cinq directeurs de recherche,
- cinq maîtres de conférences,
- quatre chargées de recherche,
- dix professeurs de classes préparatoires,
- deux ingénieurs.

À l'heure actuelle, sept ans après la fusion avec Ulm, le tableau ci-dessous, qui m'a été aimablement donné par la scolarité de l'École, nous permet d'imaginer les résultats qu'obtiendraient ces anciennes élèves au concours d'entrée à l'ENS : les six naturalistes de cette promotion seraient probablement reçues, mais, sur les vingt-huit autres, il n'y en aurait sans doute que cinq admises.

Quelle mauvaise fée, ou quel affreux sorcier, a donc jeté un sort sur nos scientifiques ? Le plus grave est que les choses, loin de s'arranger au fil des années, ne font qu'empirer : en 1993, il n'y a eu qu'une fille admise dans le groupe A, après les démissions de candidats mieux classés, et elle a opté pour les études de physique, de sorte qu'il n'y a pas de mathématicienne dans la promotion 1993, alors qu'il y en avait entre quinze et vingt dans les promotions de sévriennes de 1981 à 1985 ! Après huit ans d'expérience, il apparaît que les effets négatifs de la fusion dans le domaine scientifique dépassent les prévisions les plus pessimistes : il y a actuellement moins de normaliennes mathématiciennes qu'il n'y en avait, rue d'Ulm, à la fin des années 1930, alors que la plupart des scientifiques entraient à l'ENSJF !

Je crois qu'il appartient aux femmes elles-mêmes et, en premier, à l'Association des anciennes élèves de l'ENSJF avant sa dissolution, de réfléchir à ce problème et de proposer des remèdes.

Dans un premier temps, il est sans doute nécessaire de se résigner à demander des quotas, mais seulement à titre provisoire, en faveur des groupes scientifiques A et B. C'est sans doute regrettable, mais serait-ce plus humiliant pour les femmes que ne le sont, pour les hommes, les quotas institués en leur faveur au concours d'entrée à l'École supérieure de la magistrature ?

Il y a urgence, en effet, à rétablir un flux raisonnable et régulier de femmes scientifiques à l'ENS. Certes, on peut discuter de la nécessité d'une parité entre les deux sexes dans chaque domaine de recherche, car la liberté de choix doit rester totale. Il est, en revanche, indéniable que la France a besoin de professeurs femmes formées au plus haut niveau, tant dans les universités que dans les classes préparatoires.



Bien que les charges représentées par ces enseignements soient très lourdes, les femmes ont fait la preuve qu'elles y réussissaient parfaitement, souvent mieux que leurs collègues masculins (en particulier dans les classes préparatoires), par leur conscience professionnelle et leur aptitude à se mettre au niveau des élèves. Si le flux d'entrée des femmes à l'École est suffisant, on découvrira, après coup, celles d'entre elles qui sont plus spécialement douées pour la recherche. Car qui peu, chez un jeune de 18 ans, détecter à coup sûr les aptitudes à la recherche de haut niveau ? Je connais plusieurs mathématiciens qui ont échoué au concours d'entrée à l'École !

Par ailleurs, il est nécessaire de maintenir un flux suffisant pour encourager les candidatures. Or, leur nombre est en train de baisser dangereusement...

Les problèmes posés me paraissant essentiellement d'ordre psychologique, l'institution de quotas devrait laisser le temps nécessaire à une évolution des esprits.

Du côté des jurys tout d'abord : une réflexion des examinateurs sur la nature des problèmes d'écrit et des questions d'oral serait sans doute utile. Pour juger les aptitudes d'un candidat, il y a peut-être d'autres procédés que celui, facile et traditionnel, qui consiste à poser systématiquement des questions hors programmes, chose qui avantage les redoublants et déconcerte particulièrement les filles, plus dociles à cet âge que les garçons aux directives de leurs professeurs. Ne serait-il donc pas possible de poser aux candidats des questions difficiles qu'ils puissent résoudre avec les outils dont ils disposent ? L'aversion des jurys pour les candidats dociles et scolaires, comme le sont souvent les filles, ne me paraît pas entièrement justifiée ; et j'affirme personnellement que le fait d'être « un bon élève » à 17 ou 18 ans n'est pas le signe d'une inaptitude à la recherche du plus haut niveau.

Parallèlement, il faudrait assurer aux candidates une meilleure formation psychologique et leur apprendre à affronter des concours où, comme à celui de l'ENA, les jurys cherchent à décontenancer les candidats pour étudier leurs réactions.

J'ai moi-même ressenti un grand désarroi lorsque j'ai passé le concours d'entrée à Ulm en 1936. Je l'ai raconté dans un article, paru il y a quelques années dans le *Bulletin de la Société des amis de l'ENS* et reproduit dans la dernière édition de *Rue d'Ulm* d'Alain Peyrefitte. J'ai d'ailleurs été reçue dans les derniers rangs et mon récent succès au Concours général, joint au fait que les filles étaient alors admises en surnombre, a peut-être facilité les choses... Mais cela ne m'a nullement gênée dans ma carrière !

Pour terminer, je voudrais reprendre une idée qui avait été lancée à la fin des années 1980 mais n'a pas abouti : ne pourrait-on obtenir que les candidats admissibles, mais non admis au concours d'entrée à l'École, bénéficient d'avantages matériels équivalents à ceux que leur aurait valu l'admission dans les IPES avant la suppression de ces derniers ? Cette mesure encouragerait les filles qui se destinent à l'enseignement à se présenter au concours malgré les fâcheux résultats de ces dernières années.



Depuis la mixité	Lettres (L+S)		Maths (A)		Physique/Chimie (B)		Biologie (C+D)	
	F	H	F	H	F	H	F	H
1986	39	58	2	43	4	21	6	19
1987	49	47	4	41	9	16	12	10
1988	32	64	4	41	5	20	9	17
1989	47	50	2	41	3	20	10	13
1990	58	38	3	38	2	21	10	16
1991	50	47	1	40	1	22	11	13
1992	46	50	3	40	1	22	11	13
1993	41	55	1	41	4	19	13	13

NB : Les groupes A, B, C, D sont désormais appelés respectivement C/S, D/S, E/S, F/S et, en Lettres, L et S sont devenus A/L et B/L.

Note

1. Texte tiré de *Séviennes d'hier et d'aujourd'hui*, n° 148, décembre 1993-mars 1994, p. 15-17.

MONTROUGE, 1976...

Karine Chemla (1976 S)

Entrée à l'ENSJF comme mathématicienne, c'est à l'École qu'elle s'oriente vers l'histoire des mathématiques, en particulier en Chine. Elle obtient un poste en mathématiques au CNRS pour ces recherches et creuse avec obstination ce même sillon depuis maintenant près de trente ans (SPHERE UMR 7219, CNRS et Université Paris-Diderot).



Deux tours d'habitation et quelques locaux partagés avec la Faculté de chirurgie dentaire à Montrouge : c'est à cela que se résumait l'ENSJF pour les filles qui intégraient l'École après avoir, comme moi, réussi les concours en science dans les années 1970. Nous étions séparées du boulevard Jourdan, et donc des littéraires, par le périphérique et la porte d'Orléans. Et plus loin, bien plus loin, au cœur du Quartier latin, la rue d'Ulm.

Certaines d'entre nous franchirent allègrement ces espaces frontières – et d'autres –, même si chacun de ces morceaux d'écoles n'était ni tout à fait la nôtre, ni tout à fait une autre, et offraient à nos appétits aiguisés par les années de taupe des promesses d'horizons toujours plus ouverts. À Jourdan, les cours de psychanalyse de Monique Schneider, par exemple, surent captiver l'attention de nombre de celles qui



ne se reconnaissaient pas dans le carcan des étiquettes « scientifique » et « littéraire ». Jourdan, ce fut aussi la grande salle, et la possibilité de fêtes et autres entreprises culturelles mémorables. Avec le recul des ans, je réalise que rien sans doute n'incitait les habitantes de Jourdan à emprunter le chemin inverse.

Outre nous enjoindre de décrocher, à l'issue de la première année d'études, une maîtrise à Paris 7, la direction de nos études nous encouragea à aller suivre à Ulm des cours de mathématiques qui dispensaient des formations complémentaires. Je garde de cette expérience un souvenir complexe. Ce fut d'abord l'occasion de faire la connaissance des normaliens de la même promotion : les sévriennes qui ont ignoré cette invitation ne les rencontrèrent, je crois, que peu. Ce fut aussi pour moi, et pour la première fois, le bonheur de faire des mathématiques pour faire des mathématiques, sans que le cours doive être sanctionné par un quelconque examen. Ce fut, enfin, le contact avec des professeurs enthousiasmants, comme Jean-Louis Verdier, qui surent nous faire coopérer à la construction du savoir sans nous l'imposer *ex cathedra*. Autant dire que l'expérience était nouvelle et grisante !

Mais ce fut également l'occasion de faire une découverte étonnante : la misogynie de certains mathématiciens. J'étais une auditrice active et il m'est arrivé un jour de dire une énormité. Je n'oublierai jamais, je crois, le regard de ce professeur qui, pour la première fois de ma vie, me fit sentir que je n'étais pas seulement mathématicienne, mais aussi femme en mathématiques. Je venais d'une famille tunisienne dans laquelle la pratique des mathématiques était une chose naturelle et pouvait évidemment être l'affaire de tous sans discrimination. Jamais il ne m'avait effleuré l'esprit que les femmes n'étaient pas faites pour ce genre d'activité. Ce jour-là, pour la première fois, le regard appuyé de cet homme me le dit en silence. Et ce ne fut pas la dernière.

Heureusement pour moi, les cours que nous allions recevoir plus tard au sein de l'ENSJF, pour la préparation à l'agrégation, ne m'infligèrent jamais d'épreuve de ce genre, au contraire. Qui plus est, les activités féministes battaient leur plein au cours de ces années et elles me donnèrent les ressources nécessaires pour devenir indifférente à l'attitude négative de cet enseignant, aussi bien que pour surmonter d'autres difficultés. J'avais pris part à des groupes femmes avant même d'entrer à l'ENSJF. Montrouge offrait naturellement un cadre propice pour poursuivre de tels échanges, auxquels s'ajoutait désormais un examen plus spécifique de notre condition de mathématicienne. La bibliothèque de Montrouge, à laquelle nous avions libre accès jour et nuit, acquérait, de façon générale, les ouvrages avec une grande ouverture d'esprit. J'y ai découvert bien plus que des livres de sciences et elle me mit en particulier un jour en présence d'un volume des « Publications mathématiques d'Orsay » dirigé par Pierre Samuel intitulé *Mathématiques, mathématiciens et société*. Je ne crois



pas avoir jamais rencontré Pierre Samuel, mais je lui suis gré d'avoir publié – outre des ouvrages de mathématiques que j'appréciais au cours de ces mêmes années – le témoignage de Michèle Vergne sur son vécu de mathématicienne, de même que j'éprouve, depuis lors, une infinie reconnaissance pour Michèle Vergne d'avoir eu le courage de publier son expérience¹. Ce texte circula largement, pour le profit de toutes, entre les étages des tours de Montrouge, ainsi que la littérature féministe que d'aucunes avaient trouvé utile. Nous nous y adonnions par ailleurs à toutes sortes d'actions féministes salutaires pour nous, ce qui nous fournit l'occasion de constater l'attitude ambiguë de l'École sur ces sujets. Je m'explique.

Josiane Serre, qui assumait la direction de l'ENSJF entre 1974 et 1988, veillait activement sur notre avenir. Elle nous encourageait à nous orienter vers le supérieur et la recherche, avec une insistance que certaines camarades trouvaient trop exclusive. Mon parcours illustre le soin tout particulier avec lequel elle suivait chacune d'entre nous en tenant compte des spécificités de chaque parcours et de chaque personnalité. C'est elle qui attira mon attention en 1979 sur les bourses de voyage lointain de la Fondation Singer-Polignac et qui me persuada d'y accorder de l'importance. C'est elle encore qui présenta ma candidature pour un projet visant à m'envoyer en Chine, elle qui m'introduisit à des connaissances chinoises de longue date pour me permettre de contourner les difficultés qui se présentèrent dans l'obtention du visa, elle qui m'écrivit encore, alors que j'explorais du coup une nouvelle direction de recherche au fin fond de la Chine, pour s'assurer que je ne développais pas l'idée saugrenue et sans avenir, selon elle, de m'enticher de l'histoire des mathématiques. C'est donc, au final, elle qui, sans l'avoir véritablement prévu, suscita ma réorientation.

Josiane Serre s'inquiétait cependant également des expériences difficiles que « ces messieurs » – c'était son expression – nous réserveraient. Elle racontait, parfois à demi-mot, parfois dans le détail, les invraisemblables épisodes qu'elle avait dû personnellement affronter et s'indignait de nouveau du plus profond de son être à chacune de ces évocations. Elle avait en particulier une intime connaissance du milieu des mathématiciens et nous plaignait ouvertement. De ce point de vue, l'École encourageait nos réflexions sur notre condition de femme scientifique. Mais l'administration manifestait un rejet certain de leurs manifestations, arrachant, dès leur apparition, les productions féministes que nous affichions sur les portes des ascenseurs des tours de Montrouge. Nous passions des heures à analyser collectivement les publicités des magazines et élaborions de complexes placards pour partager nos conclusions avec les autres habitantes des lieux. Quelques heures à peine après les avoir rendues publiques, nos affiches disparaissaient, à notre grand dam.

Clairement, nous ne faisons donc pas que des sciences. Tant s'en faut. Banquets collectifs, partage de musique, lecture de romans, cours de théâtre, moult nuits blanches à danser et séances de fous rires : les cours et les livres scientifiques



parvenaient malgré tout à se glisser entre ces multiples occupations, tout comme le travail en commun, et il me plaît d’imaginer que ce mélange des genres, qui faisait le quotidien de notre vie à Montrouge, nous aura laissé à toutes un souvenir indélébile.

Note

1. Michèle Vergne, « Témoignage d’une mathématicienne », in Pierre Samuel (éd.), *Mathématiques, mathématiciens et société*, « Publications mathématiques d’Orsay, n° 86 74-16 », Orsay, Université d’Orsay, département de Mathématiques, 1974 (réimprimé en 1979). En ligne sur : http://sites.mathdoc.fr/PMO/afficher_notice.php?id=PMO_1974_A19.

INSULA DULCAMARA

Sylvie Bach (1977 L)

Après une dizaine d’années passées aux États-Unis, où elle enseigne la langue et la culture françaises dans plusieurs universités, mais donne aussi des cours interdisciplinaires en anglais, elle retrouve l’enseignement de la philosophie en 1997, en Bourgogne puis à Strasbourg, où elle exerce actuellement au Lycée international.



Je me suis souvent demandé, aux États-Unis, comment une université réservée aux femmes, Smith College par exemple, pouvait être considérée comme un îlot protecteur, apportant de meilleures chances aux étudiantes, si bien que beaucoup d’enseignants et d’étudiantes de ces universités ne souhaitent pas la mixité. Sèvres avait été pour moi, je crois, une île douce-amère.

Lorsque je suis entrée à l’ENS du boulevard Jourdan, mon père en était à sa seconde période de chômage. J’étais l’aînée de cinq enfants. Pendant mes trois ans de classe préparatoire, mes parents me reconduisaient en voiture le dimanche soir à mon foyer, avec de l’argent de poche, parfois un bouquet de fleurs du jardin. L’idée de ne plus être à la charge de mes parents me réjouissait, tout autant que la perspective d’augmenter mes chances de réussir les concours d’enseignement par la préparation que je recevrais à l’École.

À 6 ans, sur les genoux de mon père qui me demandait ce que je voulais faire plus tard, j’avais répondu sans aucune hésitation « maîtresse d’école ». À sa suggestion de devenir professeur, j’avais d’abord résisté, puis finalement scellé l’affaire avec lui, je serais professeur. J’étais passionnée par l’école et les livres, mais il n’y avait pas beaucoup de livres chez nous avant que j’achète les miens – une ou deux petites rangées de livres, la « bibliothèque ». À la rentrée 1977, j’avais réussi le concours en philosophie, le contrat passé avec mon père était honoré, je pouvais être fière... Et pourtant, cela m’était impossible.



J'attribuais ma réussite au fait d'avoir été plus résistante nerveusement que mes autres camarades de classe préparatoire, plus impressionnées que moi par les discours élitistes de quelques enseignants, et au fait d'avoir eu suffisamment de révolte contre des pédagogies qui cherchaient tant à contrôler les élèves et à les rabaisser qu'elles me faisaient comprendre en creux comment je ne voulais pas enseigner. Heureusement, j'avais eu beaucoup de soutien de quelques professeurs, pour lesquels j'avais une admiration sans borne.

J'avais réussi, mais mon frère, qui avait fait une fugue l'année de sa terminale et refusé de passer son baccalauréat, cherchait en vain un travail. Il aurait pu devenir un bon artiste, il savait peindre, faisait des photos magnifiques... Que valait donc vraiment cette réussite qui était la mienne ? Et que valait son échec ? Cet échec ne disait rien de vrai sur lui, cette réussite ne disait donc rien de bon sur moi...

J'avais réussi, mais j'avais profité du fait de venir de la banlieue de Paris, ce qui m'avait permis d'aller dans des classes préparatoires parisiennes, où j'avais eu bien plus de chances de réussite que mes camarades de province... Ma propre réussite était donc à mes yeux le signe de toute l'injustice de la sélection entre Paris et la province. Nous étions quatre amies à venir d'un lycée de la banlieue Sud de Paris, où nous avons connu les grèves, les manifestations de 1968, la contestation, la remise en question de ce que nous considérions comme le monde ancien, mais j'étais la seule à avoir continué les classes préparatoires. C'était pour moi la preuve que la sélection scolaire était une sélection sociale, puisque mon père, lui, était devenu cadre supérieur et pas les parents de mes amies. L'injustice envers tous les autres me révoltait, mais j'étais incapable de voir des injustices envers moi-même.



Le bâtiment D... et, à gauche, la galerie menant au réfectoire, propice aux bains de soleil
(photo Annick Saudraix).



Boulevard Jourdan, lorsque j'appelais M^{me} P. pour parler de mes choix d'étude, il lui arrivait de me répondre : « Je n'ai pas de temps pour vous. » Ce qui est extraordinaire, c'est que je trouvais cela normal... Il fallait que je me rende petite et insignifiante car ma réussite et mon existence mêmes étaient pour moi le signe de toute l'injustice du monde. Je voulais la justice dans le monde, lutter contre la xénophobie – j'avais un copain marocain, rencontré par hasard un soir à la Sorbonne.

Lorsque j'ai été reçue à l'agrégation, annonçant ma réussite à M^{me} P., je n'avais pas pu m'empêcher d'ajouter : « J'ai eu de la chance ! » À quoi elle m'avait rétorqué : « Je suis obligée de dire que oui, étant donnée la valeur de vos camarades... » Fidèle à l'étrange relation que nous avons, elle avait complètement réalisé mon propre désir de minimiser ce que j'avais réussi, elle avait d'une certaine manière compris ce que je cherchais et me l'avait renvoyé, crûment, sans égards.

Pourtant, je découvrais tout un monde : d'abord, dans le quartier, le petit magasin de produits naturels, aux odeurs délicieuses de pain et de thé au goût russe, le cours de danse africaine à la Cité universitaire, Shakespeare au théâtre, quelques brèves rencontres par exemple avec un étudiant iranien à la Cité universitaire. À l'École, il y avait mes amies de province, notre amie malgache, et mon moment préféré de la journée, où nous prenions le thé après le déjeuner, chez l'une ou chez l'autre. Il y avait les élèves scientifiques de l'École, avec qui nous avons de longues discussions passionnées sur les sciences, et puis des lieder romantiques, à travers la mince cloison de ma chambre, souvent l'après-midi, que j'écoutais comme un cadeau qu'on m'aurait fait... mais toujours aussi pour moi un peu l'impression d'un monde où je n'entraîs pas vraiment, qui me demeurait étranger.

Je n'étais pas la seule à être si sensible à l'injustice, mes amies l'étaient aussi. Nous étions d'abord sensibles aux différences entre l'École normale supérieure de garçons et l'ENSJF et, en général, à la manière dont l'égalité entre hommes et femmes à laquelle nous croyions était bafouée à travers toutes sortes d'incidents : c'était souvent le sujet de nos conversations lors du thé... Hélène avait été stigmatisée par le jury du CAPES de lettres classiques pour son accent marseillais. À l'épreuve d'oral de l'agrégation de philosophie, Michèle s'était vu reprocher par le jury d'être « trop sûre d'elle » – il était clair que l'on n'aurait jamais pensé faire ce genre de reproche à un étudiant, que cela concernait certains prétendus devoirs liés à sa féminité. Mon amie Frédérique avait renoncé à passer l'agrégation de philosophie, et avait bifurqué vers les lettres pour ne pas faire ombre à son frère qui se présentait pour cette même agrégation de philosophie – la réussite du frère comptant plus que celle de la sœur.

Que signifiait la non-mixité pour nous ? Nous nous voyions reléguées dans un lieu moins prestigieux, excentré dans un quartier de la ceinture de Paris, avec une petite bibliothèque toute serrée, mais un bon restaurant... les choses de l'esprit devant



moins compter pour les femmes que tout ce qui les rapprochait de la domesticité ? Les étudiants de la rue d'Ulm, au contraire, me semblaient pouvoir si facilement se draper du sens de leur propre importance...

Il y avait en général une sorte de violence avec laquelle on nous reprochait d'être ennuyeuses ou de ne rien savoir. Par exemple, avec quelques camarades syndiquées, nous avons demandé et obtenu une sorte de formation pédagogique, et la défiance et la critique de ces enseignants à notre égard était visible. Mais, d'un autre côté, nous acceptions l'autocritique avec une sorte de complaisance, Anne-Lise s'émerveillant de la manière dont une conférencière avait fustigé « l'esprit de sérieux » des sévriennes... Je crois que nous avons très bien intériorisé le cliché de la « bête à concours ».



Déménagement, 1972 (photo Annick Saudraix).

Finalement, nous ne nous supportions parfois même pas entre nous, pas plus que nos enseignantes ne nous supportaient en général. Nous étions toutes les unes pour les autres les signes de ce caractère insupportable de la sévrienne... trop sérieuse, inintéressante... Je suis pourtant si reconnaissante à Monique Canto d'être venue à la rescousse, au dernier moment, dans la préparation de notre agrégation : elle avait eu de l'amitié pour nous – elle avait vraiment cherché à nous soutenir.

La première fois que j'ai commencé à comprendre ce qui se passait, c'est grâce au syndicalisme : l'une de nos camarades, en anthropologie, avait organisé quelques réunions sur l'École. Puis nous avons formé une intersyndicale des ENS. Je me souviens en particulier d'une réunion à Cachan, un soir d'été : c'était un vrai bonheur, une bouffée d'air frais – cette fois, nous avons vraiment l'impression d'être respectées. Ce que j'ai ressenti ce jour-là, c'est cette phrase de Hannah Arendt qui le



Quelques mots sur la fusion Sèvres-Ulm vue du côté des littéraires...

décrit le mieux : « C'est par le verbe et l'acte que nous nous insérons dans le monde humain, et cette insertion est comme une seconde naissance [...] »¹ Mais, pour mes camarades et moi, il semblait clair que cette insertion dans un monde et la reconnaissance dont nous avons besoin ne pouvaient se réaliser dans le contexte de la non-mixité.

Note

1. *Condition de l'Homme moderne*, 1994, p. 233. La fin de la phrase : « une seconde naissance dans laquelle nous confirmons et assumons le fait brut de notre apparition physique originelle ».

QUELQUES MOTS SUR LA FUSION SÈVRES-ULM VUE DU CÔTÉ DES LITTÉRAIRES...

Monique Trédé (1963 L)

Agrégée de l'Université, docteur ès Lettres, professeur de langue et littérature grecques, elle a enseigné successivement à l'Université d'Aix-en-Provence, à l'ENS-Sèvres, à l'ENS-Ulm et à l'Université de Rouen. Ancien directeur adjoint (Lettres) de l'ENS-Ulm, elle est membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).



Dès 1977, la fusion des deux établissements avait été envisagée par Alice Saunier-Séité qui avait proposé de réunir les deux écoles en diminuant leurs effectifs respectifs de 50 %, proposition jugée scandaleuse par les directeurs et qui entraîna l'abandon du projet. Dans les années 1980 les discussions allaient donc bon train à Ulm comme à Sèvres et, de part et d'autre, des réserves s'exprimaient. On considérait qu'un phénomène de mode risquait de modifier un état d'équilibre scientifique jugé satisfaisant : on craignait, par exemple, la disparition des filles en mathématiques (ce qui se vérifia) et celle des garçons en lettres. Plus concrètement, la différence de structure du corps enseignant dans les deux écoles apparaissait comme une source de problèmes. La rue d'Ulm avait maintenu inchangée la tradition normalienne des caïmans agrégés-répétiteurs, peu nombreux dans chaque secteur disciplinaire, assurant un séminaire et un cours d'agrégation et faisant appel à divers universitaires invités pour assurer des cours d'initiation ou des séminaires. Chaque caïman était maître chez lui, choisissait librement ses invités, il n'existait ni section ni aucune hiérarchie. Seuls deux sous-directeurs, Christian Peyre et Pierre Petitmengin, géraient avec souplesse et fermeté l'un le laboratoire d'archéologie, l'autre l'équipe de la bibliothèque. La direction de l'ENS se trouvait alors confrontée à un plénum égalitaire de caïmans, prêts à



tous les élans oratoires pour faire entendre leur point de vue au directeur ; une réunion informelle se tenait le jeudi matin chez le directeur littéraire et permettait, à qui le souhaitait, de venir présenter un dossier ou exposer un problème. Sèvres, de son côté, avait été dirigée de 1956 à 1974 par Marie-Jeanne Durry, éminent professeur à la Sorbonne, qui, n'étant ni normalienne ni sévrienne, avait considéré que le corps enseignant de Sèvres devait se modeler sur celui des universités. Elle avait donc fait créer des postes de professeurs et de maîtres-assistants et les jeunes caïmanes étaient encouragées à avancer leur thèse pour progresser dans cette hiérarchie. Dans chaque discipline ou presque on comptait donc un professeur et un ou plusieurs maîtres-assistants ou agrégés-répétiteurs. Ce qui ne bridait pas la liberté de parole ou d'initiative autant que l'imaginaient les caïmans d'Ulm, mais il est vrai que le climat était différent et l'on peut comprendre que « l'orchestre de solistes » de la rue d'Ulm n'ait pas eu un ardent désir de se trouver tout à coup sous la coupe de « dames-professeurs ».

En fonction des affinités et des habitudes anciennes, la mixité du corps enseignant s'établit plus ou moins facilement et harmonieusement selon les cas. Mais la création des départements, voulue par Georges Poitou et mise en œuvre par Marianne Bastid-Bruguère, permit une fusion sans drames dans un cadre élargi – puisque chaque département incluait un laboratoire du CNRS – et, nécessairement, plus structuré.

En langues anciennes, la collaboration entre les deux écoles avait précédé la fusion et, de ce fait, l'organisation du département ne posa guère de problèmes. Alain Le Boulluec et moi-même nous tenions régulièrement informés ; il nous était déjà arrivé de préparer ensemble tel ou tel cours, et quand Alain rejoignit l'EPHE, ce fut un plaisir de travailler avec son successeur, Philippe Hoffmann. Jean Lallot (linguistique grecque à Ulm) et Hélène Vairel (linguistique latine à Sèvres) conjuguèrent leurs efforts pour former les linguistes. Dominique Briquel, bientôt nommé à l'université de Dijon, fut remplacé par François Bérard, épigraphiste passionné qui s'entendait aisément avec Danièle Papritz, la littéraire ; Nicole Cazauban élue à la Sorbonne, Béatrice Didier dont l'exquise courtoisie était appréciée aussi bien de Michel Charles que de Pierre-Yves Pétilion, a rejoint l'École comme professeur. En histoire, Jacques Verger et Françoise Autrand, tous deux médiévistes, se connaissaient de longue date et le département s'étoffait avec le recrutement de spécialistes d'histoire moderne, d'histoire contemporaine, d'histoire des sciences, etc., l'histoire de l'art prenant bientôt son autonomie. En philosophie, Claude Imbert (Sèvres) et Jean-François Courtine (CNRS) alternèrent à la tête du département qui lui aussi s'étoffait avec, entre autres, le recrutement de spécialiste de philosophie des sciences. Et Jean-Paul Thuillier, nouveau directeur de la recherche et des études, veilla sur l'ensemble de la division des Lettres avec sa bienveillance habituelle.



Le changement d'échelle lié à la mixité eut d'autres conséquences dont je ne suis pas sûre qu'elles aient toutes été prévues ni qu'elles aient été toutes bénéfiques (voir, sur ce point le texte, de Jean-Pierre Lefebvre, ci-dessous). La tradition d'enseignement généraliste qui était la règle dans les deux écoles et qui voulait qu'un même caïman pût faire, en grec, aussi bien un cours sur Homère que sur les *Éthiopiennes* ou sur Platon, sur Rabelais ou sur *L'Éducation sentimentale* en littérature française, s'est peu à peu estompée. Mettant à profit les spécialités des uns et des autres, les élèves tendent à recevoir l'essentiel de leur formation à l'ENS et le rôle des universités ne retrouve une véritable importance qu'une fois atteint le niveau des masters. Plus encore que la mixité, nombre de décisions politiques ont fait évoluer l'ENS : la prééminence accordée aux doctorats plutôt qu'aux concours du type agrégation pour les recrutements universitaires, la multiplication des options, la rôle croissant, en lettres, des équipes CNRS dont les membres, souvent étroitement spécialisés, sont désireux d'obtenir une adresse à l'ENS, tels sont aujourd'hui quelques-uns parmi les facteurs qui ont contribué à modifier l'image de l'École de l'an III...

LA MIXITÉ

Jean-Pierre Lefebvre (1964 l)

Agrégé d'allemand, il a été caïman puis professeur de littérature allemande à l'ENS. Aujourd'hui professeur émérite, il est depuis quelques années membre de la Deutsche Akademie für Sprache und Dichtung.



La mixité, on en parlait comme d'un « truc » qui finirait par arriver et auquel il faudrait s'adapter... Pas comme d'un horizon désiré motivant des efforts particuliers. Pas non plus comme d'une réalité à prévoir, riche de présupposés objectifs et de conséquences probables. Certains redoutaient seulement, à Ulm, de devoir émigrer un peu vers le sud...

Quand elle est arrivée officiellement (en 1986), j'étais caïman depuis plus de quinze ans et dans mon secteur – les langues vivantes – elle existait déjà, comme par force, depuis longtemps, du moins pour l'année de l'agrégation (alors que celle-ci, jusqu'à 1976, n'était pas mixte, mais fondée pour les deux sexes et autres sur un même programme qui changeait tous les ans).

Comme sur le plan personnel je l'avais connue aussi pendant la préparation du concours au lycée de Lille – l'avantage de la province sur Paris à l'époque –, et que, par ailleurs, j'étais un des rares élèves mariés (avec Juppé !) de ma promotion, cette continuité allait de soi.



Pourtant j'ai pris la plume dans une feuille de couleur violette qui était l'ancêtre de la belle publication polychrome que nous recevons par mail sur nos ordinateurs aujourd'hui : cette feuille était distribuée dans les casiers. Elle sentait l'encre. Comme les tracts... Ce n'était pas pour soulever des objections, mais pour inviter à la prospection.

J'ai pris ma plume en profitant perfidement de l'absence du directeur de l'époque (un mathématicien qui a mené par ailleurs des réformes très importantes pour l'École), lequel s'est dit très fâché à son retour de ce que j'avais écrit ces quelques lignes, mais a respecté la liberté d'opinion...

J'ai malheureusement perdu l'exemplaire concerné, mais sais encore les deux points que j'avais soulevés en manière d'interrogation prophylactique. Ces deux points ne sont pas dialectiquement liés, mais ressortissent à la même conjoncture.

Le premier était le pronostic, qu'il fallait mettre sur la table, que la mixité complète signifierait la quasi-disparition des promotions de femmes scientifiques sorties de l'ENS de Sèvres année après année, et alimentant, concrètement et dans la quantité du visible, l'idée que les femmes peuvent comme les hommes enseigner les mathématiques et la physique à des bataillons de lycéens ou d'étudiants. Qu'à terme, il ne resterait que quelques filles dans les promotions scientifiques de l'ENS mixte et non la moitié des promotions. Je ne sais pas avec précision ce que la suite a révélé dans le détail quant à la valeur de ce pronostic, j'invitais simplement à réfléchir aux présupposés et aux effets de la démarche : il existait déjà des expériences-témoins de passage à la mixité induisant ce genre de conséquences.

Manifestement, on préférerait ne pas songer à la suite. Il y avait tout un arrière-plan idéologique assez efficient, sur le mode du refoulement, dans les discussions que la question pouvait provoquer.

Le second point était d'une autre nature et plus terre à terre. C'est pourtant celui qui a concerné de plus près l'évolution de l'établissement. C'était l'avertissement, bien peu original en lui-même, qu'en doublant les effectifs et en les répartissant dans le même espace, il faudrait, sauf à figer les domiciliations, envoyer des hommes à Jourdan et héberger des femmes à Ulm (ce que je trouvais très bien quant au fond), et donc mettre au point une doctrine sur les principes de répartition pour un établissement qui, jusqu'à présent, avait géré la totalité de ses disciplines, bureaux et personnels dans un même espace tout à fait généreux au demeurant...

À l'horizon de ce quasi-exercice arithmétique de cours préparatoire, j'entrevois le déploiement d'une mutation des structures de l'établissement lui-même, potentialisée par le changement apparemment anodin de la base quantitative, un peu dans l'esprit des études démographiques appliquées à l'histoire des sociétés... Mutation potentialisée aussi par l'appétit des individus attendant depuis deux



siècles, tels les paysans aux portes du Caire, d'entrer dans la capitale : ce que Hegel appelait la ruse de la raison, mais pas nécessairement, en l'espèce, dans le sens du progrès général.

Pour faire bref, et sans que ce fût le motif premier de la mixité imposée par le ministère au milieu des années 1980, le doublement des effectifs (on passa alors en gros à cent élèves par promotion, contre cinquante auparavant), et donc de la population normalienne à « gérer », a induit un principe de gestion par département, principe qui a lui-même induit l'importation à l'ENS du système général de l'Université, avec ses hiérarchies (très peu de cadres A à l'ENS auparavant), ses commissions de recrutement (là où fonctionnait une cooptation réfléchie), ses obligations d'association avec le CNRS, la généralisation des séminaires de recherche (dont les publics étaient parfois fort restreints...) et, enfin, sa prétention à couvrir le champ du savoir universel : tous les lobbys disciplinaires se sont réveillés et ont réclamé une place rue d'Ulm, où il a fallu ensuite modifier le concours d'entrée pour assurer des clients aux nouveaux départements. Lesquels se sont cherché ou ont fait venir des publics, etc.

Dans le même temps, les réformes dites « Jospin » modifiaient le fonctionnement, les finalités et, notamment, le recrutement des universitaires : le doctorat prenait le pas sur les concours de recrutement de type agrégation, auxquels l'ENS, en lettres par exemple, consacrait une grande partie de ses forces.

Tous ces facteurs, et d'autres (dont la pression des classements de Shanghai ou d'ailleurs), sont entrés en synergie, et nous sommes encore dans la période des effets contradictoires d'une tendance générale à l'inflation (celle des adresses @ens.fr par exemple...) sur un établissement fondé depuis deux siècles sur le petit nombre, l'encadrement personnalisé, recruté par cooptation, et la liberté absolue des parcours de recherche.

Un mot de conclusion sur les études littéraires. La directrice de l'ENS du boulevard Jourdan, à l'époque M^{me} Serre, opposait aux craintes exprimées pour le destin des scientifiques de sexe féminin l'argument fantasmatique que leur peau de chagrin serait compensée par un phénomène inverse en lettres, où il ne resterait bientôt plus que quelques garçons. Argument bien peu compatible avec les critères rationnels censés fonder la défense de la mixité... Mais, de surcroît, peu compatible avec le fait déjà prévisible que le passage par l'ENS pour accéder aux hautes fonctions étatiques ou autres n'a pas cessé d'attirer les garçons dans les disciplines les plus compatibles avec cette ambition. L'introduction de la mixité a du reste coïncidé avec l'introduction d'un nombre étendu d'options plus favorables à cette fonction. Il vaudrait la peine de faire une analyse fine de leur relation avec les ratios masculin-féminin et les choix professionnels ultérieurs.



Il est trop tôt pour faire des bilans statistiques. Pour l'heure, tous les normaliens honorés par le prix Nobel sont issus du système antérieur. Les médailles Fields postérieures à 1990 sont issues d'un département de Mathématiques très vigilant depuis toujours à l'égard des mutations improvisées. Alain Juppé, Laurent Fabius, Bruno Le Maire, Michel Sapin et Anne Lauvergeon, pour n'évoquer que les plus en vue, sont issus d'un dispositif antérieur à 1986...

Le passage à la mixité institutionnelle est un processus « à large spectre » et « au long cours ». Bien souvent les normaliennes retrouvent l'inégalité à la sortie, quand elles cherchent du travail dans une société dont l'évolution sur ce plan est plus lente encore. Dans la phase actuelle, l'essentiel à mes yeux a été la démonstration concrète, année après année, de l'égalité absolue des compétences manifestées sur tous les plans par les unes et les uns, et le retournement rapide des préventions résiduelles en conviction ordinaire.

L'ENS doit maintenant témoigner de cette conviction auprès des instances concernées pour que les acteurs qui interviennent en amont rendent concrètement mixtes les classes préparatoires scientifiques. Telle sera la mère des batailles. Autre paire de manches que cette parité-là...



Turne (photo Rémi Peyre).



LA BIBLIOTHÈQUE DE JOURDAN ET SA LENTE MARCHÉ VERS LA FUSION ¹

Isabelle Pantin (1972 L)

Elle a dirigé les bibliothèques de Jourdan et de Montrouge de 1985 à 1989. Elle est actuellement professeur au département Littérature et Langages de l'ENS et directrice adjointe de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine.



De Sèvres à Jourdan

L'ENSJF, créée en 1881, n'a eu de vraie bibliothèque qu'à partir de 1936. Auparavant, en l'absence de personnel attitré, les livres achetés pour les enseignants et les élèves (et enregistrés à l'inventaire général) étaient simplement recensés par des fiches sommaires, dressées par la surveillante générale ou la lectrice d'anglais. Ils étaient rangés dans des armoires, le long des murs de l'ancienne grande salle d'exposition du Musée de la céramique², qui servait donc pour la lecture, mais aussi pour les réunions et cérémonies. La bibliothèque était principalement l'affaire des élèves. Dans le livre du *Cinquantenaire* de Sèvres, c'est l'une d'elles, Marie Blanchardon (1929 L), qui a rédigé les deux pages qui lui sont consacrées. Elle évoque « l'armoire des philosophes », « l'armoire des grammairiens » et « l'armoire des étrangers », et fait allusion à des « bibliothécaires », sans doute des camarades préposées, ayant grand mal à récupérer les ouvrages « le vendredi ». Elle s'enthousiasme surtout pour une « bibliothèque circulante », inventée par une « sévrienne inconnue » et vouée à la littérature du « siècle présent »³.

Au moment du Front populaire, Irène Joliot-Curie, sous-secrétaire d'État à la recherche scientifique dans le gouvernement de Léon Blum⁴, souhaitait aligner les études supérieures des filles sur celles des garçons, et ouvrir aux scientifiques un accès à la recherche. Dans ce but, elle fit nommer comme directrice de l'École de Sèvres la physicienne Eugénie Cotton⁵, qui avait été l'élève de sa mère, Marie Curie, et qu'elle connaissait aussi pour avoir milité avec elle au sein du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. Eugénie Cotton allait lutter opiniâtrement, durant son mandat de directrice (1936-1941), pour que son École obtienne le statut d'un établissement d'enseignement supérieur et pour que ses élèves aient une situation comparable à celle de leurs camarades de la rue d'Ulm, notamment en achevant de donner au concours d'entrée des filles les mêmes programmes qu'à celui des garçons⁶. L'un de ses premiers gestes fut de recruter une bibliothécaire.

Cette première bibliothécaire, Suzanne Dognon⁷, épouse de Lucien Febvre, fondateur des *Annales*, resta à ce poste jusqu'à sa retraite, en 1963, moment où elle fut remplacée par Paulette Putois dont la personnalité devait aussi marquer



profondément l'institution. Pendant les dix premières années, M^{me} Febvre n'eut aucune collaboratrice et dut affronter seule, avec l'aide cruciale du chauffeur pour les tâches de manutention et de transport, et très souvent celle des élèves, les difficultés de la création, puis celles de deux déménagements.

En effet, la première bibliothèque de Sèvres se déplaça en 1940 à Reid Hall, 4 de la rue de Chevreuse⁸, avec les élèves littéraires, puis boulevard Jourdan en 1947. On aménagea alors pour elle la moitié nord de l'espace disponible au premier étage du bâtiment dit « administratif », le long de la rue de la Tombe-Issoire, avec la Grande Salle, réservée aux collections littéraires, séparée par un étroit bureau de la Petite Salle qui accueillit les livres scientifiques. On n'avait pas entendu le souhait de Suzanne Febvre qui, consultée sur le plan, avait conseillé une bibliothèque sur trois niveaux superposés (du sous-sol au premier), reliés par un monte-charge.

Des rayonnages métalliques furent installés, qui resteraient en place jusqu'en 2015. Ce fut aussi à partir de ce moment que M^{me} Febvre reçut le soutien d'une auxiliaire : M^{me} Pizano qui, arrivée sans diplôme en avril 1947 (la guerre avait interrompu ses études de pharmacie), allait passer dans les années 1960 le Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire.

Très vite, les salles du premier étage se révélèrent insuffisantes, et la bibliothèque de Jourdan entama un long processus de colonisation qui lui permit d'occuper d'autres espaces, d'abord au sous-sol puis au rez-de-chaussée.

En 1997, l'archipel de la bibliothèque littéraire couvrait 650 m². L'année suivante, le département de Sciences sociales s'installa boulevard Jourdan, et l'ancien gymnase (déjà transformé en studio acoustique), au sous-sol du bâtiment B (à l'angle du boulevard Jourdan et de la façade ouest de l'hôpital), fut réaménagé pour abriter sa bibliothèque. Mais c'était déjà le début d'une autre histoire.

Paulette Putois, partie à la retraite en 1983, n'avait pas transmis seulement, à celles qui lui succédèrent, une organisation efficace et rigoureuse, bien qu'artisanale, elle avait imposé un esprit et une ligne de conduite. Elle était en plein accord avec les vues défendues par la direction (Marie-Jeanne Durry puis Josiane Serre), qui tenait à une indépendance complète vis-à-vis de la Direction des Bibliothèques de France⁹, quitte à en payer le prix : l'École assurait l'intégralité du budget et tirait de ses effectifs la plus grande partie du personnel¹⁰. M^{me} Putois appliquait, avec l'ardeur et la détermination qui lui étaient propres, cette idée de l'indépendance et de la singularité de sa bibliothèque, en en faisant l'auxiliaire directe de la formation des élèves et, plus largement, des études et des recherches de ses lecteurs. Elle savait donner à ces derniers, de l'élève de première année au professeur émérite, le sentiment non trompeur de son intérêt pour leurs curiosités et leurs travaux, et de sa volonté de les aider. Sa voix un peu trop aiguë pour qu'elle réussît bien à l'étouffer, très rapide, avec



ses phrases staccato butant sur des reprises de souffle elles aussi pressées, faisait partie de l'identité du lieu : on ne la ressentait pas comme une gêne, mais plutôt comme le rappel d'une présence bienveillante, vibrante d'une foi rassurante dans le savoir.

Elle faisait de la visite annuelle de la bibliothèque par les conscrites une cérémonie marquante : il ne s'agissait pas seulement de leur enseigner une topographie, un mode d'emploi, des usages et des règles, mais de faire saisir à chacune que débutait ici une relation qui tiendrait une place centrale dans son séjour à l'École. Le conseil majeur qu'elle donna à Catherine Vincent, jeune médiéviste qui lui succéda en 1983, fut de « ne laisser personne sur une réponse négative », précepte dont personne après elle ne poussa l'application aussi loin. Quand un livre manquait dont une élève avait un urgent besoin, il lui arrivait de le chercher dans toutes les bibliothèques de Paris, y compris celles des ambassades, et d'en obtenir le prêt¹¹. Pour comprendre sa place au cœur de l'école de Jourdan, et son rayonnement, il faut lire les discours qui lui furent adressés lors de son départ à la retraite, dans la « Salle d'honneur » dont le public débordait jusque dans le jardin¹².



La bibliothèque.

La « fusion » de 1985 : premières adaptations

La bibliothèque avait son rythme et ses saisons, de l'automne où on vérifiait qu'on avait tout ce qui était utile pour les programmes, à l'été où, passée l'agitation des oraux du concours et des « rappels », et la porte fermée aux lecteurs, on se lançait dans un grand rangement (souvent complété par quelques « refoulements ») et un



grand nettoyage : les fenêtres grand ouvertes sur le jardin, toute l'équipe, y compris la bibliothécaire, époussetait, balayait et cirait libéralement, puis frottait, le parquet. Pourtant, malgré l'emprise de ces cycles, le temps linéaire prit définitivement le dessus, avec l'arrivée de la « fusion » qui coïncida (par hasard) avec l'introduction progressive de nouvelles technologies.

La « fusion », réalisée en 1985 pour le concours, en 1986 pour l'internat, rendit plus étroites les relations entre les bibliothèques des deux « Port-Royal » comme on disait (celui du faubourg Saint-Jacques et celui des Champs), sans que le changement soit d'abord ressenti comme profond. Si tout était plus grand et plus ancien rue d'Ulm, avec des collections plus prestigieuses et un fonctionnement un peu moins artisanal et un peu plus hiérarchique, les grands principes étaient les mêmes, notamment le premier, celui d'une distance prudente vis-à-vis de la DBMIST (qui avait remplacé la Direction des Bibliothèques de France), avec son corollaire : l'exigence de se définir comme le premier instrument de travail de la partie littéraire de la communauté normalienne. Les lecteurs non plus n'étaient pas si différents. Certains d'entre eux se partageaient même déjà entre les deux sites : des sévriennes « autorisées » à utiliser la bibliothèque de la rue d'Ulm, et à y emprunter sous la responsabilité de M^{me} Putois¹³, et quelques archicubes, parfois « conférenciers » boulevard Jourdan, qui en goûtaient l'accueil familial et la vue plongeante sur les arbres et la pelouse, et trouvaient que certains fonds, améliorés grâce aux suggestions avisées de Simone Follet, Monique Trédé, Marie-Françoise Baslez, Françoise Autrand, Nicole Cazauran, Jeanne Lods, Laurence Harf ou Claude Imbert, n'étaient pas à dédaigner. Jean Sirinelli, qui habitait d'ailleurs tout près, était le plus fidèle. Le développement de certains fonds spécifiques, comme ceux de la musicologie, ou de la géographie (dont la qualité et la mise à jour étaient alors surveillées par Fernand Verger), attirait aussi des lecteurs à Jourdan.

Bien avant toute idée de fusion, Pierre Petitmengin et Paulette Putois se rencontraient souvent pour échanger des nouvelles et discuter de préoccupations communes. Leur confiance et leur estime réciproques s'étaient développées d'autant plus naturellement qu'ils étaient entrés en fonction presque au même moment. Paulette Putois, agrégée de grammaire et professeur au lycée Molière, avait préparé le Diplôme supérieur des bibliothèques en 1961-1963, en vue de succéder à Suzanne Febvre. Tandis que Pierre Petitmengin, jeune spécialiste des manuscrits latins, frais émoulu de l'École française de Rome, obtint le même diplôme en 1965. Il avait renoncé à un poste de maître-assistant à la Sorbonne pour remplacer Roger Martin à l'automne 1964, et le directeur d'alors, Robert Flacelière, lui avait imposé comme seule condition de passer le DSB, comme son prédécesseur.

À partir de 1985, les rencontres devinrent plus régulières et plus fonctionnelles, d'autant que les habitudes et les règles devaient être redéfinies. Désormais, l'ensemble



des élèves (filles et garçons) avait accès de droit aux deux bibliothèques. Il n'en allait pas de même pour les anciens élèves, et surtout les anciennes, mais les « sévriennes », plus distinctes que jamais des « normaliennes » (en attendant 1998, où elles furent enfin réunies dans le même Annuaire¹⁴), étaient désormais plus nombreuses à demander l'accès à la bibliothèque de la rue d'Ulm. Or celle-ci voyait déjà son public augmenter beaucoup, du simple fait de la fusion, sans que ses moyens soient accrus : il avait été décidé, mesure symbolique, que tous les conscrits seraient logés rue d'Ulm, si bien qu'ils prenaient très tôt leurs habitudes à la bibliothèque du lieu.

Pour réguler les choses, un protocole fut adopté. Les sévriennes postulantes devaient avoir un entretien avec le bibliothécaire et se réinscrire chaque année ; cette dernière mesure, on y a déjà fait allusion, était nécessitée par le fait que l'ancienne École normale supérieure de jeunes filles n'avait pas d'annuaire à jour. D'autre part, elles n'avaient pas le droit au prêt, sauf par permission exceptionnelle¹⁵. L'entretien était toujours agréable et instructif, et la demande n'était jamais refusée, mais le fait d'être astreintes à cette procédure spéciale était parfois ressenti comme vexatoire, en particulier par les enseignantes de l'ex-ENSJF, devenues enseignantes de l'ENS. Même si cela n'avait aucun effet pratique (le droit au prêt leur était accordé), certaines estimaient qu'en les reléguant dans la catégorie des « autorisées », on manquait de reconnaître leur pleine appartenance à leur établissement.

Chacune des deux bibliothèques restait donc pleinement maîtresse de ses règles d'inscription, et il n'était encore nullement question d'unifier leur gestion, ni même leur politique d'acquisition. La bibliothèque de Jourdan garda donc son budget propre (qui bénéficia même d'une augmentation en 1986). En 1988, Louis Cassou, intendant rue d'Ulm, devint chef des services intérieurs et financiers de l'ensemble de l'École, tandis que l'ancienne intendante de Jourdan devenait agent comptable sur le même site. Il fallut attendre 1989 pour que les trois bibliothèques (Ulm, Jourdan et Montrouge) aient un seul budget (avec des lignes séparées). La même année, les personnels de ces bibliothèques devinrent membres d'un même service, dirigé par Pierre Petitmengin.

Pour les acquisitions, l'évolution fut tout aussi prudente. Dès 1986, Isabelle Pantin participa assez régulièrement, le samedi après-midi, aux colloques entre Pierre Petitmengin et Roger Boulez pour décider des acquisitions d'une certaine importance, surtout pour les livres étrangers. On évitait déjà les doublons coûteux. D'autre part, on établit des listes communes pour les revues et pour les « suites », sans procéder encore à des désabonnements. Ceux-ci ne commencèrent qu'en 1989.

Jourdan en quête d'une vocation

On avait pourtant conscience de vivre une situation provisoire et on cherchait à préparer le choix entre les options qui s'offraient : maintenir sur chaque site une



bibliothèque de « Lettres » (au sens large), l'une plus orientée vers la recherche, l'autre vers la formation ; ou bien fermer celle de Jourdan, en transportant à Ulm ses fonds les plus précieux et les plus utiles, et la totalité de ses lecteurs ; ou, enfin, faire émerger et développer une vraie complémentarité (plus forte en tout cas que celle de la première option).

Dès 1985, un organe fut créé par Georges Poitou, en accord avec Josiane Serre, pour faciliter cette réflexion : un Conseil des Sages ayant pour vocation de piloter la Bibliothèque de l'École fusionnée, composée par la bibliothèque des lettres et celle de mathématiques, rue d'Ulm, et par la bibliothèque de Jourdan, avec celle de Montrouge. Ce conseil était composé des directeurs de l'École, des bibliothécaires (Pierre Petitmengin et Isabelle Pantin), d'éminents archicubes¹⁶ et de deux sévriennes : l'historienne Françoise Mayeur, professeur à Lille 3, et Suzanne Julliard, professeur de khâgne à Fénelon. Il était présidé par Jacqueline de Romilly et se réunissait chaque année pour examiner un rapport d'activité déjà préparé en commun, discuter des grandes orientations et faire des recommandations¹⁷.

S'agissant des trois options mentionnées plus haut, son avis fut bien sûr d'écarter celle du milieu, imprudemment radicale : la pluralité des bibliothèques était liée à celle des sites, or l'École, loin de renoncer aux locaux du boulevard Jourdan, entendait au contraire y maintenir une activité propre à en justifier l'occupation. D'autre part, la bibliothèque de la rue d'Ulm, dans ses locaux d'alors et avec son personnel (même renforcé par celui de Jourdan), n'aurait pu faire face à un afflux aussi massif et de livres, et de lecteurs.

Il lui semblait donc raisonnable de maintenir le *statu quo*, en attendant d'avoir une vision plus claire de l'avenir, et de protéger autant que possible la bibliothèque de la rue d'Ulm des risques de surcharge. Pour l'octroi du droit d'admission et du droit au prêt, par exemple, la doctrine était bien résumée par cette formule de Jacqueline de Romilly : « Non aux catégories, oui aux individus. »

La dernière option, celle de la complémentarité, n'était pas pour autant oubliée. Elle apparaissait même comme la plus rationnelle et la plus économique, mais était-elle déjà réalisable ? Une transformation trop brutale de la bibliothèque de Jourdan risquait d'entraîner des inconvénients comparables à ceux d'une fermeture pure et simple. Et quelle transformation puisqu'on ne savait pas à quoi allait servir Jourdan, sur le long terme ? Les comptes rendus des séances du Conseil des Sages permettent de suivre la fluctuation des perspectives sur la question.

Un grand projet de rénovation architecturale, confié au Scarif (Service constructeur des académies de la région Île-de-France) à partir de 1986, et concernant principalement le 45 rue d'Ulm¹⁸, prévoyait aussi au début la complète métamorphose de l'ancienne bibliothèque de M^{me} Putois. La jeune architecte, Isabelle Crosnier, avait



retrouvé sans le savoir l'idée de Suzanne Febvre et proposait un ensemble sur trois niveaux, à l'endroit de la « Salle d'honneur ». Il manquait toujours le monte-charge et l'espace était déjà taillé bien trop juste, mais de toute façon rien n'aboutit. Dès 1988, des rumeurs inquiétantes circulaient : le ministère voulait attribuer Jourdan à un autre établissement. Il n'en était que plus urgent de donner une vocation convaincante à ce site où venait de s'installer le nouveau laboratoire Delta (ENS, CNRS, EHESS), né de la réunion du Centre d'économie quantitative et comparative de l'EHESS et du Laboratoire d'économie politique de l'ENS.

En septembre 1989, Marianne Bastid-Bruguière, directrice adjointe, évoqua devant les Sages le projet de remplacer le bâtiment administratif de Jourdan par un immeuble contenant, entre autres, une grande « bibliothèque du monde contemporain » : ses 4 000 m² pourraient accueillir les volumes de l'actuelle bibliothèque généraliste, mais ses collections les plus vivantes concerneraient les sciences sociales, autour du noyau constitué par les fonds de la bibliothèque Jean-Ibanès¹⁹, et les « questions contemporaines ». Elle comporterait aussi une section d'histoire des sciences, d'abord alimentée par les anciennes collections des départements scientifiques. Le projet dut attendre, d'autant qu'en juin 1990, le ministre de l'Éducation nationale annonça en conférence de presse que le site de Jourdan était attribué à l'Inalco : un concours d'architectes allait être lancé à cet effet. La bibliothèque de Jourdan se fit à l'idée de déménager, mais comme cette perspective restait floue, elle n'en réorienta pas moins progressivement ses acquisitions vers l'histoire contemporaine, le droit et les sciences sociales, tout en continuant à développer la musicologie.

À la fin de 1996, l'Inalco abandonna ses visées sur Jourdan, et moins de deux ans plus tard, le département de Sciences sociales s'installa dans les locaux : il ne s'agissait pas seulement d'échapper aux conséquences des grands travaux qui allaient commencer rue d'Ulm, mais aussi de commencer à faire exister ce grand pôle du monde contemporain dont le projet se dessinait depuis tant d'années.

Le rôle moteur de l'informatisation

Cette recomposition devait à la fois préciser la vocation propre de la bibliothèque de Jourdan et achever sa fusion avec celle de la rue d'Ulm, dans le cadre d'un réseau. Rien n'aurait donc été possible sans le progrès technologique.

Celui-ci avait longtemps été lent dans la bibliothèque de Jourdan. Sabine Zrak avait réussi non sans peine, en lui représentant le risque de l'encre renversée, à obtenir de M^{me} Putois de remplacer la plume par un stylo. En 1986, on fit l'acquisition du dernier modèle de l'IBM à boules, doué d'une petite mémoire qui permettait de générer plusieurs fiches à partir d'une seule. Nicole Masson, en 1990, pensa à s'équiper d'un ordinateur pour les tâches de gestion, mais elle s'aperçut que l'absence



de câblage, et même simplement le système électrique avec ses fiches de porcelaine d'origine, ne le permettaient pas : il fallait d'abord entreprendre de gros travaux de rénovation.

L'idée d'informatiser les catalogues existait déjà. Elle avait même commencé à se réaliser à la bibliothèque de mathématiques, à la fin de 1988. Les projets d'architectes prévoient désormais le câblage²⁰. Après la disparition du Centre de calcul, en 1989, l'informaticien Maurice Vallino, prêta son concours à la bibliothèque de la rue d'Ulm, et Danièle Ablin put créer de premières bases de données avec le logiciel 4D, aidée par Patrick Gaudard, qui travaillait comme informaticien au service de la scolarité, tout en préparant une thèse d'études théâtrales. En attendant la possibilité de lancer une opération générale, ces bases furent développées pour la comptabilité, les lecteurs, les périodiques, les échanges et plusieurs fonds spéciaux.

Laure Léveillée, bibliothécaire de Jourdan depuis 1995, fit partie, avec Liliane Zweig, représentant les mathématiques, d'une équipe dirigée par Danièle Ablin et chargée de préparer le démarrage du projet pour le plan quadriennal 1998-2001. Jacques Beigbeder (SPI) leur servait de mentor. Ce travail exigea non seulement de cartographier et quantifier les fonds, mais aussi de comparer des méthodes de travail et des styles de cotation très différents. Sans compter les échanges entre les personnes, il entraîna donc un progrès décisif dans la connaissance mutuelle des bibliothèques, condition nécessaire pour créer un réseau, non sans montrer la nécessité d'adopter un système doué de souplesse et capable d'affronter la complexité.

Pierre Petitmengin, sous sa casquette d'historien des textes antiques, fit alors bénéficier l'équipe de projet d'une expérience décisive. Travaillant chaque année à la London School of Advanced Studies, il avait longtemps été exaspéré par un système intraitable, mal nommé Libertas, quand, un été, il vit ses difficultés abolies et apprit qu'un nouveau système, Millennium, développé par Innovative Interfaces, avait été adopté. Il retrouva Millennium, avec la même satisfaction, à Stockholm (Handelshögskolan) et à Tokyo (Waseda), et acquit la conviction que ce serait le meilleur choix pour la bibliothèque de l'École. Laure Léveillée et Danièle Ablin, parties en mission à London University en 1997, confirmèrent l'adaptation idéale de Millennium aux besoins d'une grande bibliothèque en libre accès : ce système permettait aux gestionnaires de la base d'exercer leur créativité pour répondre aux besoins spécifiques, et de travailler les notices pour traiter les exemplaires (non pas seulement les éditions). L'obstacle était son coût, sensiblement supérieur à celui des autres systèmes (au départ, sinon dans la longue durée). Les deux directrices de la recherche et des études Monique Trédé (pour les Lettres) et Christine Bénard (pour les Sciences), et le secrétaire général, Éric Bernet, puis son successeur Jean-Pascal Bonhotal, joignirent alors leurs efforts à ceux de Pierre Petitmengin pour convaincre



le directeur, Étienne Guyon, et obtenir le lancement de l'appel d'offres et l'octroi du financement. Un informaticien, Serge Torrès, rattaché au CRI, fut même recruté spécialement pour le projet-bibliothèque.

L'ENS fut donc la première bibliothèque française à acquérir Millennium. Au début de l'an 2000, l'accord fut conclu avec Innovative Interfaces, et l'informatisation, avec la mise en réseau, commença pour les bibliothèques d'Ulm (Lettres et Mathématiques), et de Jourdan (Lettres et Sciences sociales), et pour les Archives Husserl. Les personnels, fortement mobilisés par la préparation de l'immense chantier de la rétroconversion des fichiers²¹, s'habituaient peu à peu, plus ou moins facilement, à se déplacer d'un site à l'autre.

Cette même année 2000, sur le campus de Jourdan, la bibliothèque Jean-Ibanès et la bibliothèque générale fusionnèrent. Laure Léveillée prit donc la responsabilité de ce nouvel ensemble. L'année suivante, elle fut nommée à la succession de Pierre Petitmengin, tandis que Blaise Wilfert-Portal, doctorant en histoire, lui succédait à Jourdan, dans une fonction qu'il était le premier homme à assurer. La fusion était bien achevée.

Notes

1. Cette étude doit beaucoup à un article de Laure Léveillée, basé sur un entretien avec Paulette Putois qui avait dirigé la bibliothèque de 1963 à 1983 : « A Jourdan : souvenirs d'une « dame de la Bibliothèque » », *Bulletin de la société des amis de l'École normale supérieure*, n° 204, avril 1997, p. 35-44, ainsi qu'aux souvenirs de Pierre Petitmengin, d'anciennes bibliothécaires de Jourdan, Catherine Vincent (1983-1985), Isabelle Pantin (1985-1989), Nicole Masson (1989-1995) et Laure Léveillée (1995-2001), de Sabine Zrak, bibliothécaire adjointe à l'ENSJF de 1977 à 1988 et de Danièle Ablin. Merci à la relecture attentive de Gérard Bizeul, qui a suivi, depuis la rue d'Ulm, une grande partie de cette longue histoire.
2. Musée créé en 1824 par Alexandre Brongniart dans la Manufacture de Sèvres. En 1875, la Manufacture avait déménagé en bordure du Parc de Saint-Cloud, permettant l'installation de l'ENSJF dans ses anciens locaux.
3. *Le Cinquantenaire de l'École de Sèvres : 1881-1931*, Paris, Printory, 1932, p. 410-411 (voir aussi les photos en face des pages 78 et 382).
4. Irène Joliot-Curie, tout récemment nobélisée, resta peu de temps au gouvernement (de mai à septembre 1936), mais assez pour lancer ces réformes, poursuivies ensuite par son successeur, Jean Perrin, qui connaissait bien Sèvres pour y avoir été « conférencier ». Voir Louis-Pascal Jacquemond, *Irène Joliot-Curie : biographie*, Paris, Odile Jacob, 2014, p. 155-161 et p. 331, note 51.
5. Eugénie Cotton, née Feytis (1881-1967), entrée à l'ENSJF en 1901, élève de Marie Curie, fut reçue première à l'agrégation féminine de sciences physiques et naturelles en 1904, docteur ès sciences physiques en 1925. Militante des droits des femmes, proche du Parti communiste, elle fut mise à la retraite d'office en 1941, et remplacée par une personnalité plus discutée, Edmée Hatinguais, qui n'était pas normalienne et avait été surtout choisie



- pour des raisons politiques. À la fin de la guerre, elle contribua à fonder l'Union des femmes françaises dont elle fut présidente, comme de la Fédération démocratique internationale des femmes. Voir Christine Bard, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995. Le nom d'Eugénie Cotton a été donné en 1985 à l'un des cratères de Vénus. Voir http://planetarynames.wr.usgs.gov/Feature/1321?__fsk=-4683936.
6. Ce fut l'achèvement d'une très lente évolution, amorcée dès 1919. Un décret du 27 décembre 1934 planifia l'identité des programmes littéraires pour l'entrée à Sèvres et à Ulm, ce qui fut entièrement réalisé pour le concours de 1937. Pour les sciences, ce fut plus difficile : le décret du 8 octobre 1937, qui consacrait l'identité des programmes littéraires des deux concours, prévoyait seulement qu'il en irait de même pour les scientifiques en 1940. Conséquence de cette évolution, la possibilité pour les jeunes filles de passer le concours d'Ulm fut fermée par le décret du 9 mars 1938. Les dernières « normaliennes » furent Madeleine Herr et Geneviève Bass (concours 1939). Cette fermeture fut une bonne chose pour Sèvres, car les « normaliennes » semblaient faire la preuve de l'infériorité des « sévriennes ». Voir Loukia Efthymiou, « Le genre des concours », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 18, 2003, p. 91-112.
 7. 1897-1985, entrée à l'ENSJF en 1916, agrégée d'histoire et de géographie. Voir Paulette Putois-Pinard, « Madame Lucien Febvre, née Suzanne Dognon, 1897-1985 », *Sévriennes d'hier et d'aujourd'hui*, 124, 1986, p. 19-25 ; Natalie Zemon-Davis, « Women and the world of the *Annales* », *History Workshop*, 33, 1992, p. 121-137.
 8. Reid Hall appartient désormais à Columbia University (depuis 1964). Coïncidence curieuse, ce bâtiment avait été, de la fin du XVIII^e siècle à la Restauration, une manufacture de porcelaine (celle de Pierre-Louis Dagoty et ses frères). De 1834 à 1893, il abrita l'Institut Keller, première école protestante établie en France, puis il fut acheté par une philanthrope américaine, Elizabeth Mills Reid, qui le destina à accueillir de jeunes étudiantes et artistes américaines et en fit un important centre culturel, le « Club américain des filles ». Les littéraires y furent accueillies, tandis que les scientifiques avaient leurs chambres boulevard Raspail.
 9. La DBF, créée en 1945 et dite aussi Direction des bibliothèques et de la lecture publique, s'estimait appelée à gouverner toutes les bibliothèques (sauf celles qui étaient vraiment protégées par un statut d'exception, comme la Bibliothèque nationale). La DBMIST, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (1982-1988), moins hégémonique puisqu'elle s'occupait seulement des bibliothèques universitaires, devait lui succéder, avant d'être remplacée à son tour par un Service des bibliothèques.
 10. Dans les années 1980, seuls deux postes de bibliothécaires adjointes dépendaient de la DBMIST, l'un à Jourdan (occupé par Sabine Zrak puis par Françoise Fievez), l'autre à Montrouge (occupé par Mireille Guyonneau puis par Véronique Van de Pongeele). À quoi s'ajouta le poste de Michèle Picquard, affecté à la musicologie. Les bibliothécaires étaient des agrégées (des Prag). Pour éviter tout risque de mainmise de la DBF, M^{me} Putois elle-même n'avait jamais été désignée sur les documents administratifs comme la directrice de la bibliothèque, mais avec le titre singulier d'« agrégée-secrétaire ». Françoise Landry était secrétaire, Anne Wettly, Annick Mureau, Yvonne Merle et Yolande Corbel agents de service.



11. Voir Lucette Peulet-Chambard, nécrologie de Paulette Pinard, épouse Putois (1924-1999), *Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure*, 2001-I, p. 81-86, ici p. 84.
12. « Réunion du 22 novembre 1983 », « Réunion du 22 novembre 1983 : départ en retraite de M^{me} Putois », *Sévriennes d'hier et d'aujourd'hui*, n° 115, mars 1984, p. 7-22.
13. Dans le fichier des emprunts de la bibliothèque de la rue d'Ulm, toutes les fiches concernées étaient regroupées dans un tiroir au nom de M^{me} Putois, laquelle se chargeait efficacement des rappels.
14. Cette nouveauté décisive, qui permit à la bibliothèque d'unifier la gestion des dossiers des anciens et des anciennes élèves, consacrait la réunion des deux associations qui les représentaient.
15. Dans les faits, le droit au prêt fut accordé, au cours des années, à un nombre croissant de sévriennes... et pour finir à toutes celles qui fréquentaient la bibliothèque, mais la reconnaissance officielle de ce droit n'eut lieu que vers l'an 2000.
16. Jean-Noël Jeanneney, Jacques Lautman, Philippe Moret, Jean Sirinelli, Pierre Toubert, Jean-Louis Verdier.
17. Les comptes rendus de ses séances, conservés parmi les archives laissées par Pierre Petitmengin, se trouvent à la Bibliothèque des Lettres de l'ENS. Ils ont fourni de précieuses informations au présent article.
18. Le projet connu des états successifs (à Isabelle Crosnier succéda Jean-François Séris), dont l'un prévoyait, entre autres, l'aménagement sous la cour d'une grande salle de conférences souterraine qui aurait permis à la bibliothèque d'annexer une bonne partie de la salle Dussane. Ce fut un tout autre projet qui permit de démarrer le chantier du NIR en 1998.
19. La bibliothèque de sciences économiques et sociales créée par Jean Ibanès (1936-1985), et qui prit son nom après qu'il eût quitté l'École, en 1981, pour se consacrer à une carrière politique malheureusement trop brève.
20. Celui-ci fut réalisé dans la bibliothèque de la rue d'Ulm en 1995, grâce à l'insistance de Jacques Lautman, alors directeur adjoint.
21. L'opération, confiée à la société Jouve, nécessitait au préalable des récolements, des tris de fichiers, etc.

UN NOUVEAU BÂTIMENT, DE NOUVEAUX PROJETS

L'ÉCONOMIE À JOURDAN

François Bourguignon

Chaire émérite et ancien directeur de l'École d'économie de Paris.



Nous sommes au milieu des années 1980. Depuis une dizaine d'années, la recherche économique française est en plein essor. Elle est hautement appréciée à l'étranger et nombreux sont les chercheurs français invités dans les universités les plus prestigieuses du monde anglo-saxon. Ils ne peuvent manquer d'y admirer les facilités accordées à la recherche et à l'enseignement et sont impressionnés par la cohabitation quotidienne entre chercheurs, enseignants et doctorants, par la multiplicité des séminaires et par le dialogue constant entre champs de la discipline et souvent au-delà. En France, rares sont encore les universités où les enseignants disposent d'un bureau. Plus rares encore sont les centres de recherche en sciences humaines et sociales où coexistent recherche et enseignement, chercheurs confirmés et doctorants.

Il y a des exceptions, évidemment. Des unités de recherche de pointe existent à l'École des Ponts-et-Chaussées, à Paris 1, à Paris 10, à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, à l'EHESS, ou, de façon plus autonome, le Cepremap est rattaché aux services du Premier ministre. Mais elles sont le plus souvent isolées de l'enseignement et la plupart sont de taille microscopique. Le Laboratoire d'économie politique (LEP) de l'École normale supérieure en est un bon exemple. Créé en 1978 et logé sous les combles du 45 rue d'Ulm dans des locaux aménagés pour les sciences sociales à l'initiative de Jean Ibanès, il réunit une poignée de chercheurs sous les directions successives de normaliens économistes :



Christian Morrisson, Jean-Charles Asselain, Jean-Pascal Bénassy. Il accueille également trois ou quatre thésards de Paris 1 et, plus tard, de l'EHESS. Jouissant d'une forte dynamique, il parvient à grignoter quelques bureaux voisins pour y loger d'autres chercheurs économistes normaliens tels que Pierre-André Chiappori, Daniel Cohen ou Philippe Mongin. Mais l'espace disponible est vite saturé.

La fusion entre Ulm et Sèvres en 1985, et la restructuration qu'elle entraîna de la recherche et de l'enseignement au sein de la nouvelle École normale supérieure, ouvrit de nouvelles perspectives. S'y ajouta une importance croissante donnée aux sciences sociales, notamment avec la création du concours d'entrée B/L « Lettres-Science sociales » et celle, concomitante, du département de Sciences sociales. De fait, la réflexion entreprise sous l'égide de Georges Poitou, directeur de l'École fusionnée, bientôt secondé par Marianne Bastid-Bruguère, directrice adjointe, conduisit progressivement à l'idée de localiser le développement de ces nouvelles disciplines dans les anciens locaux de Sèvres au 48 boulevard Jourdan.

Le soutien des économistes du LEP fut immédiat. Des liens étroits avaient été tissés avec le CEQC, centre d'économie de l'EHESS et son enseignement de DEA et doctorat par l'intermédiaire d'enseignants-chercheurs à cheval sur les deux institutions – dont l'auteur de ces lignes. Il apparaissait enfin possible d'installer à Paris, sur le site du boulevard Jourdan, ce qui pouvait commencer à ressembler à un vrai département d'Économie « post-graduate », à l'image du modèle anglo-saxon apparemment si fécond.

En 1988, s'installe donc ce Département dans les deux étages du pavillon A du site Jourdan, après des travaux de transformation des anciennes thurnes en bureaux. La nouvelle unité de recherche avait été dénommée Delta, cette lettre grecque en triangle symbolisant la triple tutelle de l'ENS, de l'EHESS et du CNRS. Y était informellement associé le programme doctoral d'économie dirigé à l'époque par Roger Guesnerie. Géré dès lors en partenariat avec plusieurs institutions, y compris l'EHESS, l'ENS et l'ENSAE, une originalité de ce programme était d'offrir des laboratoires d'accueil à ses doctorants. Le plus grand nombre fut accueilli au Delta.

L'implantation à Jourdan fut une expérience agréable pour les arrivants qui découvrirent les joies d'un vrai campus avec des arbres, des fleurs, des pelouses, transformables à l'occasion en terrain de football, une cantine de qualité – et même, dans les tout premiers temps, quelques bonnes bouteilles issues de la cave de Sèvres et servies en l'honneur de visiteurs de marque¹. L'administration du site s'écarta quant à elle aimablement de sa routine et s'adapta facilement à la présence et aux demandes des chercheurs, parfois aussi incongrues que celle de maintenir le site ouvert durant les vacances d'été. En revanche, l'intendante s'opposa fermement à la suggestion,



pourtant bucolique, de la direction du Delta de faire grimper de la vigne vierge le long de murs jugés un peu trop maussades.

Mais la dynamique de la recherche économique parisienne s'intensifiait. Faute d'espace ailleurs, les demandes d'implantation de nouvelles équipes affluaient auprès de l'ENS. Lors de l'installation du Delta, ses directeurs, François Bourguignon et Roger Guesnerie, avaient crânement déclaré qu'il s'agissait là de la première pierre d'une École d'économie de Paris, réplique française et future concurrente de la prestigieuse London School of Economics. Ils ne faisaient qu'anticiper de dix-huit ans.

Depuis longtemps, l'idée circulait d'un regroupement de plusieurs équipes parisiennes de recherche économique au sein d'un grand centre. Leurs dirigeants se réunissaient régulièrement pour échafauder les plans permettant de réaliser ce grand dessein. L'idée d'un rassemblement dans les locaux qu'allait abandonner l'École des Ponts-et-Chaussées, rue des Saints-Pères, a longtemps tenu la corde. Mais c'est finalement sur le boulevard Jourdan que s'est opérée la concentration recherchée.

La restructuration se poursuivant au sein de l'ENS et la spécialisation du site Jourdan en sciences sociales s'affirmant de façon toujours plus nette, notamment avec l'arrivée du département de Sciences sociales, des locaux se libèrent progressivement qui permirent l'implantation de nouvelles équipes d'économistes. Sous la direction bienveillante d'Étienne Guyon à l'ENS, plusieurs équipes d'économie rejoignirent le boulevard Jourdan : le Cerepi de Paris 10, le CERA des Ponts-et-Chaussées, le Laboratoire d'économie appliquée (LEA) de l'Inra et, finalement, le Cepremap. Autour du Delta, s'était ainsi formée une sorte de nébuleuse de la recherche économique, dont nombre de chercheurs étaient en même temps engagés dans le programme doctoral qui lui était associé. Parallèlement, la vocation de « science sociale » du site se trouva renforcée par la création du Centre Maurice-Halbwachs et son rattachement au département de Sciences Sociales, déjà présent.

En 2001 s'était constituée une « Fédération Paris-Jourdan » des équipes d'économie, sous la direction de Roger Guesnerie, secondé par Thomas Piketty. En 2005, celle-ci se transforma en une nouvelle unité CNRS sous le label « Paris-Jourdan sciences économiques ». Rejointe ensuite par le LEA, cette unité de recherche comprenait donc quatre institutions de tutelle : l'EHESS, l'ENS, l'Inra et l'École des Ponts-et-Chaussées. Elle fonctionnait par ailleurs en symbiose avec la formation doctorale « Analyse et politique économique » dont la plus grande partie des enseignements et nombre de doctorants étaient localisés à Jourdan. Un an et demi plus tard, et sous l'impulsion énergique de Thomas Piketty, naissait l'École d'économie



de Paris, l'une des « fondations de coopération scientifique » et pôles d'excellence de la recherche française créés par le gouvernement Villepin. Une telle fondation constituait un vecteur évident d'intégration de l'économie sur le site Jourdan. Partenaire de poids, l'université Paris 1 y rejoignit les institutions précédentes, tout en maintenant momentanément ses équipes d'économie sur son propre campus.

La création de l'EEP s'accompagnait du financement par le gouvernement, la Région Île-de-France et la Ville de Paris d'un immeuble de plusieurs étages en lieu et place du pavillon central du site Jourdan. En augmentant considérablement l'espace disponible, cette construction devait permettre en particulier d'accueillir l'ensemble des chercheurs, doctorants et étudiants de l'EEP ainsi que toutes les équipes de sciences sociales localisées à l'École normale. À quelques semaines de l'ouverture de ses portes, cette première extension majeure du site Jourdan apparaît ainsi comme l'aboutissement de l'intense activité qui a animé ce campus tout au long des vingt dernières années et aussi comme l'annonce de dynamiques nouvelles dans le domaine des sciences sociales.

Ils étaient une dizaine d'économistes sous les toits de la rue d'Ulm ; ils étaient une quarantaine entassés dans le pavillon A du boulevard Jourdan ; ils seront plus d'une centaine, et autant de doctorants, dans le nouveau bâtiment, d'ores et déjà pilier majeur de la science économique française.

Note

1. L'auteur de ces lignes se souvient ainsi d'un fameux Château Sociando-Mallet, fierté de l'intendante de Jourdan à une époque où ce cru bourgeois du Haut-Médoc était encore méconnu.



Le bâtiment de l'administration et la grande salle.



LES ANNÉES 1990 : MENACES SUR JOURDAN

Étienne Guyon (1955 s)

Chercheur au Laboratoire de physique et mécanique des matériaux hétérogènes, ses intérêts le portent aussi vers les actions de culture scientifique et la terminologie. Il a été directeur de l'ENS de 1990 à 2000.



De retour à l'ENS en 1990, je fis réaliser par un architecte urbaniste inspiré, Antoine Grumbach, un plan de développement de l'École. Il est apparu que le seul gain de place possible sur la Montagne Sainte-Geneviève, à surface de sols conservée, était de remplacer le petit bâtiment des paveurs, construit au-dessus des réserves de pavés de la ville de Paris, le long de la rue Rataud, ce qui supposait de récupérer ces niveaux bas. Avec la bonne volonté de la Ville, et l'aide de l'État et de la Région, nous pûmes mettre en route la construction d'une extension de la bibliothèque qui a abouti à l'immeuble Rataud d'aujourd'hui. Mais c'était bien sûr insuffisant !

Le plan « Université 2000 » mis en place en 1990 par Lionel Jospin (assisté de Claude Allègre !), et qui conduisit, en particulier, à la création des universités de la grande périphérie de Paris (Évry, Versailles Saint-Quentin, Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée), n'oublia toutefois pas l'ENS.

Sur la Montagne Saint-Geneviève, il avait prévu l'attribution à l'École des locaux du CNDP et de l'INRP. Ce qui se fit non sans mal et malgré la réticence active des occupants, peu pressés de déménager : aujourd'hui, le 29 rue d'Ulm est un site de l'École avec, en particulier, la rénovation de la grande salle Jean-Jaurès (qui aurait aussi bien pu s'appeler salle Henri-Langlois car nous y allions régulièrement, jeunes élèves, pour des séances de cinéma).

Mais ce plan « Université 2000 » laissait Jourdan de côté, considérant que nous devons être satisfaits du simple rapprochement opéré rue d'Ulm. C'est ainsi que ce plan, comme me le rappelait notre secrétaire général Éric Bernet (à qui sa formation mathématique initiale d'agrégé normalien avait donné un bon sens de l'occupation des espaces), prévoyait que les 35 000 m² constructibles sur le site de Jourdan pourraient convenir à l'Inalco, lui aussi très dispersé en plusieurs lieux. L'ENS, en échange, se verrait attribuer la partie nord au fond du terrain de Jourdan (terrain vague avec de vilains arbustes) afin de compenser la perte de la plus grande partie du site. Un concours sélectionna le grand architecte Christian de Portzamparc qui réalisa les plans d'un projet de campus mixte Inalco-ENS avec un partage raisonnable des locaux. Mais c'était évidemment une perte pour les projets à venir de l'École.

Devenu ministre de l'Éducation nationale en 1997, Claude Allègre me parlait fréquemment, en s'exprimant dans le style sans fioritures qui était le sien, de ses



visées sur Jourdan qu'il aurait souhaité que l'on quittât définitivement. Dans l'intervalle, un certain nombre d'activités de la rue d'Ulm – en sciences économiques et sociales – se déplacèrent sur Jourdan avec un pilotage tonique conduit par Christian Baudelot, ce qui ne facilitait pas l'abandon du site !

En réalité, ce sont les habitants du 14^e arrondissement, qui occupaient les pavillons juste en face du réservoir de Montsouris, qui furent à l'origine de l'échec de ce projet ! Cela est apparu lors d'un déjeuner réunissant Christian de Portzamparc, André Bourget, le directeur de l'Inalco, très coopératif, et le maire du 14^e arrondissement, lamentable du reste, lequel éprouva le besoin de se faire accompagner par quelques-uns de ces habitants, qui voyaient d'un mauvais œil la création d'un campus avec tous les étudiants étrangers de l'Inalco ! Il est inutile de reparler de ce déjeuner à ce grand architecte...

La saga est-elle terminée ? Je viens de vérifier les noms de rue du quartier sur Google Maps. L'espace actuel y est uniquement identifié sous le nom d'« École d'économie de Paris ». Le projet « Université 2000 » serait-il toujours actif au point de gommer l'ENS Jourdan.

LE SITE DE MONTSOURIS, OU QUAND L'HISTOIRE DU VIDE A UN SENS

Marc Viré

Historien et archéologue parisien, il est ingénieur de recherche à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap, UMR 8589 LaMOP) et co-anime un séminaire intitulé « Carrières et construction ». Spécialisé en architecture médiévale et en topographie urbaine, il développe l'étude des mondes ruraux (sols et sous-sols) et leur urbanisation.



Un endroit perdu ?

Le site du campus du 48 boulevard Jourdan est le type même du lieu dont on pourrait dire d'un air las : « Cet endroit n'a pas d'histoire, c'est nulle part. » L'environnement n'est fait que de constructions, souvent très belles, ne datant que du XX^e siècle. Où pourrait-on chercher, sentir, le souvenir lointain des lieux ?

Un ancien terrain militaire

À l'origine, la grande parcelle carrée du campus était un terrain militaire lié à l'enceinte bastionnée, les fameuses « fortif », construites entre 1841 et 1845. Ce terrain avait été découpé d'une manière arbitraire, à la militaire, dans l'ancien parcellaire agricole. Il y en avait d'autres ailleurs comme, à Vaugirard, le terrain des « fourrages militaires » pour les chevaux. Avant la Première Guerre mondiale, ce site servait pour le dressage des chevaux. Mais, avec l'évolution urbaine de Paris, tous ces terrains allaient être



récupérés pour d'autres usages. Le nôtre disparut ainsi en même temps que les fortifications, remplacées par les « HBM » et la Cité universitaire dans les années 1920.

Au bord de la voie romaine

La rue de la Tombe-Issoire était, jusqu'au début du XVIII^e siècle, la grande route royale qui menait de Paris à Orléans. Dans les textes du Moyen Âge, elle était habituellement nommée « grand chemin royal de Bourg-la-Reine ». Pourquoi citer ce nom de village et non celui d'Orléans ? Tout simplement parce que l'habitude était de désigner la direction de la route par le premier endroit traversé. En revanche, dans le vieil Orléans, l'arrivée de cette grande route se faisait par la « rue Parisie » toujours appelée ainsi.

Cette route est l'ancienne voie romaine reliant Paris (Lutetia) à Orléans (Cenabum). Elle faisait partie du grand réseau de voies rectilignes mis en place au début de notre ère par Agrippa, gendre d'Auguste. Sous la rue Saint-Martin, une fouille archéologique a clairement daté cette voie de l'an 4 après Jésus-Christ.

La campagne devenue ville

Au Moyen Âge, lorsque le voyageur quittait Paris par la porte Saint-Jacques, il traversait le faubourg jusqu'à l'église Notre-Dame-des-Champs (qui n'est pas celle d'aujourd'hui) vers le lycée Lavoisier et le Val-de-Grâce. À partir de là, il se retrouvait dans les champs, jusqu'au village de Bourg-la-Reine.

La seigneurie rurale était celle de la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, groupée autour de leur grosse ferme de la Tombe-Issoire, qui s'élevait au carrefour de l'avenue René-Coty. Les lieux-dits agricoles portaient des noms sentant bon le terroir : Auxerre, Chassegay, Pignehoue, les Closeaux, la Haute-Borne.

Passé l'emplacement de la rue de Tolbiac, à main gauche, on changeait de seigneurie pour entrer dans celle de Gentilly, tandis qu'à droite on était toujours chez les Hospitaliers. Cela, le voyageur ne le voyait pas : il ne longeait que des champs labourés pour les céréales et des vignes. Mais, sur ce plateau balayé par les vents, c'était aussi le domaine des moulins. Le premier était celui de la ferme de la Tombe-Issoire. Puis, plusieurs autres avaient été construits à partir de la Renaissance. Enfin, vers notre avenue Reille, le voyageur pouvait se désaltérer, près du dernier moulin, au cabaret du Bel-Air tenu par le meunier. Au-delà, la route filait droit sur le plateau toujours plein sud. L'étape suivante était le cabaret de la Vache noire, sur le terroir d'Arcueil.

Le monde souterrain des carriers et des fêtards

Ce monde rural, sans histoire, fut bouleversé par le développement d'une activité souterraine bien particulière. Durant le XVII^e siècle, les carriers, qui exploitaient



depuis le Moyen Âge la pierre à bâtir dans l'espace allant du Val-de-Grâce à l'Observatoire et à la Tombe-Issoire, ayant épuisé les ressources, creusèrent davantage vers le sud. Ils perçaient des puits en rejetant la terre autour pour former une plateforme. Un gros treuil mû par une immense roue de charpente s'y dressait. Ils descendaient jusqu'à 25 à 30 mètres pour exploiter la plus belle des pierres parisiennes, le « liais franc ». Cette pierre, qui valait une fortune, était renommée pour la fabrication des marches des escaliers des hôtels particuliers du faubourg Saint-Germain. Elle valait tellement cher que les carriers s'obstinaient à l'extraire dans la nappe aquifère. C'est la raison pour laquelle on circule encore aujourd'hui les pieds dans l'eau dans les galeries. Une fois l'exploitation terminée, le puits était comblé et les carrières oubliées.

Lorsque la région fut « annexée » à Paris, en 1860, l'Inspection générale des carrières conduisit les grands travaux de consolidation des rues et des immeubles. Ne cherchez pas de grands vides : tout a été soigneusement comblé. On ne fait que circuler dans d'étroites « galeries de service » percées dans l'axe des rues. Mais tout un monde de visiteurs clandestins arpente ces galeries. Le plus étrange, c'est que l'inconvénient majeur de la région soit devenu attractif : l'enjeu, le défi ou le plaisir est justement de passer dans ces galeries inondées.

Aussi, ne vous étonnez pas de voir, vers cinq heures du matin, déambuler dans les rues de Paris de drôles de gens bizarrement accoutrés et trempés jusqu'aux genoux pour rejoindre leurs pénates. Ce sont les lointains descendants des voyageurs de la route d'Orléans, ceux qui passaient devant le cabaret du Bel-Air, entrant dans Paris fatigués, couverts de poussière, tout joyeux d'apercevoir les tours et les clochers et d'entendre la lointaine rumeur de la ville après le silence de la campagne.

NOVEMBRE 2005-DÉCEMBRE 2006 : UN MOMENT CLÉ DE LA VIE DU CAMPUS JOURDAN, OU LA FABRIQUE D'UNE COMMUNAUTÉ DE DESTIN ENS-EEP

Monique Canto-Sperber (1974 L)

Aujourd'hui directrice de recherche au CNRS, elle a dirigé l'ENS de 2005 à 2012 et présidé l'Initiative d'excellence PSL jusqu'au début de l'année 2015. Elle a également été vice-présidente du Comité national d'éthique dont elle est de nouveau membre depuis 2016. Elle a publié de nombreux ouvrages sur la philosophie ancienne ainsi que sur la philosophie morale et politique.



© Gilles Dacquin

A mon arrivée à la direction de l'École normale supérieure en novembre 2005, j'ai constaté, après de nombreuses discussions avec les équipes administratives de l'École, que la question de l'avenir du campus Jourdan affecté à



l'ENS se posait de façon urgente, et quelque peu dramatique. Bien que nous reconnaissions pleinement la légitimité des ambitions de l'École d'économie de Paris (EEP) qui était alors sur le point de se créer, le souci que nous avions, mes collègues et moi, de préserver les possibilités de développement scientifique et institutionnel de l'ENS nous a conduits à vouloir redéfinir les perspectives d'évolution du campus Jourdan.

L'EEP, dont le projet était porté par un groupe de chercheurs, se composait alors de l'UMR Paris Jourdan Sciences économiques créée en 2005 (avec les enseignants chercheurs d'économie de l'ENS, l'EHESS et l'ENPC), des chercheurs du Cepremap, des unités d'économie de Paris 1 et du LEA ; s'y rattachait le département de Sciences sociales de l'ENS que dirigeait Thomas Piketty. Son ambition affirmée était la création d'une nouvelle institution fortement autonome par rapport à l'ENS et aspirant, à terme, à pouvoir être comparée à la London School of Economics à Londres. Comme le développement de ce projet ne pouvait se faire sans un terrain dédié, il avait pour condition le transfert à l'EEP d'une large partie, voire de la totalité du campus Jourdan, qui avait été affecté à l'École normale supérieure.

L'ambition qui était la nôtre, dès ce moment-là, de transformer l'ENS en institution d'enseignement supérieur à part entière (qui soit tutelle de ses unités de recherche, tout en collaborant avec ses partenaires historiques, et inscrive en master et en thèse les étudiants qui y sont formés), de développer les sciences sociales et économiques, jusqu'à former un département d'économie autonome, et, surtout, de mettre à profit le potentiel de constructibilité fort élevé du campus Jourdan pour y accueillir de nouveaux programmes de recherches et d'enseignement, n'était guère compatible avec le projet de création d'une nouvelle institution indépendante sur un terrain considéré jusque-là comme celui de l'ENS. Il en aurait été autrement si avait été concevable un scénario où l'EEP aurait eu à l'égard de l'ENS la même relation que TSE à l'égard de l'université de Toulouse, relation d'affiliation institutionnelle et de totale autonomie scientifique, comme pour un *department* ou une *school* d'une université américaine ; mais malgré la qualité de ses élèves, son potentiel de partenariats scientifiques et son prestige, l'ENS avait alors trop peu de chercheurs et d'enseignants en propre pour s'inscrire dans un tel scénario.

Le projet de l'EEP avait convaincu l'entourage du Premier ministre de l'époque, et l'enthousiasme de son porteur l'amenait à souhaiter voir rapidement écartés les obstacles qui entravaient le chemin. La vision claire qu'il avait de ses objectifs a pour finir été bénéfique car nous avons ainsi pu définir de façon précise les intérêts de l'EEP et ceux de l'ENS, du moins tels que nous les concevions, et trouver un compromis de coopération étroite, qui s'est révélé à terme riche d'avantages pour l'EEP comme pour l'ENS, et que concrétise la belle construction qui les réunit aujourd'hui sur un campus resté en quasi-totalité affecté à l'ENS. Ces moments de discussion furent aussi l'occasion d'une prise de conscience collective de l'intérêt



historique du site Jourdan dans toute la communauté normalienne, et une demande de souscription fut adressée aux anciennes sévriennes pour la restauration provisoire de son bâtiment Administration.

Sous l'égide de François Goulard, alors ministre délégué à l'ESR, avec l'aide féconde de Daniel Cohen et de Marylène Meston de Ren, et un important financement de la région Île-de-France, on s'accorda pour faire construire un bâtiment nouveau qui rassemblerait à la fois l'ENS et l'EEP, chacune bien identifiée, avec des infrastructures communes et une grande fluidité de circulation, l'EEP ayant acquis, grâce à un bail emphytéotique, la jouissance à long terme de l'emprise de la parcelle correspondant à son emplacement.

Les années qui suivirent la création de l'EPP sous la forme d'une fondation de coopération scientifique furent riches en termes d'échanges et de collaborations. Les élèves de l'École normale et les chercheurs ont beaucoup apprécié la solidité et l'ouverture des parcours de formation ainsi que la qualité de l'environnement scientifique, les contacts se sont multipliés avec les chercheurs des autres départements de l'ENS et nous avons tous travaillé à la création des masters et des ED permettant l'inscription des étudiants. La décision réaffirmée avec force, en 2010, de demeurer ensemble sur le campus Jourdan, alors qu'il était proposé à l'EEP de rejoindre le site d'Aubervilliers de l'EHESS, et le succès de l'Idex PSL en 2011, que l'ENS avait porté en revendiquant son originalité institutionnelle et que tous les chercheurs de la communauté de Jourdan s'approprièrent, montrèrent de nouveau en deux occasions décisives qu'une véritable communauté de destin s'était formée.



Adieu grande salle, adieu bibliothèque (photo Élias Bural).



LE CAMPUS DU 48 BOULEVARD JOURDAN...

Guy Lecuyot

Architecte-archéologue, il est chercheur associé au Laboratoire d'archéologie de l'ENS, Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident (AOROC UMR 8546 CNRS-ENS).



A l'issue d'un concours organisé en avril 2011¹, le cabinet d'architecture TVAA, avec les architectes Thierry Van de Wyngaert et Véronique Feigel, ont imaginé, pour accueillir les sciences sociales de l'ENS et l'École d'économie de Paris (PSE), un bâtiment en deux parties avec un rez-de-chaussée, six étages, deux en retrait, quatre en débord et deux niveaux en sous-sol².

L'importance accordée à l'apport et à la pénétration de la lumière naturelle par les concepteurs du projet se traduit par une grande transparence du rez-de-chaussée sur le jardin et une montée du bâtiment jusqu'à la hauteur maximum autorisée ; le souci de participer à l'économie d'énergie a aussi été largement pris en compte dans sa réalisation³. Les architectes, à propos du parti architectural de l'ensemble, évoquent « un nid de convivialité bordé d'une enceinte de verdure et qui repose sur un socle de lumière ».

Le nouveau bâtiment qui s'étire le long de la rue de la Tombe-Issoire, et dont le pignon donne sur le boulevard Jourdan, présente du côté de la rue une façade presque rectiligne alors que, du côté jardin, l'articulation des différents plans de la façade est beaucoup plus marquée avec, au centre, un imposant escalier en colimaçon. Les façades, jouant sur des retraits et des porte-à-faux, associent le bois, le métal et le verre avec de minces volets articulés les animant d'étage en étage. Le béton a été utilisé pour les parties communes alors que des charpentes métalliques ont été mises en place afin de réaliser le porte-à-faux de l'auditorium le long de la rue de la Tombe-Issoire et celui des deux salles de réunion qui occupent chacune deux niveaux du pignon boulevard Jourdan.

Les deux institutions – l'ENS occupant environ 60 % du bâtiment et PSE 40 % – disposent chacune d'un hall indépendant avec escalier et ascenseur, l'ENS du côté du boulevard Jourdan et PSE du côté de la rue de la Tombe-Issoire. Elles partagent un socle commun de quatre locaux – l'auditorium, la bibliothèque, la cafétéria et le parking.

Le vaste auditorium de 300 places est accessible à partir du rez-de-chaussée alors que la bibliothèque, située au niveau –1, donne sur le jardin aménagé en petits paliers successifs ; le parking de 35 places occupe le niveau inférieur par lequel on accède également aux locaux techniques.

Les différents bureaux et les salles de cours sont répartis en deux entités reliées par des passerelles autour de deux patios intérieurs qui forment de profonds puits par lesquels la lumière pénètre à l'intérieur des étages supérieurs.



Les salles de cours se situent au premier et au deuxième niveau tandis que dans les quatre étages supérieurs environ 300 bureaux sont réservés aux équipes, chercheurs et enseignants-chercheurs. Ils sont organisés sur une trame régulière de 1,25 m ayant permis une certaine flexibilité dans la répartition des locaux.

En comparaison des 12 500 m² construits, l'architecture des anciens bâtiments, si typiques de l'époque de leur construction, apparaît comme conçue pour et par des Lilliputiens⁴. Une élève impressionnée par l'ampleur du projet dont le coût de construction s'élève à environ 33 millions d'euros⁵, me confiait d'ailleurs « qu'il fait un peu peur » ; il est certain que les futurs utilisateurs ne manqueront pas de l'appriivoiser et de se l'approprier.

Le chantier a débuté en 2014 et la livraison du bâtiment est fixée à la fin de l'année 2016.

Notes

1. Concours qui avait permis de confronter cinq projets différents pour la restructuration du campus Jourdan.
2. Voir TVAA, Thierry Van de Wyngaert et Véronique Feigel architectes associés, *Construire des abris de lumière pour jalonner des paysages incertains. Projets 2002-2014*, Paris, Archibooks, 2014, p. 220-231.
3. Opération certifiée « bâtiment tertiaire, démarche de haute qualité environnementale ».
4. Voir Françoise Mayeur, « La fondation de Sèvres : une école normale pour un nouvel enseignement », in Jean-François Sirinelli (dir.), *École normale supérieure. Le livre du bicentenaire*, Paris, Puf, 1994, p. 109 : « Les travaux allèrent rapidement et les sévriennes purent emménager au printemps de 1949 dans ces constructions provisoires du 48, boulevard Jourdan qui abritent encore leurs successeurs en 1994. »
5. Financés par la Région Île-de-France (maître d'ouvrage) et la Ville de Paris.

JOURDAN AU CARREFOUR DES SCIENCES SOCIALES

Florence Weber (1977 L)

Sévrienne, elle est entrée à Ulm pour intégrer le Laboratoire de sciences sociales créé par Jean-Claude Chamboredon. Chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique à partir de 1983, elle a enseigné l'ethnographie à l'ENS avant de rejoindre le département de Sciences sociales au moment où il s'installe à Jourdan, en 1998, sous l'impulsion de Christian Baudelot. Elle défend une conception unifiée des sciences de la société.



Depuis 1998, le département de Sciences sociales, installé sur le campus Jourdan, a trouvé sur ce site les conditions nécessaires à l'épanouissement de ses étudiants jusqu'au doctorat : un étage de vingt bureaux où



Christian Baudelot et moi-même en avons toujours soigneusement réservé quatre pour les doctorants. Il y règne aussi une sociabilité intellectuelle d'une rare qualité, entretenue par les ressources inestimables de Jourdan – le jardin, le « pot », la bibliothèque (le fonds de l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées, devenu bibliothèque Jean-Ibanès, aujourd'hui salle Jean-Ibanès dans la bibliothèque Jourdan) – et celles de l'EHESS, qui soutient depuis leur création, en 1982, le DEA de sciences sociales devenu master « Pratiques de l'interdisciplinarité » et, en 1998, la formation doctorale « Sciences de la société ». Si les laboratoires présents sur le site – Paris Sciences économiques, le Centre Maurice-Halbwachs et le Centre de théorie et d'analyse du droit – aident à la formation des étudiants, celle-ci est loin de s'y réduire.

Quoi de mieux pour illustrer cette richesse que de suivre le parcours d'un étudiant ? Pour faire comprendre la magie propre de « Jourdan » à nos collègues d'autres institutions, y compris étrangères, réunis pour un conseil scientifique de département en juin 2015, notre collègue Jennifer Bidet, agrégée-répétitrice au département de 2012 à 2016, sociologue spécialiste des migrations internationales et, désormais, maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Descartes, avait choisi le cas de Pierre Alayrac.

Ancien étudiant de classe préparatoire au lycée Montaigne de Bordeaux, celui-ci est recruté au département en 2012 par concours sur dossier, avec un projet de travail sur les « clubs de promotion de la diversité ». Il avait devant lui la perspective d'une scolarité de trois années et voulait travailler sur l'immigration comme objet construit par les politiques, et non à travers le prisme des populations migrantes – objectif qu'il a atteint avant de changer de sujet pour sa thèse, après s'être enrichi des enseignements méthodologiques et théoriques proposés à l'ENS.

En 2012-2013, il s'inscrit à la licence LISS de Paris-Dauphine sous convention avec l'ENS, ce qui lui permet de suivre l'essentiel des enseignements du Département en les complétant par des cours à Paris-Dauphine. Il s'initie à l'enquête de terrain durant un stage conjoint Dauphine/ENS pour les premières années. Il commence également à suivre, à l'ENS, l'atelier GARP (Génération d'Antillais en région parisienne), l'année même de sa création.

En 2013-2014, il entre en première année de master ENS-EHESS en sciences sociales (« Pratiques de l'interdisciplinarité » ou PDI), et réalise son mémoire sur le contentieux des étrangers dans la justice administrative, sous la direction de Choukri Hmed, enseignant à Paris-Dauphine et tuteur au département. Son mémoire, jugé de qualité, témoigne d'un vrai engagement ethnographique qui l'amène à faire des stages d'observation au tribunal administratif de Paris, en plus des entretiens menés



avec les acteurs du tribunal. Par ailleurs, élément très actif de sa promotion de master, il monte, avec plusieurs de ses collègues (étudiants normaliens, élèves et mastériens), un séminaire « élèves » sur « La violence et le social » dans lequel alternent interventions extérieures (N. Mariot, C. Moreau de Bellaing) et séances de retour sur la construction des concepts, préparées par les étudiants eux-mêmes. Il suit, au département de Sciences sociales, l'atelier de recherche GARP qui étudie les trajectoires familiales et migratoires de migrants originaires des départements d'outre-mer. C'est dans ce cadre qu'il décide, avec deux de ses camarades, de saisir l'opportunité de découvrir les archives d'un bailleur social dans une commune de la banlieue rouge, pour mesurer les possibilités de travailler sur les trajectoires résidentielles et les interactions avec les institutions du logement de ces migrants de l'intérieur que sont les Antillais et les Réunionnais.

En 2014-2015, il prend une année de césure, comme cela se fait généralement, pour passer l'agrégation de sciences économiques et sociales, préparée en commun avec Cachan : le brassage des étudiants des deux écoles profite à tous, les cours d'économie sont assurés par Cachan, les cours de sociologie par Ulm-Jourdan aux deux tiers, l'histoire et la science politique sont partagées entre Cachan et Jourdan et c'est une année qui permet de prendre conscience, une dernière fois après la classe préparatoire, de l'unité des sciences sociales.

En 2015-2016, pour sa troisième année de diplôme, il s'inscrit en M2 dans le master ENS-EHESS et y poursuit une recherche sur l'Internationale socialiste à la fin du XIX^e siècle, sous la direction, cette fois, de Blaise Wilfert-Portal, enseignant d'histoire au département de Sciences sociales de l'ENS. Son projet de construire une base de données prosopographique sur les participants au congrès de Londres de la Deuxième Internationale l'amène à aller consulter des archives au Royaume-Uni et aux Pays-Bas en plus de celles consultées aux Archives nationales de France. En parallèle de ce lourd et ambitieux travail sur archives, qui se démarque des méthodes mobilisées dans son M1 (il suit à la lettre les recommandations de la direction du master « Pratiques de l'interdisciplinarité » de s'essayer à différentes méthodes et disciplines), il construit un projet de thèse sur les relations entre la Commission européenne et les industries de défense dans le domaine de la sécurité aux frontières de l'Europe. Il obtient une allocation normalienne pour effectuer sa thèse à l'EHESS, sous la direction de Marine de Lassalle et Sylvain Laurens. Il obtient par ailleurs un poste de moniteur en sociologie à l'université Paris 1. Il commence donc tout juste sa thèse en septembre 2016. Toujours pendant son M2, il poursuit à l'ENS l'aventure GARP. C'est un membre actif de l'équipe de dépouillement des archives de l'organisme chargé des migrations en provenance des départements d'outre-mer, archives présentant des dossiers individuels de migrant. Comme dans son mémoire de M2, il s'agit de construire une base de données prosopographique, mais sur un



type d'acteur assez différent (plutôt des anonymes, de milieu populaire, que des élites ou du moins des acteurs politiques identifiés) et des sources là aussi assez différentes (des dossiers administratifs plutôt que des annuaires ou des sources plus éparées). C'est un animateur du groupe par son expérience du travail d'archive et la rigueur désormais coutumière de son approche et de ses analyses. Enfin, il a également participé, cette même année, à l'organisation d'un autre séminaire d'élèves à l'ENS, sur les controverses autour de la catégorie de domination (« Exercer la domination »).

On aurait pu, évidemment, choisir d'autres étudiants du département. À chaque étape de leur parcours, ils sont amenés à tester la rigueur propre d'une méthode, à construire un objet au croisement de plusieurs disciplines, histoire et sociologie, sociologie et anthropologie, souvent sur des thèmes liés à la science politique et à l'application du droit, ou sur des questions partagées, pacifiquement ou non, avec la science économique. Depuis vingt ans, le département a formé des centaines de mastériens, d'agrégés et de docteurs, qui ont fait ensuite carrière dans l'enseignement secondaire et supérieur, dans le journalisme spécialisé et dans la recherche en sciences sociales, en France et à l'étranger, apportant dans ces professions le sens de la rigueur empirique et la culture interdisciplinaire qui caractérisent « l'esprit Jourdan » dans le milieu des sciences sociales.

Toutes les conditions sont réunies pour faire du nouveau bâtiment Jourdan, commun à l'ENS et à l'École d'économie de Paris, un atout de plus dans la poursuite de ce projet intellectuel. Nul doute que l'esprit Jourdan saura s'adapter aux nouvelles conditions du travail intellectuel pour relever les défis du monde contemporain, et défendre la place de la « troisième culture », celle des sciences sociales, dans l'Université Paris Sciences et Lettres, aux côtés des deux cultures qui l'ont précédée, la culture littéraire et la culture scientifique.

LE DROIT, UNE NOUVELLE SCIENCE SOCIALE À JOURDAN

Jean-Louis Halpérin (1979 I)

Mordu d'histoire du droit, professeur aux Universités de Lyon 3 (1988-1998) et de Bourgogne (1998-2003), revenu à l'École en 2003, il est actuellement membre de l'Institut universitaire de France et directeur du CTAD.



Le droit a fait son entrée officielle dans les enseignements de l'ENS en 2003 avec la création d'un poste de professeur. En 2013 s'est ajouté un poste de maître de conférences en droit international et théorie du droit. Les deux enseignants titulaires, Jean-Louis Halpérin et



Florian Couveinhes-Matsumoto sont rattachés, depuis l'origine, au département de Sciences sociales. Comme leurs collègues, ils attendent avec impatience leurs nouveaux bureaux et les salles de cours de l'ambitieux bâtiment ENS-EEP sur le campus Jourdan. C'est l'occasion de faire le bilan sur la place des disciplines juridiques à l'École et de redire combien le droit a sa place dans les sciences sociales et sur leur campus normalien.

Pourquoi et comment former des juristes à l'École ?

La rue d'Ulm a formé des juristes, on ne le sait pas assez, depuis le XIX^e siècle : Auguste-Charles Renouard (promotion 1813, passé de la lecture de Kant, dont il fut l'un des introducteurs en France, au barreau et à la magistrature, et l'un des fondateurs de la réflexion sur la propriété intellectuelle), Calixte Accarias (promotion 1850, ayant l'honneur d'avoir été exclu en 1852 pour hostilité au coup d'État bonapartiste, professeur de droit romain), René Worms (promotion 1887, trois fois docteur, en lettres, droit et sciences, membre du Conseil d'État et professeur d'économie à une époque où cette discipline dépendait des facultés de droit, par ailleurs concurrent de Durkheim dans l'organisation de la sociologie en France) ou Paul Bastid (promotion 1910, agrégé de philosophie, professeur de droit public, député et résistant, marié à Suzanne Basdevant, la première femme agrégée de droit public) pour ne citer que des archicubes suscitant la sympathie. Dans notre chère Bibliothèque des Lettres, les travées de la cote H 1 d (histoire de la législation et du droit, comme pour faire plaisir aux positivistes qui pensent que la législation est le point de départ du droit) conservent des livres qui furent certainement consultés par Durkheim, probablement par Jean Jaurès ou Léon Blum. Tout cela a donné l'idée à quelques normaliens depuis les années 1980 de devenir enseignant en droit, tandis que leurs camarades de promotion (et pendant quelques années de la Faculté de droit) entraient à l'ENA ou choisissaient la profession d'avocat. Se rendant compte de ce curieux phénomène, qui avait au minimum l'avantage, il y a trente ans, de remédier à la crise des débouchés universitaires au sortir de l'École, la direction de l'ENS a eu recours à d'estimés « vacataires d'enseignement » (archicubes ou professeurs de droit dans les universités parisiennes)... avant de saisir l'opportunité d'obtenir du ministère (bien plus généreux pour la création d'une école de droit rue Saint-Guillaume) la création d'un, puis de deux postes enseignants.

S'il m'est permis de faire un « auto-bilan » treize ans après, et avec le renfort très appréciable de mon collègue Florian Couveinhes-Matsumoto, il est possible de dire que l'École initie aujourd'hui au droit une trentaine d'élèves et d'étudiants chaque année et que cette formation initiale a conduit une dizaine de jeunes archicubes aux fonctions de professeur ou de maître de conférences en droit, une vingtaine à la soutenance récente ou rapidement à venir d'une thèse de doctorat en droit, sans compter les hauts fonctionnaires (entré(e)s à l'ENA, dans les concours des assemblées, des



tribunaux administratifs, plus récemment à l'École nationale de la magistrature et à l'École nationale de police) ou les avocats qui ont éprouvé le choc des premiers cours de droit à l'ENS, dans les salles (petites ou plus grandes) de l'ancien bâtiment du boulevard Jourdan.

Ces promotions de juristes de l'« ancien boulevard Jourdan » montrent comment peut débiter à l'École l'apprentissage du droit, en liaison (pour la licence, puis le master) avec les universités parisiennes (Paris-Ouest-Nanterre-La Défense étant notre partenaire depuis plusieurs années) pour déboucher à la sortie de l'École sur l'attribution d'une allocation normalienne en doctorat, la réussite d'un concours administratif ou (plus rarement, dans le respect des règles de l'obligation décennale) de l'examen d'entrée à une école d'avocats. La quinzaine de cours de droit qui sont proposés à l'École, dont un cours de droit américain en anglais offert par la Cornell Law School, n'ont pas pour ambition de former un cursus complet. Ils ont pour vocation d'orienter vers les disciplines juridiques, en livrant aux sagaces normalien(ne)s les éléments de base pour la connaissance du droit français, de quelques droits étrangers, du droit européen et du droit international, tout en leur montrant que les juristes peuvent aussi réfléchir et faire de la recherche sur la théorie, l'histoire, la sociologie du droit. Du plus simple au plus pointu, les cours, séminaires et ateliers qui peuvent être suivis dans la scolarité à l'École attirent (c'est de bonne guerre) au droit par ce que connaissent mieux les élèves : l'histoire, la philosophie, la sociologie, les langues étrangères ou... la biologie, la physique, les mathématiques (de chacune de ces sciences sont venus des étudiants convertis au droit), pour ne pas parler de la fibre politique toujours vivace chez beaucoup de normalien(ne)s. Ces enseignements ne sont pas des pièces rapportées au sein du DSS ou de simples pré-préparations aux concours administratifs, la prep'ENA ayant été organisée (avec Paris 1) également depuis 2003 mais dans un cadre séparé. Les élèves et étudiants doivent comprendre (la plupart le font dans un temps très rapide) qu'il y a à l'École une préparation aux carrières (assez bien pourvues en postes) de l'enseignement et de la recherche dans les disciplines juridiques (sections 01, 02 et 03 du CNU en droit privé, droit public et histoire avec leurs concours d'agrégation du supérieur) comme une préparation spécifique (qui se suffit à elle-même, sans passer par d'autres établissements) aux concours administratifs.

Pourquoi et comment affirmer le droit comme une science sociale à l'École ?

Dans son infinie sagesse, la Direction de l'École avait ouvert le poste de professeur de droit créé en 2003 à la mutation dans toutes les disciplines juridiques, l'avait placé dans le département de Sciences sociales et envisagé (avec ce qui pouvait paraître beaucoup d'ambition) la création d'une équipe de recherche en droit. Aujourd'hui, et à partir de 2017 dans le nouveau bâtiment du boulevard Jourdan, ces objectifs



scientifiques sont toujours à l'ordre du jour. L'enseignement, assuré par un historien du droit et un internationaliste, est inséparable de la recherche développée au sein du département de Sciences sociales et du Centre de théorie et d'analyse du droit (UMR 7074 du CNRS avec l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense).

Aussi curieux que cela puisse paraître aux non-juristes, les disciplines juridiques organisées en France autour des facultés de droit (qui sont parvenues à conserver leur singularité et même leur nom malgré toutes les réformes, avec une tendance aujourd'hui à reparler d'écoles de droit) ont entretenu et continuent d'entretenir une relation compliquée avec les sciences sociales. En dépit de leur association dans la section 36 du comité national du CNRS, la sociologie et le droit s'ignorent très souvent, tandis que l'économie, après avoir obtenu dans les années 1960 sa sortie des facultés de droit, est devenue une discipline majeure dont les standards académiques paraissent très éloignés de ceux des juristes. Dans les universités, beaucoup (mais pas la totalité) des enseignants en droit répugnent à la pluridisciplinarité, rêvent de facultés juridiques complètement autonomes avec une finalité exclusivement professionnelle de formation des praticiens du droit. Réfléchir à l'épistémologie du droit comme une science sociale, travailler avec les sociologues, les anthropologues, les économistes (parfois même avec les politistes), penser que les non-juristes ont aussi quelque chose à dire sur les phénomènes juridiques ne sont pas des réflexes communs dans les facultés de droit, ni des encouragements adressés aux doctorants ou aux jeunes collègues.

Il y a donc un sens à ce qu'il n'y ait pas de « département de Droit à l'ENS », mais une place pour les sciences juridiques, en tant que sciences sociales, dans le DSS. Les contacts n'ont pas manqué avec les collègues sociologues, sous forme de cours ou de séminaires de sociologie du droit, quelques fois avec les collègues économistes et, après les difficultés liées aux travaux, nous serons heureux de nous retrouver côte à côte dans le nouveau bâtiment de Jourdan. Les étudiants, pour leur part, n'ont jamais eu de difficulté à s'intéresser à plusieurs sciences sociales et à faire des parcours pluridisciplinaires. Au moment où j'ai eu l'honneur d'être directeur du département de Sciences sociales, j'ai eu aussi le plaisir de co-diriger avec Olivier Cayla un *Dictionnaire des grandes œuvres juridiques* avec des entrées consacrées à Durkheim, Weber, Foucault ou Bourdieu. Ces auteurs sont souvent cités dans les cours de droit de l'ENS et, dans le recrutement des étudiants admis à préparer le diplôme comme dans celui de la sélection internationale, nous cherchons des esprits pour qui cet ancrage du droit parmi les sciences sociales ne fait pas de doute.

Grâce à l'amitié de Michel Troper, nous avons eu la chance de voir l'ENS associée au Centre de théorie et analyse du droit qui est, à Nanterre, depuis plusieurs années, la seule unité mixte de recherche consacrée en France uniquement à la théorie du droit. Pratiquant une épistémologie résolument positiviste (dans la lignée de Kelsen,



des réalistes américains et scandinaves, mais aussi en lien avec l'héritage de l'École analytique anglaise de Hart ou italienne de l'Istituto Tarello de Gênes), ce groupe d'une vingtaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs travaille sur la théorie et l'histoire du droit, avec des objets concrets (notamment relatifs aux droits de l'homme, avec l'une de ses équipes, le CREDOF) et un souci partagé (et décliné selon le tempérament de chacun) de renouveler les thèses du juspositivisme. Les enseignants et les chercheur(e)s CNRS qui travaillent à l'ENS ont pu aussi bien publier sur l'histoire du droit au XIX^e et au XX^e siècle (en France et hors de France), le droit international, la sociologie du droit (avec des contrats passés avec le GIP « Droit et Justice ») que sur des auteurs et des thèmes classiques de théorie du droit. Au sein du CTAD et du labex TransferS, ils ont l'ambition d'obtenir de nouveaux contrats de recherche sur la cartographie juridique ou les développements de la justice internationale.

Le nouveau bâtiment du boulevard Jourdan ne peut que renforcer nos engagements en faveur d'une recherche liée, comme l'enseignement, aux autres sciences sociales. À côté de pratiques et de doctrines, le droit donne lieu à des véritables sciences – l'histoire du droit, la sociologie du droit et la théorie du droit qui sont complémentaires – à partir d'un point de vue (modérément) externe sur les phénomènes juridiques en tant que phénomènes sociaux. Retrouver la proximité quotidienne avec nos collègues de Jourdan, pouvoir inviter et recevoir dignement des collègues étrangers et des manifestations internationales, initier de nouvelles promotions d'étudiants par des cours, des ateliers, mais aussi par des stages et des activités « hors les murs » constitue un programme enthousiasmant pour les années à venir.

ÉTUDIER LES INÉGALITÉS À JOURDAN : LES SYNERGIES ENTRE ÉCONOMISTES ET SOCIOLOGUES

Pierre-Yves Geoffard

Directeur de recherche au CNRS, directeur de PSE (École d'économie de Paris) et directeur d'études à l'EHESS, ses travaux portent sur l'économie du risque et de l'assurance, ainsi que sur l'analyse économique des systèmes et des politiques de santé. Il a notamment publié *La Santé, par quels moyens et à quels prix ?* (avec R. Guesnerie et J. Le Grand, Puf, 2010).



© Aurore Bagarry



Serge Paugam

Sociologue, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, il dirige la revue *Sociologie* et la collection « Le lien social » aux Puf. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la pauvreté, la précarité et les formes contemporaines de solidarité.



Lorsqu'il s'agit d'étudier les inégalités, la frontière entre économistes et sociologues apparaît aujourd'hui bien poreuse, à tel point que l'on peut se demander ce qui distingue dans ce domaine spécifique de recherche les deux disciplines. Certes, les économistes travaillent depuis toujours sur la répartition des revenus et le rôle que jouent les facteurs capital et travail en fonction des cycles de la vie économique et politique, tandis que les sociologues se penchent traditionnellement sur les classes sociales et les inégalités telles qu'elles se produisent et se reproduisent dans l'éducation, le travail, la culture, etc. Mais cette division du travail scientifique, si elle a été opératoire à un moment donné, est pour le moins dépassée.

Les sociologues considèrent que les faits économiques sont des faits sociaux comme les autres et qu'ils doivent les intégrer dans leurs analyses, comme en témoigne l'essor actuel de la sociologie économique et de la sociologie des inégalités. Les économistes, de leur côté, loin de se contenter de leur pré carré traditionnel, ont depuis longtemps, déjà, investi des champs qui étaient plus ou moins réservés aux sociologues, comme celui de l'éducation, de la santé, et même de la culture, en développant des méthodes particulièrement efficaces pour étudier les inégalités. Ce brassage des objets et des méthodes est particulièrement visible sur le site de Jourdan où se côtoient depuis une dizaine d'années les chercheurs de l'École d'économie de Paris et du Centre Maurice-Halbwachs (CMH). Certes, les collaborations sont encore timides et les soucis réciproques de préservation des intérêts disciplinaires l'emportent souvent sur la volonté quelquefois affichée de travailler ou, tout au moins, de réfléchir ensemble. Mais il serait faux de dire que rien n'a été fait. À titre d'exemple, l'École d'économie de Paris et l'équipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS) du CMH ont déjà organisé en 2014 et 2015 deux journées de séminaire sur le thème des inégalités de santé. Cette expérience stimulante a permis de constater que des axes structurants communs peuvent nourrir utilement la programmation de la recherche sur les inégalités aussi bien sur le plan méthodologique que théorique.

Sur les méthodes tout d'abord, force est de constater que si les sociologues utilisent une palette large de techniques d'enquêtes allant de l'observation ethnographique à l'enquête par questionnaire sur échantillons représentatifs, ils sont, lorsqu'il s'agit d'analyse quantitative, tout comme les économistes, attentifs aux progrès des méthodes statistiques de traitement des données, comme à la possibilité d'exploitation de données de type nouveau. Les deux journées d'étude réalisées à Jourdan ont permis de vérifier que les méthodes pour exploiter les enquêtes de la statistique publique sont les mêmes. Pour étudier les inégalités, les économistes et les sociologues utilisent aujourd'hui aussi bien des modèles de durée que des modèles multiniveaux et aucune singularité disciplinaire n'est vraiment visible à ce stade. Les sociologues de l'équipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS) au sein du Centre Maurice-Halbwachs ont, par exemple, réalisé, en collaboration avec des épidémiologistes, une enquête



longitudinale auprès des habitants de cinquante quartiers de l'agglomération parisienne sur le thème « Santé, inégalités et ruptures sociales¹ » qui a permis de collecter des données inédites, lesquelles intéressent évidemment les économistes. Une collaboration entre sociologues et économistes est bien entendu possible dans l'avenir autour de projets de ce type, d'autant plus que la recherche en sciences sociales bénéficiera, dans un futur proche, d'accès à de nouvelles sources de données, d'origine administrative. Certaines de ces sources, notamment fiscales, sont déjà mobilisées, exploitées, et nourrissent la World Wealth and Income Database², assurant ainsi une diffusion auprès de tous les chercheurs en sciences sociales. Mais l'ouverture prochaine aux chercheurs des données issues d'autres administrations publiques ou de la protection sociale permettra de disposer d'informations portant sur de très grandes populations et sur d'autres informations que le revenu et la richesse. Particulièrement lorsque ces différentes sources pourront être reliées, dans le respect de la confidentialité des informations individuelles permis par un dispositif d'accès sécurisé aux données, cette ouverture fournira de formidables opportunités pour mieux quantifier les inégalités dans leurs différentes dimensions, et d'identifier les évolutions, parfois fines, de ces inégalités. Les regards croisés de plusieurs disciplines seront féconds sur de telles données d'un type relativement nouveau, car si les questions abordées par les uns ou les autres peuvent être différentes, les méthodes sont assez proches.

Mais c'est surtout sur le plan théorique que les synergies entre économistes et sociologues sont et seront sans doute les plus fécondes. Deux défis sont à relever dans l'étude des inégalités. Le premier concerne la relation entre l'objectivation et la perception sociale. Longtemps, on a considéré que la statistique avait pour mission principale de mesurer objectivement les faits sociaux et que toute mesure subjective était superflue. On se rend compte toutefois de plus en plus que les représentations sont partie intégrante de la réalité. Et tout particulièrement dans le domaine des inégalités, ce constat est vérifié. Les comparaisons internationales montrent, par exemple, que le sens donné aux inégalités varie fortement, non seulement d'une classe sociale à l'autre, mais aussi d'un pays ou d'une région à l'autre. Dans certains cas, les inégalités sont en quelque sorte naturalisées, au sens où on les considère comme faisant partie de l'ordre social immuable, dans d'autres, au contraire, elles sont jugées inacceptables et, de fait, combattues. La perception sociale des inégalités explique donc, en tant que telle, la reproduction ou non des mécanismes inégalitaires dans telle ou telle société. La question est alors de savoir comment évoluent dans le temps ces représentations en fonction, notamment, du développement et des cycles de la vie économique. C'est un sujet passionnant à inscrire prioritairement dans la programmation de la recherche des économistes et des sociologues.

Un second enjeu concerne l'analyse de la genèse, de la mise en place et des effets des politiques de régulation des inégalités. Les économistes et les sociologues accordent



une grande importance à l'étude des politiques publiques qui visent directement ou indirectement la réduction des inégalités (politique de santé, politique éducative, politique de l'emploi, politique sociale et familiale, politique du logement, politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion). Dans cette perspective, la question de l'accès aux droits et des formes de discrimination est au cœur de plusieurs recherches menées sur le site Jourdan. Pour les économistes, ces travaux s'appuient le plus souvent sur des stratégies empiriques issues de nouvelles méthodes économétriques, dans l'objectif d'identifier de manière plus convaincante les mécanismes causaux à l'œuvre, permettant de contribuer à l'élaboration de politiques publiques visant à corriger les évolutions jugées négatives.

Mais la question des régulations doit aussi être entendue de façon plus large, au sens de la production et de la transformation des normes sociales au cours du temps, notamment celles qui concernent directement ou indirectement les inégalités ou qui peuvent avoir un effet sur ces dernières. On peut alors parler de régulation normative au sens de Durkheim et en envisager l'étude en articulant différentes échelles, locales, régionales et nationales.

Les synergies entre économistes et sociologues sont réelles. Dans les recherches sur les inégalités, les objets, les méthodes et les projets se recoupent au moins partiellement. À Jourdan, les conditions sont réunies pour envisager, non pas la fusion, mais le croisement des perspectives analytiques dans le sens du progrès de la connaissance.

Notes

1. Cette cohorte, interrogée en 2005, 2007 et 2010, concerne 3 000 personnes représentatives de la population adulte de l'agglomération francilienne.
2. <http://www.wid.world/>

HORIZONS INTERDISCIPLINAIRES DE LA RECHERCHE SUR LE RISQUE

James Peter Burgess

Titulaire de la chaire Géopolitique du risque à l'ENS, il est philosophe de formation et spécialiste des théories politiques du risque et de l'incertitude.



Emmanuelle Cunningham-Sabot

Directrice du département de Géographie de l'ENS, elle a également été *visiting scholar* à l'Institute of Urban and Regional Development à Berkeley, University of California, *research fellow associate* à l'Université de Glasgow et *research fellow* à l'Université de Strathclyde en tant que lauréate de diverses bourses. Elle a enseigné la géographie urbaine et économique ainsi que l'aménagement et l'urbanisme.



Le champ de recherches sur le risque ouvert par le sociologue allemand Ulrich Bech, il y a plus de vingt-cinq ans, s'élargit et dépasse maintenant les frontières disciplinaires traditionnelles. À l'ENS, au cœur du département de Géographie, et bientôt à Jourdan, cet élargissement se traduit par la mise en place d'une nouvelle chaire de recherche interdisciplinaire consacrée à la géopolitique du risque, mais qui a vocation naturelle à irriguer, dialoguer, travailler avec et au sein de toutes les autres disciplines situées à Jourdan, mais aussi ailleurs en lettres, et éventuellement en sciences.

En effet, les recherches sur le risque proposées par la chaire jettent les bases d'une véritable plateforme de recherche interdisciplinaire capable d'ouvrir une ère scientifique nouvelle autour des questions de l'incertitude, du risque et de l'insécurité. Cette ambition interdisciplinaire correspond à la montée d'un ensemble de pratiques sociales et professionnelles qui utilisent différents types de pronostic, produits grâce à des méthodes formalisées et quantifiées.

Tandis que les approches traditionnelles issues des sciences de la nature mettent en avant le concept de gestion de risque perçu comme un problème strictement technique, la chaire Géopolitique du risque part de l'hypothèse que ce sont les dimensions humaines – les affects, les valeurs, les expériences, les perceptions, etc. – qui constituent les déterminants fondamentaux du risque. Là où les approches dominantes du risque mettent en avant le calcul, la statistique et l'instrumentalisation des causes et des effets, la chaire cherchera à comprendre ces phénomènes empiriques à travers des recherches en sociologie, anthropologie, droit, philosophie, sciences religieuses, géographie humaine, notamment.

Le défi central pour ce nouveau champ de recherches s'articule comme un travail de médiation entre des épistémologies différentes et au croisement de divers contextes globaux. L'intérêt croissant envers les nouveaux phénomènes de risque à l'échelle mondiale remet progressivement en cause les frontières géopolitiques qui encadrent les sciences du risque qui, elles, restent « locales ». Le risque est de plus en plus regardé comme une expérience, une perception en circulation mondiale, moins structurée par des faits scientifiquement vérifiables, mais comme faisant l'objet d'un nouveau type de « gouvernance » politisée.

La chaire Géopolitique du risque abordera ces défis scientifiques en réunissant des collaborateurs et des méthodes interdisciplinaires. En s'articulant autour de différents groupes de travail interdisciplinaires, elle mettra en avant les ressources considérables des équipes de l'ENS. Organisés en six groupes de travail, ces chercheurs, différents par leur discipline mais réunis par un souci d'interdisciplinarité, n'appréhenderont pas le risque comme simple synonyme de « danger », ou ne voient pas la « géopolitique du risque » comme le « danger géopolitique ». Au contraire, ils



entreprendront des recherches sur les implications de l'évolution rapide de l'expérience sociale, politique, culturelle, institutionnelle, éthique, etc. du risque.

En géographie humaine, au sein du département de Géographie (mais aussi ailleurs) la chaire Géopolitique du risque s'adressera particulièrement au nouveau paysage de risque : changements climatiques et environnementaux, pandémies, terrorisme, crises économiques sont autant de menaces transfrontalières, à la fois mondiales et locales, qui ignorent largement les cadres étatiques traditionnels. Adaptation, résilience, gouvernance sont ici de nouvelles injonctions. Le groupe s'intéressera donc aux conséquences politiques, géopolitiques, sociales et territoriales d'une incertitude qui met à l'épreuve la capacité des sociétés à faire face en reliant la sécurité globale et celle des populations et des territoires.

Dans le champ des études sur les religions, des chercheurs liés à la chaire étudieront l'expression religieuse sous toutes ses formes, soulignant en particulier la manière dont elle fait office de certitude et de sécurité, et montrant que les affrontements violents inspirés par des conflits doctrinaux se révèlent de plus en plus motivés par une quête générale de sécurité. Le jeu complexe entre les expériences locales, régionales et mondiales invite à un nouveau regard sur le risque transversal, c'est-à-dire qui affecte plusieurs couches sociales. Pour répondre à ce nouveau type de programme complexe de recherche les collaborateurs de la chaire feront appel aux approches interdisciplinaires et internationales capables d'allier un concept de risque politique et social, avec des éléments de religiosité et de sécularité.

En philosophie, un nouveau champ de travail s'établit autour de l'étude de l'avenir. Le futurisme se présente comme un concept qui relie l'étude du développement des technologies avec l'évolution des perspectives associées aux études éthiques. Le résultat en est une matière hybride autour de ce que l'on appelle l'éthique de l'incertitude, un ensemble de motifs et de méthodes qui cherchent à comprendre comment, paradoxalement, l'avenir, ce qui *strictu sensu* n'a pas encore eu lieu, influence les comportements du présent.

La philosophe retrouve ainsi les résultats sociologiques concernant le « rapport à l'avenir » de chaque individu comme une source importante de différenciation sociale, puisque l'incertitude varie selon les classes sociales, les trajectoires individuelles, les générations et les territoires. À travers les recherches d'un groupe de travail sur l'ethnographie de la décision pour autrui les collaborateurs de la chaire Géopolitique du risque se pencheront sur les représentations philosophiques de la décision individuelle, cherchant à comprendre les logiques de disqualification de la parole des sujets souffrant de déficiences cognitives lors d'une prise de décision difficile, lors de laquelle certains acteurs sont considérés comme privés de capacité de décision (nourrissons, déments, malades mentaux). La perception du danger, l'incertitude et le risque y jouent un rôle certain mais jusqu'alors faiblement conceptualisé.



À la faveur de la disponibilité de données numériques en quantité massive et des nouvelles procédures algorithmiques d'analyse de ces big data, l'« intelligence des données » apparaît comme une nouvelle stratégie de gestion de l'incertitude suscitant l'engouement dans la plupart des secteurs d'activité et de gouvernement, comme de recherche et de développement. Un groupe de recherche lié à la chaire Géopolitique du risque s'attachera à envisager les spécificités et enjeux de cette « gouvernementalité algorithmique » à travers les nouveaux modes de production du « savoir » (enjeux épistémologiques et sémiotiques), les nouveaux modes d'exercice du « pouvoir » (enjeux stratégiques) et les processus de subjectivation individuelle et collective (enjeux éthiques et juridiques) qu'elle suscite, produit ou empêche.

LA BIBLIOTHÈQUE DE JOURDAN : ET MAINTENANT ?

Emmanuelle Sordet (1991 l)

Elle a d'abord enseigné la littérature au collège et au lycée avant de rejoindre le corps des conservateurs des bibliothèques en 2003. Elle a exercé ses fonctions à la sous-direction des bibliothèques et de la documentation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avant de devenir successivement responsable des ressources documentaires, directrice adjointe et directrice de la bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe. Depuis le 1^{er} mai 2016, elle dirige les bibliothèques de l'École.



La bibliothèque de Jourdan est, depuis les années 1980, présentée comme « l'héritière de la bibliothèque de l'École normale supérieure de jeunes filles, fusionnée à l'École des garçons en 1985 ». C'est ainsi que la présentent la plupart des documents internes aux bibliothèques de l'École, ou destinés à ses tutelles¹. Au-delà de l'apparente neutralité de la formule qui, finalement, ne retracerait que le sens de l'histoire, les termes et la perspective adoptés expriment à quel point la bibliothèque de Jourdan est, jusqu'à aujourd'hui, prise entre deux mouvements contraires : un premier, qui consisterait à endosser l'héritage de l'ENSJF et à faire perdurer un esprit et un engagement. Et un second, qui vise à fusionner cet héritage à celui de la rue d'Ulm, dont la bibliothèque deviendrait le modèle dont s'inspirer.

À ce jour, les deux dynamiques coexistent. La bibliothèque de Jourdan reste naturellement fortement marquée par son histoire, mais il lui est difficile d'en afficher l'héritage : la bibliothèque d'Ulm, ses figures tutélaires, sa capacité à être elle-même son propre lieu de mémoire donnent à entendre un autre discours. La dénomination la plus récemment adoptée pour qualifier la bibliothèque de Jourdan au sein du Service commun de la documentation² signe toujours l'ambivalence de sa position : ne formant qu'une seule entité administrative avec la bibliothèque d'Ulm (en termes de gouvernance et de gestion, de budget, de personnel et d'acquisitions),



elle s'est trouvée désignée sous le vocable « section Jourdan », au gré d'une terminologie importée de l'univers des bibliothèques universitaires des années 1980, qui n'aide pas à la concevoir comme autre chose qu'un segment ou une déclinaison de la bibliothèque d'Ulm.

L'identité de la bibliothèque de Jourdan est pourtant forte. Elle est intimement liée à celle des femmes qui firent vivre l'ENSJF et sa bibliothèque (et, au-delà, l'enseignement supérieur français) à partir de la fin du XIX^e siècle et dont l'histoire reste, assez largement, à faire et à diffuser.

Lorsqu'un conservateur des bibliothèques examine aujourd'hui le fonctionnement de la bibliothèque de l'ENSJF avant 1936, il ne peut qu'être frappé par la dynamique et la vision à l'œuvre, qui font paraître bien pâles nombre de réalisations qualifiées d'innovantes dans nos bibliothèques contemporaines : pleine participation des élèves à la gestion matérielle des collections, participation non moins active aux acquisitions, organisation d'une bibliothèque ambulante diffusant la littérature contemporaine au sein de l'internat. Après 1936 et la nomination de la première bibliothécaire en titre, Suzanne Dognon, ce même esprit d'engagement perdure. Il se traduit par une gestion collégiale des ressources et des espaces, impliquant les enseignants et l'ensemble des personnels, et par une attention exigeante portée aux attentes des lecteurs (qui sont des lectrices) : bien avant l'existence du *Sudoc*, et alors que les notions mêmes de catalogue partagé et de « prêt inter » étaient à peine naissantes, les bibliothécaires n'hésitent pas à courir les bibliothèques parisiennes pour y trouver un ouvrage manquant à Sèvres ; et la devise énoncée par Paulette Putois à la fin des années 1970 de « ne laisser personne sur une réponse négative » vaut sans doute toutes les chartes *Marianne*.

Après son installation boulevard Jourdan, en 1947, la bibliothèque de l'ENSJF connaît un développement important, et cependant très fortement marqué par les contraintes du bâtiment. La qualité du service qu'elle rend jusqu'à aujourd'hui doit tout à la valeur des équipes qui l'ont fait vivre : sans leur engagement et leur ténacité, aucun des chantiers de rationalisation documentaire et d'informatisation n'aurait pu être mené à bien, et ils l'ont de surcroît été sans que jamais la communication des ouvrages aux lecteurs n'ait été interrompue³.

En 2000, la bibliothèque de Jourdan fusionne officiellement avec celle d'Ulm. Ses collections concilient la tradition de l'ancienne ENSJF et l'ouverture aux sciences économiques et sociales. C'est un établissement dont l'activité est soutenue : ses 33 places assises accueillent annuellement un peu plus de 6 000 entrées, pour 5 500 prêts à domicile. Si 110 élèves y sont inscrits, 146 enseignants-chercheurs la fréquentent également. Elle donne accès à plus de 90 000 monographies, thèses, supports de cours, à 34 000 fascicules de périodiques et plusieurs milliers de



documents cartographiques. Les collections de livres s'accroissent régulièrement, au rythme moyen de 1 200 titres par an. Ouverte au public 47 heures par semaine en 2000 et 2001, elle passera à 52 heures d'ouverture hebdomadaire à partir de 2002, son équipe restant, jusqu'en 2016, composée de 7 agents titulaires.

Les années 2000-2010 sont pour la bibliothèque de Jourdan des années de profondes mutations, qui marqueront sans doute durablement son identité, celle de ses collections mais également celle de son équipe, tant les chantiers furent importants et complexes. La période est déterminante dans son histoire, car les choix opérés dans ces années serviront de socle à la refondation de la bibliothèque au sein du campus rénové en 2015-2016.

Laure Léveillé étant nommée à la direction de la bibliothèque générale de l'ENS en 2001, c'est Blaise Wilfert qui lui succède en tant que responsable de la bibliothèque de Jourdan. Si, sous son égide, la bibliothèque continue à couvrir les besoins en documentation des enseignements dispensés sur le site de Jourdan (notamment la musicologie et la géographie), la politique d'acquisition est sensiblement infléchie en direction de l'histoire contemporaine, permettant ainsi à la bibliothèque d'entrer en complémentarité avec la bibliothèque Jean-Ibanès qui, depuis les années 1970, est la bibliothèque du nouveau et dynamique département de Sciences sociales de l'ENS, implanté sur le site de Jourdan depuis février 1999. Entièrement dévolue à la documentation de niveau recherche en sciences sociales, la bibliothèque Jean-Ibanès compte 21 000 volumes et une centaine de titres de périodiques, qui sont signalés dans le catalogue unifié des bibliothèques de l'ENS dès 2001. Elle fusionnera avec la bibliothèque de Jourdan en 2004-2005 : fusion des catalogues, fusion des unités de commandes de livres et de périodiques sous le seul intitulé « Jourdan », intégration des personnels et, évidemment, tri, dédoublonnage et intégration physique des collections.

Cette intégration sera suivie, en 2006, par celle des collections du Cepremap (Centre pour la recherche économique et ses applications). La totalité des ouvrages du Cepremap (6 000 monographies et de nombreux périodiques) est ainsi donnée à la bibliothèque de Jourdan, qui doit en garantir l'accès à la communauté des chercheurs concernés. Décrits et signalés dans un système propre (le catalogue maison *Atalante*), les livres, et les transactions de prêt qui leur sont liées, ne seront pleinement intégrés au catalogue unifié des bibliothèques de l'École qu'en 2010. Les collections de périodiques sont quant à elles dédoublonnées entre 2008 et 2012.

Ces deux intégrations d'importance ne sont pas les seules sources d'accroissement des collections de la bibliothèque de Jourdan durant cette période. Les acquisitions, bien sûr, se poursuivent au rythme régulier de 1 000 exemplaires annuels, et de nombreux dons affluent : une partie de la bibliothèque du Centre Maurice-



Halbwachs de Caen, 2 000 volumes de la bibliothèque personnelle de Madeleine Rebérioux, et les dons réguliers des chercheurs (notamment le sociologue Christian Baudelot, les économistes Philippe Martin et Robert Boyer et l'anthropologue Florence Weber). En 2010, les collections de la bibliothèque de Jourdan ne recourent que partiellement celles de la bibliothèque d'Ulm. Les disciplines qu'elles ont en commun sont abordées à Jourdan à travers le prisme des sciences sociales d'une part, et du multi-exemplaires d'autre part, qui n'existe pas à la bibliothèque d'Ulm.

Assez rapidement s'impose toutefois la nécessité d'harmoniser les pratiques entre les deux bibliothèques : le nombre d'agents à même de gérer les fonds ne croît pas de façon proportionnelle au nombre de volumes engrangés, ni les budgets d'acquisition permettant de faire vivre sur le long terme des collections nécessairement appelées à suivre les développements de la recherche. D'abord timide entre 2000 et 2001, la notion de partage documentaire se limite à une répartition des désabonnements et nouveaux abonnements aux revues entre Ulm et Jourdan⁴.

À partir de 2004-2005, la bibliothèque de Jourdan devenant *de jure* la section de sciences humaines et sociales de la bibliothèque générale de l'École, la politique de partage documentaire se précise et s'étoffe, les acquisitions étant placées sous le signe de la complémentarité. Un certain nombre de secteurs sont identifiés comme lui relevant de plein exercice : l'économie, la sociologie, la démographie, l'anthropologie, les sciences politiques, la géographie, l'urbanisme, les sciences de l'information et de la communication, le droit ainsi que les domaines connexes aux sciences sociales en histoire moderne et contemporaine, en philosophie moderne et contemporaine, en pédagogie. Les dons reçus à Ulm entrant en cohérence avec les secteurs ainsi définis sont systématiquement dirigés vers Jourdan, et 19 titres de périodiques de sociologie acquis par la bibliothèque d'Ulm y sont définitivement transférés en 2009⁵. Dans le même temps, la bibliothèque de Jourdan abandonne progressivement les achats en musicologie (les enseignements sont désormais localisés à Ulm) et en littérature. Au total, ce sont 49 titres de périodiques de littérature, de musicologie et de beaux-arts qu'elle transférera à Ulm jusqu'en 2011. Pour autant, le noyau dur des collections de livres de la bibliothèque de Jourdan, hérité de l'ex-ENSJF, continue à représenter largement la littérature française, la littérature étrangère, les sciences de l'Antiquité, la philosophie, l'histoire de la littérature, l'histoire du livre, la pédagogie, les beaux-arts, la musicologie et les partitions de musique. Ce n'est qu'après 2010, et dans la perspective de la refondation de la bibliothèque au sein du nouveau campus Jourdan, qu'il est statué sur la destinée de ces collections. Menées sous l'égide de Clarisse Pradel, recrutée en juin 2006 à mi-temps entre Ulm et Jourdan et qui prendra la responsabilité de la bibliothèque au départ de Blaise Wilfert en 2010, les opérations de tri, de sélection et de réaffectation vont s'intensifier, jusqu'à son départ en 2013, et l'arrivée de Brigitte Lahcène pour lui succéder.



La période qui s'ouvre en 2010, très largement consacrée à la préfiguration de la nouvelle bibliothèque de Jourdan, va être marquée par des choix qui, s'ils s'inscrivent dans la continuité de la rationalisation mise en œuvre depuis 2000, vont aussi définitivement transfigurer les collections. Parfois radicaux lorsqu'il s'est agi de suppressions de cotes, ils ont toujours été menés de façon à garantir l'accroissement sur le long terme de collections dont la redondance et le doublonnage entre Ulm et Jourdan auraient été inaudibles dans le contexte d'un nouvel équipement.

Les cotes d'histoire de l'art, d'histoire et critique littéraire françaises, d'histoire ancienne, d'histoire médiévale et moderne, de langue et littérature étrangères et de littérature française vont ainsi faire, avant leur disparition définitive à Jourdan, l'objet d'un examen rapproché, permettant de lister le nombre de titres doublonnant avec les collections d'Ulm, d'identifier les éditions les plus récentes, de débuser les *unica* et de repérer les numéros isolés de périodiques ayant vocation à compléter les états de collections. Il faut avoir à l'esprit l'ampleur de cette entreprise, dont quelques chiffres suffisent à donner un aperçu : sur les 5 129 volumes triés pour l'histoire de l'art, 2 422 s'avèreront doublonner avec les collections d'Ulm (47 %). La proportion monte à 71 % pour les cotes d'histoire et critique littéraire françaises. Quant aux collections d'histoire ancienne, elles font apparaître 378 *unica*, ayant donc vocation à être conservés.

Un partenariat entre la bibliothèque et l'association Bibliothèques sans frontière, dans le cadre du programme de reconstruction d'Haïti après le séisme de 2010, permet à l'équipe de Jourdan d'être renforcée en personnel pour ces opérations de tri et de sélection, et aux livres de trouver, après l'application stricte des critères d'identification, une seconde existence après leur retrait définitif de l'inventaire.

Ce travail à la fois intellectuel et matériel est rendu d'autant plus complexe qu'une partie du catalogue n'est pas encore informatisée et que la bibliothèque de Jourdan continue à accueillir le public et à communiquer les ouvrages. En outre, l'ensemble du bloc de bâtiments longeant la rue de la Tombe-Issoire (dont les bâtiments principaux de la bibliothèque) est démoli en 2013, ce qui superpose un déménagement aux opérations de tri en cours et conduit à un redéploiement de la grande salle de lecture dans la seule salle Ibanès, au sous-sol du bâtiment B. Dans le même temps, les collections de la bibliothèque de Jourdan continuent à s'accroître en sciences sociales, et le don Susan Rogers (300 ouvrages d'anthropologie) est intégré en 2016. L'équipe de la bibliothèque de Jourdan montra toujours constance, rigueur et persévérance dans la conduite de ces chantiers, quasi invisibles et pourtant essentiels sur le site où le nouveau bâtiment sort de terre.

Le projet du campus Jourdan est partie intégrante du contrat de plan État-Région Île-de-France 2007-2013. Il représente un budget total de 40 millions d'euros, et 11 424 m² de bâtiments neufs, répartis entre l'École normale supérieure et l'École d'économie



de Paris. Le texte du CPER présente le projet comme « la rénovation et l'extension du campus Jourdan de l'École normale supérieure (ENS) en vue de l'installation de l'École d'économie de Paris qui a vocation à concurrencer les meilleures écoles d'économie de niveau mondial, et de l'accueil des équipes parisiennes en sciences sociales⁶ » Nulle mention de bibliothèque à ce stade⁷, et il faut savoir gré à l'École d'avoir placé la future bibliothèque du site Jourdan au cœur des discussions dès 2009, confirmant ainsi la vérité énoncée par Pierre Petitmengin : « Les projets immobiliers de l'École ont tous un volet documentaire⁸. » En sciences comme en lettres, cette attention réelle et construite aux lieux que sont les bibliothèques, et aux enjeux liés à la structuration documentaire et à la diffusion des savoirs, est une force de l'École.

De fait, le projet de l'agence TVAA (Thierry Van de Wyngaert, Véronique Feigel Architectes Associés), retenu en 2011 dans le cadre du CPER, confère une place privilégiée à la bibliothèque au sein du programme de réhabilitation. Dotée d'une salle de lecture de 840 m² sur l'aile de bâtiment parallèle à la rue de la Tombe-Issoire, elle prendra le jour par des baies vitrées, l'une donnant sur la rue, l'autre sur le jardin en cours anglaise et proposera cinquante places assises, ainsi que des espaces de travail en groupe et des carrels pour le travail individuel. Pour la première fois de son histoire, la bibliothèque de Jourdan verra ainsi ses espaces et ses collections réunis en un lieu unique, nativement conçu à des fins documentaires. Les espaces de travail des personnels seront eux aussi rationalisés et les conditions d'exercice notablement métamorphosées : l'ensemble des fonctions sera implanté sur le même plateau que la salle de lecture, dans 4 bureaux de 15 m² chacun, complétés par un large espace dédié au traitement documentaire. 1 220 mètres linéaires d'étagères fixes, complétés par 690 mètres linéaires de *compactus* permettront de donner un accès libre à 50 000 volumes, une autre partie des collections étant disponible en communication indirecte et stockée dans le magasin du bâtiment A, qui appartient déjà à l'actuelle bibliothèque. Le campus Jourdan, et l'ENS tout entière, seront alors dotés d'une bibliothèque à la hauteur de leurs légitimes ambitions dans le champ des sciences sociales, et dont les locaux lui permettront de jouer pleinement son rôle de lieu de formation et de recherche, de vie et de sociabilité.

Sous la coordination active de Danièle Ablin qui suit l'ensemble du programme immobilier et assure l'intérim du poste de responsable de la bibliothèque depuis fin 2015, ainsi que d'Anaïs Scalla, nommée au 1^{er} septembre 2016 (et première bibliothécaire de Jourdan à n'avoir pas connu les anciens locaux), l'équipe préfigure l'implantation des futures collections et programme le déménagement des livres actuellement stockés à Ulm. L'implantation sur les rayonnages, programmée fin 2016-début 2017, sera l'aboutissement du long et minutieux processus de rationalisation, de tri et de partage avec la bibliothèque d'Ulm mené depuis 2000. Reste à prévoir l'accroissement de ces collections sur le long terme : s'il est définitivement acquis qu'elles



couvriront les domaines des sciences sociales, de l'économie et de la géographie, leur développement se fera dans un dialogue constant avec les départements concernés à l'ENS et avec l'École d'économie de Paris, une attention particulière étant portée à la documentation électronique, centrale dans ces disciplines.

Il est possible que 2017 soit l'année où la longue marche de la bibliothèque de Jourdan s'achève enfin. Soixante-dix ans auront passé depuis l'installation de la bibliothèque de l'ENSJF boulevard Jourdan. Ces années furent, pour elle comme pour toutes les bibliothèques, des années d'accélération technologiques et de bouleversements institutionnels importants. Mais à Jourdan, peut-être plus qu'ailleurs, se jouaient aussi des questions d'identité, de légitimité et de reconnaissance. Les bibliothèques étant, avant tout, des lieux, l'inauguration du nouveau bâtiment marquera sans aucun doute l'ouverture d'une nouvelle ère où la bibliothèque, centrale et visible dans son nouvel environnement, réaffirmera sa capacité à porter les idéaux de partage et d'exigence qui furent ceux de ses fondatrices.

Notes

1. Les notes remises à l'Inspection générale des bibliothèques, les argumentaires annexés aux demandes contractuelles de financement, les divers documents internes d'orientation et de politique documentaire, etc.
2. Dont la définition des statuts et de l'organisation a été un fil conducteur des années 2010-2015.
3. Cf. Isabelle Pantin, « La bibliothèque de Jourdan et sa lente marche vers la fusion », *supra*, p. 99.
4. Les abonnements à *Contrechamps*, *In Octova*, *Genèses*, *Ktéma*, *Lustrum*, *Medioevo latino* sont par exemple transférés définitivement de Jourdan à Ulm. La bibliothèque de Jourdan souscrit dans le même temps de nouveaux abonnements dans le domaine des études juridiques.
5. *Revue des sciences sociales* (Strasbourg), *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, *L'Anthropologie* (Paris), *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, *Économie et politique*, *Archives de sciences sociales des religions*, *Archives de sociologie des religions*, *L'Homme et la Société*, *Revue du MAUSS semestrielle*, *Revue du MAUSS*, *Folklore* (Londres), *Journal of the Royal Anthropological Institute*, *Man* (Londres), *American Sociological Review*, *American Journal of Sociology*, *British Journal of Sociology*, *Current Sociology*, *Information sur les sciences sociales*, *Le Travail humain*.
6. *Contrat de projet État-Région-Île-de-France 2007-2013*, Paris, Préfecture de la Région Île-de-France, 2007, p. 24.
7. Le CPER comporte des projets incluant des bibliothèques et les mentionnant en tant que telles, en particulier ceux de la FMSH, des universités Paris 3, Paris 12, Paris 13 et Marne-la-Vallée.
8. Pierre Petitmengin, *Bibliothèque générale de l'École normale supérieure*, note du 3 mai 2001 à l'intention de l'Inspection générale des bibliothèques, p. 3.



LA BASE DE DONNÉES ARCHETHNO : ARCHIVER LA DOCUMENTATION ETHNOGRAPHIQUE

Florence Weber (1977 L)



Le département de Sciences sociales de l'ENS, créé à Ulm en 1990, installé à Jourdan en 1998, s'inscrit dans la continuité du Laboratoire de sciences sociales qui, de 1977 à 1990, a regroupé à Ulm sociologues, anthropologues, linguistes, historiens et géographes. Il porte depuis ses origines une double tradition de sociologie et d'anthropologie sociale, fondée sur l'usage des statistiques et sur l'enquête de terrain : c'est la marque de fabrique des sciences sociales françaises depuis la fondation de *L'Année sociologique* par Émile Durkheim en 1898, réactivée en 1968 par Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron dans *Le Métier de sociologue*.

Depuis les années 1990, l'attention au travail de production des données a porté deux courants de recherche, actifs à l'échelle internationale, mais généralement de façon parallèle, l'ethnographie réflexive et la sociohistoire des statistiques. À Jourdan, ces deux courants n'ont jamais cessé de dialoguer. Ils convergent aujourd'hui dans un même souci, partagé par les historiens et les économistes : celui de préserver les données et la documentation sans lesquelles le travail scientifique ne peut être transmis, ni cumulatif.

Aujourd'hui comme hier, aucune approche rigoureuse du passé et du présent des sociétés ne peut exister sans institutions capables de transmettre non pas des savoirs morts, des savoirs réduits à leur statut de croyances, mais les conditions dans lesquelles ces savoirs se sont construits. L'ENS est dotée d'une bibliothèque dont la dimension patrimoniale est importante, tant comme conservatoire d'un système de classification du savoir héritier de la sociologie durkheimienne, que parce qu'elle dispose de fonds d'archives scientifiques et d'une nouvelle politique de conservation de données empiriques en sciences sociales.

La rigueur du qualitatif

La vitalité de la démarche ethnographique dans la plupart des sciences sociales contemporaines s'accompagne d'une méconnaissance de la méthode, voire de soupçons sur sa rigueur. Les seules garanties offertes aujourd'hui sur la qualité des données recueillies tiennent à la réputation du chercheur, à la présomption de sa *bonne foi* : le



régime de scientificité de l'ethnographie est sans doute plus proche du régime de la preuve aristocratique, comme dans les sciences de la nature en Europe au XVII^e et au XVIII^e siècle, que du régime de la preuve démocratique, fondée sur la reproductibilité et le contrôle par les pairs. L'archivage des données ethnographiques, en permettant leur contrôle, constitue l'une des meilleures réponses possibles à ces soupçons.

Tout comme la critique historique des sources, l'analyse ethnographique suppose de documenter les conditions de l'observation : les caractéristiques objectives du témoin privilégié qu'est l'ethnologue déterminent sa place dans le milieu étudié, ainsi que son point de vue sur les faits observés. Ce principe de base, reconnu au moins depuis *L'Enquête* d'Hérodote (comment puis-je savoir ce que je sais), a donné lieu au xx^e siècle à quelques dérives – complaisance, mise en danger du chercheur ou de ses proches, myopie, oubli des cadres macrosociaux... Pour autant, il reste intangible, parce qu'il permet de prendre en compte les effets de la présence du chercheur dans le groupe social qu'il étudie, ainsi que la *revisite* de ses données, revisite immédiate comme dans les enquêtes collectives, ou avec le recul du temps comme dans la controverse anthropologique sur le village mexicain de Tepoztlan. Vu comme un havre de paix par Robert Redfield dans les années 1930, puis comme un nœud d'anxiété, d'envie et de défiance par Oscar Lewis dans les années 1950, popularisé dans le film *Les Enfants de Sanchez*, Tepoztlan revisité avait opposé les tenants du réalisme de la description, renvoyant la différence d'interprétation aux changements intervenus dans le village, aux tenants de la subjectivité des chercheurs, la renvoyant à leurs grilles d'analyse. Comme le savent les historiens, les deux phénomènes coexistent et se renforcent parfois.

La multiplication des enquêtes collectives, liée d'abord à un appétit de coopération empirique, parfois interdisciplinaire, et au souci de l'autoanalyse par contrôle croisé des relations de terrain, puis à la diffusion d'un mode de financement sur projet des recherches en sciences sociales, constitue à mon sens une chance pour démontrer la « rigueur du qualitatif » selon le mot de Jean-Pierre Olivier de Sardan, à condition que les institutions s'emparent de cette question. C'est le pari que nous avons fait, Agnès Gramain et moi-même, en nous engageant dans un processus d'archivage numérique des données papier produites lors de la première opération d'enquête de notre programme Médips (Modélisation de l'économie domestique et incidence des politiques sociales), réalisée en 2003-2004. Nous voulions en tirer des enseignements de portée générale sur la nature et l'ampleur de la documentation nécessaire. Saisies par Emmanuel Jeannet dans une base de données *ad hoc*, dite ArchEthno, élaborée par Agnès Tricoche dans le cadre du labex TransferS, elles sont en cours de donation, sous leur double format, à la Bibliothèque Jourdan SHS de l'ENS.

Le programme Médips désigne le cadre théorique et empirique dans lequel nous analysons depuis 2000, avec de jeunes collègues, les relations entre économie



domestique et politiques sociales dans le cas français, au fil de plusieurs enquêtes spécialisées sur les familles, sur les professionnels et sur les territoires des politiques sociales, d'abord dans le cas de la maladie d'Alzheimer puis celui des troubles psychiques. Nous avons pu mettre en évidence les effets du report sur les familles des nouvelles questions sociales qui n'ont pas pu émerger comme des problèmes publics dans la société française contemporaine : la dépendance des personnes âgées, le déclassé professionnel des jeunes.

Questions éthiques et biais de sélection des données

Avec l'ensemble des chercheurs mobilisés depuis quinze ans autour du programme Médips, nous avons mis en commun nos compétences en ethnographie réflexive et en économétrie, dans les domaines de la parenté, de la santé et des politiques publiques. Nous avons analysé ensemble nos données ethnographiques pour construire des hypothèses et produire ensuite les données statistiques nécessaires pour tester ces hypothèses.

Nous réglons ainsi un problème classique en ethnographie et en statistiques, celui du biais de sélection des données. Ce biais est constitutif de l'enquête ethnographique, qui repose sur un accord toujours délicat entre les attentes de l'ethnographe et celles de ses interlocuteurs, ainsi qu'au choix incomplètement maîtrisé des faits observés, et il en interdit la généralisation des résultats sans précaution. Une fois analysées les conditions de l'enquête ethnographique, nous avons standardisé un protocole d'enquête rigoureux et économe destiné à contrôler ces biais lors d'enquêtes statistiques.

De ce fait, nous avons été confrontés à des questions éthiques originales lors de la mise en commun des données ethnographiques. En effet, tant du point de vue de la protection des personnes que de celui de la propriété des données, l'enquête ethnographique diffère radicalement de l'enquête statistique.

Du point de vue de la protection des personnes, les impératifs d'anonymat et de confidentialité ne peuvent reposer ni sur le grand nombre ni sur des garanties institutionnelles, et doivent être adaptés à la nécessité d'exposer des cas avant de raisonner sur des variables. Le groupe s'appuie dès lors sur le principe de *ne pas nuire*, ni aux enquêtés ni aux enquêteurs, pour juger au cas par cas de ce qui peut ou non être divulgué, éventuellement en négociant avec les enquêtés et, surtout, en prenant en compte les rapports de force entre enquêté et enquêteur qui, contrairement à l'enquête de police à laquelle on compare parfois l'enquête ethnographique, laissent souvent le chercheur démuné devant les enquêtés, capables d'instrumentaliser l'enquête et l'enquêteur.

Du point de vue de la propriété des données, la différence est encore plus radicale. Alors que la division du travail dans l'appareil statistique d'État repose sur la



subordination des enquêteurs pris dans une organisation hiérarchique, le collectif ethnographique Médips repose sur des relations égalitaires (entre chercheurs) et pédagogiques (entre directeurs de mémoires et étudiants), qui ont conduit le groupe à édicter la règle de *réserver la primeur de la publication des résultats* aux personnes engagées sur un terrain dès lors qu'elles envisagent une carrière de recherche.

Une base de données adaptée à une phase originale de l'enquête : l'ethnographie réduite

Le groupe Médips a développé une division du travail scientifique originale, en définissant différentes étapes de la recherche tour à tour prises en charge par des ethnographes, des modélisateurs et des statisticiens.

Une première phase collective d'enquêtes ethnographiques exploratoires, conçue sur un mode égalitaire, permet à l'équipe de formuler des hypothèses. Les données produites n'ont pas vocation à circuler en dehors des réunions de travail sur une documentation brute, réunions qui peuvent donner lieu à des comptes rendus anonymisés et communicables.

Une deuxième phase de modélisation, dans des cadres théoriques adaptés à l'objet spécifique de l'enquête, permet de définir les unités d'analyse qui donneront lieu à des études de cas, éventuellement publiables, et de déterminer le petit nombre de variables nécessaires pour l'analyse statistique des comportements. Ce travail de modélisation a vocation à être publié.

Une troisième phase dite d'*ethnographie réduite* repose sur la collecte standardisée de données, collective et dirigée, parcimonieuse et reproductible, et sur un protocole de documentation. C'est cette phase qui a produit des données mises en fiches papier dans les années 2000, des fichiers numériques dans les années 2010, saisies aujourd'hui dans une base de données.

Deux prolongements ont été mis en place une fois cette phase terminée : un traitement statistique de ces données sous numéro d'anonymat, archivées sous des formats numériques adaptés aux exploitations statistiques classiques, et dont les résultats sont publiés ; un nouveau cycle de recherches, comportant de nouvelles enquêtes ethnographiques, suscitées par les questions ayant émergé dans le processus de modélisation, de standardisation et de vérification.

C'est dans une visée d'explicitation de nos principes de méthode, et pour ouvrir la possibilité d'un contrôle à postériori de nos données par nos pairs, que nous avons construit, avec Agnès Tricoche, la base de données ArchEthno. Elle a été élaborée à partir de la première enquête archivée dès 2003-2004, qui portait sur les entou-rages de personnes considérées comme souffrant de troubles de la mémoire. Elle a bénéficié du travail de saisie d'Emmanuel Jeannet, étape indispensable à la mise



au point d'un protocole systématique. Nous l'avons ensuite adaptée, avec l'aide de leurs producteurs, aux enquêtes en cours depuis 2012, qui portent sur des tournants biographiques liés à des troubles psychiques.

La base est constituée de cinq entités distinctes inter-relées :

Recherche → Enquête → Site → Cas → Personnes =

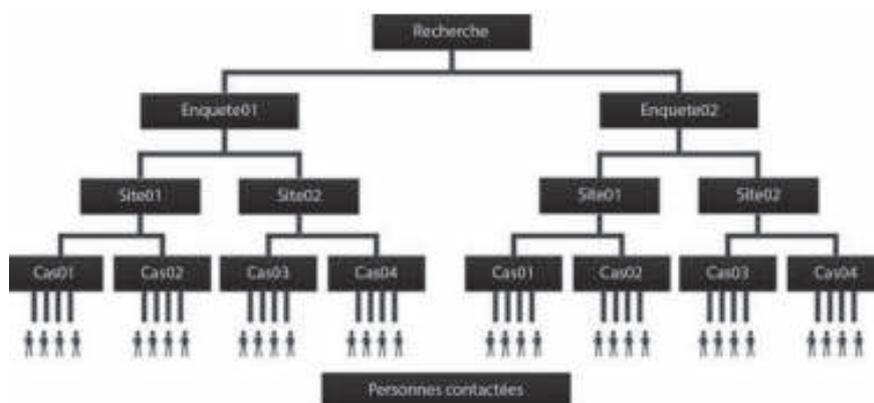


Figure 1. Entités de la base de données (document Agnès Tricoche).

Ces entités représentent une formalisation informatique des unités de l'analyse ethnographique, notamment la distinction entre le « site », unité d'enquête, le « cas », unité d'analyse, et la « personne physique », celle que l'ethnologue rencontre « en chair et en os » lorsqu'il n'use d'aucun intermédiaire technique ou humain. Ces unités ethnographiques sont devenues, dans l'enquête Médips-Alzheimer, des niveaux d'analyse statistique.

Niveau 1 : la *recherche* avec sa chronologie et son univers spécifique de financement, de partenariat et de validation des résultats.

Niveau 2 : l'*enquête* définie par une équipe de chercheurs et d'enquêteurs, un protocole d'enquête et des dates. La première enquête archivée, Médips-Alzheimer, est constituée par 91 cas tirés dans 6 sites partiellement liés entre eux. La seconde enquête archivée, OSC (l'acronyme de l'exposition photographique « Objets sous contrainte », première publication de l'équipe sur les tournants biographiques liés aux troubles psychiques), réalisée en 2012-2015, est constituée de 36 cas tirés dans 7 sites partiellement liés entre eux.

Niveau 3 : le *site d'enquête*, défini également par une équipe (qui peut être réduite à un seul chercheur-enquêteur), un protocole et des dates, mais aussi par une unité cristallisée dans un lieu, une identité collective (éventuellement



juridique) ou un réseau d'interconnaissance, et perçue comme une unité par l'enquêteur et certains des enquêtés. Dans l'enquête Médips-Alzheimer, les sites sont des « services » de consultation ou de prise en charge des personnes âgées dépendantes atteintes de troubles de type Alzheimer, dans trois hôpitaux, une clinique (dans laquelle deux moments distincts de l'enquête ont été traités comme des sites différents) et une municipalité, en région Île-de-France. Dans l'enquête OSC, les sites sont deux services psychiatriques, un service médico-social et les réseaux d'interconnaissance de quatre chercheurs de l'équipe, dans différentes régions.

Niveau 4 : le *cas*, ou plus petite unité d'analyse pertinente. Dans l'enquête Médips-Alzheimer, c'est la configuration d'aide familiale et professionnelle autour d'une personne âgée dépendante considérée comme souffrant de troubles de la mémoire. Dans l'enquête OSC, c'est l'ensemble constitué par une photographie et un récit, qui témoignent d'un tournant biographique lié à un trouble psychique.

Niveau 5 : les *personnes contactées*. Dans l'enquête Médips-Alzheimer, ce sont les personnes interviewées comme protagonistes d'une configuration d'aide. Dans l'enquête OSC, ce sont les personnes rencontrées par les ethnographes engagés dans la production de l'exposition photographique.

Les enseignements de la constitution de la base

Sans nul doute, l'enseignement principal est que l'archivage dans la base constitue la dernière étape du traitement des documents ethnographiques, après l'analyse et la publication des résultats. L'archivage intermédiaire reste tributaire des tâtonnements de l'analyse, peu propice à une mise à disposition raisonnée de documents. Après deux expériences d'ethnographie réduite, l'une effectuée en vue de la production de données statistiques, l'autre réalisée en vue d'une production artistique, on propose à présent de distinguer trois types de documents en fonction de l'ouverture à la consultation.

Des sources publiées en accès libre, complémentaires à des publications ethnographiques, statistiques ou artistiques. Une telle publication de sources, forcément coûteuse, doit rester exceptionnelle. En effet, elle suppose de répondre positivement à deux questions. Cette publication intéressera-t-elle un public au-delà des chercheurs et des enquêtés directement concernés ? Peut-on préserver l'intérêt scientifique de ces documents sans mettre en danger les personnes et les institutions concernées ? On suggère de confier la décision à un comité éditorial au sein de chaque institution détentrice de documents ethnographiques ou désireuse d'en publier.

Des documents confidentiels, soumis aux règles de consultation des archives publiques. Parmi ces documents confidentiels, on compte d'abord les clés



d'anonymisation, c'est-à-dire la grille de correspondance entre les pseudonymes et les identités des personnes, des lieux et des institutions. On compte également les documents sensibles, notamment ceux qui révèlent des conflits entre enquêteurs et enquêtés, ou des conflits parmi les enquêtés, ou des éléments qui risqueraient de mettre en danger l'un des protagonistes. Si ces éléments peuvent être analysés dans le cadre de publications, ils ne doivent pas être divulgués à des tiers, fussent-ils de confiance, avant le délai légal applicable (vingt-cinq ans après décès pour le secret médical, cinquante ans après la rédaction du journal pour une grande partie des notes de terrain identifiantes).

Des documents accessibles à la demande, pour contrôle et revisite, après accord des enquêteurs et des enquêtés ou, à défaut, des responsables de l'enquête ou, à défaut, de l'institution d'archivage. Ces documents comportent les principaux indices sur lesquels appuyer la réflexivité (ce qui suppose que l'enquêteur ou les responsables s'engagent dans un travail spécifique), ainsi que des données susceptibles d'être comparées, voire agrégées. La base ArchEthno propose une architecture technique adaptée à l'ethnographie réduite. Elle est efficace pour contrôler le biais de sélection des rencontres, lié au caractère interpersonnel de la relation d'enquête. – Les documents accessibles aux membres d'une équipe engagée dans une enquête collective ne sont qu'un cas particulier de cette accessibilité contrôlée. Les données identifiantes doivent rester sur papier et ne pas être numérisées. L'usage des documents doit être soumis à la fois à une obligation de discrétion, au titre d'un secret professionnel qui reste à consolider, et à une obligation de citation, pour préserver les droits des travailleurs sur les données qu'ils ont produites.

C'est volontairement que l'on a présenté les types de documents dans cet ordre : en effet, en pratique, il faut d'abord mettre de côté les rares documents qui ont vocation à être publiés, puis les rares documents qui ne doivent pas être divulgués, pour construire par soustraction la catégorie intermédiaire, celle des documents ouverts à l'analyse collective et à la revisite, dont on espère qu'ils représenteront la majeure partie de la documentation.

Pour finir, remarquons que la solution habituelle, qui consiste à s'en remettre à la signature d'un contrat d'autorisation des enquêtés à la diffusion des données les concernant, formellement élégante, nous semble inapplicable ou inutile. Cette autorisation représente, au pire, une arme dans un rapport de forces incertain, au mieux, une façade qui protège le chercheur plus que l'enquêté. En ethnographie, le risque de divulgation d'informations est soit très élevé, mais alors il relève de la zone grise entre ethnographie et espionnage, soit très faible, tant les enquêtés n'intéressent personne à titre personnel. Aussi la prudence ethnographique s'exerce-t-elle plutôt par le biais de la confidentialité à laquelle tout enquêteur doit s'engager explicitement : ce qu'a dit



l'enquête ne sera pas portée à la connaissance de ceux qui le connaissent assez pour y trouver un intérêt.

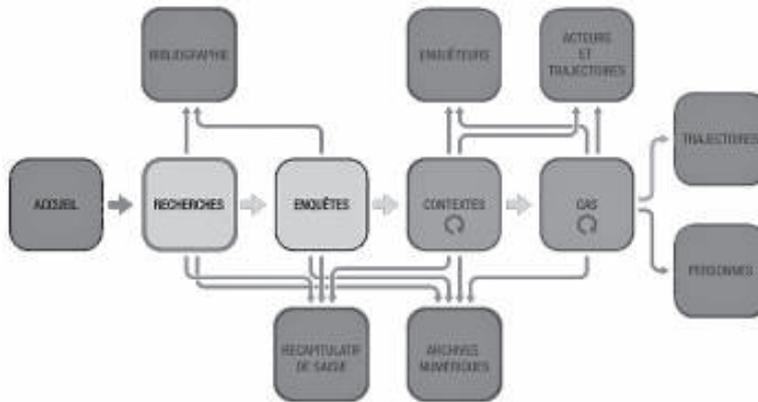


Figure 2. Plan de navigation de la base de données ArchEthno (document Agnès Tricoche, labex TransferS).

JOURDAN, UN CAMPUS POUR LES SCIENCES SOCIALES

Thomas Piketty (1989 s)

Directeur d'études à l'EHESS et professeur
à l'École d'économie de Paris.



En septembre 2004, quand Gabriel Ruget, directeur de l'École normale supérieure, nous confia, à Florence Weber et à moi-même, la mission de concevoir un projet ambitieux pour le développement des sciences sociales sur le campus Jourdan, avec, à la clé, une possible reconstruction du campus, pour peu que nous parvenions à en convaincre les pouvoirs publics, nous ne savions pas très bien jusqu'où tout cela allait nous mener. J'acceptai avec enthousiasme de prendre la direction du département de Sciences sociales de l'ENS, Florence Weber la direction des études, et nous nous mîmes au travail. Avec une conviction forte et qui ne nous quitta jamais : Jourdan pouvait et devait être un des lieux dans le monde où l'on empêche les sciences sociales de se séparer toujours plus, où l'on favorise au contraire le développement de nouvelles alliances entre économie, sociologie, histoire, anthropologie, sciences politiques, droit, etc. Comme Florence, j'étais très impressionné par la figure de mon



prédécesseur, Christian Baudelot, son infatigable curiosité et son mépris des frontières méthodologiques et disciplinaires. Les travaux d'une extrême rigueur qu'il a consacrés aux disparités salariales dans la France des Trente Glorieuses ont fortement influencé mes propres recherches sur l'histoire des revenus, tout comme, par exemple, ceux réalisés par François Simiand (un autre sociologue-historien-économiste) dans les années 1930 au sujet de l'histoire des salaires au XIX^e siècle.

La voie semblait toute tracée : Jourdan allait devenir un campus où une nouvelle synthèse pourrait se développer, en partant du triptyque économie-sociologie-histoire. En nommant à la tête du département de Sciences sociales de l'École normale supérieure un directeur d'études à l'EHESS, et non un enseignant-chercheur de l'ENS, Gabriel Ruget prit en outre acte du fait que le campus devait aller au-delà des frilosités habituelles d'établissements. Il s'agissait de concevoir un partenariat souple et novateur entre plusieurs vénérables institutions du paysage universitaire français. Depuis les années 1990, le développement de l'économie sur le campus avait été rendu possible par la mise en commun de programmes de recherche et de formation de plusieurs établissements, à commencer par l'ENS, l'EHESS et le CNRS, vite rejoints par l'Inra et l'ENPC. L'étape suivante était de faire de même pour les autres disciplines afin de favoriser les échanges et de rééquilibrer l'ensemble qui, en 2004, penchait trop fortement en faveur de l'économie.

L'ambition initiale a-t-elle été atteinte ? Sur le plan matériel, sans doute. Dès le début de l'année 2007, un accord fut trouvé avec les pouvoirs publics étatiques et surtout régionaux pour financer la reconstruction du campus. Le projet architectural final fut adopté en 2011. L'inauguration du nouveau bâtiment aura lieu début 2017 et permettra d'accueillir les équipes de recherche et les nouveaux programmes de formation. La réalisation concrète a pris du temps en raison, notamment, de multiples péripéties et de diverses alternances plus ou moins chaotiques sur le plan politique comme à la direction de l'ENS, mais finalement pas beaucoup plus que pour des projets immobiliers de cette nature, et nous pouvons nous réjouir de l'emménagement prochain dans ces nouveaux locaux.

Sur le plan intellectuel, beaucoup reste cependant à faire, en particulier si l'on souhaite concrétiser l'ambition pluridisciplinaire initiale. Mon premier objectif, peu après ma nomination en septembre 2004, fut de renforcer la sociologie, en faisant venir sur le campus, dès 2005-2006, le Lasmus, qui, après sa fusion avec le Laboratoire de sciences sociales de l'ENS, devint le 1^{er} janvier 2006 le Centre Maurice-Halbwachs, nouveau centre de sociologie de grande taille commun à l'ENS, à l'EHESS et au CNRS. En parallèle, je tentai de faire de même avec l'histoire, avec moins de succès malheureusement. D'une part, les équipes du département d'Histoire de l'ENS, que je sollicitai dès ma nomination, ne souhaitèrent pas



rejoindre le campus Jourdan et préférèrent rester entièrement basées à Ulm. D'autre part, je me rendis vite compte que le projet d'un grand campus pluridisciplinaire et multi-établissements en sciences sociales, à l'intersection de l'ENS et de l'EHESS, ne suscitait pas l'enthousiasme des pouvoirs publics, qui favorisait plutôt la création d'une entité plus radicalement nouvelle, au moins en apparence, et plus nettement centrée sur l'économie. C'est ainsi que l'École d'économie de Paris fut créée en décembre 2005, d'abord sous la forme d'une association de préfiguration, avant de devenir une fondation en décembre 2006, avec pour membres fondateurs l'ENS, l'EHESS, le CNRS, l'Inra, l'ENPC et l'université Paris 1. En avril 2007, alors que tous les financements étaient assurés, pour la dotation de la fondation comme pour le financement de la première tranche de la reconstruction du campus, j'ai enfin pu retourner à la recherche et à mes chères données historiques sur les revenus et le capital, et laisser à d'autres le soin de poursuivre le projet.

Je ne regrette pas ces développements et la création sur le campus Jourdan de l'École d'économie de Paris, qui ont permis de débloquer la situation. Mais il faut prendre conscience du fait que ces « bricolages » institutionnels doivent beaucoup à la contingence. Et il ne faut pas perdre de vue l'ambition pluridisciplinaire initiale, pour éviter qu'une économie trop centrée sur elle-même ne prenne trop de place sur le campus, ce qui me semble un risque bien réel aujourd'hui, plus encore, peut-être, qu'il y a dix ans. Pour contrer cette tendance, il faut initier de nouveaux projets, à l'intersection de plusieurs disciplines, comme la création du Centre d'histoire économique et sociale François-Simian, animé notamment par Jérôme Bourdieu, Jean-Yves Grenier et Gilles Postel-Vinay. De nouvelles interactions sont également à développer à l'interface entre économie et sociologie, par exemple en s'appuyant sur les projets menés par Éric Maurin et Philippe Askenazy autour de l'étude du travail. Enfin, et surtout, les projets d'extension du campus ne doivent pas s'arrêter avec cette première tranche de reconstruction. Nous devons tous être collectivement mobilisés pour faire en sorte que l'ensemble du campus puisse un jour accueillir de nouvelles équipes de recherches et de nouveaux programmes de formation, notamment en direction des sciences politiques, de l'anthropologie sociale et du droit. Alors, seulement, le campus Jourdan sera un campus pour les sciences sociales.

LA VIE DE L'ÉCOLE



DISCOURS DE MARC MÉZARD À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE LANCEMENT DES COURS DE L'ÉCOLE NORMALE DE L'AN III

La salle des Actes était comble, jeudi 17 novembre 2016, pour le lancement du cinquième et dernier volume de l'édition complète des *Cours de l'École normale de l'an III*. Ainsi venait s'achever, quelque 220 ans après la fondation de la première École normale par la Convention (décret de l'automne 1794), le grand projet patrimonial de publication des leçons qui furent prononcées dans les premiers mois de 1795 par les plus grands savants du temps, dans toutes les disciplines, pour un public nombreux d'« élèves » (environ 1 500) venus de toute la France. Ce projet avait vu le jour il y a plus de vingt ans, en lien avec le bicentenaire de l'École. Les cours de mathématiques, d'histoire, de sciences expérimentales, de littérature sont parus au fil des années en quatre imposants volumes. Dans un dernier volume qui vient donner tout son sens à l'ensemble, D. Julia et son équipe de chercheurs étudient les élèves de cette institution « révolutionnaire », leurs conditions de recrutement, de vie, de formation, leurs satisfactions et leurs déceptions, leurs enthousiasmes et leurs revendications. Et les origines comme la postérité du modèle de l'« École normale ». La table ronde du 17 novembre est revenue sur les points forts de cette expérience, avec des interventions de S. Baciocchi, B. Belhoste, J. Boutier, Ph. Boutry, J.-L. Chappey, R. Rogers et D. Woronoff. Ouverte par une allocution de M. Mézard, le directeur de l'École d'aujourd'hui, elle s'est achevée sur les conclusions d'É. Guyon, directeur au moment du bicentenaire. C'est le discours de Marc Mézard que nous reproduisons ici.

Citoyens !

Laissez-moi vous dire tout d'abord à quel point j'ai plaisir à me retrouver parmi vous aujourd'hui pour le lancement de cette dernière livraison des *Cours de l'École normale de l'an III*. Non pas seulement parce que cette table ronde est l'occasion de célébrer notre école et son histoire, mais parce que cela a été pour moi un immense plaisir de parcourir et de lire ces deux volumes passionnants.

En premier lieu, je tiens à saluer le travail scientifique et éditorial mené sur la longue durée, depuis les années 1990, par les chercheurs et les éditions de l'ENS pour que puisse exister cette édition critique des fameuses leçons professées dans le cadre de l'École de l'an III. Car il aura fallu beaucoup de patience et de travail pour que soit ainsi accessibles au grand public quatre volumes de cours, un cinquième volume en



forme d'introduction historique, un sixième volume qui en constitue une annexe documentaire tout à fait passionnante – j'y reviendrai – sans oublier l'impressionnant travail mené pour l'édition numérique du *Dictionnaire prosopographique des élèves de l'École de l'an III*. On ne peut que se réjouir de voir ainsi notre École – ou plutôt l'un de ses glorieux ancêtres – faire l'objet de l'attention minutieuse des chercheurs, et dans le cadre d'une enquête collective, qui a mobilisé des dizaines de collègues dans toute la France. La direction de l'École normale supérieure ne s'y est pas trompée, qui a soutenu ce projet au cours des ans, et j'ai plaisir à saluer la présence parmi nous d'Étienne Guyon.

Le résultat, c'est donc une série de beaux volumes, dont la lecture est loin d'être austère. Au contraire : les sujets qui sont notamment au cœur des derniers volumes publiés sous la direction de Dominique Julia sont très vivants voire très actuels. On ne peut qu'être saisi de l'actualité des débats et des enjeux qui entouraient l'École de l'an III et, en tant que directeur de l'ENS, je n'ai pas pu m'empêcher d'établir sans cesse des parallèles entre la situation d'hier et celle d'aujourd'hui.

Les exemples sont légions.

La question de l'internationalisation des institutions et des pratiques pédagogiques par exemple, que l'on croit chose nouvelle aujourd'hui, mais qui s'observe déjà dès la Révolution à travers notamment la circulation des acteurs et des modèles éducatifs. Aujourd'hui ce sont les pays anglo-américains que l'on observe principalement mais sous la Révolution puis au XIX^e siècle, c'était l'Allemagne, les réformes éducatives allemandes, les écoles normales allemandes que les élites républicaines observaient avec attention, soit pour s'en inspirer, soit pour s'en distinguer. J'ai été frappé de voir comment la question de l'expertise de l'étranger et des étrangers est présente dans ces volumes, comme cet officier prussien qui cherche en 1792 à prodiguer ses conseils à l'Assemblée législative. Il est intéressant de voir que le comparatisme a été, comme il l'est aujourd'hui encore, un moteur puissant dans l'élaboration des politiques d'enseignement.

Le deuxième exemple saisissant est bien sûr ce débat entre savoirs et compétences, entre progrès des connaissances et utilité pratique des savoirs dispensés, un débat qui se noue autour de l'École de l'an III et que l'on rejoue notamment aujourd'hui à travers le débat entre recherche fondamentale et impact socioéconomique de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de répondre aux défis de la société contemporaine. Je cite le député Daunou en 1795 :

Citoyen, s'il est vrai que les leçons des professeurs ne soient point ce que l'on avait imaginé qu'elles devaient être, s'il est vrai que, plus dirigées vers les hauteurs des sciences que vers l'art d'en enseigner les éléments, elles n'aient pas eu toujours un caractère assez véritablement normal, il est difficile au moins de ne pas reconnaître, dans la plupart de ces cours, d'excellents ouvrages [...] Jusqu'ici l'enseignement public avait été constamment en retard d'un demi-siècle sur le progrès de l'esprit humain. Aujourd'hui les leçons des professeurs de l'École normale, faisant passer dans l'instruction toutes



les découvertes dont les sciences et les arts se sont enrichis, élèvent l'enseignement public au niveau de l'état actuel des connaissances ; et cet avantage, qui ne peut jamais paraître indifférent, mérite d'être apprécié, surtout à une époque où il convient de rassembler toutes les lumières et toutes les forces de la philosophie contre des préjugés qui se réveillent et contre des superstitions renaissantes.

Vous apprécierez avec moi l'actualité de ce raisonnement.

Mais la question qui se joue autour de l'École de l'an III – comme on l'a entendu dans ces propos – est avant tout une question d'enseignement et, là encore, comment ne pas dresser un parallèle saisissant avec les débats actuels autour de la formation des enseignants et des programmes des concours, autour de cette question : faut-il former nos enseignants comme des savants ou comme des pédagogues ? « Dans ces écoles normales, écrivait Lakanal dans son rapport en 1794, ce n'est donc pas les sciences qu'on enseignera, mais l'art de les enseigner ; au sortir de ces écoles, les disciples ne devront pas être seulement des hommes instruits, mais des hommes capables d'instruire ; [...] et qui formés à Paris iront à leur tour répéter les leçons dans toutes les parties de la République. »

La République justement : il est intéressant de noter que, dès la Révolution française, l'ENS a été au cœur de la République. Elle en est à la fois le fruit et l'instrument. Elle a été créée, nous dit Robert Lindet en 1794, pour contribuer à « dissiper les ténèbres de l'ignorance, répandre les lumières de l'instruction ». Sa mission, son utilité sont au centre des débats républicains.

Mais les correspondances entre hier et aujourd'hui ne sont pas décelables qu'à travers ces grands enjeux. De façon plus terre à terre, le directeur que je suis n'a pu que s'amuser des anecdotes nombreuses qu'on trouve dans ces ouvrages sur la vie de l'École, ses professeurs et ses élèves, et qui n'ont pas pris une ride.

Je pense par exemple à la persévérance de François-Ours Denesle, cet étudiant qui en 1795 écrit une, puis deux, puis trois lettres au Comité de l'Instruction publique pour tenter de se faire admettre à l'École.

Mais également au débat sur la pluridisciplinarité, traduit par cette pétition de François-Germain de Talon, élève du district de Corbigny, adressée aux « représentants de la Convention nationale près l'École normale », dont voici quelques extraits :

Citoyens représentants,

La création des écoles normales est une des belles créations de l'esprit humain. Grâce soit rendues à ses auteurs et fasse le génie de la liberté que ce superbe monument soit le berceau des sciences et le tombeau de l'ignorance ! /.../ Sans doute peut-on concevoir une idée des dispositions heureuses des douze cents élèves, mes collègues en études, mais n'est-ce pas trop présumer de ces dispositions que de les juger suffisantes pour développer à un haut degré toutes les sciences dans chaque élève.



Le corps d'étudiants forme ce qu'on peut appeler le vaste corps de la République des Lettres, chaque sujet est une terre de ce vaste domaine, toute terre doit recevoir la semence appropriée à sa nature.

La semence des sciences que vous répandez parmi nous est trop précieuse pour être jetée au hasard, elle ne doit être confiée qu'au sol éprouvé et reconnu propre à la développer jusqu'à entière maturité.

Et, après cette démonstration, il propose que chaque élève coche dans un tableau la spécialité qu'il choisit, pour conclure par « Ce tableau sera envoyé au Comité d'instruction publique. Le Comité ordonnera que les élèves suivront les cours de leur spécialité et les dispensera de toutes autres études pendant les six mois qu'il leur reste à demeurer à Paris. »

Il est bien d'autres traditions qui ne se perdent décidément pas dans notre École : dès la Révolution française, la contestation, la réclamation, la pétition étaient des pratiques courantes. Je vous assure qu'elles le sont toujours. J'ai ainsi été frappé de découvrir que, dès l'ouverture de l'École, les élèves envoyaient des pétitions à la Convention, pour se plaindre d'une indemnité jugée insuffisante et pour demander une augmentation !

Mais il est aussi des traditions qui se perdent. Et je regrette à cet égard que la pratique de l'épître aux professeurs ne soit plus d'actualité. La proximité entre les professeurs et les élèves étant une marque de fabrique de cette École, plusieurs d'entre nous ne seraient pas mécontents de recevoir, entre deux réclamations et pétitions, une lettre de leurs élèves comme celle que l'élève Jean-Michel Guillaume adresse en mai 1795 à Bernardin de Saint-Pierre. Cette lettre contient plusieurs pages de vers, qui ont en outre été prononcés en public « devant un peuple nombreux », et dans lesquels l'élève fait l'éloge du maître. Je vous en lis un extrait pour finir, en vous laissant le soin de remplacer le nom de Bernardin par le vôtre ou celui d'un de nos collègues, pour vous faire une idée :

Toi dont la nature elle-même
forma le génie et les mœurs,
philosophe sans vain système,
sage sans dogmes corrupteurs ;
abjurant ces douces erreurs
que nous retracent d'Épicure
les voluptueux successeurs,
ô Bernardin ! ton âme est pure ;
par son exemple elle m'assure
qu'encore, malgré nos beaux discours
nos esprits forts pleins d'imposture,
la raison reconnaît pour sœurs,
la divinité, la sagesse.

Marc Mézard
Directeur de l'École normale supérieure



CARRIÈRES ET VIE DES CLUBS

Les « rendez-vous Carrières »
Le club Diplomatie

LES « RENDEZ-VOUS CARRIÈRES »

Pénétrer au sein de la galaxie des start-up

26 octobre 2016, 18 heures, salle du pot de l'École. Une bonne vingtaine d'élèves et de jeunes archicubes sont venus participer à la dix-septième édition des « rendez-vous Carrières » aux allures de mystères. Le thème choisi avec la Direction de l'École sort en effet des préoccupations habituelles de l'ENS : une plongée dans les secrets des « Jeunes pousses », plus connues sous leur désignation anglo-saxonne de start-up. Une galaxie aux éléments variés, qui recouvre des entreprises d'un nouveau type, à la fois riches en technologies mais aussi aux promesses de développement rapide, aux activités relevant de champs très divers. Pour projeter une belle lumière sur cette nouvelle approche de l'économie et approfondir la compréhension des facteurs de leurs succès, un aréopage réunissant des créateurs et des responsables du terreau favorisant leur développement était mis à la disposition de nos jeunes pour répondre à toutes leurs questions. Étaient présents plusieurs créateurs ou conseillers de start-up aux parcours variés, démontrant que ces entreprises sont ouvertes à des profils littéraires comme scientifiques, à condition de vouloir répondre correctement à des besoins réels. Ces besoins, très divers, relèvent autant de l'économique que du social. Seul point commun : ils utilisent abondamment les possibilités offertes par les technologies actuelles. Et c'est là où tous les dispositifs d'accompagnement, représentés durant cette soirée ont joué un rôle capital. Accompagnement au sein de PSL





avec l'initiative ITI (Institut de technologie et de l'innovation) ; en externe, avec la formation qu'offre le Collège des ingénieurs ou le dispositif complet (incubateur, pépinière, financements) que présente le Génompolé d'Évry, ou encore les conseils en propriété intellectuelle et industrielle, apportés par une avocate spécialiste au barreau de Paris. Autant dire que les débats furent riches et vivants, ce que traduisent les photos de la page précédente, et qu'il fut difficile d'y mettre fin. L'important est que, *in fine*, le mystère de la galaxie des start-up ait été levé.

Se pourrait-il que dans le public jeune de cette soirée se révèle demain une émule de notre camarade Frédéric Mazzella (1997 s), fondateur à succès de la jeune et déjà renommée entreprise BlaBlaCar ?

F. B.

LE CLUB DIPLOMATIE

Dans le cadre du partenariat de l'a-Ulm avec le Conseil européen des relations internationales (ECFR) et les élèves d'ENS Diplomatie, une conférence sur « La politique étrangère américaine à l'aune du résultat des élections présidentielles », par Christine Ockrent, journaliste, Maya Kandel, responsable du programme États-Unis de l'IRSEM, et François Godement (1968 l), directeur du programme Asie et Chine de l'ECFR, a eu lieu le mercredi 16 novembre, en salle Dussane.

LES NORMALIENS PUBLIENT

Wladimir Mercouroff

Étienne Guyon

Guy Lecuyot

Daniel Treille

Patrice Cauderlier

Olivier Szerwiniack

Michel Morel

Lucie Marignac



HISTOIRE ILLUSTRÉE DE L'INFORMATIQUE

Recension de l'ouvrage d'Emmanuel Lazard et Pierre Mounier-Kuhn, préface de Gérard Berry, professeur au Collège de France, Paris, EDP Sciences, 2016, 220 pages.

Le dernier numéro de *L'Archicube* avait pour thème « Vivre dans un monde numérique ». On y donnait des éléments sur quelques normaliens ayant contribué à l'émergence de la science informatique au XX^e siècle. De nos jours, celle-ci est surtout perçue comme la science des algorithmes et de l'immatériel. Pourtant, cet immatériel nécessite toujours un support matériel et ce sont les images de ces supports qui sont évoquées quand on parle d'informatique.



Dans l'imaginaire courant, l'informatique débute après la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, les premiers besoins de calcul remontent à plus de 4 000 ans – à Euclide, aux bouliers et aux abaques, aux horloges et autres machines d'Anticythère.

Emmanuel Lazard et Pierre Mounier-Kuhn sont les auteurs d'un ouvrage abondamment illustré, qui déroule en images cette histoire de l'Antiquité à nos jours. Le premier est archicube de la promotion 1987 et enseigne à Paris-Dauphine, le second, historien du CNRS, chercheur au Centre Alexandre-Koyré (EHESS), a publié *L'informatique en France de la Seconde Guerre mondiale au Plan Calcul. L'émergence d'une science* (dont *L'Archicube* a rendu compte dans son numéro 9).

L'informatique (le « numérique » comme on dit de nos jours) est assimilée aujourd'hui à l'immatériel, à l'algorithmique, voire aux mathématiques. Or, cette manipulation de symboles s'appuie depuis la nuit des temps sur des supports matériels, sur des machines de plus en plus merveilleuses, de plus en plus miniaturisées, mais toujours bien réelles et matérielles.

Ces machines vont des simples tablettes d'argile des Sumériens aux derniers objets connectés actuels, en passant par nos smartphones qui permettent de téléphoner, de communiquer par écrit, de regarder la télévision, de payer nos achats de manière cryptée, d'explorer le monde internet, etc.



L'histoire a retenu les dispositifs de calcul tels que les abaquages, les bouliers, les machines de Pascal, de Leibnitz, de Babbage, les règles à calcul et les calculettes. Les ordinateurs actuels en sont des généralisations.

Les aspects immatériels sont moins connus : dans l'Antiquité, le crible d'Ératosthène, qui trie les nombres premiers, ou l'algorithme d'Euclide permettant de déterminer le plus grand commun diviseur (PGCD) de deux entiers sont les plus célèbres. À notre époque, on connaît le décodage, par Alan Turing, des messages de la machine Enigma utilisée par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, la démonstration par ordinateur du Théorème des 5 couleurs pour le coloriage des cartes marque l'entrée des ordinateurs dans le domaine des mathématiques.

Ce beau livre, accessible à tous, permet de réviser nos notions sur les avancées théoriques, les informations pratiques et les implications de l'informatique dans notre vie de tous les jours, à travers plus de 270 notices et 380 illustrations.

Les initiés y retrouveront avec plaisir certaines de leurs connaissances illustrées par de belles images, les non-initiés y trouveront les notions les plus actuelles expliquées en termes simples dans les commentaires des illustrations. Machines de Turing ou de Von Neumann, loi de Moore, calcul dans les nuages n'auront plus de secrets pour vous.

C'est une belle idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année, dont la qualité justifie le prix. Cet ouvrage, qui paraît sous l'égide de Klee Group, un éditeur de logiciels, est publié chez EDP Sciences, éditeur scientifique, dont la propriété est partagée entre la Société française de physique, la Société française de chimie, la Société de mathématiques appliquées et industrielles et la Société française d'optique.

Wladimir Mercoureff (1954 s)

LE SAVANT ET LE PROFESSEUR

Recension de l'ouvrage de Nicole Hulin, Paris, L'Harmattan, collection « Histoire des sciences humaines », 2016, 204 pages.

Comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage – *La Physique au XX^e siècle et la commission Lagarrigue* – notre camarade et amie Nicole Hulin (1955 S) se propose de présenter les remarquables travaux de réforme de l'enseignement de la physique, entrepris dans les années 1970 sous la présidence d'André Lagarrigue (professeur à l'École polytechnique et à l'université d'Orsay) et qui se prolongèrent deux ans après sa mort (janvier 1975) sous la présidence de Roland Omnès (1951 s).





L'introduction de cet ouvrage décrit la révolution que connaît la physique au tournant du XX^e siècle. Le personnage emblématique d'Albert Einstein fait suite aux grands noms de la physique – Maxwell pour l'électromagnétisme et Boltzmann pour la mécanique statistique. Les notions d'espace et de temps sont bouleversées et l'atomisme prend sa juste place alors qu'elle n'était pour beaucoup, jusque-là, qu'une hypothèse commode. L'enseignement français ne suit que lentement ces progrès et c'est souvent avec l'aide des cours anglo-saxons, comme les très célèbres *Lectures in Physics* de Richard Feynman ou les cours de chimie de Linus Pauling, que les jeunes enseignants des années 1960 vont chercher l'inspiration pour leur enseignement. Une réflexion d'envergure sur les programmes au niveau secondaire avait aussi été menée aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Le physicien français Jacques Friedel (qui fit sa thèse à Bristol) écrit en 1960 que « les programmes de physique de première et de seconde n'ont pas changé depuis 50 ans » ! Avec la Société française de physique qu'il préside alors, Friedel insiste sur l'urgence de la mise en place d'une commission ministérielle chargée de la rénovation de l'enseignement des sciences physiques. Elle sera présidée par André Lagarrigue et une excellente coordination avec la SFP est assurée grâce à Michel Hulin (1955 s) au sein de la Commission de l'enseignement (il prendra plus tard la direction du Palais de la Découverte). L'ouvrage est consacré aux travaux de cette commission jusqu'à sa suppression brutale en 1976 par le ministre Haby. Cette réforme, même si elle n'a pas totalement atteint les objectifs fixés initialement (introduire les sciences physiques en sixième et cinquième) joua un rôle très important comme le souhaitait Jacques Friedel. À lire les passionnants déroulements des débats et les propositions avancées par cette commission, que décrit en détail Nicole Hulin, on se demande (c'est une opinion personnelle) si on n'a pas fait depuis un peu marche arrière.

Étienne Guyon (1955 s)

ASIE CENTRALE. TRANSFERTS CULTURELS LE LONG DE LA ROUTE DE LA SOIE

Recension de l'ouvrage de Michel Espagne, Svetlana Gorshenina, Frantz Grenet, Shahin Mustafayev et Claude Rapin (dir.), Paris, Vendémiaire, 2016, 736 pages.

Ce volume, publié avec le soutien du labex TransferS et de l'Institut international d'études centrasiatiques de l'Unesco à Samarkand, est le résultat d'un colloque international qui s'est tenu à Samarkand du 12 au 14 septembre 2013. Il réunit quarante-quatre contributions archéologiques, historiques ou linguistiques, qui couvrent une vaste aire chronologique allant de la préhistoire à l'ère moderne en passant par l'Antiquité et le Moyen Âge.





L'Asie centrale fut, pendant des millénaires, un « lieu de croisement de cultures multiples, issues des civilisations qui viennent s'y rencontrer (mondes iranien, scythe, indien, chinois, mongol, arabe, turc, russe, européen) » le long de la fameuse route de la soie, terme dont l'invention par F. de Richthofen remonte au XIX^e siècle.

L'Asie centrale, *melting-pot* ethnique et culturel, se prêtait tout particulièrement à l'analyse des transferts culturels qui suppose d'identifier les éléments transférés, les modes de transmission et les mécanismes de réappropriation des données. « Les transferts relèvent d'abord de l'archéologie, puis de l'histoire de l'art, de l'histoire des religions et, enfin, de l'histoire des sciences humaines, mais ils ont aussi une dimension littéraire et linguistique. » C'est donc une approche synchronique et diachronique qui nous est proposée ici. C'est ainsi que l'on voit s'esquisser « les contacts d'Alexandre avec les Scythes, ceux des Sogdiens avec les Chinois ou les Arabes, enfin des Ouzbeks avec les Tadjiks ou les Persans avec la Russie ».

Dans cette partie du monde se sont côtoyées, confrontées et même affrontées des cultures, des pensées, des croyances, des religions (zoroastrisme, bouddhisme, islamisme, etc). On passe ainsi des conquérants grecs aux sogdiens, des turcs aux russes de l'époque coloniale, soviétique et post-soviétique. Trait d'union, mais aussi point de discorde, entre le monde occidental, méditerranéen et extrême-oriental avec la Chine, mais aussi entre le monde des steppes et l'Inde. Monde d'échange si bien illustré par les marchands sogdiens. Creuset en perpétuelle ébullition focalisant encore aujourd'hui le choc des cultures et des civilisations. L'ouvrage est qualifié de « première synthèse accessible en français sur cette aire culturelle qui a depuis des siècles fasciné voyageurs et savants² ».

Notes

1. F. de Montety, « La "Route de la soie", imaginaires géographiques », in *Asie Centrale. Transferts culturels le long de la route de la soie*, p. 405-418.
2. *La Lettre d'information de l'École*, n° 13, avril 2016, p. 2.

Guy Lecuyot

LE PARTAGE DE L'EAU, FONTAINES ET DISTRIBUTION HYDRAULIQUE DANS L'HABITAT URBAIN DE L'ITALIE ROMAINE

Recension de l'ouvrage d'Hélène Dessales, Rome, Bibliothèque de l'École française d'Athènes et de Rome 358, 2013, 612 pages.

Le prix Bordin 2016 de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres décerné à Hélène Dessales (1991 l) nous donne l'occasion de parler de son excellent livre paru en 2013.



Cet ouvrage original par son approche et le traitement de la documentation propose une synthèse sur la présence de l'eau dans l'architecture domestique, synthèse qui manquait jusqu'à présent. C'est la publication, complétée et enrichie, d'une thèse de doctorat soutenue en 2002, aboutissement d'une recherche pluridisciplinaire où interviennent des observations sur le terrain, l'étude de textes anciens et celle de documents d'archives. Il traite à la fois des sources classiques – c'est fort à propos –, mais aussi des données archéologiques grâce à une approche très approfondie. En effet, la connaissance qu'Hélène Dessales a acquise du site de Pompéi lui permet d'aborder le sujet dans tous ses détails et toutes ses composantes, y compris les aspects très techniques.



L'eau est ainsi envisagée dans ses différents usages, aussi bien domestiques que décoratifs, publics et privés, avec ses réseaux d'adduction : châteaux d'eau, caissons de répartition, canalisations, réservoirs, citernes.

Au-delà des considérations purement hydrauliques, c'est la maison urbaine qui est au centre de ce travail. L'étude des fontaines amène l'auteure à traiter du stockage de l'eau et de sa distribution. Si d'importantes études sur l'hydrologie romaine ont été faites ces dernières décennies, c'est la première fois qu'une synthèse sur le parcours de l'eau, du château d'eau aux pièces desservies, est proposée. Elle concerne principalement les cités du Vésuve, à partir de l'époque augustéenne, période à laquelle on assiste à une diffusion plus large de l'eau courante dans les villes. Ces cités offrent la possibilité d'observer des aménagements hydrauliques qui, répondant tout autant à un rôle utilitaire qu'à un désir culturel, fournissent matière à une étude sociologique des espaces.

L'ouvrage qui comporte trois parties commence, après un bref panorama historique, par une typologie des bassins et des fontaines domestiques, et se poursuit par les recherches archéologiques et textuelles sur l'alimentation hydraulique des *domus* pour aboutir à l'utilisation de l'eau et à l'organisation interne de la *domus*. Signalons la présence, en annexe, d'un catalogue des *impluvia* transformées en fontaines et celui des fontaines domestiques comprenant 133 maisons, 120 à Pompéi et 13 à Herculaneum, tous les deux très documentés, illustrés du plan des édifices et indispensable pour tout travail sur le sujet. En fin de volume on trouve également des plans de Pompéi, d'Herculaneum et de quelques autres cités où sont reportés fontaines et/ou châteaux d'eau.

Cette étude du rapport entre eau et architecture, sur le partage entre l'eau courante et l'eau pluviale, renseigne aussi sur la vie quotidienne. On est surpris de voir que les exigences de la représentation l'emportent souvent sur le confort (latrines, cuisines),



réservant plutôt l'eau courante aux fontaines ornementales. La place de cet élément et son importance apparaissent, dès lors, comme des marqueurs de l'évolution sociale des habitants. La richesse du recensement et de l'analyse contribue, au fil de l'eau, à la compréhension du fonctionnement de la *domus* replacée dans sa perspective historique.

G. L.

LES BARBARES

Recension de l'ouvrage de Bruno Dumézil (dir.), Paris, Puf, 2016, 1 500 pages.

Ce sont les barbares antiques et du haut Moyen Âge qui sont au cœur de la réflexion de cet ouvrage piloté par un conseil scientifique d'antiquisants et de haut médiévistes – Adrien Bayard, Bruno Dumézil (1996 l), Sylvie Joye (1997 l), Charlotte Lerouge Cohen (1993 l) et Liza Méry (1994 l).



Si les Grecs, à partir de l'onomatopée *barbar*, ont inventé le terme de *barbaros*, le concept du barbare a depuis fait florès ouvrant la voie à tous les excès, des frontières au « droit d'ingérence » ou encore le « devoir » de porter haut et fort les couleurs de la civilisation dominante à travers le monde, argument imparable pour aller conquérir les autres et imposer sa loi. Barbares, barbaresques, barbarie, voilà des termes et une notion à définir ou à redéfinir au vu de notre actualité quotidienne. Ne sommes-nous pas toujours le barbare de quelqu'un d'autre ?

Ce gros ouvrage se présente comme une encyclopédie aux multiples entrées. Pour tout savoir sur le sujet, ou presque, les notices abordées, plus de cinq cents (518), sont variées ou même un peu éclectiques. On passe en revue les peuples dits barbares : Hyksos, Amazones, Galates, Scythes, Blemmyes mais aussi Celtes, Germains, les éternels Goths avec les Ostrogoths et les Visigoths, Huns, Vandales, Burgondes, Vikings, Mongols, ou dans les notices sang et crâne, apprendre comment (boire du) sang et/ou boire dans des crânes. Mais les bornes géographiques vont bien au-delà du monde méditerranéen puisque l'on y trouve aussi bien les Amérindiens d'un côté et la Chine et le Japon de l'autre. Les limites historiques sont tout aussi vastes puisque du monde antique, elles abordent aussi l'archéologie nazie. Pour parfaire le tout, se glissent au fil des pages quelques clins d'œil au cinéma (*La Chute de l'empire romain*, *Alexandre*), aux séries télévisées (*Star Trek*, *Game of Thrones*), à la bande dessinée (*Alix*, *Astérix*) et au jeu vidéo avec *Barbarian*. Un livre à consulter, à lire et à avoir dans sa bibliothèque.

G. L.



SCIENCES & ÉTHIQUE

Recension de l'ouvrage de Gérard Toulouse, Paris, Rue d'Ulm, 2016, 98 pages.

Ce livre est un choix de chroniques publiées dans le journal *La Croix* de 2003 à 2011, sur le thème « Sciences et éthique ». L'auteur, normalien, physicien reconnu, est un pionnier de la réflexion éthique en matière scientifique. Cofondateur et acteur de divers comités traitant du sujet, il en a vécu tous les aspects.

Partageant l'idée qu'une vertu de l'éthique est d'« ouvrir un espace au non-dit », l'auteur « dit », bien fort et fort bien. L'écriture est concise, acérée, subtile, égayée parfois d'un bouquet de métaphores bien ciblées. Soucieux d'un « juste choix des mots », de « bien nommer les choses », il innove en la matière avec délectation.

Le sujet des chroniques est d'une variété inattendue et très agréable : l'actualité, quand elle s'impose, un anniversaire mémorable, mais aussi l'inscription d'une plaque repérée au Luxembourg, un *e muet*, baladeur à dessein, pour assurer l'ambiguïté d'un texte fondamental, ou le *carnaval*, dont écarts et divagations permettent, a-t-on dit, de donner du front contre les bornes du langage.

Si anticipation et intelligence ne font qu'un, ces chroniques, vues du présent, brillent d'intelligence, tant elles annoncent le cours à venir des événements. Elles restent donc d'une actualité brûlante.

Loin de la classique boutade sur culture et oubli, la sienne, ample et servie par une mémoire très sûre, nous tire du passé maints rappels et citations, pour éclairer au mieux le présent : le « grand dessein » de Sully, conseillant aux « potentats de la chrétienté d'Europe » d'entretenir « des guerres continuelles contre les Infidèles afin de pouvoir par ce moyen décharger leurs États de leurs mauvaises humeurs », la « fière tirade » de Montesquieu, appelant à s'ouvrir au monde, réponse anticipée de deux cent cinquante ans aux dérives identitaires, ou encore l'admirable adresse de Yehudi Menuhin à la Knesset sur le problème israélo-palestinien.

Protestataires, dissidents, lanceurs d'alerte, et leur courage, vertu majeure aux yeux de l'auteur, sont les hôtes privilégiés de ces chroniques. Certaines nous confrontent aux drames de scientifiques ayant payé de leur vie leur souci de bien agir : tel le martyr en 1941 de Fernand Holweck, physicien et résistant héroïque ou bien le suicide du savant britannique David Kelly, qui refusa d'être l'alibi de Tony Blair pour la guerre d'Irak. Sur celui de Daniel Amit, physicien israélien, en lutte pour une paix juste mais las d'un « monde insupportable », l'auteur tait son rôle personnel dans l'attribution posthume à son ami de la Rammal Award par Euroscience.





Il salue avec chaleur l'engagement de ceux dont la gloire fut obtenue « par surcroît et non par effraction de l'innocence » : Stéphane Hessel, notre maître Alfred Kastler, Joseph Rotblat. Rotblat, le seul à avoir quitté le projet Manhattan quand il en eut réalisé la finalité, anima ensuite le mouvement Pugwash, Nobel de la paix 1995, prônant l'abolition de l'arme nucléaire, sujet sur lequel, voyant en son pays « un sommet dans l'outrecuidance », l'auteur s'est fortement impliqué.

Scientifique lui-même, il appelle ses pairs à s'investir d'une « responsabilité continuée », à éviter les « pentes glissantes », « du côté où mène la pente de l'aubaine », « à distance des attraits et faveurs de la Cour ». Cofondateur de l'Académie des technologies, il exhorte à ne pas céder à la fatalité technologique, à éviter précipitation et fuite en avant, au profit d'un raisonnable « *slow-go* ».

À l'issue de ce recueil de chroniques, assurément très beau cadeau de l'auteur à ses petits-enfants, on regrette seulement que cela se soit arrêté, tant les bégaiements de l'actualité, les drames multipliés, appellent de telles analyses décapantes. Vu sa personnalité, on ne doute pourtant guère que cela ne soit à l'œuvre, que, sous une forme ou une autre, Gérard Toulouse ne continue à nous communiquer sa lucide et généreuse vision du monde.

Daniel Treille (1959 s),
Comité européen pour la recherche nucléaire (Cern)

POLUTROPIA : D'HOMÈRE À NOS JOURS

Recension de l'ouvrage sous la direction de Sylvie Perceau et Olivier Szerwiniack, Paris, Classiques Garnier, collection « Rencontres », n° 72, 2014, 588 pages.

Sous ce titre sont publiés, avec les couleurs jaune et rouge de la maison Garnier, des *Mélanges* en l'honneur de l'helléniste Danièle Aubriot, désormais professeur émérite de l'Université d'Amiens-Jules Verne, dont la réputation d'enseignante et les mérites de chercheuse ont depuis longtemps dépassé le *limes* de la Picardie ou des Hauts-de-France.

La référence au personnage homérique d'Ulysse est évidente dès l'introduction, qui invite le lecteur à « un voyage au long cours au départ des rivages antiques ». Hermès, le dieu des voyageurs et des traducteurs, entre autres, reçoit également l'épithète *polutropos*, avant que les mille ruses et intrigues du personnage d'Alcibiade ne la chargent d'une valeur péjorative, pour mieux faire apprécier par contrecoup les voyages et les découvertes de l'époux de Pénélope.





Désormais, grâce à l'amitié de ses collègues, ce composé sera associé à l'auteur de *Prière et conceptions religieuses en Grèce ancienne jusqu'à la fin du v^e siècle*, thèse soutenue à Paris en janvier 1990, publiée à Lyon en 1992 (à la Maison de l'Orient méditerranéen) et honorée l'année suivante du prix Salomon Reinach de l'Association pour l'encouragement des études grecques. Paul Demont (1969 l), dans son rapport lors de l'attribution de ce prix, la qualifiait en 1993 de « grande thèse qui fera date », et lorsqu'il préface ce recueil vingt ans après, il rappelle, après la genèse de l'Université picarde où toute la carrière de la dédicataire s'est déroulée, son apport et son combat pour placer les études grecques au centre de l'enseignement. Nul n'était plus qualifié pour ces pages inaugurales que lui, qui travailla longtemps à Amiens à ses côtés, et qui offre, à Danièle Sevin devenue M^{me} Bernard Aubriot, cinq pages pleines d'esprit et de pertinence sur « Cyrus et le mariage » : pertinente étude d'un ô combien spirituel passage de Xénophon, dans le banquet à la toute fin de la *Cyropédie* (VIII, 4) où le grand Cyrus, pourtant à la vie solitaire, en remontre à l'auditoire pour pronostiquer l'harmonie et la solidité d'un couple. Il donne ainsi le ton à l'esprit qui parcourt ce volume, compte rendu en somme d'un banquet de Sages perpétuant la tradition qu'illustrent Plutarque ou Athénée.

Comme dans toute œuvre collective, il faut déplorer la disparition de certains auteurs de contributions avant que les responsables n'aient pu rassembler les trente articles ici réunis. Leenseur doit d'abord saluer la mémoire de sir Hugh Lloyd-Jones pour ses dix-neuf notes textuelles sur les *Euménides*, pièce particulièrement utilisée dans la thèse de D. Aubriot : le commentaire de Sommerstein (1989) peut et doit ainsi être amélioré. Les trente pages de feu Daniel Babut, intitulées « Sur les Dieux d'Épicure », doivent également prendre place dans toute réflexion sur l'école du Jardin, sur le Maître lui-même ou sur son lointain successeur Philodème (*De dis*, dans l'édition de Herman Diels maintenant centenaire malgré sa réimpression, ou *De pietate* publié à Oxford par Dirk Obbink) : l'établissement de ce texte particulièrement mal conservé permet à l'éditeur des *Notions communes contre les stoïciens* de montrer un Épicure utilisant Homère (*Odyssée* VI, 42 sq.) pour donner l'idée du séjour bienheureux des Dieux, bien avant Lucrèce (*De natura deorum* III, 18)¹.

D'outre-Quévrain viennent des pages de feu Paul Wathelet intitulées « Hermès chez Homère ou le Dieu officieux » recensant dans l'épopée les interventions du dieu *polutropos*, multiforme par nature. Le savant belge oppose en conclusion l'obéissance d'Hermès et l'indépendance d'esprit de la nymphe Calypso et invite à relire le chant V de l'*Odyssée*. De Liège également, la confrontation tentée, après d'autres, par André Motte entre deux dialogues de Platon, le (premier) *Alcibiade* et le *Phèdre* reprend et approfondit une précédente étude sur « l'épiphanie de la sagesse et du divin dans la relation amoureuse ». Et, toujours de Liège, Jean-Michel Renaud, dans « La voile d'Ulysse et la toile de Pénélope », fait glisser subtilement le terme grec



ἰοτίον : en défaisant chaque nuit sa *toile*, Pénélope empêche le *mât* du navire d'Ulysse d'avancer, en stoppe les *voiles*... elle garde sa liberté ; quand sa ruse est découverte, le retour d'Ulysse est possible (et nécessaire).

De Lausanne, David Bouvier apporte des pages intitulées « Achille et la beauté d'Hector » qui devront accompagner le commentaire du dernier chant de *l'Iliade*, contrepoint d'un brillant article de Danièle Aubriot paru en 1985². Les dieux, Apollon en tête, se sont arrangés pour que ce soit un cadavre resplendissant de jeunesse qu'Achille aille rendre à son père Priam ; et ce chant (entre autres les vers où Priam démontre, du haut de sa sagesse, l'intérêt de la prière pour les hommes sensés, au messenger, qui n'est autre qu'Hermès) était déjà une des pierres angulaires de la pensée de la dédicataire.

Dans ce bouquet figurent des pages qu'il faut absolument signaler à l'attention des lecteurs non antiquisants : d'abord, l'un des ultimes articles de feu Jacques Brunschwig, « Goldschmidt et Gueroult : quelques faits, quelques énigmes ». Brunschwig (1948 l) avait en effet gardé de son passage en Picardie une solide amitié avec sa collègue helléniste. Les historiens de la philosophie du siècle dernier feront leur miel de ces pages hautes en couleurs, en particulier sur les controverses opposant deux maîtres, à Royaumont, dans des soutenances, et notamment la fameuse querelle sur « Descartes selon l'ordre des raisons ». Ils apprécieront la conclusion : malgré leurs prénoms belliqueux, la guerre entre les deux philosophes n'a pas eu lieu, mais ils n'ont pas illustré la plus parfaite entente cordiale...

Les historiens des croisades et des pèlerinages vers la Terre sainte ne manqueront pas d'utiliser les pages de Marie-Christine Gomez-Géraud intitulées « La Bible au rythme de la route. Quand les pèlerins de Terre sainte lisaient l'Écriture ». Cette étude part de l'espagnole Égérie au IV^e siècle et conduit jusqu'au forézien Jehan Palerne vers 1600. Elle prolonge un travail de Pierre Maraval dans un ouvrage dirigé par le R. P. Claude Mondésert, *Le Monde grec ancien et la Bible*. Qu'il soit permis d'ajouter que, deux siècles après, le capitaine Alfred de Vigny marchait de la Lorraine à la frontière d'Espagne avec sa Bible. Et, juste avant sa contribution, l'article de Gérard Gros intitulé « Un Olympe en miettes » intéressera les lecteurs de *L'Estoire del Saint Graal* qui chercheront à localiser, vers l'Euphrate, l'hypothétique Sarras, la capitale des bien réels Sarracènes ; la survie dérisoire des dieux du Panthéon gréco-latin au-delà du monde romain rejoint ce poème d'Heinrich Heine où Jupiter et l'inévitable Hermès, transis de froid, attendent la fin du monde sur un rocher à la pointe de ce qui pourrait être le Groenland, à l'autre limite de l'*orbis*...

Le latin tardif des prières chrétiennes est représenté par deux études d'un intérêt tout particulier. Michel J.-L. Perrin revient sur la prière de Hraban Maur à la fin de *l'In honorem sanctae Crucis*, qu'il avait publiée chez Brepols, dans la Continuation



médiévale du *Corpus christianorum* en 1997, pour la comparer avec des livrets de prière carolingiens et des textes d'Alcuin. Ces prières, qui jettent sur la langue latine tardive un vif éclat, peuvent être utilement comparées avec les hymnes et tropaires grecs conservés sur papyrus, notamment au Louvre et à la Bibliothèque nationale de Vienne, auxquels se consacre Céline Grassien.

Et, avant lui, Olivier Szerwiniack (1989 l) découvre, pour honorer sa collègue, « Une version augmentée de l'hymne *O qui perpetua mundum ratione gubernas* de Boèce », dans le manuscrit L'Escalopier 2 C de la Bibliothèque municipale d'Amiens. Sous cette appellation à première vue déconcertante se cache un manuscrit que le bibliophile (sinon bibliomane) Charles de L'Escalopier (graphie moderne d'un nom remontant aux croisades) avait acquis à Angers dans la vente des biens de feu l'ex-abbé Grille, bibliothécaire de la ville de 1805 à 1837, dont les trésors passèrent à la ville d'Angers en 1850, à l'exception de six manuscrits : l'un est aujourd'hui à Amiens et les cinq autres au musée Dobrée de Nantes³. Ce manuscrit, visiblement exécuté au XI^e siècle peut-être à l'abbaye Saint-Aubin, est bien connu par ses enluminures qui le font souvent sortir des réserves pour figurer dans des expositions parisiennes, mais désormais, grâce à notre camarade, il le sera pour sa version augmentée du fameux hymne que Boèce a composé en se souvenant de cinq vers d'Euripide (*Troyennes* 884-888) placés dans la bouche de la reine Hécube autant que du *Timée* de Platon, deux des auteurs les plus lus et les plus commentés de toutes les époques. Six vers hexamètres, métriquement inattaquables, viennent s'ajouter ainsi à ce texte qui figure dans la *Consolation de Philosophie* et survit donc malgré son obscurité et sa difficulté. Parmi les auteurs qui l'ont précédé, O. Szerwiniack cite Aristide Bocognano (1916 l) et Pierre Courcelle (1930 l).

Jacqueline Champeaux (1955 L) parcourt la latinité de Varron jusqu'à Arnobe pour décrire « les avatars d'une déesse », assurément fort négligée dans les prières, malgré son double nom : *Vica Pota*, la Victorieuse et la Puissante, oubliée dès la construction du temple de *Victoria* sur le Palatin en - 294, confondue avec les déesses du boire et du manger, présente chez Sénèque dans l'*Apocoloquintose* et ainsi sauvée de l'oubli : c'est le passage où *Diespiter*, fils de *Vica Pota*, réduit à l'état de changeur de monnaie et de trafiquant d'actes de naturalisation, opine favorablement sur le cas de Claude, qui frappe à la porte de l'Olympe (IX 4). L'édition Waltz commente en deux lignes le nom du maître de la lumière et ne cite que Cicéron. Il conviendra de renvoyer désormais à cet article si dense et si complet.

Restons dans le latin archaïque pour signaler le travail de Charles Guittard (1969 l) qui étudie, dans la grande prière à Mars dite « catonienne » (dans le *De agricultura*), le vers 141 : *piaculo* y est-il un datif du neutre bien attesté *piaculum* ou la première personne d'un verbe, qui serait un hapax avant trois gloses bien tardives ? Après une



longue et soigneuse discussion, Ch. Guittard constate qu'aucune des deux solutions n'est vraiment convaincante. Mais son chemin est particulièrement riche en aperçus et en excursions vers les rites agraires de l'ancienne Rome et vaut d'être suivi...

La métaphore du « voyage au long cours » est filée tout au long de ce fort volume, où toutes les disciplines littéraires viennent apporter l'hommage dû à leur collègue. Ainsi Pauline Schmitt-Pantel, sa co-lauréate de l'Association des études grecques en 1993, avec « Nourriture et identité » et les comportements déviants de Tantale ou de Phinée ; ainsi Françoise Létoublon et son agrafe subtile – c'est celle du manteau d'Ulysse que décrit le faux mendiant dans l'*Odyssee* XIX, 225-233 (et non 245) et c'est un jeu de miroir renvoyant à plusieurs travaux antérieurs ; ainsi Éric Foulon avec « Hésiode face à Homère. L'exemple de la figure de Chimère », là encore deux travaux définitifs sur les passages étudiés.

Sylvie Perceau, coordonnatrice avec son collègue Olivier Szerwiniack de ce recueil, propose avec A.-G. Wersinger de revenir sur la notion de sacrifice : « il n'y a pas de *sacrifice* grec, écrivent-elles, et il faut éliminer le mot qui impose toujours des connotations chrétiennes ». Leur article suit celui de Claude Calame, « Les « noms » des dieux grecs. Les pouvoirs de la dénomination et de la profération hymnique dans la reconfiguration d'un panthéon ». L'un et l'autre fourmillent d'idées claires et passionnantes, notamment dans l'étude par le second des fragments de l'*Érechthée* d'Euripide.

Le lecteur d'Hérodote trouvera intérêt à la réunion de presque toutes les statues divines qui parsèment les voyages de l'historien-géographe-ethnographe par Geneviève Hoffmann.

Impliquer la *némésis*, la vengeance divine dans les malheurs humains est une constante de la pensée grecque et Évelyne Scheid-Tissinier en étudie les mécanismes, partant de propos de Louis Gernet et relisant sous cet angle pratiquement tous les auteurs jusqu'aux parodies d'Aristophane.

L'énumération des collègues et amis de Danièle Aubriot peut se poursuivre par les vertigineuses cent dernières pages, où le lecteur est emporté dans un tourbillon depuis le pays des Mangeurs d'œufs et des Tout-Oreilles (où le guide Serge Antès) vers le pays des filles-fleurs du *Roman d'Alexandre* au *Parsifal* de Richard Wagner (Danièle Buschinger avec une excursion vers le bouddhisme), en passant par le fantastique de Beckford (*Vathek*) et de Nodier (*Smarra*) et les pages de Luc Ruiz. Le mythe de Daulia et de son carrefour (Christian Michel), où Œdipe rencontre et tue son père Laïos suite à un banal refus de priorité, le mythe de Sisyphe revisité par Albert Camus (Eugène Kouchkine), montrent que les diverses disciplines des spécialistes universitaires prennent leurs racines dans le terreau grec, comme encore la sociolinguistique (Jean-Michel Eloy, où la « parlure » picarde est en exergue) ou



la linguistique du français contemporain : Antoinette Balibar-Mrabti étudie l'évolution de *brûler ses vaisseaux* depuis Agathoclès et ses lointains imitateurs, Guillaume le Conquérant ou Hernán Cortès et termine par le *cheval de Troie* pour bien persuader le lecteur, s'il en était besoin, que les langues anciennes, quelle que soit leur place au collège, ne cesseront jamais d'être la référence indispensable pour comprendre le monde présent. C'est bien cette certitude qui a toujours sous-tendu la recherche, l'enseignement et le rayonnement de Danièle Aubriot.

Comme il se doit, chaque article est suivi d'une bibliographie, parfois sur plusieurs pages, et un index général des auteurs, suivi d'un index des anonymes, permet une consultation aisée de ce volume d'une exceptionnelle richesse. C'est la raison pour laquelle le recenseur a cru pouvoir omettre les références de page à page, persuadé que les spécialistes comme les amis des humanités iront facilement puiser à l'une ou l'autre escale de ce passionnant « voyage au long cours ».

Notes

1. On peut regretter que l'appareil critique permettant de mesurer le travail de reconstruction de D. Obbink sur le papyrus carbonisé d'Herculanum ne soit pas établi selon les règles papyrologiques, selon lesquelles les crochets obliques < > marquent une omission dans le texte, que l'éditeur corrige, et les crochets droits [] une lacune, que l'éditeur comble ou tente de combler.
2. Dans le sillage des réflexions de D. Aubriot sur la prière, les spécialistes de syntaxe liront avec intérêt les pages que sa collègue Odile Mortier-Waldschmidt consacre à « L'aspect verbal chez Théocrite » : elle y étudie trois séquences où l'impératif aoriste se glisse entre des présents, notamment dans l'invocation à la Muse pour dénouer le pugilat entre Pollux et le roi des Bébryces, elle rapproche l'aoriste (en *Id.* 22, 116) de l'invocation homérique du *Catalogue* dans l'*Iliade* II, 484 : deux passages où la métrique n'impose pas la forme. Le recours à l'aoriste dans la seconde partie des *Magiciennes* et le passage toujours aussi subreptice au présent (*Id.* 2, 94-101) fait alors un subtil contrepoint. Mais la deuxième étude (sur *Id.* 10, 21-22) aboutit au désespoir – bien compréhensible – du traducteur devant un jeu subtil entre l'aoriste moyen βαλεῦ et le présent actif βάλλε, sur la même racine verbale.
3. Cette mention de Nantes pour rappeler que Jules Verne, éponyme de l'Université de Picardie, est né à Nantes et mort à Amiens, et pour signaler sa présence dans ce recueil grâce à un article de Monique Crampon, « *Vernaculus ludus*. Jules Verne et les humanités », vibrant plaidoyer pour les Humanités classiques, d'abord par les propos de Verne lui-même sur l'enseignement des langues anciennes et, surtout, par l'illustration de son souci de l'étymologie, de la correction des termes et des noms propres, ainsi Philéas (Fogg), Robur (le Conquérant) et bien sûr Nemo (le Capitaine).

Patrice Cauderlier (1965 I)



L'HOMME ET LES MAILLES. HISTOIRE CRITIQUE DES MAILLES TEXTILES : FILETS, RÉSEAUX, TRICOT, CROCHET

Recension de l'ouvrage de Marguerite Gagneux-Granade, Bordeaux, Insensées, 2016, 250 pages.

Certains sujets sont largement délaissés par le monde académique, car jugés peu dignes d'intérêt. Les mailles et le tricot en font partie. Le livre passionnant de Marguerite Gagneux-Granade (1949 L), préfacé par Christophe Moulherat, conservateur au musée du quai Branly, veut réhabiliter l'étude des mailles en général et du tricot en particulier en montrant leur importance anthropologique. En effet, la technique des mailles avec nœuds ou sans nœuds, avec un fil limité ou non, a longtemps servi aux hommes non seulement à fabriquer des filets pour transporter des objets, pour chasser et pour pêcher, mais aussi à confectionner des vêtements variés et souvent luxueux (chaussettes, chaussons, bas, vestes, gants, bonnets, bérets, etc), des coussins et même des tapis.



La liste des musées du monde entier que Marguerite Gagneux-Granade a parcourus pour traiter son sujet avec toute l'ampleur qu'il mérite est impressionnante : musées du Louvre, de Cluny et du quai Branly, musées Gadagne (Lyon) et Dobrée (Nantes), musées de Colmar, de Strasbourg, de Dresde, de Florence et de Madrid, musée Benaki d'Athènes et Fondation Abegg en Suisse, musées de Toronto, de Yale, de Berkeley et le *Textile Museum* de Washington, entre autres. Elle a rapporté de ses visites de très nombreuses photographies reproduites parmi les cent neuf figures qui illustrent somptueusement son livre ainsi que les photographies de certains des objets de sa riche collection personnelle. Une partie de ces photographies illustraient déjà l'article intitulé « Quelques objets surprenants en textile non tissé dans les réserves du musée Bénaki » que Marguerite Gagneux-Granade a publié à Athènes en 2009-2010 avec Anastasia Ozoline et qui est accessible en ligne.

En prenant des exemples variés, Marguerite Gagneux-Granade nous fait voyager dans le monde entier du Pérou à la Chine et dans les siècles passés, de l'Antiquité égyptienne et scythe à nos jours. Passionnée des mailles en général et du tricot en particulier, elle nous fait découvrir toute la richesse et la complexité de ce sujet, non seulement sous l'angle technique (avec de nombreux schémas explicatifs et des photographies illustrant la façon de procéder), mais aussi en présentant les données archéologiques, historiques, géographiques, sociologiques, iconographiques, littéraires et même musicales (une pièce de Couperin est intitulée *Les Tricoteuses*). On remarquera entre autres les pages consacrées à la représentation de la Vierge occupée à tricoter sur des tableaux des XIV^e-XV^e siècles et aux tricoteuses pendant la Révolution française et la Commune.



Marguerite Gagneux-Granade, qui sait communiquer sa passion aux lecteurs, réussit à faire comprendre la diversité et la complexité de ces textiles non tissés et montre qu'ils sont trop souvent pris pour des tissus dans des publications erronées. Son ouvrage passionnant et fort savant s'achève avec une bibliographie abondante (p. 225-248) et un glossaire des termes techniques. Espérons qu'il permettra de rendre leurs lettres de noblesse à ces pratiques trop souvent négligées, voire méprisées, par les sphères universitaires, qui n'y voient qu'un travail manuel effectué par des femmes, alors que certains hommes, y compris des forçats, tricotaient également autrefois et que des artisans étaient regroupés en corporations. Dans sa conclusion, Marguerite Gagneux-Granade souligne que bien des questions demeurent sans réponse, notamment sur les dates d'apparition de certaines techniques, et qu'il faudrait entreprendre des recherches anthropologiques approfondies. Son livre démontre magistralement tout l'intérêt que la recherche universitaire trouverait dans ce champ aujourd'hui délaissé.

Olivier Szerwiniack (1989 l)

REVUE GENESIS

Recension du numéro 42, *l'Écriture du cycle*, textes réunis et présentés par Olivier Lumbroso et Alain Pagès, 2016, 216 pages.

L'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM) est une unité mixte de recherche CNRS/ENS qui étudie les manuscrits d'auteurs pour élucider la genèse des œuvres. Depuis 1992, l'ITEM publie chaque semestre la revue internationale *Genesis* consacrée à la critique génétique. Le numéro 42 a pour thème « L'écriture du cycle ».

Ce numéro dépasse l'étude génétique des œuvres individuelles développée jusqu'à maintenant pour s'intéresser à la genèse des cycles romanesques. Il s'agit d'un changement d'échelle, comme l'explique Olivier Lumbroso dans un texte intitulé « Génétique des textes et génétique des cycles : pourquoi changer d'échelle ? ». Puis Christophe Pradeau (1991 l) étudie « la beauté ajoutée cyclique » et Aude Leblond montre dans « Genèses du roman-fleuve : réduire le cycle à l'opus ? » comment, à partir de Proust, on passe d'un cycle reposant sur des romans autonomes au roman-fleuve. Cycles et romans-fleuves partagent des problématiques semblables. L'étude des préfaces et de la correspondance permet de reconstituer leur genèse. Dans les deux cas, le romancier au long cours est partagé entre l'enthousiasme de la création d'une œuvre totale et la crainte de ne pas parvenir à achever son entreprise immense.





L'enquête se poursuit avec quatre textes : Thomas Conrad (2002 l) étudie la genèse de *La Comédie humaine* de Balzac dans « Du cercle fermé au réseau ouvert. *Les Treize* comme avant-texte de *La Comédie humaine* » ; Jean-Michel Pottier analyse la « poétique du cycle » dans l'œuvre de J.-H. Rosny aîné ; Céline Grenaud-Tostain compare « deux paradigmes du travail génétique » chez Émile Zola et Romain Rolland ; enfin Sophie Guermès (1986 l) développe l'exemple des *Hommes de bonne volonté* de Jules Romains dans une étude intitulée « Retrouver les choses par le dedans » : la « recreation organique » au principe des *Hommes de bonne volonté* de Jules Romains. » Des reproductions du plan « unanimiste » des *Hommes de bonne volonté* et de l'arbre généalogique des *Rougon-Macquart* illustrent son propos.

Après un entretien avec Hédi Kaddour interrogé par Jacques Neefs (1966 l) et Alain Pagès (« L'écriture du roman-monde »), Jean-Sébastien Macke commente cinq ébauches inédites d'Émile Zola pour le théâtre, dont les pages manuscrites sont reproduites.

Ces articles sont suivis de deux chroniques et de *Varia*. Dans la première partie des chroniques, Olivier Lumbroso, Jean-Sébastien Macke et Alain Pagès présentent le site électronique « ArchiZ » consacré aux *Rougon-Macquart* et Agnès Sandras et Charles-Éloi Vial expliquent en quoi consiste le fonds Zola à la Bibliothèque nationale.

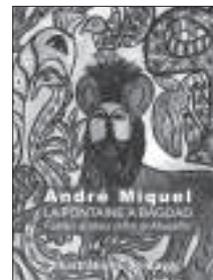
La fin du volume aborde des sujets variés : Guy Rosa (1965 l) étudie la « naissance de Javert » ; Federica Rovelli propose un « regard dans l'atelier de Beethoven » ; Françoise Leriche (1977 L) présente la première édition numérique de *L'Agenda 1906* inédit de Proust. Enfin la revue s'achève avec des comptes rendus d'ouvrages et une bibliographie des études génétiques pour l'année 2015.

O. S.

LA FONTAINE À BAGDAD. FABLES ARABES D'IBN AL-MUQAFFA'

Recension de l'ouvrage d'André Miquel, illustrations de Baya, Toulouse, Orientis Éditions, 2015, 104 pages.

Pour son soixante-treizième livre, André Miquel (1950 l) a traduit en vers rimés une sélection de trente-six fables et neuf extraits du *Livre de Kalîla et Dimna* de l'écrivain persan Ibn al-Muqaffa' (v. 720 - v. 756), qui traduisit en arabe et remania le miroir indien des princes intitulé *Pantchatantra* (*Les Cinq livres*), recueil de réflexions morales illustrées de maximes et de fables animalières ou humaines, composé peut-être aux IV^e-V^e siècle en Inde par le sage Bidpaï, autrefois





appelé Pilpay. Son recueil connut un si grand succès qu'il fut traduit dans plus de cinquante langues.

Avec ce livre, André Miquel reprend la traduction intégrale du *Livre de Kalila et Dimna* qu'il avait publiée chez Klincksieck en 1957 et rééditée chez le même éditeur en 1980 et 2012.

Dans la préface, André Miquel explique qu'il a sélectionné librement, sans respecter leur ordre originel dans le *Livre de Kalila et Dimna*, neuf extraits et trente-six fables qu'il a traduites en vers rimés, à la façon de La Fontaine. En effet, pour écrire certaines de ses *Fables*, Jean de La Fontaine s'est inspiré de celles de Bidpaï, qu'il a pu lire dans *Le Livre des lumières ou La Conduite des roys, composé par le sage Pilpay indien, traduit en français par David Sahid d'Ispahan, ville capitale de Perse*, publié à Paris, chez Simeon Piget, en 1644.

Deux fables traduites en vers rimés par André Miquel ont plus particulièrement inspiré La Fontaine : « La tortue et les deux canards », ainsi que « La souris métamorphosée en fille ». Il faut probablement leur ajouter une troisième fable intitulée « Le saint homme et ses rêves », qui pourrait avoir partiellement inspiré à La Fontaine sa célèbre fable « La laitière et le pot au lait ».

Le livre, somptueusement illustré avec vingt peintures très colorées de Baya (1931-1998), permettra aux lecteurs de découvrir de cette artiste algérienne, en plus de trente-six fables d'Ibn al-Muqaffa', dont certaines ont été les sources méconnues de La Fontaine.

O. S.

UNE AUTRE HISTOIRE : JACQUES LE GOFF (1924-2014)

Recension de l'ouvrage sous la direction de Jacques Revel et Jean-Claude Schmitt, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015, 224 pages + 6 photographies sur 4 planches.

Jacques Le Goff (1924-2014) a largement contribué au renouvellement de la recherche en histoire médiévale par ses livres, ses articles et son émission de radio hebdomadaire, *Les Lundis de l'histoire*, diffusée entre 1990 et 2014 sur France Culture.

Suite à son décès le 1^{er} avril 2014, une journée d'hommage a été organisée le 27 janvier 2015 par l'EHESS à la Bibliothèque nationale de France. Les textes des contributions présentées lors de cette journée, à l'exception de celle de Bernhard Jussen, sont publiés dans cet ouvrage. Après une présentation du volume par Jacques Revel (1963 l) et Jean-Claude Schmitt,





puis les « ouvertures » de Bruno Racine (1971 l), président de la BnF, et de Pierre-Cyrille Hautcœur (1983 l), président de l'EHESS, le livre s'articule en six parties.

La première partie intitulée « Le “moment Le Goff”. Histoire et sciences sociales », regroupe les contributions d'Alain Touraine (1945 l) (« Le plus historien des historiens »), Marc Augé (1957 l) (« Une histoire anthropologique »), Jacques Revel (« Les temps de l'historien ») et Jean-Claude Schmitt (« Tout peut faire source »).

Dans la deuxième partie intitulée « Le médiéviste » sont édités les textes de Christiane Klapisch-Zuber (1955 l) (« Les premiers séminaires de Jacques Le Goff à la VI^e Section »), Michel Pastoureau (« L'imaginaire est une réalité »), Alain Boureau (« L'expérimentation en histoire »), Sylvain Piron (« Historien du temps ») et Étienne Anheim (« Le rêve de l'histoire totale »).

La troisième partie, « Vues de l'étranger. Le rayonnement de l'œuvre », donne une vue d'ensemble sur la réception de l'œuvre de Jacques Le Goff en Italie (Carla Casagrande et Sylvana Vecchio, « En Italie. Une empathie de longue durée »), en Pologne (Jerzy Pysiak, « En Pologne, “c'est-à-dire nulle part” »), en Hongrie (Gábor Klaniczay), en Allemagne (Pierre Monnet, 1984), « Jacques Le Goff en Allemagne. Jacques Le Goff et l'Allemagne ») et dans les pays anglo-saxons (Patrick Geary, « Chez les médiévistes aux États-Unis et en Grande-Bretagne »).

L'action publique de Jacques Le Goff est illustrée par les textes regroupés dans la quatrième partie intitulée « L'homme public » : Pierre Nora (« Le Goff en livres ») propose une synthèse sur les ouvrages publiés par Jacques Le Goff. Michelle Perrot revient sur l'« homme de radio ». André Burguière parle des « *Annales* de Jacques Le Goff ». Krzysztof Pomian retrace les « engagements polonais de Le Goff » en faveur de Solidarność. Enfin, dans un article intitulé « Un médiéviste dans le métro. En séminaire à la RATP », Édith Heurgon rappelle que Jacques Le Goff dirigea le séminaire « Crise de l'urbain, Futur de la ville-RATP-Université-Recherche » de 1982 à 1989.

Ces dix-neuf articles sont complétés par les témoignages de Christine Bonnefoy (« Le Goff dicte ses livres ») et Aurélien Gros (« Dans le bureau de Jacques Le Goff »).

Enfin, dans une sixième partie, on pourra lire le texte de deux entretiens que Jacques Le Goff avait accordés à Daniela Romagnoli le 25 mars 2014, quelques jours avant sa mort (« Quatre-vingt-dix ans ») et à Guitta Pessis-Pasternak (« La nuit du médiéviste », entretien originellement publié dans *Le Monde* daté du 2-3 juin 1985).

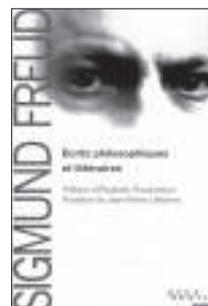
O. S.



ÉCRITS PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES

Recension de l'ouvrage de Sigmund Freud, édition révisée, corrigée et annotée par Élisabeth Roudinesco et Jean-Pierre Lefebvre, traductions de Marc Géraud, Jean-Pierre Lefebvre, Bernard Lortholary et Dominique Tassel, préface d'Élisabeth Roudinesco, postface de Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Le Seuil, 2015, collection « Opus », 1728 pages.

Sigmund Freud a écrit au total vingt-trois ouvrages et cent vingt-trois articles. Ce volume de 1728 pages, préfacé par Élisabeth Roudinesco, regroupe sous une forme compacte les traductions de treize ouvrages de Freud déjà publiées séparément entre 2010 et 2015 aux éditions du Seuil dans la « petite bibliothèque Freud » dirigée par Jean-Pierre Lefebvre (1964 l) : *L'Interprétation du rêve* (*Die Traumdeutung*, publié en 1899-1900), *Sur le rêve* (*Über den Traum*, 1901), *Trois Essais sur la théorie de la sexualité* (*Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*, 1905), *Le Délire et les rêves dans Gradiva de W. Jensen* (*Der Wahn und die Träume in W. Jensens Gradiva*, 1907), *Cinq Conférences sur la psychanalyse* (*Über Psychoanalyse*, 1909), *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci* (*Eine Kindheitserinnerung des Leonardo da Vinci*, 1910), *Totem et Tabou* (*Totem und Tabu*, 1912-1913), *Au-delà du principe de plaisir* (*Jenseits des Lustprinzips*, 1920), *Psychologie de masse et analyse du moi* (*Massenpsychologie und Ich-Analyse*, 1921), *Le Moi et le Ça* (*Das Ich und das Es*, 1923), *L'Avenir d'une illusion* (*Die Zukunft einer Illusion*, 1927), *Le Malaise dans la civilisation* (*Das Unbehagen in der Kultur*, 1930), enfin *L'Homme Moïse et la religion monothéiste* (*Der Mann Moses und die monotheistische Religion : drei Abhandlungen*, 1939).



Aux traductions de ces treize ouvrages ont été ajoutées celles de sept articles publiés par Freud : « L'écrivain et l'imagination » (« Der Dichter und das Phantasieren », publié en 1908), « Sur le sens contradictoire des mots primitifs » (« Über den Gegensinn der Urworte », 1910), « Le motif du choix entre les coffrets » (« Das Motiv der Kästchenwahl », 1913), « Le Moïse de Michel-Ange » (« Der Moses des Michelangelo », 1914), « Une difficulté de la psychanalyse » (« Eine Schwierigkeit der Psychoanalyse », 1917), « Un souvenir d'enfance dans *Poésie et Vérité* » (« Eine Kindheitserinnerung aus *Dichtung und Wahrheit* », 1917), enfin « L'inquiétante étrangeté » (« Das Unheimliche », 1919).

Les traductions, annotées en bas de pages, ont été faites par Marc Géraud, Jean-Pierre Lefebvre (1964 l), Bernard Lortholary (1957 l) et Dominique Tassel. Pour les textes qui ont eu plusieurs éditions, les états successifs du texte sont distingués. Les traductions parues antérieurement dans la collection « Points Essais » ont été revues,



corrigées et complétées. La postface de Jean-Pierre Lefebvre, intitulée « Les moyens du bord » (p. 1665-1680), est particulièrement éclairante car elle montre les difficultés redoutables auxquelles les traducteurs ont dû faire face : l'écriture des textes de Freud s'est étalée sur quarante ans (1899-1939) et pendant toutes ces années, les termes et les concepts utilisés par Freud ont évolué. En outre, un mot français comme *fantasme* a des connotations que l'on ne retrouve pas dans le mot allemand correspondant *Phantasie*. Enfin, les lecteurs ont des notions souvent approximatives de psychanalyse qui peuvent partiellement fausser leur interprétation des textes traduits. Dans ces conditions peu favorables, les traducteurs ont dû faire avec « les moyens du bord » pour permettre aux lecteurs d'atteindre la juste compréhension des écrits de Freud.

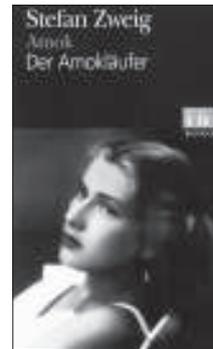
Le volume s'achève par une bibliographie, qui comprend notamment la liste des traductions françaises des œuvres de Freud classées par date de parution (p. 1681-1695), une chronologie de la vie de Freud, enfin un index des noms (p. 1701-1712), avant la table des matières.

O. S.

AMOK. DER AMOKLÄUFER

Recension de l'ouvrage de Stefan Zweig, traduit de l'allemand (Autriche) par Bernard Lortholary et annoté par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Gallimard, collection « Folio bilingue », 2016, 176 pages.

Après avoir dirigé la publication des *Romans, nouvelles et récits* de Stefan Zweig en deux volumes dans la collection de la « Bibliothèque de la Pléiade » en 2013, Jean-Pierre Lefebvre (1964 l) publie cette année, dans la collection « Folio bilingue », le texte original de la nouvelle que Stefan Zweig fit paraître en 1922 pour la première fois. Comme l'explique Jean-Pierre Lefebvre dans sa présentation du texte parue en 2013 dans l'édition de la Pléiade (t. I, p. 1397-1400), le terme *amuk*, qui désigne dans la langue malaise une sorte de folie meurtrière frappant certains hommes de façon inattendue, fut importé en Europe par les Hollandais et acclimaté en allemand sous les vocables *Amok* et *Amoklauf*. Par conséquent, le titre révèle d'emblée aux lecteurs germanophones le sujet de cette nouvelle, contrairement aux lecteurs francophones, qui ne connaissent pas ce mot.



Dans un récit cadre, le narrateur de la nouvelle rapporte la confiance que lui a faite un médecin installé dans une localité perdue de l'Inde depuis plusieurs années : tombé fou amoureux d'une patiente européenne inconnue venue lui demander de



faire disparaître la preuve de son infidélité avant le retour de voyage de son mari, le médecin a tout quitté pour suivre cette femme qui a repoussé ses avances et a préféré s'en remettre à une avorteuse chinoise au péril de sa vie. Après le décès de la femme qui a succombé à une septicémie, le médecin suit son cercueil plombé transporté par bateau jusqu'en Europe et empêche au prix de sa vie que le mari ne découvre la véritable cause du décès de son épouse.

S'il est dommage que la présentation particulièrement éclairante de la nouvelle par Jean-Pierre Lefebvre dans l'édition de la Pléiade n'ait pas été reprise dans le volume bilingue, celui-ci présente toutefois l'avantage incomparable de permettre aux lecteurs francophones de lire le texte en version originale, en s'aidant de la traduction française de Bernard Lortholary (1957 l), déjà parue dans l'édition de la Pléiade (t. I, p. 756-807).

O. S.

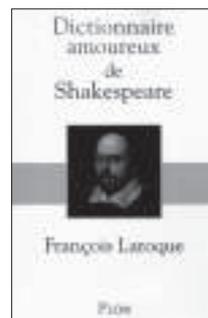
DICTIONNAIRE AMOUREUX DE SHAKESPEARE

Recension de l'ouvrage de François Laroque, Paris, Plon, 2016, 918 pages.

Après avoir publié deux ouvrages sur Shakespeare et traduit certaines de ses pièces, François Laroque (1968 l) nous offre maintenant un *Dictionnaire amoureux de Shakespeare* illustré par des dessins d'Alain Bouldouyre. Il est impossible en quelques lignes de rendre compte de la richesse des informations variées contenues dans ce volumineux dictionnaire.

Certains des articles sont très développés, comme celui, particulièrement éclairant sur Shakespeare (p. 760-779), les articles « amour » (p. 48-58), « argent » (p. 87-104) et « cruauté » (p. 258-271) ou encore celui sur les « anti-stratfordiens » (p. 70-79), c'est-à-dire les sceptiques qui croient que Shakespeare n'est pas l'auteur de ses œuvres. D'autres articles sont très brefs, réduits parfois à quelques lignes, comme l'article « Z ». Des renvois à la fin de la plupart des articles permettent de prolonger la consultation du dictionnaire.

Certains articles sont attendus, notamment ceux qui portent sur les principales pièces ou sur certaines adaptations au cinéma (citons entre autres les articles « Kurosawa, Akira », « Mankiewicz, Joseph » ou encore « Zeffirelli, Franco »), mais d'autres sont plus inattendus comme ceux sur Albert Camus et Marcel Proust. Il faut rendre hommage à l'honnêteté de François Laroque, puisqu'en dépit de son amour pour Shakespeare, il rappelle dans l'article sur Léon Tolstoï que celui-ci éprouvait





« un sentiment de répulsion et d'ennui irrésistibles » (p. 826) à la lecture des pièces de Shakespeare.

Au total, ce volumineux *Dictionnaire amoureux* contient trois cent soixante articles qui fourmillent de renseignements et d'anecdotes : une mine pour les passionnés de Shakespeare et pour les autres.

O. S.

REVENIR/DEVENIR, GULLIVER OU L'AUTRE VOYAGE

Recension de l'ouvrage de Jean Viviès, Paris, Rue d'Ulm, 2016, 144 pages.

L'ouvrage de Jean Viviès, professeur de littérature anglaise à Aix-Marseille Université qui vient de recevoir le prix Selva (Société d'étude de la littérature de voyage du monde anglophone), attire l'attention pour plusieurs raisons. Consacré aux *Voyages de Gulliver* de Jonathan Swift, il en renouvelle l'interprétation tout en s'appuyant sur les multiples commentaires critiques suscités depuis la parution en 1726 d'un texte en réalité très problématique. Il est aussi l'exemple d'une lecture contemporaine éclairée et pénétrante, guidée par un constant sens de la distance en pleine correspondance avec une œuvre dont la caractéristique première est la variation systématique et contradictoire du point de vue proposé au lecteur. Cette pratique est soutenue par des connaissances littéraires et philosophiques discrètes mais d'une variété, d'une ouverture et d'une sensibilité étonnantes. Dernier point et non des moindres, la finesse et l'élégance de la langue de cet ensemble relativement bref (144 p.) ne cessent de captiver, le déroulement de l'enquête menant le lecteur – ce que le texte appelle le « cinquième voyage » – jusqu'à la dernière page dans l'attente d'une solution qui est finalement trouvée dans le mystère interprétatif programmé par l'œuvre elle-même. Cet ensemble procure donc un double et constant plaisir, celui de la finesse et de l'originalité de l'approche et celui d'une lecture aussi vigilante qu'apaisée.



Quête-enquête appelée « L'autre voyage », l'étude prend comme point de départ le fait qu'il n'y a « pas de protocole de lecture assuré » des *Voyages de Gulliver*. Il inscrit indirectement sa progression en six étapes dans la logique même du texte : tout d'abord la comparaison entre Gulliver et Robinson centrée sur la notion de voyageur mythomane (« *travel-liars* ») ; ensuite l'absence d'unité entre des univers géographiques disjoints ; puis la revue des retours successifs, avec l'*Odyssee* en contrepoint d'une réflexion de nature philosophique. Viennent alors, au centre



progressivement approché de la quête, le voyage « au bout de l'inouï », avec Orwell et la terrifiante notion d'extermination chez les Houyhnhnms, et pour finir l'arrêt sur un sujet fragmenté proche de la folie. Peut alors venir, le « cinquième voyage », à savoir celui de notre difficile interprétation. Les *Voyages* sont ainsi vus comme une histoire philosophique dont la seule logique est celle de l'approfondissement de l'étrangeté et du dilemme critique : faut-il prendre Gulliver au mot de sa violence dernière (« *hard* » *version*) ou s'en remettre aux arrangements humanistes de Don Pedro (« *soft* » *version*) ? Le choix suggéré repousse la seconde solution, trop émoullente, et ce faisant refuse au lecteur la tentation de prétendre ne pas voir, et donc de ne pas se retourner sur et contre lui-même.

Les deux fondements de la quête de sens sont celui du menteur *glorieux* (*splendide mendax*) qui pose la question de l'invention fictionnelle face à l'émergence du roman réaliste, et celui de cette farouche indignation (*saeva Indignatio*) que Swift prolonge jusque dans son épitaphe, ultime message d'outre-tombe. Le centrage de l'analyse de Jean Viviès ne porte pas tellement sur le mystère lui-même que sur l'extension et la nature de cet irrésoluble en ligne de mire du texte. Ce qui – dans la mesure où on pourrait imaginer la présence de l'auteur derrière le protagoniste –, fait des *Voyages* une quasi-autoanalyse élargie à l'humanité entière, en forme de fable philosophique courtisant l'équivoque.

La position générale est celle de la réception. Sa grande richesse est bien de se placer du côté du lecteur, un lecteur historique mais aussi contemporain, influencé par son savoir rétrospectif post-traumatique. De là l'importance de la culture générale, littéraire et philosophique, de nature encyclopédique qui soutient ce parcours analytique : une fabuleuse mémoire qui convoque toute l'écriture d'époque (Arbutnot, Defoe, Johnson, Pope, Smollett, Sterne, Hume, Voltaire, Diderot, Wordsworth), celles de l'Antiquité et d'un passé plus récent (Homère, Rabelais, Montaigne, Burton, Pascal), et celle qui nous est propre (Orwell, Yeats, Céline, Borges, plusieurs fois, Arasse, Deleuze), véritable somme de références les plus diverses.

Fête critique mais aussi fête de l'écriture, cet ouvrage d'une densité étonnante, est un bijou formel dont on devine que chaque énoncé a été soigneusement pesé. L'art de la formule en est la force principale, car la formule réussie apporte la légitimité du style au moment où celui-ci conduit l'analyse à son sommet de mise en évidence et de caractérisation du fait sous observation. Comme, par exemple, dans « Voyage au bout de l'inouï », « noces noires du langage et du pouvoir », « implacable leçon des ténèbres » ou encore « reprend la mer quand on entend l'assigner à résidence critique » ; « C'est un grand tour, mais de l'autre monde, ou de l'autre côté du monde, là où les échelles changent, où la science s'égare, où le temps s'affranchit de la chronologie et de la finitude, où les catégories de l'histoire universelle sont bouleversées ».



Au total, une étude qui fascine et étonne par sa fidélité à l'insaisissable, qui organise la fuite finale du sens et détaille les lieux divers et contradictoires de cette fuite. Faisant constamment retour à la difficulté de l'interprétation, la démonstration illustre la multivalence distanciée du regard contemporain marqué par l'évidence de la relativité, source d'une croissante jouissance de lecture. Ce livre renouvelle et intensifie la vision que nous pouvons avoir d'une œuvre clef, entreprise témoignant si excellemment de l'approche critique française qu'on souhaiterait qu'elle soit bientôt traduite en anglais. Par son choix préférentiel pour les plongées successives dans des points de vue autres et incompatibles, elle situe l'unité des *Voyages* dans ce que l'on pourrait appeler l'« effet » idéologique, c'est-à-dire le fait que le regard de chacun se trouve toujours préformé par le milieu ambiant, par ce que Edward T. Hall appelait la « dimension cachée », et qu'on ne découvre la chose que lorsqu'on passe d'un monde à un autre. C'est ainsi que la structure même du récit de Swift exhibe pour ainsi dire, d'étape en étape, la discordance de chaque nouvelle accommodation automatique, avec toutes les précédentes. Au sommet alors, selon Jean Viviès, de cette histoire fondatrice, la précieuse ambivalence – le protagoniste est-il devenu fou ou cette supposée folie est-elle la dénonciation de la vérité aussi atroce qu'invariante de l'humanité ? – d'une œuvre « toujours à inventorier, ou à inventer » (derniers mots). *Revenir ou devenir : Gulliver ou l'autre voyage*, est un régal de lecture d'une acuité d'investigation exceptionnelle, proposant très discrètement une interprétation qui fera date.

Michel Morel,
Professeur honoraire d'études anglaises.
Université de Lorraine

LES ÉDITIONS RUE D'ULM

Lucie Marignac (1983 L)



« *Bien qu'aujourd'hui on semble l'ignorer, la formation de la faculté d'attention est le but véritable et presque l'unique intérêt des études.* »

Simone Weil (1909-1943, ulmienne 1928)

Une école révolutionnaire et ses élèves

Le cinquième et dernier volume des *Leçons de l'an III* est paru à l'automne dernier, magistrale introduction historique dirigée par Dominique Julia à l'ensemble des leçons professées en 1795 au Muséum en mathématiques, histoire-géographie-économie, sciences expérimentales et littérature dont l'édition avait été pilotée Jean Dhombres, Daniel Nordman, Étienne Guyon et Béatrice Didier. L'évènement a été marqué par une table ronde très suivie le 17 novembre, présidée par Denis Woronoff. Ainsi peut-on désormais avoir une connaissance extrêmement complète, et actualisée, de la « première École normale ».

Beaucoup de littérature ou de critique littéraire pour le second semestre 2016 (7 titres), un livre de réflexion sur les sciences et un d'économie, deux numéros annuels de revue – sans compter la fin de la longue aventure éditoriale des *Cours de l'École normale de l'an III* (2 volumes).

Classique inclassable, le récit célèbre de Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver* (1726), parcourt les genres littéraires (récit de voyage, satire, conte philosophique) sans s'en laisser assigner aucun de manière homogène et stable. Depuis longtemps abondamment commenté, étudié et interprété, le texte a donné lieu à une immense bibliothèque critique. Dans un essai brillant, Jean Viviès se propose de verser au volumineux dossier des interprétations de Gulliver une lecture, certes documentée à la lumière de la recherche anglo-américaine et française, passée et contemporaine, mais aussi une lecture délibérément orientée. Voir la recension de Michel Morel ci-dessus, p. 184-186. [Collection « Offshore », format 15 × 21, 144 pages, 15 €]



Dans la même collection, un essai de Christine Savinel sur Gertrude Stein et ses « *Autobiographies intempestives* » donne une lecture nouvelle de cet aspect central de l'œuvre de l'écrivaine. Il y a chez Gertrude Stein (1874-1946) une constante propension autobiographique. Son œuvre entière s'entend comme un monologue dramatique ininterrompu, un peu à la manière de Rousseau, mais sans confessions, et plus proche de Nietzsche par le caractère réflexif. Dans les années qui suivirent *L'Autobiographie d'Alice B. Toklas* (1933), sorte de remarquable « Comment j'ai écrit de si bons livres », elle écrivit, autour de son unique – et triomphal – voyage de retour en Amérique, deux textes inclassables : *Quatre en Amérique* (1934) et *L'Histoire géographique de l'Amérique* (1936), à quoi il faut ajouter l'extraordinaire roman policier raté qu'est *Du sang sur le sol de la salle à manger* (1933). Stein y relance de manière plus ou moins indirecte les enjeux de son identité, littéraire, intime, linguistique. La période se clôt avec *L'Autobiographie de tout le monde* (1937), qui, derrière l'annonce d'un texte écrit au nom de tous les autres, se révèle théâtre de la reconnaissance et de la disparition de l'image de soi. Le livre de Ch. Savinel s'attache ainsi à un moment, relativement tardif dans l'œuvre de Stein, que l'on pourrait dire hyper-autobiographique. Pourtant, l'autobiographie semble être un genre impossible pour qui, comme Stein, ne croit pas à la possibilité de témoigner pour l'autre ou pour l'histoire, et recherche une langue hors événement. Mais c'est aussi un genre idéal pour qui, comme elle encore, croit que chaque instant n'existe que s'il s'écrit, que s'il devient littérature. [Collection « Offshore », format 15 × 21, 256 pages, 21 €]



C'est également à Agnès Derail, directrice de la collection « Offshore », que l'on doit une magistrale anthologie de textes inédits de 1620-1750 autour des *Puritains d'Amérique. Prestige et déclin d'une théocratie*. Longue est l'ombre portée de l'aventure puritaine qu'inaugurèrent en 1620 les Pèlerins de la *Mayflower* et les quelques centaines de dissidents venus d'Angleterre lors de la Grande Migration de 1630, afin de poursuivre la Réforme protestante inachevée dans la Vieille Europe et de planter sur les rives américaines les fondations d'une Nouvelle Jérusalem. Si cette entreprise nous est parvenue avec son cortège de mythes et légendes, ou à travers les strates historiographiques qui ont exposé son prestige ou les causes de son déclin, le vaste corpus d'écrits qu'elle a engendré nous reste quelque peu étranger. Orthodoxes ou hérétiques, théologiens ou poètes, visionnaires ou pragmatiques, les puritains d'Amérique furent nombreux à tenter de donner un sens, par l'écriture, à l'exil et à la colonisation. En traduisant et commentant les textes présentés ici, Thomas Constantinesco, Agnès Derail, Laurent Folliot, Bruno Monfort et Cécile Roudeau



ont moins cherché à rendre leurs auteurs familiers qu'à offrir au lecteur l'occasion de percevoir la singularité de leur expérience. [Collection « Versions françaises », 14 × 18 cm, 396 pages, 23 €]

La collection « Versions françaises » a accueilli deux autres nouveaux volumes : un roman de la néerlandaise Carry Van Bruggen (1881-1932) et des conférences de Gertrude Stein, en lien avec l'essai de Ch. Savinel mentionné plus haut. Van Bruggen est l'une des voix les plus originales de la littérature néerlandaise. Elle grandit dans une famille juive orthodoxe dont le mode de vie et la religiosité lui inspirèrent ses souvenirs les plus doux comme ses remises en question les plus doulou-



reuses et les plus radicales. Femme dans une société dominée par les hommes, juive dans un pays majoritairement chrétien, elle fut doublement confrontée aux préjugés et aux discriminations, dont elle s'efforça d'analyser les mécanismes. Sa pensée philosophique, dont on retrouve des échos dans sa production romanesque, explore la question des relations entre l'individu et la collectivité, la dialectique entre individualisme et conformisme. *Eva* (1927-1928) est son dernier roman publié. L'auteure manie avec finesse la technique du « flux de conscience », alors presque inconnue dans la littérature d'expression néerlandaise, pour nous faire partager les pensées et les interrogations de son héroïne. En quête d'authenticité dans sa vie intime et de vérité dans le domaine métaphysique, Eva s'efforce de démêler les aspirations contradictoires qu'elle ressent dans une société marquée par les interdits et les tabous. Porté par un style méditatif et poétique, le lecteur suit le cheminement intérieur de l'héroïne et accompagne sa réflexion sur des questions politiques, sociales et existentielles qui, malgré l'évolution qu'ont connue les sociétés européennes, nous touchent encore profondément. Traduction, annotation et postface de Sandrine Maufroy. [Collection « Versions françaises », 14 × 18 cm, 292 pages, 23 €]

En 1934, Gertrude Stein retourne aux États-Unis, son pays natal, après plus de trente ans d'exil, pour y donner une série de conférences. L'écrivaine a alors soixante ans. Établie à Paris, elle y est connue pour sa collection d'art, son amitié avec Picasso, sa poésie réputée difficile. Elle est aussi nouvellement célébrée pour *L'Autobiographie d'Alice B. Toklas*, publiée en 1933, qui lui apporte une attention dont elle était jusque-là relativement frustrée. La tournée américaine durera huit mois



et connaîtra un important succès ; Stein y expose ses idées sur la littérature en général et sur la sienne en particulier. À l'invitation de Thornton Wilder, universitaire et romancier, elle intervient à l'Université de Chicago pour quatre conférences qui



sont publiées aux États-Unis dès 1935 sous le titre *Narration*, et sont traduites pour la première fois en français dans ce volume. Stein tente d'y définir ce qui constitue la spécificité de la littérature américaine, la ligne de séparation entre poésie et prose, les conditions de possibilité du récit. Elle ne propose cependant pas une théorie des genres ; la langue des conférences contourne l'explication académique, provoque plutôt la pensée par sa poésie propre. Préface de Christine Savinel, traduction, annotation et postface de Chloé Thomas. [Collection « Versions françaises », 14 × 18 cm, 116 pages, 12 €]

Le recueil de Gérard Toulouse, *Sciences & Éthique*, est majoritairement constitué d'un choix de chroniques parues dans le quotidien *La Croix* entre 2003 et 2011. Deux thèmes sous-jacents le traversent : la responsabilité sociale des scientifiques et le souci constant de s'inspirer des meilleures pratiques, ici et ailleurs. Palissy, Sully, Pascal ou Montesquieu, Fernand Holweck, Joseph Rotblat ou Andreï Sakharov, Yitzhak Rabin, David Kelly, Yehudi Menuhin ou Stéphane Hessel – autant de scientifiques, de philosophes, d'artistes ou de politiques dont les figures nobles et les paroles profondes hantent ces pages, nous rappelant avec force la valeur de la vérité, de la résistance, de la tolérance et de l'engagement personnel pour notre commune humanité. Voir la recension de Daniel Treille, supra, p. 169. [Collection « Les Rencontres de Normale Sup' », 15 × 21 cm, 98 pages, 10 €]



Une actualité aussi vive, mais différente, est l'*Enquête sur les classes préparatoires scientifiques* conduite par Marianne Blanchard, Sophie Orange et Arnaud Pierrel à la demande de la direction Sciences de l'École et publiée sous le titre *Filles + Sciences = Une équation insoluble ?*, avec une éclairante préface de Christian Baudelot. Les filles constituent quasiment la moitié des bacheliers scientifiques et réussissent mieux à cet examen que les garçons. Pourtant les grandes écoles d'ingénieurs – qui représentent plus que jamais la voie d'accès aux positions de pouvoir – demeurent aujourd'hui des bastions masculins. C'est cette énigme apparente qu'il s'agit de résoudre : comment rendre compte de cette « disparition » des filles ? Où sont-elles passées ? En mobilisant un large spectre de sources statistiques et une enquête conduite auprès d'élèves de prépas scientifiques, ce livre propose une approche originale en considérant cette disparition comme un fait social à part entière. Comment certains parcours scolaires et certaines destinées professionnelles en viennent-ils à être reconnus comme ouverts aux femmes ? Quels mécanismes d'incitation poussent les uns plus que les autres à se sentir à leur place dans ces parcours scolaires d'excellence scientifique ?



Comment les rapports aux savoirs qui y ont cours participent-ils au maintien de ces bastions masculins ? [« Collection du Cepremap » n° 42, 14 × 18 cm, 152 pages, 10 €]

La publication la plus importante de 2016 aura été le volume historique dirigé par Dominique Julia : *L'École normale de l'an III. Une institution révolutionnaire et ses élèves*, avec ses annexes inédites. Cette histoire de l'École normale de l'an III se décline en trois volets : un volume de textes relié in-4° étudiant l'institution (Introduction historique à l'édition des leçons) ; un volume de documents au format numérique (*Textes fondateurs, pétitions, correspondances et autres documents [janvier-mai 1795]*), disponible à l'adresse http://www.pressens.fr/469-actes-de-la-recherche-a-l-ens_une_institution-revolutionnaire-et-ses-eleves-2.html ; et un Dictionnaire prosopographique des élèves nommés à l'École normale de l'an III accessible en ligne à l'adresse <http://lakanal-1795.humanum.fr/> (1 500 notices établies par Stéphane Baciocchi et Dominique Julia).



Il survient parfois un moment de l'histoire où les scientifiques, tous domaines confondus, s'imposent dans un même mouvement de faire le point des connaissances acquises et de tracer les routes à suivre. C'est à un tel moment que nous convient les leçons de l'an III, professées au premier semestre de 1795, retranscrites par le soin de sténographes et aussitôt publiées. Dernière tentative – désespérée – d'offrir à un seul cerveau une connaissance encyclopédique ordonnancée par la raison analytique, ces leçons s'interrompent à l'orée des journées de Prairial qui mettent un point (provisoirement) final à l'expérience si riche de l'École normale. Cette expérience n'aura duré que quatre mois, du 20 janvier au 19 mai 1795. La brièveté de l'évènement institutionnel est inversement proportionnelle à son importance fondatrice. Cette *Introduction historique* replace le temps court dans une plus longue durée pour dénouer un écheveau complexe où sont étroitement imbriqués développement des sciences et politique de l'enseignement, pédagogie « révolutionnaire » et reconversion d'engagements antécédents. L'enquête prosopographique menée sur ces quelque 1 500 élèves nommés pour se rendre à Paris restitue leurs trajectoires avant et après l'École et saisit les proximités géographiques, disciplinaires, professionnelles ou religieuses qui les rapprochent dans l'espace de l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle. La réunion de ce public d'adultes, venus de tous les districts de la République à Paris pour se former en tant qu'instituteurs, n'est pas un épisode anodin, mais un prisme où lire le moment thermidorien de la Révolution. Avec des contributions de François Azouvi, Stéphane Baciocchi, Jean Dhombres, Étienne François, Dominique Julia et Pierre Lamandé. [18 × 26 cm, 656 pages dont 16 en couleur, 50 €]



L'histoire de l'École normale de l'an III a requis le maniement de très nombreuses sources distribuées sur l'ensemble du territoire national. Leur origine est citée précisément dans les notes. Il a cependant paru essentiel de fournir, en contrepoint du texte, un choix raisonné de documents qui peuvent permettre de mieux comprendre le fonctionnement d'une institution, tout à la fois éphémère et essentielle, dans l'histoire de l'enseignement en France.

Lors du premier centenaire de la Révolution française, la publication, par James Guillaume, des procès-verbaux des Comités d'instruction publique de l'Assemblée législative et de la Convention nationale avait constitué un instrument de travail fondamental auquel recourent encore tous les historiens. Plus simplement, Dominique Julia a souhaité présenter, dans un format commode, un recueil des textes les plus significatifs qui ont accompagné la fondation de l'École normale et le déroulement de ses cours. Ces documents viennent étayer les hypothèses formulées et rassemblent, de manière thématique, des informations extrêmement dispersées. Le recueil est délibérément centré sur le rôle des élèves dans l'institution et offre, dans la diversité des textes reproduits, une image de la complexité de l'étrange objet que fut cette institution éphémère qui entendait former des formateurs appelés, au départ, à revenir dans leur district pour en former de nouveaux. À l'heure de la révolution des technologies de l'information et de la communication, de celle de la culture écrite qui touche tout à la fois la production et la reproduction des textes, les supports et les pratiques de lecture, dans un moment où les messageries instantanées prolifèrent, introduisant des échanges très brefs aux formes graphiques improbables, sommes-nous mieux armés dans l'art de transmettre les connaissances ? Cette édition critique de Dominique Julia a été publiée avec le soutien de l'a-Ulm. [Collection « Actes de la recherche à l'ENS » n° 15, 15 × 21 cm, 336 pages, 15 €]

Longtemps tenu à l'écart de la scène universitaire française, James Fenimore Cooper semble y faire son retour : que *Le Dernier des Mohicans* figure au programme de l'agrégation d'anglais (2015-2017) en est moins l'amorce que le signal. Cooper revient, donc, avec ce roman qui, comme les autres contes de *Bas-de-Cuir*, a la saveur nostalgique des lectures d'enfance : il fut l'un de nos premiers westerns, même si c'est un western sans cowboys qui se passe dans l'Est. Ce best-seller, traduit en plusieurs langues dès sa parution, aura introduit dans l'imaginaire collectif avec le premier des derniers Indiens, le tableau d'un Nouveau Monde dont il déplore le déclin et construit la légende. *Le Dernier des Mohicans* n'est pas un conte pour enfants qui finit mal ; c'est un livre inquiet qui habite ce limen indécis qu'est la « frontière ». Mais sur fond de



guerre coloniale, Cooper livre aussi une bataille littéraire. Il invente un genre national qui s'offre comme le mémorial de la frontière – ses paysages sublimes, ses personnages étranges et son idiome bariolé. Devançant leur disparition, l'écriture confère à ces figures l'attrait d'un monde enfui que seuls la littérature, et le cinéma plus tard, identifieront au mythe américain. Agnès Derail et Cécile Roudeau (dir.), *James Fenimore Cooper ou la frontière mélancolique*. *The Last of the Mohicans et The Leatherstocking Tales*, avec la contribution de Pierre-Yves Pétillon. [Collection « Actes de la recherche à l'ENS » n° 16, 15 × 21 cm, 154 pages, 9 €]

Dans la même collection, Elsa Courant a réuni un ensemble de *Pastiches et Parodies*, une savoureuse anti-anthologie issue du séminaire d'élèves qu'elle a dirigé à l'École. Le pastiche et la parodie sont de vieilles pratiques d'écriture. le plaisir de l'imitation d'un auteur, qu'elle suscite l'admiration ou le rire, implique celui de la reconnaissance de styles familiers et souvent canoniques. Les textes de ce volume s'inscrivent dans cette belle tradition, et proposent de nouvelles réécritures des textes les plus connus, tels que *Bouvard et Pécuchet* ou *L'Art poétique* de Boileau, mais aussi d'œuvres ou de styles rarement pastichés, comme celui de la chronique journalistique et de la critique littéraire. De la fable lafontainienne au théâtre de Beckett, du récit stendhalien aux revues de presse du *Nouvel Observateur*, les auteurs du présent livre réécrivent les siècles et les genres de notre culture littéraire. Ce volume est un appel à la curiosité des lecteurs, parfois complices de la reconnaissance de nos monstres sacrés, parfois surpris par des voix insolites ou discrètes mises en scène par les plumes savantes des pasticheurs. [Collection « Actes de la recherche à l'ENS » n° 17, 15 × 21 cm, 148 pages, 11 €]



La fin de l'année a vu paraître le numéro 2016 de nos deux revues papier annuelles : *Lalies* 36 et le *Bulletin d'informations proustiennes* 46. Sous la direction de Daniel Petit, le trente-sixième volume de *Lalies* présente les Actes de la session de linguistique et de littérature de l'association Clélia qui s'est tenue à Évian-les-Bains du 24 au 28 août 2015. La première partie du numéro est une introduction aux méthodes de la dialectométrie par Jean-Léo Léonard, professeur de linguistique générale et typologique à la Sorbonne. La description des faits dialectaux a beaucoup évolué depuis les premiers travaux dans ce domaine au XIX^e siècle ; de nouvelles méthodes, utilisant des outils quantitatifs, ont pu conduire à des résultats significatifs. J.-L. Léonard s'appuie sur l'exemple de l'archipel linguistique mazatec, au Mexique, pour fournir un modèle descriptif de la diversité dialectale et proposer des explications sur la diffusion et le contact linguistiques. La deuxième partie du numéro est une présentation des problématiques liées à l'espace tragique dans la tragédie grecque par Suzanne Saïd,



professeur à Strasbourg et à Columbia. L'espace joue un grand rôle dans la tragédie, puisqu'il s'agit de représenter sur une scène limitée des zones qui peuvent être vastes et diversement organisées. C'est d'abord l'espace de la scène, avec l'orchestra, le *logeion*, les *parodoi* ou *eisodoi*, le *theologeion*, la *mékhanè* et, enfin, la *skéné*. C'est ensuite l'espace représenté, celui d'une maison ou d'une cité. L'analyse s'appuie sur les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, en attirant l'attention sur tout ce qui permet de localiser l'action de la tragédie devant les spectateurs. La troisième partie est une présentation de la langue coréenne par Marc Duval. La position de la langue coréenne est depuis longtemps l'objet d'un débat : son appartenance à la famille altaïque reste controversée et, par ailleurs, la langue est tout à fait distincte, typologiquement, des langues voisines. Langue agglutinante, à alignement accusatif et à ordre de base SOv, caractérisée par un système d'honorification développé, la langue coréenne présente toute une série de particularités étonnantes, notamment en morphologie (affixation, composition) et en syntaxe (instrumental-comitativ, coordination, subordination). Le volume se termine par deux contributions, l'une de Guillemette Mérot sur la transposition des citations de poètes latins dans l'*Institution oratoire* de Quintilien, l'autre de Maria Kazanskaya sur les références à la poésie lyrique dans les *Histoires* d'Hérodote. [16 × 24 cm, 266 pages, 29 €]



Le *BIP* dirigé par Nathalie Mauriac Dyer continue d'offrir des inédits de Proust à ses lecteurs en proposant dans cette livraison une lettre de 1906 à Maurice Duplay le conseillant sur le manuscrit de son roman *Léo*, et une autre de 1913 à Albert Nahmias portant sur l'achat d'un avion à Alfred Agostinelli (lettres présentées respectivement par Caroline Szyłowicz et Françoise Leriche). Du côté de la genèse, ce numéro revient sur *L'Agenda* 1906, inédit publié au format nativement numérique en 2015 (Éd. de la BnF-OpenEdition books) : les éditrices, Françoise Leriche, Nathalie Mauriac et

Pyra Wise, prolongent les découvertes apportées par cette publication du côté de la chronologie du roman, du style de genèse et de l'histoire culturelle. La genèse du roman est encore représentée par un article sur l'identification des nombreux feuillets et fragments de feuillets découpés par Proust dans le Cahier 52 et collés dans les Cahiers de la mise au net (Carla Cavalcanti). Ce numéro rend enfin compte du séminaire de l'ENS « Le Champ proustien » dans toute sa variété thématique : analyse stylistique du menu de Françoise dans « Combray » dans son rapport à l'histoire culturelle (Sophie Duval), relation complexe de Proust à la presse (Yuri dos Anjos), à la musique de Saint-Saëns (Cécile Leblanc), étude des propos des personnages dans *Sodome et Gomorrhe II* (Kazuyoshi Yoshikawa). [16 × 24 cm, 222 pages, 29 €]



Le scientifique, la belle expérience et les récompenses

Ce qui importe, c'est l'éclair, la réalisation de la « belle expérience » devant laquelle on est seul, parfois même un peu désemparé, saisi par cette sorte de joie et de crainte au moment où vont s'ouvrir les portes du Palais de la découverte, la recherche scientifique restant l'aventure la plus surprenante par laquelle se soit manifesté le génie de notre espèce.

Daniel Bovet, prix Nobel de médecine 1957

Quand il travaille, un scientifique ne pense pas aux récompenses. La recherche est motivée par le plaisir et par le divertissement. Le plaisir d'être le seul au monde à avoir une réponse, à posséder une vérité que nul autre ne connaît alors, est un prix infiniment plus important que tout autre.

Carlo Rubbia, prix Nobel de physique 1984

(Extraits de : *Les prix Nobel italiens 1906-2007*, Paris, Rue d'Ulm, coll. « Italica », à paraître en mars 2017)

Pour tous renseignements :

Éditions Rue d'Ulm (Presses de l'ENS) – 45 rue d'Ulm – 75005 Paris

Téléphone : 01 44 32 36 85 (comptoir de vente) 01 44 32 36 80 / 36 83 (éditions)

Vente sur place à nos bureaux tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 17 h, escalier de la direction, 2^e étage droite

Courriel : ulm-editions@ens.fr

Envoi du nouveau catalogue papier 2016 sur demande

www.pressens.fr (recherches dans le catalogue / achats en ligne / inscription à la lettre d'information mensuelle)

Remise accordée aux élèves, archicubes, amis, personnels de l'ENS : 5 % sur les nouveautés et 30 % sur le fonds

Relations presse : L. Debertrand – Courriel : laurence.debertrand@ens.fr
01 44 32 36 89

Diffusion et distribution en librairie : Les Belles Lettres

Diffusion et distribution numérique : Numilog, Cyberlibris, Numérique Premium, Cairn, Open Editions

ULMI & ORBI



LE COURRIER

Guy Lecuyot



Climat

Haut les cœurs, même si la rentrée s'annonçait plutôt morose avec le renforcement des normes de sécurité et la prolongation de l'état d'urgence. Ce climat qui se veut rassurant – mais l'est-il vraiment ? – est entretenu par des médias qui, à grands renforts de communiqués, de reportages et d'images chocs, en font toujours trop.

Cet été, les jeux de Rio auront sans aucun doute détendu l'atmosphère et permis de rêver un peu, après les attentats qui ont une fois de plus endeuillé la France, entre la longue liste des victimes de la promenade des Anglais et le curé de l'église Saint-Étienne-du-Rouvray. Malheureusement, on était bien loin de l'antique trêve olympique des Grecs. Elle n'est plus d'actualité puisqu'on joue, saute et court, sans que cela arrête le moins du monde combats ou massacres à travers le monde.

Cocorico

Si tu vas à Rio n'oublie pas que les jeunes athlètes français(es) ont tout fait pour monter très haut, certain(e)s ont brillé en or (dix), d'autres en argent (dix-huit) ou en bronze (quatorze), soit un total de quarante-deux médailles. La Marseillaise a ainsi pu résonner pas moins de dix fois sous le ciel brésilien ; ce qui n'a pas manqué de titiller nos fibres chauvinistes. Au final, on a quand même eu droit, toutes nationalités confondues, à de belles images de sport sans oublier les jeux para-olympiques lors desquels l'équipe de France a remporté vingt-huit médailles dont neuf en or. Il faut imaginer que, comme presque toujours, ce sont les meilleurs qui gagnent ! Maintenant, il n'y a plus qu'à militer pour des Jeux en France en 2024.



Allez les filles

En célébrant Jourdan, on peut se poser la question de la place qu'occupent aujourd'hui les filles rue d'Ulm depuis la fusion en 1985 avec l'École normale supérieure de jeunes filles. Si à cette époque, pas si lointaine, leur venue ne fut pas toujours bien accueillie par quelques vieux ronchons, aujourd'hui leur place ici est une évidence.

Au concours national dans la promotion de la session 2016 qui comptait 194 conscrit(e)s, les filles représentaient environ un tiers (35,37 %) pour deux tiers (64,43 %) de garçons. Si elles sont très légèrement plus nombreuses en Lettres (50 filles pour 47 garçons), ce n'est pas le cas en Sciences (19 filles pour 78 garçons). Il faut toutefois souligner que cette année une fille est arrivée première, ex-aequo avec un garçon, pour le groupe mathématique, physique, informatique.

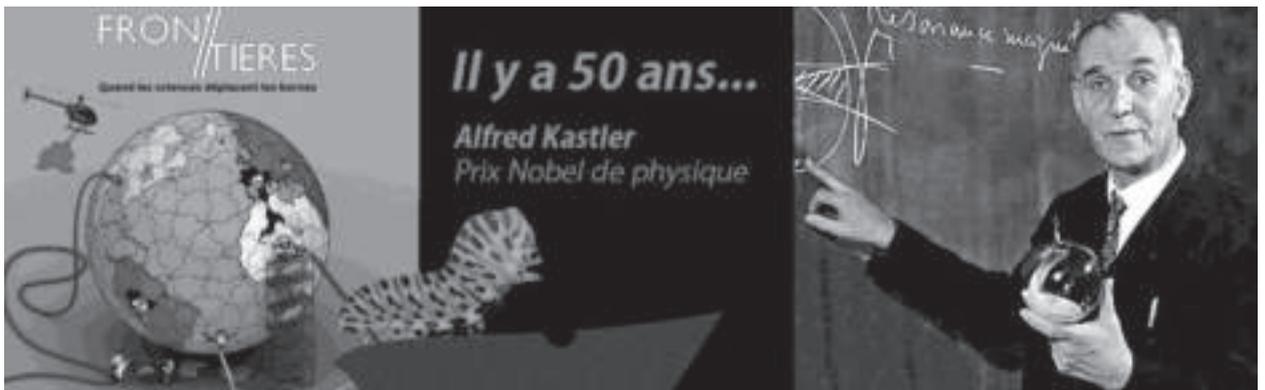
Rentrée

Ici aussi ce sont donc les « meilleur(e)s » au concours qui ont envahi la cour aux Ernest du 5 au 21 septembre. Un nouvel arrivage de jeunes conscrits et conscrites, espoirs de futurs grand(e)s savant(e)s et/ou de grand(e)s professeur(e)s pour les prochaines générations. À défaut de grand(es) sportif(ve)s, peut-être quelques grands esprits et futur(e)s prix Nobel.

Célébration

À propos de prix Nobel justement, cette année l'École rend hommage à Alfred Kastler (1902-1984, 1921 s) qui reçut cette haute distinction il y a cinquante ans, en 1966¹ ; il était alors question de contrôler les atomes à l'aide du pompage optique.

Deux expositions lui ont été consacrées du 10 octobre au 31 décembre, l'une dans le hall du 24 rue Lhomond et à la bibliothèque des sciences expérimentales au 29 rue d'Ulm.





Repos, calme et volupté

Cet été, comme chaque année, l'École a vécu au ralenti, mais avec la rentrée beaucoup de manifestations sont d'ores et déjà prévues (voir la rubrique actualité sur le site web de l'École : <http://www.ens.fr/>).

Rappelons cependant la journée Paris-Montagne du 23 juillet sur le thème des frontières² et, en août, le campus Talens 2016 consacré au tutorat à destination des lycéens³. Cette année, cent cinquante lycéens ont participé, venant de dix lycées, quatre de Paris et six d'Île-de-France, vingt-deux tuteurs et quinze animateurs. Les cours, entre six et huit heures quotidiennes, de maths, physique, français, histoire, etc., se sont déroulés entre le 16 et le 20 août.

TalENS

Le but de ce programme de tutorat est de stimuler les jeunes, de leur donner des pistes pour l'enseignement supérieur. Si, jusqu'à présent, aucun n'a rejoint l'École, ce qui d'ailleurs n'est pas le but, beaucoup ont intégré des classes préparatoires. Il serait aussi intéressant de savoir si, du côté des tuteurs, ces initiatives ont donné envie à de jeunes normalien(ne)s de poursuivre une carrière dans l'enseignement secondaire.

D'après une responsable, ces expériences « créent des vocations, les confirment la plupart du temps... et leur montrent également que, finalement, l'enseignement n'est pas leur tasse de thé ».

À l'occasion des dix ans de TalENS⁴, fêtés en avril dernier, furent organisées deux tables rondes, l'une sur les femmes dans l'enseignement supérieur et l'autre sur l'évolution des programmes sociaux, la projection d'un film avec débat *La Tour de Babel* et, le 15, une grande party réunissant tous les tuteurs, « les momies » et les plus jeunes.





Pendant l'année, les cours occupent neuf samedis après-midi avec, en plus, trois sorties culturelles. Les lycéen(e)s, en groupes de six à dix, vont suivre des parcours pluridisciplinaires annuels en lettres, sciences ou sciences humaines.

C'est une belle entreprise qui fait plaisir à voir et qui est due à l'initiative de normaliens soucieux d'ouverture sociale et de mixité. L'association recrute car elle a toujours besoin de tuteurs et de bénévoles.

Shanghai

Au classement académique des universités mondiales, l'École peut mieux faire puisqu'elle se trouve cette année à la 87^e place. Depuis dix ans, elle oscille entre la 96^e place, en 2006, et la 67^e en 2014. Ce classement, qui repose principalement sur des critères relevant avant tout des sciences « dures », ne prend donc en compte qu'une partie des travaux d'enseignement et de recherche d'un établissement comme l'ENS. Les regroupements effectués ces dernières années de grands établissements comme l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) devraient permettre, s'ils perdurent, d'améliorer le rang dans le classement⁵.

Sur les trois plus hautes marches on trouve Harvard University, Stanford University et University of California Berkeley. Comme aux Jeux olympiques, ce sont les États-Unis qui tiennent les premières places, l'Université de Cambridge s'arrogant la quatrième au pied du podium.

Bulletin n° 20

Le dossier sur l'informatique et les big data dans le bulletin n° 20 a suscité quelques heureux commentaires. Nos adhérents ne prenant pas si souvent la plume, je me fais un devoir de le signaler. Quelques petits encouragements sont toujours les bienvenus : « Bravo d'avoir mené ce projet », « merci à Wladimir » d'avoir montré la place de l'École dans l'histoire de la discipline ou, encore, « À la rédaction de *L'Archicube*, seulement pour vous féliciter et vous remercier d'avoir pris – enfin – l'initiative de ce passionnant numéro ».

Pour obtenir des informations sur la vie de l'École et à l'École, les principaux événements, conférences et colloques, vous pouvez consulter son site web à l'adresse suivante : (<http://www.ens.fr/>) et le *Normal Sup' Info* (<http://www.ens.fr/spip.php?rubrique56>).

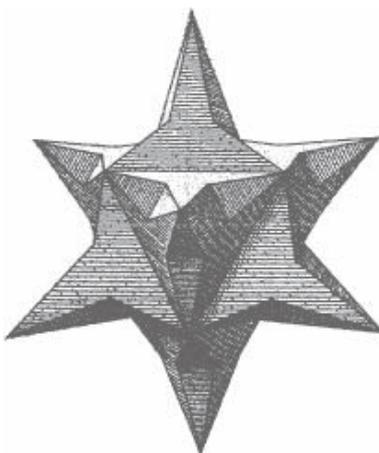
Rappelons que les catalogues des bibliothèques sont consultables en ligne (<http://halley.ens.fr/>) ainsi que les nouveautés (http://halley.ens.fr/filist*fr/).



Pour toutes suggestions, vous pouvez nous écrire et/ou contacter le webmaster (webmaster@ens.fr).

Notes

1. <http://www.ens.fr/actualites/agenda/article/il-y-a-50-ans-alfred-kastler-prix>
2. <http://paris-montagne.org/festival/edition-2016>
3. http://www.ens.fr/IMG/file/PESU/talens_17042012.pdf
4. Programme de PESU pour l'égalité des chances.
5. Au classement Quacquarelli Symonds (QS), l'ENS passe de la 23^e place en 2015 à la 33^e en 2016.
6. Pour l'intranet, voir <http://www.intranet.ens.fr/> et pour le lien avec le site de l'Association, voir <http://www.ens.fr/spip.php?article130>



LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS

- N° 1 Juin 2006
L'École en 2006
- N° 2 Juin 2007
Jean Cavaillès (1923 l)
Archéologie et politique
La science du secret
- N° 3 Décembre 2007
Le numérique et l'édition
L'historien, la justice, la douleur et la vérité
- N° 4 Juin 2008
L'homme, la nature, le risque
Albert Fert (1957 s) prix Nobel
- N° 5 Décembre 2008
La ville, objet de savoir et champ d'action
Quelle ENS pour le XXI^e siècle ?
- N° 6 Juin 2009
Le sport à l'École, le sport et l'École
L'humanisme d'Aimé Césaire
- N° 7 Décembre 2009
La lumière
Les études arabes à l'ENS
L'ENS, une école impossible à normer ?
- N° 8 Mai 2010
Les réseaux
La bioéthique
La place du droit de l'OMC dans le droit international
- N° 9 Décembre 2010
Quelles langues pour quels savoirs ?
L'Institut Henri-Poincaré et la médaille Fields
L'École d'économie de Paris

-
- N° 10 Juin 2011
Quel mécénat pour l'enseignement supérieur et la recherche ?
La création de la banque d'épreuves littéraires
- N° 11 Décembre 2011
La cuisine
Hyung-Dong Lee
Paris Sciences et Lettres
- N° 12 Mai 2012
La coopération intellectuelle internationale
- N° 13 Décembre 2012
Frontières : penser à la limite
Le prix Romieu
- N° 14 Juin 2013
Mérite et excellence
Serge Haroche, prix Nobel de physique
- N° 15 Décembre 2013
Prendre la mer
- N° 16 Juin 2014
La mémoire
Léon Brunschvicg
- N° 17 Décembre 2014
Chine, Japon, regards pour aujourd'hui
Le père André Brien
- N° 18 Juin 2015
La gratuité
La défense des langues
« Après janvier 2015, s'exprimer contre la terreur »
- N° 19 Décembre 2015
Responsabilité, intégrité, éthique dans la recherche
- N° 20 Juin 2016
Vivre dans un monde numérique

L'ARCHICUBE

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves
et amis de l'École normale supérieure

Siège de l'Association : 45, rue d'Ulm – 75230 Paris Cedex 05

Téléphone : 01 44 32 32 32 – Télécopie : 01 44 32 31 25

Courriel : *a-ulm@ens.fr*

Site Internet : *http://www.archicubes.ens.fr*

Directrice de la publication :

Marianne Laigneau, présidente de l'Association

Rédactrice en chef :

Véronique Caron

veronique.caron81@normalesup.org

Comité éditorial et de rédaction :

Le dossier : Véronique Caron et Florence Weber

Carrières : François Bouvier

Les normaliens publient : Étienne Guyon, Wladimir Mercouroff,

Lucie Marignac et Olivier Szerwiniack

La vie de l'École : Marc Mézard

Courrier : Guy Lecuyot (*guy.lecuyot@ens.fr*)

Diffusion : Wladimir Mercouroff et Véronique Caron

Suivi éditorial : Marie-Hélène Ravenel

Ce numéro 21 de
L'Archicube
a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie France Quercy
en décembre 2016.

ISSN : 1959-6391

Dépôt légal : janvier 2017
N° d'impression : 00-0000

Mise en pages TyPAO sarl 75011 Paris
--